

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

**Créer une dynamique dans une
économie mondiale à plusieurs vitesses**

.....



MAI 13

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

**Créer une dynamique dans une économie
mondiale à plusieurs vitesses**

.....

MAI 13

©2013 International Monetary Fund
Édition française ©2013 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN-13: 978-1-48434-503-0 (French)

ISBN-13: 978-1-48436-515-1 (English)

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes.....	v
Remerciements	vi
En bref	vii
1. Créer une dynamique dans une économie mondiale à plusieurs vitesses.....	1
Introduction et résumé.....	1
De bons résultats et des perspectives favorables.....	2
Analyse des scénarios à risque	16
Questions de politique économique et recommandations.....	19
Conclusion.....	21
2. Élargir la marge de manœuvre de la politique budgétaire.....	25
Introduction et résumé.....	25
Le niveau de la dette publique en tant qu'obstacle au financement des déficits	26
Pour éviter la procyclicité, il faut pouvoir obtenir des financements.....	33
Pourquoi renforcer la situation budgétaire à moyen terme?.....	39
3. L'émission d'obligations souveraines internationales : défis et nouvelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne.....	43
Introduction et résumé.....	43
Bilan des émissions d'obligations souveraines en Afrique subsaharienne	45
Pays d'Afrique subsaharienne candidats à une première émission d'obligations souveraines	54
Conclusion.....	62
4. La réforme des subventions énergétiques.....	63
Introduction.....	63
Les subventions énergétiques en Afrique subsaharienne : coûteuses, mal ciblées et inefficaces	63
Les difficultés de la réforme des subventions énergétiques.....	64
Éléments d'une stratégie de réforme réussie	65
Appendice statistique.....	71
Bibliographie.....	101
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–13.....	103
Encadrés	
1.1. Révision des estimations relatives aux comptes nationaux dans les pays d'Afrique subsaharienne	4
1.2. Le changement des cadres de politique monétaire en Afrique de l'Est.....	6
1.3. Évolution de l'endettement dans quinze pays d'Afrique subsaharienne	9
1.4. Le financement des déficits extérieurs courants dans les pays à faible revenu.....	11
1.5. Répartition sectorielle de l'emploi en Afrique subsaharienne	14
2.1. Seuil de viabilité de la dette publique	31
2.2. Les pays à faible revenu vulnérables ont-ils une marge de manœuvre budgétaire?	40
3.1. Marchés subsahariens d'obligations en monnaie locale	44
3.2. Arrivée de la Zambie sur les marchés des obligations souveraines internationales.....	47
3.3. Émission d'une obligation souveraine par le Nigéria.....	48
3.4. La Côte d'Ivoire émet des obligations pour la restructuration de sa dette.....	49
4.1. Les bienfaits des réformes du secteur énergétique au Kenya et en Ouganda	66
4.2. Mesures d'atténuation pour protéger les populations pauvres	67

Tableaux

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	3
1.2.	Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	5
3.1.	Afrique subsaharienne : émissions d'obligations souveraines.....	46
3.2.	Afrique subsaharienne : notation des emprunteurs souverains, mars 2013.....	57
3.3.	Afrique subsaharienne : amortissement maximum en 2013–17 dépassant 500 millions de dollars...	57
3.4.	Comparaison des sources de financement.....	60

Graphiques

1.1.	Afrique subsaharienne : inflation des prix des produits alimentaires et hors alimentation.....	5
1.2.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2007–14.....	7
1.3.	Afrique subsaharienne : dette des administrations publiques, 2007–14.....	8
1.4.	Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–14	8
1.5.	Afrique subsaharienne : exportations et importations ventilées par groupes de pays.....	10
1.6.	Afrique subsaharienne : indices boursiers	12
1.7.	Afrique subsaharienne : taux de couverture par les réserves et solde extérieur courant	13
1.8.	Principales régions : croissance du PIB réel, 2008–14.....	15
1.9.	Principales régions : inflation, 2008–14	15
1.10.	Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2013 et 2014.....	17
1.11.	Afrique subsaharienne : scénarios défavorables	18
2.1.	Afrique subsaharienne : densité de la dette du secteur public, 2000–12	27
2.2.	Afrique subsaharienne : décomposition de l'accumulation de dette dans le secteur public, 2000–12	27
2.3.	Afrique subsaharienne : variation de la dette du secteur public, 2007–12.....	29
2.4.	Afrique subsaharienne : dette du secteur public en 2012 et seuils de viabilité.....	30
2.5.	Afrique subsaharienne : densité de la dette du secteur public, 2013–17.....	32
2.6.	Afrique subsaharienne : dette du secteur public en 2012 et 2017 et seuils de viabilité	34
2.7.	Afrique subsaharienne : composition du financement du déficit, 2007–12	35
2.8.	Afrique subsaharienne : composition du financement du déficit public, 2008–12	36
2.9.	Afrique subsaharienne : soutien budgétaire extérieur, 2007–12.....	36
2.10.	Afrique subsaharienne : composition du crédit, fin 2012 ou année la plus récente pour laquelle les chiffres sont disponibles	37
2.11.	Afrique subsaharienne : variation des dépôts publics, 2007–12	38
2.12.	Afrique subsaharienne : dépôts publics auprès du système bancaire et réserves de change, fin 2012 ou année la plus récente pour laquelle les chiffres sont disponibles.....	39
3.1.	Afrique subsaharienne : émissions récentes d'obligations souveraines.....	46
3.2.	Afrique subsaharienne : restructuration de la dette souveraine envers les créanciers privés, 1980–2010	50
3.3.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire primaire, dépenses et dette publique — cas autres que restructuration de la dette	51
3.4.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire primaire, dépenses et dette publique — cas comportant une restructuration de la dette.....	52
3.5.	Proportion de la dette publique libellée en devises.....	53
3.6.	Afrique subsaharienne : investissement public après émission d'obligations.....	54
3.7.	Afrique subsaharienne : conditions des émissions d'obligations souveraines.....	55
3.8.	Afrique subsaharienne : performances du marché pour certains pays.....	56
3.9.	Afrique subsaharienne : notation des obligations souveraines, 2012	56
3.10.	Afrique subsaharienne : dette extérieure publique totale par créanciers, 2011.....	58
4.1.	Principales régions : production d'électricité, 1975–2009	64

Sigles et acronymes

AT	Assistance technique
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BRI	Banque des règlements internationaux
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Zone franc (CEMAC et UEMOA)
CO ₂	Dioxyde de carbone
CPM	Cadre de politique monétaire
CVD	Cadre de viabilité de la dette
DMO	Bureau de gestion de la dette (Debt Management Office)
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB	Produit intérieur brut
PPTE	Pays pauvres très endettés
SACU	Union douanière d'Afrique Australe
SFI	Société financière internationale
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAN	Valeur actuelle nette
VIX	Indice de volatilité du marché des options de Chicago (Chicago Board of Options Exchange Volatility Index)

Remerciements

L'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Alfredo Cuevas, sous l'autorité de Seán Nolan.

L'équipe était composée de Trevor Alleyne, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Emily Forrest, Cheikh Anta Gueye, Anne-Marie Gulde-Wolf, Cleary Haines, Mumtaz Hussain, Promise Kamanga, Mauro Mecagni, Montfort Mlachila, Yibin Mu, Seok Gil Park, Jon Shields, Juan Treviño, Mauricio Villafuerte, Sebastian Weber et Masafumi Yabara.

Ce rapport contient aussi des contributions de Isabell Adenauer, Tamon Asonuma, Sebastian Corrales, Sandra Donnally, Hamid Davoodi, Rodrigo Garcia-Verdu, Andrew Jonelis, Borislava Mircheva, Bakar Ould Abdallah, Alun Thomas et John Wakeman-Linn. L'équipe a bénéficié du concours de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme du rapport, de Natasha Minges, assistée d'Anne O'Donoghue, pour la production, et de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joe Procopio avec le concours de Martha Bonilla du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

En Bref

CHAPITRE 1. CRÉER UNE DYNAMIQUE DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE À PLUSIEURS VITESSES

Avec 5 % de croissance en 2012, l'activité économique est restée vigoureuse en Afrique subsaharienne et n'a que légèrement ralenti par rapport à 2010–11. La croissance a été particulièrement forte dans les pays exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu. Les pays à revenu intermédiaire qui ont des liens plus étroits avec la zone euro ont subi une nette décélération de l'activité, tandis que les États fragiles les plus petits sont restés en deçà de la moyenne régionale. Les troubles civils ont continué de brider la croissance dans quelques pays. L'inflation a reflué dans la plus grande partie de la région, sous l'effet de la stabilisation des prix mondiaux des produits de base, de l'amélioration des conditions météorologiques locales et d'une politique monétaire restrictive.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer modérément en 2013–14, et l'inflation devrait poursuivre son mouvement de baisse. Les projections de croissance de la région découlent, en partie, de l'amélioration progressive des perspectives de l'économie mondiale. Localement, l'investissement dans les secteurs axés sur l'exportation sera un moteur important de la croissance dans la période à venir. En 2013, la croissance sera en outre aidée par la disparition de facteurs négatifs ponctuels dans certains pays, tels que les inondations de 2012 au Nigéria et la sécheresse dans d'autres régions, ainsi que par la normalisation progressive de l'activité dans les pays qui sortent d'un conflit. Parmi les facteurs qui contribueront probablement à contenir l'inflation figurent le niveau modéré des prix des produits de base autres que le pétrole et les bonnes récoltes au niveau local; plus de la moitié des pays de la région pourraient afficher des taux d'inflation de 5 % ou moins d'ici fin 2014.

La trajectoire de croissance vigoureuse dont font état les projections pour l'Afrique subsaharienne pourrait être influencée par des aléas négatifs qui pourraient trouver leur origine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. Les menaces d'origine externe sont i) la possibilité que la stagnation économique de la zone euro se prolonge encore plusieurs années, et ii) une baisse prononcée de l'investissement dans les principaux pays émergents. Dans le premier cas, les effets sur l'Afrique subsaharienne seraient modestes mais durables, et ils se feraient sentir tout particulièrement dans les pays qui sont plus intégrés à l'économie mondiale. Dans le second cas, la croissance ralentirait de façon plus sensible, sans pour autant être remise en cause, et la région rebondirait rapidement. Les aléas négatifs d'ordre intérieur sont une évolution défavorable des conditions météorologiques et les conflits internes. Ces facteurs, qui peuvent avoir de graves conséquences pour le pays concerné et ses voisins immédiats, n'ont généralement pas d'effets très sensibles sur la région dans son ensemble.

Compte tenu de ces risques, les pays dont les amortisseurs budgétaires sont restreints et qui continuent de connaître une croissance rapide devraient donner la priorité à la reconstitution des amortisseurs pour affronter d'éventuels chocs extérieurs, tout en préservant la croissance à long terme et en continuant de répondre aux besoins de développement. Les projections d'inflation étant relativement favorables et la croissance généralement vigoureuse (seul le bloc des pays à revenu intermédiaire est aux prises avec le problème d'une activité économique léthargique), les dirigeants de la région devraient saisir cette occasion de reconstituer les amortisseurs budgétaires, surtout là où

les facteurs de vulnérabilité et l'exposition aux risques sont élevés et où l'espace budgétaire est restreint. À mesure que les risques mondiaux continueront de s'atténuer, les priorités pourront être redéfinies au profit de la constitution d'un espace budgétaire pour financer l'investissement public et les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté.

CHAPITRE 2. ÉLARGIR LA MARGE DE MANŒUVRE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Une crainte souvent exprimée est que les gouvernements d'Afrique subsaharienne aient aujourd'hui moins de latitude pour réagir avec des outils de politique budgétaire à d'éventuels chocs sur l'économie. Les soldes budgétaires se sont dégradés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne pendant la crise mondiale, le creusement des déficits ayant été en partie compensé par l'effort de rééquilibrage des finances publiques engagé lorsque la croissance a redémarré. Compte tenu de ces circonstances, ce chapitre examine divers aspects de la situation financière des États, notamment le degré de risque et la viabilité de la dette du secteur public ainsi que la capacité à financer une hausse des déficits.

Bien que la majorité des pays d'Afrique subsaharienne ne soient pas actuellement empêchés d'emprunter par un niveau de dette élevé, beaucoup pourraient éprouver des difficultés à lever des fonds suffisants pour financer un gonflement des déficits en période de récession. L'endettement public élevé représente dans plusieurs cas une contrainte pour la politique budgétaire, mais le niveau de la dette publique est relativement modéré dans la plupart des pays et, d'après les évaluations de la viabilité de la dette effectuées par le FMI et la Banque mondiale, la situation n'est inquiétante que dans un petit nombre de cas. La capacité de financer localement une augmentation du déficit s'avère restreinte dans une grande partie de la région en raison de l'étroitesse des marchés financiers nationaux. Cependant, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont en mesure de dégager à terme un espace budgétaire en engageant des réformes pour rationaliser les dépenses et mobiliser davantage de recettes tout en poursuivant leurs objectifs sociaux et en matière de développement. Dans les pays où les amortisseurs budgétaires sont les plus minces, cette capacité devrait servir à renforcer les moyens budgétaires de l'État pour soutenir l'économie en cas de récession.

CHAPITRE 3. L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS SOUVERAINES INTERNATIONALES : DÉFIS ET NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'accès de l'Afrique subsaharienne aux marchés de capitaux s'est sensiblement amélioré, grâce notamment aux conditions de financement favorables sur les marchés mondiaux. Fin mars 2013, un groupe varié de onze pays de la région avaient émis des obligations souveraines internationales, pour des raisons aussi diverses que la construction d'infrastructures, l'établissement d'une référence ou la restructuration de la dette. Les émissions d'obligations internationales dans la région ont surtout influé sur la composition de la dette publique plutôt que sur son niveau, et elles ont souvent conduit à une accentuation des risques de change. Actuellement, les prix de ces obligations sont relativement favorables, ce qui s'explique par les bonnes perspectives économiques des pays concernés et la forte demande des marchés. D'après les renseignements dont on dispose sur les marchés, d'autres pays d'Afrique subsaharienne pourraient avoir recours aux marchés internationaux dans un avenir proche et profiter ainsi des conditions favorables au niveau mondial.

Ce chapitre examine les avantages potentiels d'une émission d'obligations souveraines internationales et les risques qu'elle comporte, dans le contexte plus large de la politique budgétaire. Les pays de la région devraient continuer d'appliquer des politiques budgétaires prudentes de nature à préserver la viabilité des finances publiques à long terme et élaborer des stratégies appropriées de gestion de la dette à moyen terme en appréciant les avantages et les inconvénients d'une émission d'obligations par rapport aux diverses autres possibilités de financement. Pour garantir les meilleures conditions d'accès possibles, la conception des obligations internationales devrait tenir compte de ces considérations et suivre les meilleures pratiques en matière d'accès aux marchés financiers. De cette manière, les pays pourraient profiter des taux d'intérêt bas tout en lissant la structure des échéances de toute la dette publique. Dans ce contexte, l'émission d'obligations souveraines internationales n'est pas forcément l'option la plus avisée pour financer les investissements d'infrastructure; d'autres solutions peuvent offrir un financement mieux adapté et plus efficient.

CHAPITRE 4. LA RÉFORME DES SUBVENTIONS ÉNERGÉTIQUES

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les subventions explicites et implicites à l'énergie et aux produits pétroliers continuent d'empêcher la réalisation de dépenses plus efficaces dans des projets sociaux et d'infrastructure dont ils ont pourtant bien besoin. Les subventions énergétiques, dont le total est estimé à environ 3 % du PIB, sont souvent mal ciblées, si bien qu'elles bénéficient surtout aux consommateurs les plus aisés. Les subventions énergétiques généralisées découragent l'investissement et l'entretien des installations dans le secteur de l'énergie de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, de sorte que l'approvisionnement en énergie est coûteux et inadapté, ce qui freine la croissance économique.

En dépit de ces difficultés du secteur de l'énergie, l'expérience de divers pays d'Afrique subsaharienne permet d'identifier les principaux éléments d'une stratégie de réforme réussie : un travail de préparation rigoureux, des consultations avec les parties prenantes dès les tout premiers stades de la réflexion et une campagne d'information du public bien planifiée sont autant d'éléments qui se sont révélés essentiels. L'acceptation des réformes par le public est une composante fondamentale : l'expérience montre que cette acceptation est beaucoup plus probable si les réformes sont étalées dans le temps et comportent des mesures d'atténuation bien ciblées sur les populations pauvres et une refonte des entreprises d'État du secteur de l'énergie. Enfin, ce chapitre décrit un certain nombre d'actions qui peuvent aider à assurer la longévité des réformes dans le secteur de l'énergie, notamment la dépolitisation du processus de fixation des prix.

1. Créer une dynamique dans une économie mondiale à plusieurs vitesses

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

La croissance économique a généralement conservé sa vigueur en Afrique subsaharienne et devrait s'accélérer peu à peu au cours des années à venir. Bien que les risques immédiats qui pesaient sur l'économie mondiale se soient atténués, on peut s'attendre à ce que la reprise soit lente et inégale dans les pays avancés, ce qui aura pour effet de freiner la croissance économique mondiale, laquelle devrait commencer à se redresser lentement après avoir chuté en 2012. Les facteurs qui ont alimenté la croissance en Afrique subsaharienne pendant la Grande Récession, à savoir le dynamisme de l'investissement, des prix favorables pour les matières premières et une gestion macroéconomique généralement prudente, restent d'actualité, tandis que, du côté de l'offre, les évolutions devraient être globalement favorables. Les mesures qui s'imposent sur le plan macroéconomique diffèrent d'un pays à l'autre, mais la reconstitution des marges de manœuvre budgétaires pour affronter d'éventuels chocs extérieurs reste prioritaire dans beaucoup de pays.

Les perspectives à court terme de l'économie mondiale s'améliorent, mais il est probable que la période à venir ne sera pas de tout repos. Des risques importants subsistent, mais les dirigeants des économies avancées ont pour l'essentiel réussi à écarter les menaces qui pesaient sur la reprise économique et, les risques extrêmes s'étant éloignés, les marchés financiers internationaux ont enregistré une nette remontée depuis le milieu de l'année 2012. D'après les indicateurs à haute fréquence récents, la reprise s'affermirait aux États-Unis tandis qu'au Japon les mesures de relance budgétaires et monétaires donneront un coup de pouce à l'économie; en revanche, l'activité est encore faible dans la zone euro, où l'amélioration des indicateurs financiers ne s'est pas encore traduite

par un redémarrage de l'activité économique. La croissance devrait être soutenue dans les pays émergents, hormis ceux d'Europe, et les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance en Chine se sont dissipées. Globalement, l'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI prévoit une légère progression de la croissance économique mondiale en 2013, qui passerait de 3,2 % à 3,3 % avant de s'accélérer sensiblement pour atteindre 4,0 % en 2014. Les taux d'intérêt de référence des pays avancés devraient rester à des niveaux historiquement bas, tandis que les prix des produits de base devraient baisser modérément (de 6 % en chiffres cumulés) jusqu'à fin 2014.

L'Afrique subsaharienne a affiché de solides résultats et devrait continuer de le faire. La croissance de la production a été en moyenne de 5,1 % en 2012 et, d'après les projections, devrait atteindre 5,4 % en 2013, puis 5,7 % en 2014¹. Du côté des dépenses, ce sont essentiellement l'investissement et les exportations qui ont alimenté la croissance, tandis que, du côté de la production, les principaux moteurs en ont été le bâtiment, l'agriculture et les exploitations minières nouvellement entrées en activité. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, dont la structure économique diffère nettement de celle de la plupart des autres pays de la région et qui ont des liens plus étroits avec la zone euro en difficulté — c'est notamment le cas de l'Afrique du Sud —, la croissance devrait être inférieure à la moyenne.

Au niveau régional, l'inflation est descendue de plus de 10 % en 2011 à 7,9 % en 2012, et le mouvement de baisse devrait se poursuivre en 2013–14. Le ralentissement de l'inflation tient à plusieurs facteurs, dont une certaine modération des cours

Ce chapitre a été préparé par Alfredo Cuevas, Juan Treviño et Masafumi Yabara, avec le concours de Cleary Haines en matière de recherche.

¹Toutes les moyennes citées dans le texte excluent le Soudan du Sud en raison de l'instabilité des principaux agrégats macroéconomiques du pays. Cela explique les légers écarts par rapport aux chiffres indiqués dans les *Perspectives de l'économie mondiale*. Les pays sont regroupés selon la classification utilisée des *Perspectives économiques régionales* et expliquée à l'appendice statistique.

mondiaux des produits alimentaires et des produits pétroliers, le resserrement antérieur de la politique monétaire dans les pays à forte inflation et l'amélioration des conditions climatiques en Afrique de l'Est et au Sahel.

Il est probable que l'économie mondiale continue de croître, mais cela n'est pas garanti; aussi examinons-nous les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne selon deux scénarios défavorables qui sont tirés tous les deux de l'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*. L'un postule la poursuite de la quasi-stagnation de la zone euro pendant plusieurs années, avec des retombées modérées sur l'économie mondiale; l'autre prévoit une forte baisse de l'investissement dans les principaux pays émergents (dont l'Afrique du Sud) en 2013, avec toutefois un redressement complet à l'horizon 2016. L'analyse des retombées sur l'Afrique subsaharienne conclut, dans les deux cas, à un ralentissement de la croissance économique régionale, qui n'est cependant pas trop marqué. Ce sont les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée et qui sont tributaires d'un nombre restreint de produits d'exportation qui pâtiraient le plus si une baisse prononcée des exportations et/ou des recettes budgétaires avait un effet déstabilisateur sur les taux de change et les taux d'intérêt.

Les aléas d'ordre intérieur qui pourraient influencer sur les perspectives économiques sont les conditions météorologiques et les conflits internes. Ces facteurs, qui peuvent avoir de graves conséquences pour le pays concerné et ses voisins immédiats, n'ont généralement pas d'effets très sensibles sur la région dans son ensemble.

Les perspectives généralement favorables de la région sont tributaires de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques avisées. Dans plusieurs pays, le déficit élevé des finances publiques nécessitera un ajustement budgétaire sensible, dont le rythme devra parfois tenir compte de l'atonie de la demande. Pour préserver les progrès accomplis au prix de nombreux efforts en matière d'inflation, certains pays devront poursuivre les politiques rigoureuses en vigueur, d'autres devront les assouplir avec la prudence qui s'impose. La forte

augmentation du déficit des transactions courantes dans certains pays à faible revenu et États fragiles, bien qu'elle coïncide avec un afflux d'investissements directs étrangers, mérite d'être attentivement surveillée. Enfin, compte tenu des risques considérables qui pèsent sur les perspectives à moyen terme de l'économie mondiale, les économies aujourd'hui en plein essor feraient bien de reconstituer leurs marges de manœuvre budgétaires.

DE BONS RÉSULTATS ET DES PERSPECTIVES FAVORABLES

En 2012, la production a progressé de 5,1 % en Afrique subsaharienne. Une accélération modérée est prévue en 2013 et 2014, l'amélioration de la conjoncture mondiale s'accompagnant d'une accentuation progressive de la croissance économique. Il est probable que les pays à revenu intermédiaire continueront de se développer à un rythme plus lent que le reste de la région; ainsi, en Afrique du Sud, la croissance économique ne remontera que peu à peu par rapport au faible niveau enregistré en 2012. L'inflation de la région était tombée à près de 8 % en moyenne fin 2012 et, si la tendance actuelle se confirme, pourrait descendre en dessous de 6 % d'ici à la fin de 2014. La réalisation de ces prévisions est examinée tout au long de ce chapitre du point de vue de l'action requise de la part des dirigeants.

ÉVOLUTION RÉCENTE

Activité

Comme le montre la croissance moyenne de 5 % enregistrée en 2012, l'activité économique a continué à faire preuve de dynamisme en Afrique subsaharienne et n'a que légèrement ralenti par rapport au rythme observé en 2010–11 (tableau 1.1). Ce ralentissement n'a concerné que l'Afrique du Sud et le Nigéria, les deux plus grandes économies de la région, tandis que le taux de croissance a gagné 0,5 point dans le reste du continent. L'investissement a joué un rôle important dans la croissance de l'économie d'une grande partie de

la région — tout particulièrement dans les États fragiles, où les principaux facteurs opérants ont été les projets miniers et la stabilisation politique en Côte d'Ivoire. Les exportations ont soutenu la demande dans un grand nombre de pays à faible revenu : dans plus de la moitié des pays de la région, le pétrole, les industries extractives, l'agriculture axée sur l'exportation ainsi que le tourisme ont été les principaux secteurs de croissance en 2012.

En 2012, la croissance économique a été relativement plus vigoureuse en moyenne dans les pays exportateurs de pétrole et dans les pays à faible revenu. Parmi les premiers, l'Angola a vu sa croissance nettement s'accélérer en raison surtout du redressement sensible du secteur pétrolier et de l'amélioration de la production d'électricité, tandis que la croissance est restée globalement soutenue au Nigéria, malgré le ralentissement dû aux conséquences des inondations de 2012 pour la production, pétrolière et non pétrolière. En général, les pays à faible revenu ont continué d'enregistrer de bons résultats comme les années précédentes. Au Niger (pétrole) et en Sierra Leone (fer), la croissance s'est fortement accélérée sous l'effet de l'entrée en activité de nouvelles exploitations minières. En Ouganda, elle a un peu ralenti à cause des politiques plus restrictives mises en place pour faire baisser l'inflation, qui avait atteint un niveau élevé.

Dans les pays à revenu intermédiaire, la croissance économique a connu une forte décélération en 2012, engendrée par l'évolution économique de l'Afrique du Sud résultant en partie de conflits du travail dans le secteur minier, mais aussi des problèmes persistants de l'Europe, qui reste la principale destination des exportations du pays. Parmi les États fragiles, l'événement le plus marquant a été le rebond de la Côte d'Ivoire, où, d'après les estimations, la croissance de la production se serait établie à près de 10 % en 2012. Sans surprise, les États touchés par des conflits ont subi un net repli de l'activité économique en 2012, et la Guinée Bissau et le Mali ont vu leur production diminuer².

² Les prévisions des services du FMI relatives à la République centrafricaine n'ont pas été mises à jour pour tenir compte des effets du conflit qui sévit dans le pays depuis décembre 2012.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel
(Variation en pourcentage)

	2004-08	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique subsaharienne (total)¹	6,4	5,4	5,3	5,1	5,4	5,7
<i>Dont :</i>						
Pays exportateurs de pétrole ¹	8,5	6,6	6,1	6,4	6,6	6,8
Pays à revenu intermédiaire ²	5,0	4,0	4,7	3,3	3,6	4,0
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	4,9	3,1	3,5	2,5	2,8	3,3
Pays à faible revenu ²	7,3	6,4	5,6	5,7	6,3	6,6
États fragiles	2,5	4,2	2,4	7,0	6,8	6,5
Pour mémoire :						
Monde	4,6	5,2	4,0	3,2	3,3	4,0

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹ Ne comprend pas le Soudan du Sud.

² Hors États fragiles.

Ces derniers temps, la qualité des données relatives aux comptes nationaux des pays d'Afrique subsaharienne a fait l'objet de critiques de plus en plus appuyées, les analystes attirant, entre autres, l'attention sur les conséquences de l'utilisation dans les calculs d'années de référence qui ne sont plus valables depuis longtemps. Un examen détaillé de chaque pays (encadré 1.1 et tableau en appendice) révèle que les problèmes ne sont peut-être pas aussi répandus qu'on aurait pu le craindre, compte tenu des efforts déjà déployés dans un grand nombre de pays pour actualiser les années de référence, encore que, dans de nombreux pays, dont l'Angola et le Nigéria, il est possible que la révision prochaine des bases de calcul se traduise par une forte révision à la hausse du PIB estimatif; l'effet sur les taux de croissance est plus difficile à prévoir.

Inflation et politique monétaire

Fin 2012, l'inflation moyenne sur douze mois pour l'ensemble de la région s'établissait à 7,9 %, alors qu'elle était de 10,1 % fin 2011, l'inflation des prix alimentaires ayant diminué tout au long de l'année (graphique 1.1). La désinflation a été particulièrement prononcée en Afrique de l'Est, notamment en Éthiopie (où elle est passée de 36 % en 2011 à 13 % fin 2012), en Ouganda (de 27 % à 6 %) et au Kenya (de 19 % à 7 %)³. Ce net repli

³ Mesurée en fin de période dans tous les cas.

Encadré 1.1. Révision des estimations relatives aux comptes nationaux dans les pays d'Afrique subsaharienne

Les estimations relatives à la production et à la croissance des pays d'Afrique subsaharienne suscitent un intérêt considérable depuis un certain temps. On se demande en effet si elles rendent compte correctement du niveau et du rythme de croissance de l'activité économique. En particulier, l'un des sujets de préoccupation concernant la qualité des estimations récentes est que, dans beaucoup de pays, l'année de base utilisée pour établir les comptes au fil du temps n'a pas été actualisée depuis de nombreuses années, ce qui signifie que les taux de croissance sont estimés sur la base d'une structure économique qui n'a presque plus rien à voir avec la structure actuelle de l'économie. Le cas du Ghana a montré que l'actualisation des années de base pouvait grandement modifier les estimations de la production nationale : dans ce pays, l'actualisation des statistiques des comptes nationaux a abouti à une augmentation de 60 % de la taille estimative du PIB du Ghana. Compte tenu de l'ampleur de cette révision, certains observateurs ont mis en doute la fiabilité des statistiques des comptes nationaux de nombreux pays de la région (Jerven, 2013)¹.

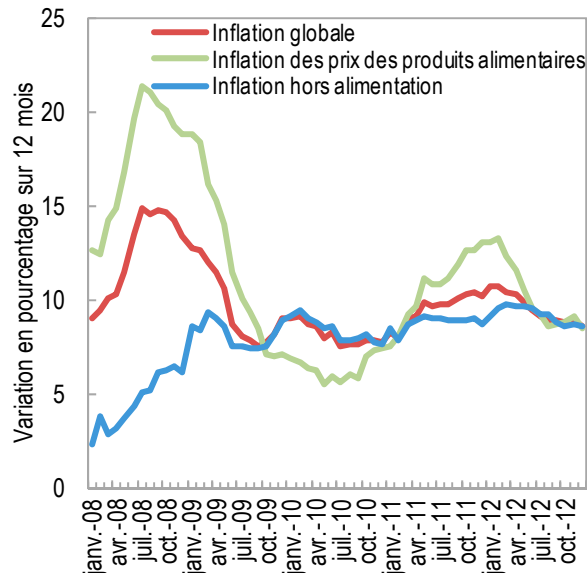
Il ressort d'une analyse des systèmes de comptabilité nationale des pays de la région (voir le tableau en appendice) que l'année de base médiane est proche de l'année 2000, ce qui, même avec un décalage de treize ans, est plus récent que ce qu'avancait Jerven (2013). En outre, plusieurs pays ont l'intention de prendre la période 2005–10 comme nouvelle base de calcul des statistiques du PIB au cours de l'année à venir. Cela dit, les années de base de certains pays remontent aux années 80 (c'est le cas notamment de la République démocratique du Congo et de la Guinée équatoriale), et au Nigéria les comptes nationaux sont construits avec 1990 comme année de base.

Ces dernières années, la redéfinition de l'année de base a entraîné, pour la plupart des pays, une révision à la hausse des estimations du PIB nominal. L'ampleur de la révision varie considérablement : elle va d'une légère baisse de 1 % dans le cas de l'Éthiopie à une augmentation de 106 % dans celui de la Guinée Bissau. Plusieurs facteurs sont invoqués pour expliquer les révisions à la hausse : i) l'inclusion des loyers imputés des propriétaires occupant leur propre logement; ii) l'amélioration des estimations des investissements publics; iii) la meilleure prise en compte des secteurs informel (par exemple en Guinée) et informel (par exemple en Guinée Bissau); et iv) l'intégration de nouvelles activités non incluses auparavant (par exemple en Afrique du Sud et en Sierra Leone).

Si le choix d'une nouvelle année de base pour les comptes nationaux peut avoir des conséquences considérables pour la taille et la composition de la production nationale, l'effet sur les taux de croissance estimatifs n'est pas aussi clair. En tout état de cause, il est préoccupant que l'Afrique subsaharienne soit systématiquement distancée par les pays en développement des autres régions en ce qui concerne les capacités statistiques, comme le montre, par exemple, l'indicateur de capacité statistique du tableau d'affichage. Comme le dit Devarajan (2013), pour remédier à ces carences, il conviendrait à la fois d'accroître le financement de ces activités, de mieux définir les responsabilités de chacun en faisant en sorte que les intéressés aient à rendre compte de la production de statistiques, et d'établir une meilleure coordination entre les bureaux statistiques nationaux et les bailleurs de fonds².

Cet encadré a été préparé par Rodrigo Garcia-Verdu, Alun Thomas et des fonctionnaires du Département des statistiques du FMI.
¹Jerven, Morten (2013), *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*, Ithaca, NY: Cornell University Press.

²Devarajan, Shantayanan (2013), «Africa's Statistical Tragedy», *Review of Income and Wealth*, paru sur Internet le 10 janvier 2013.

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : inflation des prix des produits alimentaires et hors alimentation

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et *International Financial Statistics*.

de l'inflation dans la sous-région tient à plusieurs facteurs, dont les bonnes récoltes, des politiques monétaires restrictives (voir *infra*) et, dans certains cas, l'appréciation de la monnaie locale, et a inversé les évolutions observées en 2011. L'ampleur de la désinflation de 2012 a été à peu près du même ordre que la hausse de l'inflation qui l'avait précédée (tableau 1.2 et encadré 1.2). Le Malawi, où une forte dépréciation de la monnaie a contribué à une envolée des prix (d'environ 35 % en 2012) malgré le resserrement de la politique monétaire, fait figure d'exception face à la tendance généralement favorable.

La politique monétaire a largement contribué à la réduction de l'inflation lorsqu'elle a été appliquée de façon résolue. Face à la hausse de l'inflation et à la dépréciation des monnaies, les banques centrales de l'Ouganda et du Kenya ont opté pour une stratégie de resserrement énergique de la politique monétaire à la fin de 2011, en concertation avec leurs partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (encadré 1.2); après que l'inflation eut nettement reflué, les deux banques ont commencé à abaisser progressivement leurs taux directeurs, même s'ils restent aujourd'hui fortement positifs en termes

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques

	2004-08	2010	2011	2012	2013	2014
	(Variation en pourcentage)					
Inflation, fin de période	8,8	7,2	10,1	7,9	6,9	5,8
	(Pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire	1,9	-3,9	-1,3	-1,7	-2,7	-2,8
Dont : hors pays						
exportateurs de pétrole	-0,7	-4,6	-3,7	-4,5	-4,1	-3,2
Solde extérieur courant	0,6	-1,3	-1,7	-2,8	-3,5	-4,1
Dont : hors pays						
exportateurs de pétrole	-5,1	-4,7	-5,0	-7,9	-7,8	-7,9
	(Mois d'importations)					
Couverture par les réserves	4,8	4,2	4,5	4,7	4,9	5,1

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

réels. En Tanzanie, où les autorités monétaires ont suivi une démarche similaire mais moins énergique, l'inflation a diminué un peu moins vite et les taux directeurs restent à des niveaux records.

Dans certains pays, il a été possible d'assouplir la politique monétaire lorsque l'inflation était bien ancrée à des niveaux modérés. En Afrique du Sud, les perspectives d'inflation jusqu'à fin 2012 sont restées contenues à l'intérieur des cibles fixées; face à un écart de production prononcé et à une croissance léthargique, la Banque de réserve a choisi d'abaisser son taux directeur de 50 points de base au milieu de l'année. La politique monétaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été quelque peu assouplie en 2012 et au début de 2013 : étant donné que l'inflation restait modérée et que la liquidité était en baisse dans le système bancaire, la banque centrale a injecté un montant considérable de liquidité et légèrement abaissé ses taux directeurs. Le taux directeur de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est resté stable à 4 % en 2012 malgré des pointes d'inflation en République du Congo, qui devraient être transitoires (l'IPC régional a atteint 3,9 % en décembre 2012, c'est-à-dire plus que le critère de convergence de 3 %).

La croissance du crédit au secteur privé, en valeur nominale, a ralenti dans une grande partie de la

Encadré 1.2. Le changement des cadres de politique monétaire en Afrique de l'Est

Depuis longtemps déjà, le ciblage des agrégats monétaires est au cœur des cadres de politique monétaire (CPM) dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, et cette méthode a grandement contribué à la désinflation et à la stabilisation macroéconomique. Or, le recours exclusif au ciblage monétaire pour orienter l'action des pouvoirs publics est devenu beaucoup moins utile maintenant que l'inflation a reflué, que la primauté de la politique budgétaire a été réduite, que l'approfondissement financier a avancé et que les chocs extérieurs et intérieurs sur l'offre sont gérés de façon beaucoup plus efficace. À l'instar de ce qui s'est déjà produit dans les pays développés et émergents, les banques centrales des pays où le secteur financier est en cours de développement ont commencé à rechercher des CPM mieux adaptés à leurs besoins¹.

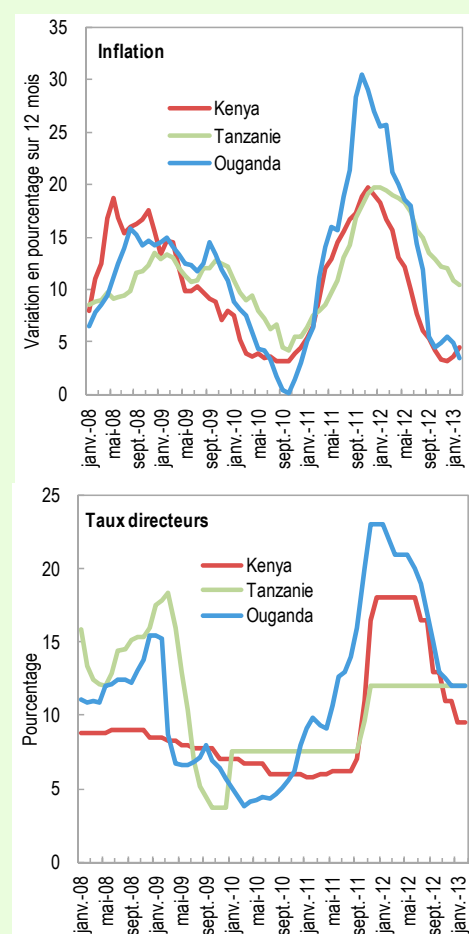
Trois pays d'Afrique de l'Est (le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie) offrent une illustration intéressante des évolutions en cours : la Banque d'Ouganda et la Banque centrale du Kenya ont abandonné leur CPM fondé sur le ciblage des agrégats monétaires.

En juillet 2011, la Banque d'Ouganda a adopté une version «allégée» de CPM axé sur le ciblage de l'inflation, en vertu duquel la Banque annonce chaque mois publiquement son taux directeur pour indiquer l'orientation de sa politique monétaire. Ce cadre est prospectif, dans la mesure où le taux directeur est fixé sur la base de prévisions d'inflation dont le but est d'ancrer les anticipations; la Banque incorpore ses prévisions d'inflation pour les douze à dix-huit prochains mois dans sa déclaration de politique monétaire.

En octobre 2011, la Banque centrale du Kenya a adopté un nouveau CPM qui donne un plus grand rôle au taux directeur dans la régulation de la liquidité. La politique monétaire est définie avec la maîtrise de l'inflation parmi ses principales priorités, mais les prévisions d'inflation ne jouent encore aucun rôle explicite, et seule la cible d'inflation à moyen terme de 5 % est citée dans la déclaration de politique monétaire, ce qui laisse à la Banque une marge de manœuvre considérable pour modifier ses objectifs.

Face à la flambée d'inflation du second semestre de 2011, ces trois pays d'Afrique de l'Est ont décidé, à des degrés divers, de durcir leur politique monétaire. La Banque d'Ouganda a relevé cumulativement son taux directeur de 1.000 points de base (en le portant à 23 %) pendant le cycle de resserrement de la politique monétaire, tandis que la Banque centrale du Kenya a relevé le sien de 1.100 points de base (en le portant à 18 %). La Banque de Tanzanie a procédé plus lentement en ajustant son taux directeur (de 440 points de base) tout en relevant le coefficient de réserves obligatoires et en abaissant le plafond des positions ouvertes nettes en devises. Le Kenya et l'Ouganda ont connu une désinflation rapide en 2012, mais la production a un peu souffert en Ouganda. En Tanzanie, la désinflation a été plus progressive.

Graphique 1. Pays d'Afrique de l'Est : inflation et taux directeurs



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Cet encadré a été préparé par Hamid Davoodi.

¹Voir Calderon et Schmidt-Hebbel (2008); Samarina (2012); Andrieu *et al.* (2013).

région en 2012, et de façon particulièrement sensible dans les pays où la politique monétaire avait été resserrée et l'inflation était en baisse. À cet égard, le Nigéria fait figure d'exception parmi les pays exportateurs de pétrole, la forte augmentation de la production s'y étant accompagnée d'une accélération de la croissance du crédit. Sans surprise, le crédit a diminué dans les pays touchés par des conflits.

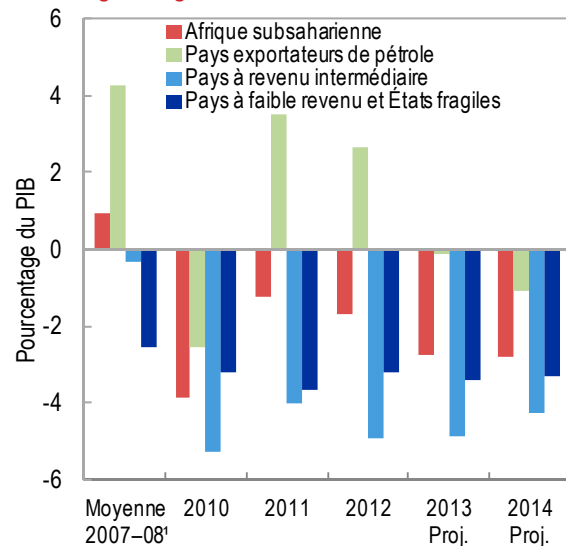
Finances publiques

Dans une grande partie de la région, les soldes budgétaires se sont dégradés en 2012 (graphique 1.2), et ce à cause, dans certains cas, de conditions foncièrement médiocres et, dans d'autres, d'un assouplissement de la politique budgétaire — ce qui doit être pris en compte lorsqu'un ajustement est envisagé⁴. En raison du manque de dynamisme de l'économie, le déficit budgétaire a atteint près de 5 % du PIB en Afrique du Sud, c'est-à-dire presque 1 point de plus qu'en 2011, tandis que les dépassements de dépenses dus à la campagne électorale se sont traduits par un creusement prononcé du déficit budgétaire au Ghana, où il atteint 11 % du PIB. Les excédents budgétaires ont diminué dans un grand nombre de pays exportateurs de pétrole sous l'effet d'une forte hausse des dépenses publiques, qui a été particulièrement marquée en République du Congo, où le ratio dépenses publiques/PIB a augmenté d'environ 10 points (les autorités ayant eu à réparer les dégâts causés par les explosions de mars 2012). Le Nigéria a encore enregistré un léger excédent (environ 1 % du PIB) en 2012, la modération des dépenses ayant compensé une baisse des recettes.

Les soldes budgétaires se sont un peu améliorés en 2012 dans les pays à faible revenu et les États fragiles, même si l'on ne distingue pas de tendance claire : en moyenne, le déficit (pondéré) de ce groupe de pays a atteint 3,2 % du PIB en 2012, alors qu'il était de 2,6 % du PIB en 2008.

Compte tenu de l'atonie de la croissance économique et du niveau élevé des déficits, la

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2007–14



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

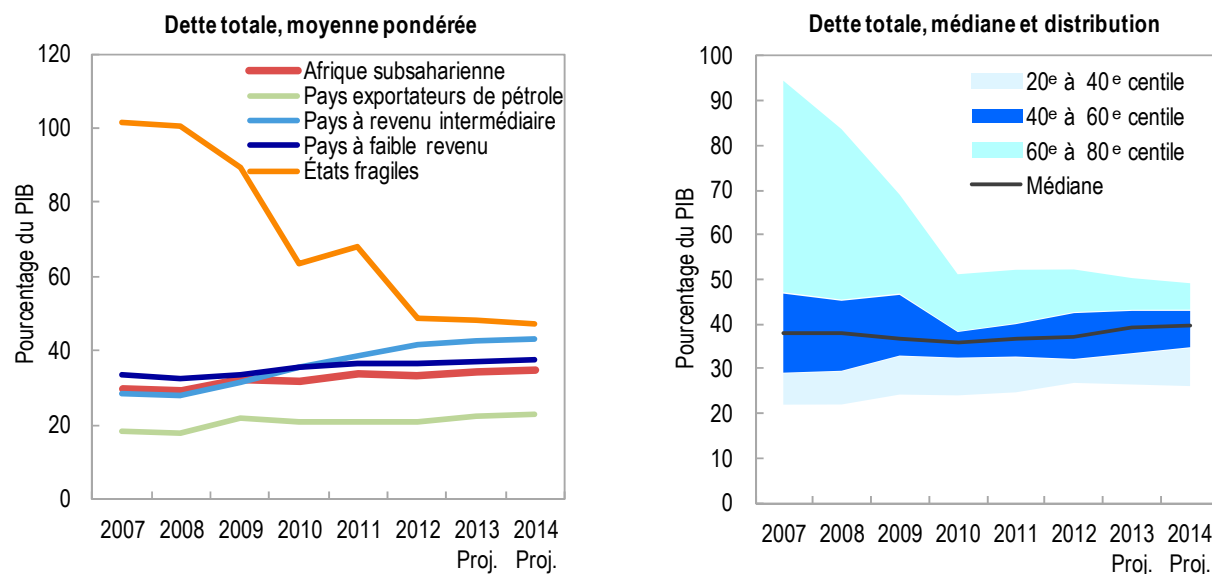
¹La moyenne exclut São Tomé-et-Príncipe et la Sierra Leone, car ces pays ont bénéficié d'allègements de dette en 2007.

dette publique (en proportion du PIB) n'a cessé de s'accroître dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire depuis le début de la récession mondiale (graphique 1.3). Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l'évolution a été particulièrement marquée en Afrique du Sud, où le ratio dette/PIB est monté à 42,3 % en 2012, alors qu'il était tombé à 28 %, son plus bas niveau, en 2007. La dette des pays à faible revenu non fragiles s'est en général alourdie au cours de la même période, à l'exception notable de l'Éthiopie en plein essor. Parmi les États fragiles, le ratio moyen dette/PIB a diminué peu à peu, sous l'effet surtout des allègements de dette consentis, même si cet effet va s'estomper en grande partie au cours des années à venir puisque, dans presque tous les pays admissibles (et intéressés), le processus de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) aura atteint son terme⁵.

L'évolution de l'endettement des pays qui ont bénéficié d'un allègement de dette au titre de

⁴Dans cette section, les chiffres se rapportent généralement aux soldes des administrations publiques. Il n'est pas tenu compte des opérations des entreprises d'État, qui occupent une place importante dans certains pays.

⁵En 2012, la Côte d'Ivoire, la Guinée et les Comores ont achevé le processus de l'Initiative PPTE. Le Tchad, qui a atteint le «point de décision», reste donc le seul pays africain à ne pas avoir encore atteint le point d'achèvement.

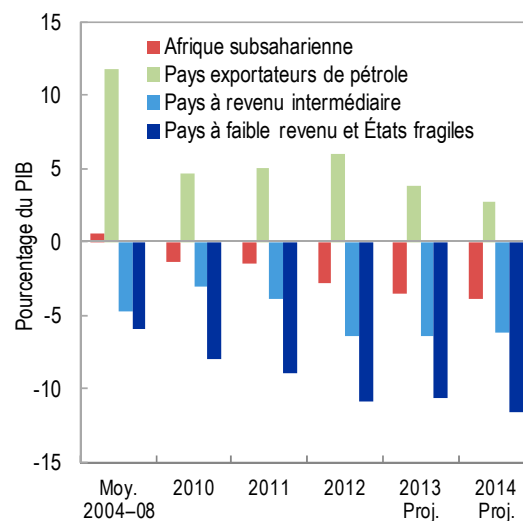
Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : dette des administrations publiques, 2007–14Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) avant 2007 fait l'objet de l'encadré 1.3; le chapitre 2 examine plus en détail les tendances de l'endettement en Afrique subsaharienne et la mesure à laquelle il limite le recours à de nouveaux emprunts, ou en accroît le coût.

Secteur extérieur

Les déficits extérieurs courants se sont creusés dans une grande partie de la région en 2012 : ils sont passés en moyenne de 1,7 % à 2,8 % du PIB régional (graphique 1.4). L'augmentation des déficits dans les pays à revenu intermédiaire s'explique par la persistance de résultats ternes à l'exportation dans plusieurs cas, notamment en Afrique du Sud (graphique 1.5, panneau de gauche). La demande d'importations a aussi été contenue dans certains de ces pays du fait que les revenus n'ont augmenté que de façon modérée, même si certains pays font exception à cet égard, tels le Ghana et la Zambie (graphique 1.5, panneau de droite). En général, les pays exportateurs de pétrole ont vu leur solde commercial et le solde des transactions courantes s'améliorer, tandis que, dans les pays exportateurs de minéraux autres que le pétrole, ces soldes se sont plutôt dégradés. Dans les pays à faible revenu et les États fragiles, la vigueur

de la demande d'importations a entraîné un creusement des déficits, notamment au Burkina Faso, en Guinée et au Mozambique, où l'augmentation des importations a été particulièrement marquée. Dans certains cas, les exportations se sont fortement accrues grâce à l'entrée en activité de nouveaux projets d'exploitation des ressources naturelles (comme en Sierra Leone, par exemple). L'aide sous

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : solde extérieur courant, 2004–14Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Encadré 1.3. Évolution de l'endettement dans quinze pays d'Afrique subsaharienne

À partir de 2000, un grand nombre de pays à faible revenu fortement endettés ont bénéficié d'allègements de dette considérables au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour les pays qui s'efforcent d'assurer le service d'une dette particulièrement lourde, l'allègement offre un espace budgétaire supplémentaire pour financer les dépenses de développement; pour ceux qui n'assurent pas le service de leur dette, l'allègement implique la possibilité de «faire table rase» et d'avoir accès à de nouvelles sources de financement pour les dépenses de développement. Dans tous les cas, il est présumé que les nouvelles possibilités d'emprunt seront utilisées avec prudence.

Nous examinons ici l'évolution des niveaux d'endettement dans les pays qui ont bénéficié d'un allègement au titre des deux initiatives avant 2007. Le tableau ci-dessous présente des indicateurs sommaires pour les pays où le ratio dette/PIB a augmenté de plus de 5 points de pourcentage depuis l'obtention de l'allègement.

Tableau 1. Afrique subsaharienne : ratios et notations de la dette publique

		Dette des administrations publiques avant allègement PPTE (% du PIB)	Niveau le plus bas de la dette des administrations publiques après l'allègement IADM (% du PIB)	Dette des administrations publiques en 2012 (% du PIB)	Risque de sur- endettement ¹	Évaluation de la dette ² (1 = note faible, 6 = note élevée)
	Année de l'allègement IADM					
Bénin	2006	45,8	12,5	32,5	Faible	3,5
Burkina Faso	2006	48,7	22,0	27,7	Modéré	4,2
Cameroun	2006	51,5	9,5	14,9	Faible	3,7
Gambie	2008	142,4	66,4	77,2	Élevé	3,5
Ghana ³	2006	82,8	26,2	51,7	Modéré	3,8
Guinée-Bissau	2010	234,1	50,8	59,8	Modéré	3,0
Madagascar	2006	96,0	31,9	38,3	Faible	3,5
Malawi	2006	132,4	32,4	54,9	Modéré	3,2
Mali	2006	54,2	20,4	32,0	Modéré	4,2
Niger	2006	89,7	21,3	31,1	Modéré	3,8
Ouganda	2006	77,6	22,1	34,5	Faible	4,2
Rwanda	2007	90,8	21,4	28,0	Modéré	3,7
São Tomé-et-Principe	2007	265,9	60,0	75,5	Élevé	2,8
Sénégal	2006	45,7	21,8	45,0	Faible	4,0
Tanzanie	2006	59,2	28,4	41,4	Faible	4,2

Sources : FMI, analyses de viabilité de la dette et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Le risque de surendettement est déterminé par l'AVD effectuée conjointement par le FMI et la Banque mondiale pour la dernière année pour laquelle on dispose de données, qui peut différer d'un pays à l'autre.

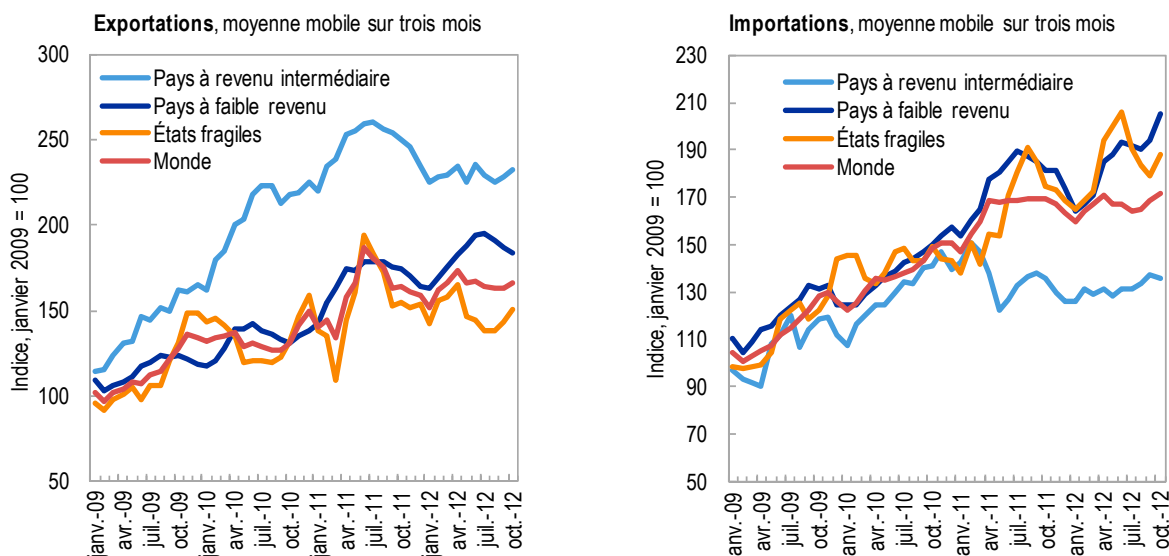
²L'évaluation de la gestion de la dette (DeMPA) est effectuée par la Banque mondiale. Les données les plus récentes se rapportent à 2011.

³Pour le Ghana en 2012, le ratio d'endettement a été actualisé en avril 2013 et prend en compte les arriérés titrisés et non titrisés.

Dans la plupart de ces quinze pays, l'endettement public reste nettement inférieur au niveau d'avant l'allègement PPTE — même si l'augmentation du ratio dette/PIB, qui avait chuté à son plus bas niveau après les allègements PPTE/IADM, a été particulièrement prononcée dans certains cas, notamment au Bénin, au Ghana, au Sénégal et au Malawi (où le bond du ratio d'endettement est dû essentiellement à la forte dépréciation de la monnaie en 2012 plutôt qu'à de nouveaux emprunts).

Faut-il s'inquiéter de ces évolutions? Une forte accumulation de dette est naturellement préoccupante si cette nouvelle charge n'est pas compensée par une accélération de la croissance due aux investissements supplémentaires que les nouveaux emprunts sont souvent censés financer — il convient donc d'examiner le cas de chaque pays en détail, en particulier la rentabilité des grands projets. L'évaluation conjointe par le FMI et la Banque mondiale du risque de surendettement d'un pays, qui tient compte à la fois de ses perspectives de croissance et de sa capacité à assurer le service de sa dette, est un outil utile pour déterminer si l'accumulation de dette extérieure suit une trajectoire vraiment inquiétante. Cette méthode, qui est maintenant appliquée à toutes les dettes publiques, indique que tous les pays sauf deux du tableau ci-dessus ont un risque de surendettement faible ou modéré. En revanche, elle ne permet pas de savoir si l'accumulation de dette antérieure a produit les résultats attendus.

Cet encadré a été préparé par Andrew Jonelis, Borislava Mircheva, Bakar Ould Abdallah et John Wakeman-Linn.

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : exportations et importations ventilées par groupes de paysSource : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

forme de dons, bien qu'elle se soit maintenue en valeur nominale, diminue peu à peu en proportion du PIB depuis l'année de crise 2009. Il y a lieu de surveiller attentivement le déficit élevé des transactions courantes d'un grand nombre de pays à faible revenu et d'États fragiles, surtout lorsque le poste «erreurs et omissions» atteint une forte proportion (encadré 1.4).

L'investissement direct étranger (IDE) est resté l'une des principales sources de financement extérieur pour la région, même si son importance a varié considérablement d'un pays à l'autre, en fonction essentiellement de la présence ou non de ressources pétrolières et minérales. Ces investissements revêtent une importance particulière dans les pays à faible revenu et les États fragiles, où les déficits extérieurs courants ont fortement augmenté ces dernières années (encadré 1.4) : on notera en particulier le cas du Mozambique et de la Sierra Leone, dont les déficits extérieurs courants de 26 % du PIB et 21 % du PIB, respectivement, ont été presque entièrement financés par les flux d'investissements directs étrangers.

Les investissements de portefeuille étrangers ont fait leur retour sur le marché obligataire d'Afrique du Sud en 2012, où ces flux ont financé l'essentiel

du déficit extérieur courant. On relève aussi un afflux de capitaux sur les marchés obligataires de plusieurs pays pionniers, dont le Ghana et le Nigéria. Bien que les marchés boursiers ne jouent qu'un rôle limité dans la région, hormis en Afrique du Sud, la recherche de bons rendements de la part des investisseurs internationaux a fait que même les marchés de petite taille des pays dont les perspectives de croissance étaient très favorables ont attiré de nouveaux flux de capitaux qui ont dopé les indices de prix des actions, plus particulièrement au Kenya, au Nigéria et en Ouganda (graphique 1.6). Profitant d'une conjoncture relativement favorable, la Zambie a placé, en septembre 2012, 750 millions de dollars d'obligations publiques à dix ans assorties d'un taux de 5,625 % (chapitre 3).

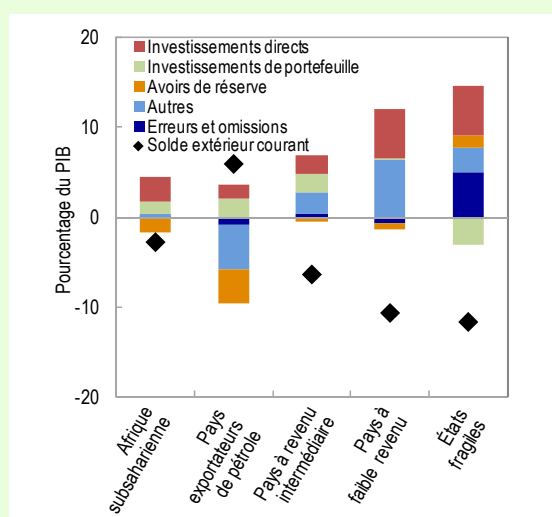
Le niveau des réserves internationales de la région a augmenté par rapport aux importations (anticipées) en 2012, et le coefficient moyen de couverture a atteint presque 5 mois d'importations. Cela dit, l'évolution globale masque une légère diminution du coefficient de couverture dans les pays à faible revenu et les États fragiles, où le niveau de couverture moyen tourne aujourd'hui autour de 3 mois d'importations (graphique 1.7). Dans la grande majorité des pays de la région, les coefficients de couverture sont d'au moins 2 mois d'importations,

Encadré 1.4. Le financement des déficits extérieurs courants dans les pays à faible revenu

Dans à peu près la moitié des pays à faible revenu et des États fragiles d'Afrique subsaharienne, les déficits extérieurs courants sont relativement prononcés ou se sont fortement creusés ces dernières années. En moyenne, le déficit extérieur courant de ces pays est passé de moins de 6 % du PIB en 2007 à environ 11 % en 2012. Les taux d'investissement brut de ces pays ont augmenté dans des proportions comparables au cours de la même période. Pourtant, les informations dont on dispose sur le financement de ces déficits peuvent susciter quelque inquiétude.

La qualité des données laisse certes à désirer, étant donné en particulier l'importance du poste «erreurs et omissions» dans de nombreux pays et tout ce que regroupe le poste «autres entrées de capitaux» (graphique 1),

Graphique 1. Afrique subsaharienne : balance des paiements, 2012



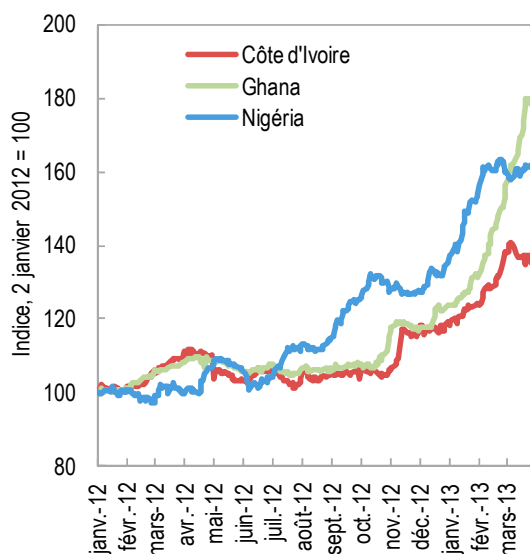
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

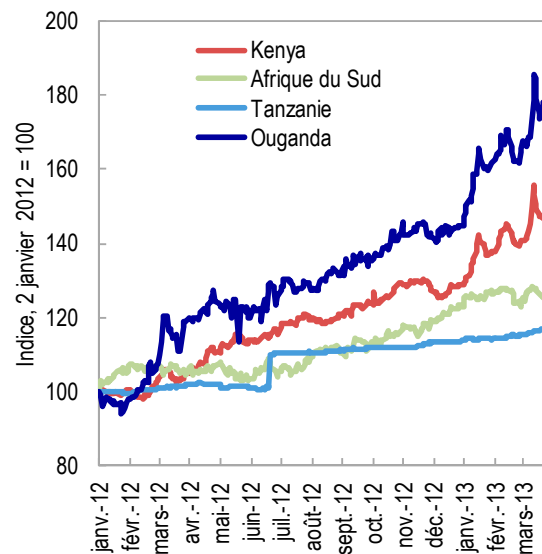
mais l'on peut faire un certain nombre de remarques générales. L'investissement direct étranger joue un rôle de premier plan tant dans les pays à faible revenu que dans les États fragiles — l'essentiel de ces flux étant utilisé pour financer les importations de biens d'équipement et du matériel nécessaire à la réalisation des projets d'investissement. Le poste «autres entrées de capitaux» — composé surtout de décaissements de prêts obtenus à des conditions concessionnelles ou non — est d'une ampleur équivalente, mais l'on ne dispose pas de la ventilation entre les différentes formes de crédit. Sans surprise, les investissements de portefeuille sont de moindre importance pour la plupart des pays à faible revenu et des États fragiles, mais cela pourrait changer pour certains pays, tels que la Côte d'Ivoire, qui suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs étrangers. En revanche, les pays à revenu intermédiaire (tels que l'Afrique du Sud et le Ghana) et certains pays exportateurs de pétrole (tels que le Nigéria) attirent des volumes considérables de capitaux qui se dirigent vers les obligations nationales et internationales (souveraines) et, à des degrés divers, vers les marchés d'actions¹.

Cet encadré a été préparé par Masafumi Yabara.

¹ Les investissements de portefeuille sur les marchés financiers sud-africains sont plus élevés que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : indices boursiers

Source : Bloomberg, L.P.



l'exception la plus remarquable étant l'Éthiopie, où la dégradation de la balance commerciale en 2012 s'est traduite par une diminution du coefficient de couverture, qui s'est établi à 1,7 mois d'importations.

Dans l'ensemble, les taux de change réels se sont appréciés dans toute la région au cours de l'année 2012; à cet égard, il ressort des analyses des services du FMI que les taux de change sont généralement, mais pas toujours, à peu près conformes aux paramètres fondamentaux de l'économie. On a observé une nette appréciation, en valeur nominale et en valeur réelle, au Kenya et en Ouganda, due, entre autres, aux politiques monétaires restrictives mises en place pour réduire l'inflation et à l'effet positif des «chocs de productivité» intérieurs dans le secteur agricole. Les pays exportateurs de pétrole, dont l'Angola et le Nigéria, ont aussi vu leur monnaie s'apprécier en valeur réelle, en raison cette fois du différentiel d'inflation par rapport aux partenaires commerciaux dans un contexte de gestion serrée du taux de change bilatéral par rapport au dollar. En revanche, les pays à revenu intermédiaire ont dans l'ensemble connu une certaine dépréciation de leur monnaie en valeur réelle, sous l'effet des chocs particuliers subis

par différents pays : les troubles qui ont agité le secteur minier en Afrique du Sud pendant le second semestre de 2012 ont pesé sur les exportations et la confiance des investisseurs, ce qui a contribué à affaiblir le rand, qui était jugé plutôt fort avant qu'il ne commence à se déprécier.

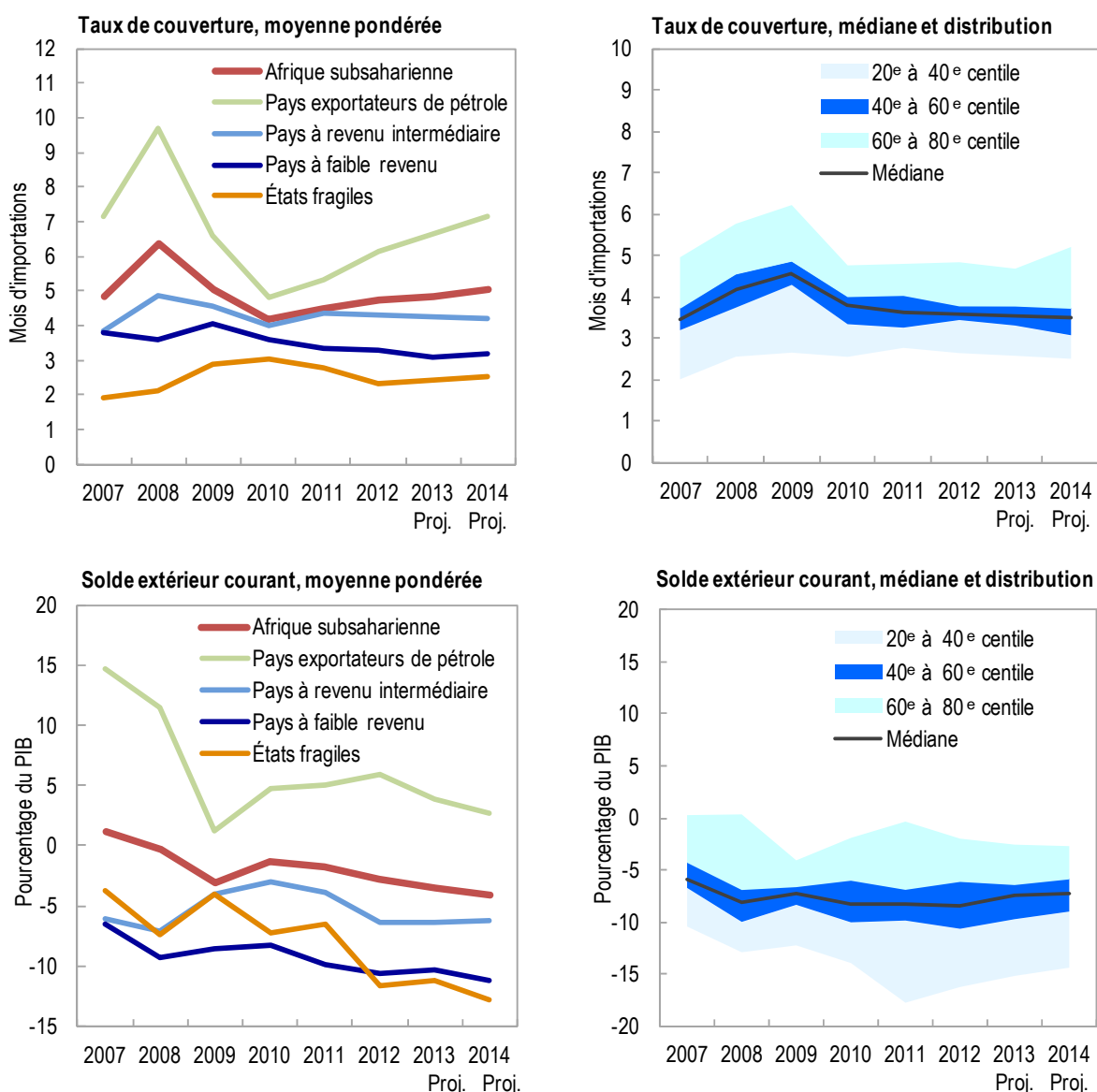
LA PÉRIODE À VENIR : SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Les perspectives à court terme sont positives : d'après les projections, la croissance globale de la production en Afrique subsaharienne devrait atteindre 5,4 % en 2013 et 5,7 % en 2014 (graphique 1.8). Ces projections tiennent compte en partie de l'amélioration progressive des perspectives de l'économie mondiale dont il est fait état dans l'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*, selon laquelle la croissance économique devrait s'affermir en 2014 à des rythmes toutefois différents dans les pays avancés, y compris en Europe, tandis qu'elle conservera son dynamisme dans les pays émergents. En Afrique subsaharienne, l'investissement demeure l'un des principaux moteurs de la croissance; le ratio investissement/PIB de la région devrait augmenter de 1½ point de pourcentage entre 2012 et 2014, la plupart des pays

de la région participant à cette évolution, comme en témoigne le dynamisme du secteur du bâtiment. Par rapport à 2012, certains facteurs ponctuels viendront soutenir la croissance en 2013, à savoir les effets de rebond au lendemain des inondations de l'année dernière au Niger, le redressement de l'agriculture dans les régions touchées par la sécheresse de 2011/12, telles que le Sahel et la Corne de l'Afrique, et la normalisation progressive de l'activité économique en Guinée Bissau et au Mali.

Malgré les très bons résultats de ces dernières années et les bonnes perspectives de croissance pour la période à venir, le sous-emploi et le chômage restent de redoutables défis pour la région (encadré 1.5). En l'absence de grands changements structurels et/ou d'une accélération sensible de la croissance du PIB réel, le secteur informel et l'agriculture resteront pendant longtemps encore les principales sources d'emplois dans les pays à faible revenu.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : taux de couverture par les réserves et solde extérieur courant



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Encadré 1.5. Répartition sectorielle de l'emploi en Afrique subsaharienne

La création d'emplois productifs et, dans les pays plus riches, la réduction du chômage déclaré sont deux des tâches les plus urgentes auxquelles sont confrontés les dirigeants de la région. À l'aide de nouvelles estimations de l'emploi établies conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale et d'une méthode de projection spécifique, nous examinons l'évolution dans le temps de la structure de la main-d'œuvre et de l'emploi (Fox et Thomas, à paraître).

Il ressort des estimations de la composition de l'emploi en 2010 que la majorité des travailleurs de la région vivaient alors dans des pays où le revenu par habitant était inférieur à 1.000 dollars et que 60 % d'entre eux déclaraient l'agriculture comme secteur de leur principale activité économique (pays à faible revenu et pays riches en ressources naturelles, graphique 1). Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'emploi commençait à se redéployer en dehors du secteur agricole, mais la transformation en une économie d'emplois salariés n'avait pas encore eu lieu. Les pays riches en ressources naturelles et les pays à faible revenu avaient le taux d'emploi salarié le plus bas (13 %) en proportion de la main-d'œuvre, contre environ 18 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les rentes minières ont conduit à une expansion de l'emploi dans le secteur des services dans les pays riches en ressources naturelles, par le biais d'une augmentation de l'emploi public et du développement des entreprises familiales opérant dans le secteur du commerce et celui des services¹.

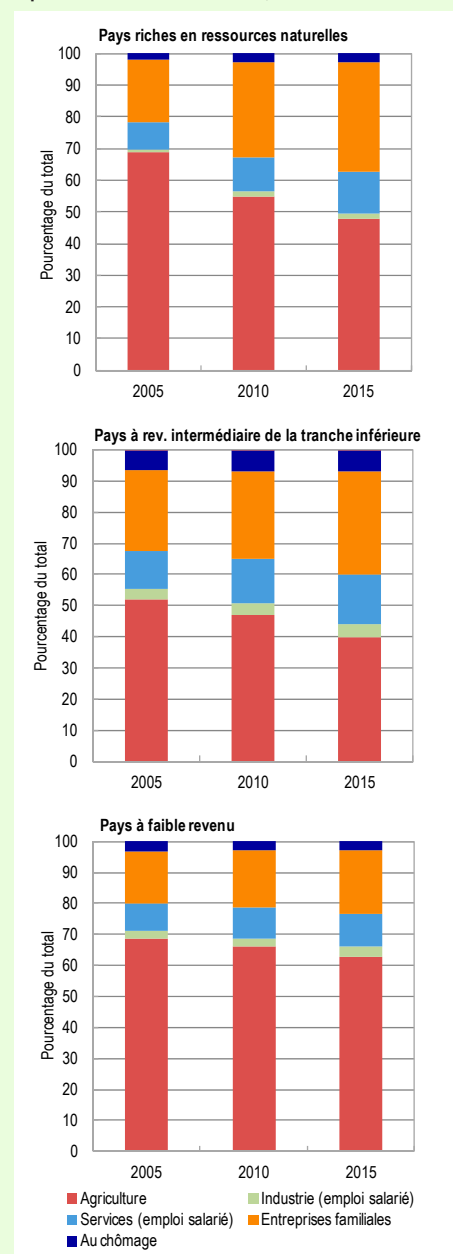
Comme par le passé, l'emploi dans le secteur agricole devrait diminuer progressivement, mais, d'après les projections, il restera supérieur à 60 % de la main-d'œuvre dans les pays à faible revenu en 2015 (graphique 1). C'est dans les pays riches en ressources naturelles que l'emploi agricole diminuera le plus, sous l'effet surtout de l'expansion du secteur des services résultant du développement des activités annexes à l'exploitation des ressources naturelles. Dans les pays à faible revenu, la proportion de l'emploi salarié par rapport au total de la main-d'œuvre ne devrait guère changer : elle ne devrait progresser que de 1 point de pourcentage et atteindre 14 % fin 2015. La lenteur de cette amélioration s'explique par la forte croissance de la main-d'œuvre, que la faible étendue des secteurs autres que l'agriculture ne permet pas d'absorber rapidement.

La croissance économique devrait rester vigoureuse à moyen terme dans les pays à faible revenu, mais la structure du marché du travail devrait évoluer lentement. Dans ces pays, le travail dans le secteur informel restera longtemps encore une réalité.

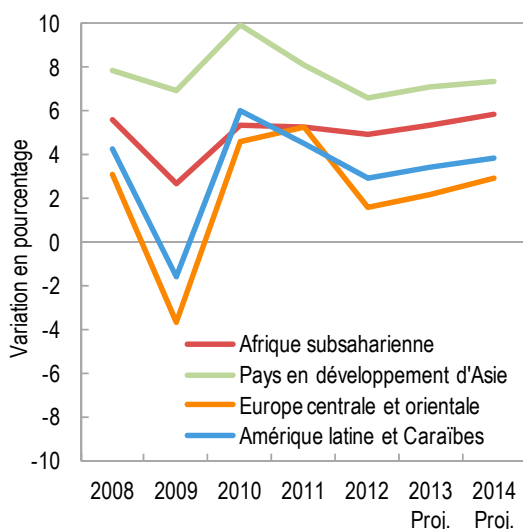
Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

¹ Les entreprises familiales sont celles qui ont des activités de services ou de fabrication dans le secteur informel; les projections qui s'y rapportent sont calculées sur la base des taux de croissance du secteur industriel et du secteur des services.

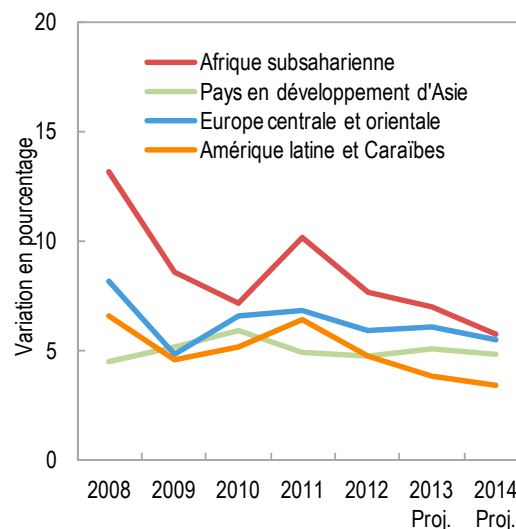
Graphique 1. Afrique subsaharienne : répartition de la main-d'œuvre, 15-64 ans.



Sources : enquêtes nationales auprès des ménages; calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

Graphique 1.8. Principales régions : croissance du PIB réel, 2008–14

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

Graphique 1.9. Principales régions : inflation, 2008–14 (Fin de période)

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

L'inflation devrait continuer à évoluer dans un sens favorable en 2013–14 (graphique 1.9). Pour l'ensemble de la région, elle devrait, d'après les prévisions, tomber à 5,8 % fin 2014, contre 7,9 % fin 2012. Les progrès accomplis sur le front de l'inflation en Afrique de l'Est devraient être consolidés, et les projections laissent entrevoir un ralentissement de l'inflation dans les pays qui, tel le Malawi, ont subi une envolée de l'inflation en 2012. D'après les prévisions d'inflation pour 2014, un pays seulement de la région devrait enregistrer un taux d'inflation supérieur à 10 %, et plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne afficheront des taux d'inflation de 5 % ou moins en fin de période. Ces chiffres s'appuient sur les prévisions suivantes : la modération des prix des produits de base non pétroliers, l'existence de conditions favorables pour les denrées de consommation courante cultivées et consommées dans la région, et la poursuite d'une politique monétaire axée sur la lutte contre l'inflation; une flambée imprévue des prix des produits alimentaires et énergétiques mettrait sans doute un terme, au moins temporairement, à ce mouvement de désinflation, tout comme le ferait un assouplissement prématuré de la politique monétaire.

Les projections budgétaires pour 2013–14 font état d'une certaine dégradation de la situation des

finances publiques dans l'ensemble de la région, la totalité de cette détérioration étant attribuable au relâchement des politiques budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole, notamment en Angola, au Cameroun et au Tchad, ainsi qu'à la transformation du modeste excédent du Nigéria en un léger déficit (graphique 1.2). Si la baisse des cours du pétrole contribue à cette évolution, les hausses prononcées des dépenses publiques en sont aussi un facteur clé (sauf au Nigéria) et poussent à s'interroger sur la capacité d'absorption des pays et l'efficacité des dépenses. Parmi les pays dont le déficit est élevé, l'ajustement budgétaire prévu au Ghana (où le déficit a plus que doublé en 2012) est relativement modeste puisque le déficit devrait rester supérieur à 8 % du PIB en 2014. Compte tenu de la lenteur de la reprise en Afrique du Sud, le déficit (4,8 % du PIB en 2012) ne commencera à baisser qu'en 2014.

Les déficits extérieurs courants de la région devraient se creuser quelque peu en 2013–14 sous l'effet en partie de l'augmentation des taux de formation brute de capital (graphique 1.4), mais aussi de l'évolution défavorable des termes de l'échange. Dans les pays exportateurs de pétrole et d'autres produits miniers, ceux-ci devraient en effet se dégrader légèrement en 2013 et 2014, période au cours de laquelle les

exportations devraient diminuer en proportion du PIB. Dans les nombreux pays à faible revenu et États fragiles dont le déficit extérieur courant a dépassé 10 % du PIB en 2012, on ne prévoit pas d'amélioration en 2013–14; si ces déficits sont le résultat d'investissements axés sur l'exportation ou visant à soutenir les activités d'exportation, les déséquilibres devraient se corriger d'eux-mêmes peu à peu à mesure que les exportations se matérialiseront, mais, compte tenu de l'ampleur des déficits, le cas de chaque pays doit être analysé avec soin.

Deux facteurs, à savoir l'intérêt persistant des investisseurs internationaux pour l'Afrique subsaharienne et les rendements inférieurs sur les marchés mondiaux, devraient faciliter le financement des déficits extérieurs courants des pays pionniers au cours des prochaines années. En Angola, en Tanzanie et en Zambie, l'État a récemment fait appel au marché des capitaux mondiaux et, depuis le début de l'année 2013, les investissements de portefeuille affluent en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, entre autres pays, où ils contribuent à la remontée des prix des actions (graphique 1.6).

En moyenne, les coefficients de couverture des importations par les réserves ne devraient guère changer au cours des deux prochaines années, sauf dans certains pays exportateurs de pétrole (graphique 1.7). Le niveau des réserves restera relativement faible dans les États fragiles (2½ mois d'importations); il sera un peu plus élevé dans les pays à faible revenu (3 mois d'importations) et dans les pays à revenu intermédiaire (environ 4¼ mois d'importations).

ANALYSE DES SCÉNARIOS À RISQUE

La trajectoire de croissance vigoureuse prévue pour l'Afrique subsaharienne pourrait être influencée par un certain nombre d'aléas négatifs liés à la fois à la conjoncture extérieure et à des facteurs internes. Nous considérons ici les effets sur la région de deux scénarios défavorables du point de vue de l'évolution de l'économie mondiale, qui sont tirés de l'édition d'avril 2013 des Perspectives de l'économie mondiale⁶. Il ressort de

⁶La région pourrait aussi bénéficier d'aléas positifs, qui ne sont pas analysés ici.

notre analyse que des chocs sur l'économie mondiale ralentiraient la croissance économique de l'Afrique subsaharienne, mais ne la remettraient pas en question. Si les effets sur la production régionale ne sont pas particulièrement prononcés, certains pays considérés individuellement pourraient être touchés de façon plus profonde, notamment ceux dont la base d'exportation est étroite et dont la marge de manœuvre budgétaire est restreinte. Les pays qui jouissent d'une croissance vigoureuse et qui sont particulièrement exposés aux sources probables de risques auraient intérêt à envisager de renforcer leur capacité d'affronter des chocs éventuels.

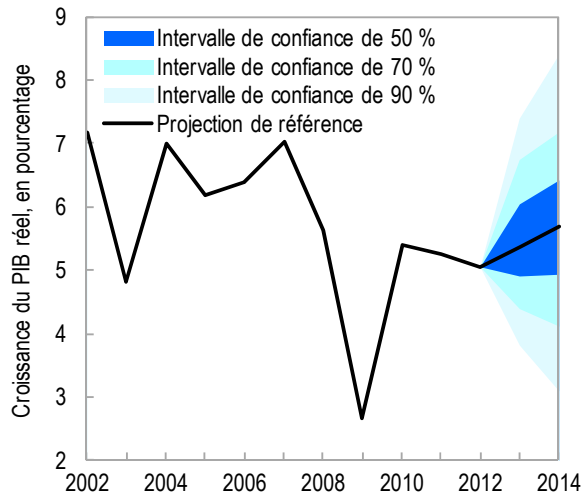
L'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI fait état d'une nette réduction des risques immédiats pour l'économie mondiale, encore que d'importants aléas négatifs subsistent dans la zone euro et aux États-Unis. Les risques à moyen terme apparaissent encore élevés. Compte tenu de l'amélioration de la situation à court terme, les incertitudes qui entourent les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne sont maintenant moins prononcées (graphique 1.10).

Dans la présente section, nous examinons les effets sur les économies d'Afrique subsaharienne de deux scénarios défavorables — l'un concernant la zone euro, l'autre les pays émergents — qui sont tirés de l'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*. Comme dans l'édition d'octobre 2012 des *Perspectives économiques régionales* consacrée à l'Afrique subsaharienne, nous établissons dans chaque scénario des projections macroéconomiques distinctes pour les onze plus grandes économies de la région, qui représentent collectivement plus de 80 % de la production régionale⁷.

Le scénario défavorable concernant la zone euro est caractérisé par un ralentissement persistant de la croissance du PIB, provoqué par des préoccupations croissantes quant à la viabilité des finances publiques dans la périphérie de la zone, le risque accru de hausse des primes de risque et un resserrement supplémentaire des politiques budgétaires. Dans ces conditions, le niveau de production de la zone euro serait inférieur de 4 % aux prévisions du

⁷Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, Sénégal et Tanzanie.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2013 et 2014



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : ne comprend pas le Soudan du Sud.

scénario de référence à l'horizon 2018, la production mondiale se situant à 1 % ou plus en dessous des prévisions du scénario de référence pour 2018. Les prix des produits de base (pétroliers et non pétroliers) diminueraient peu à peu et seraient inférieurs d'environ 5 % à ceux du scénario de référence en fin de période.

Les effets sur l'Afrique subsaharienne seraient modestes mais durables (graphique 1.11). La croissance du PIB de la région serait inférieure d'environ $\frac{1}{4}$ de point de pourcentage par an à moyen terme (2013–18), en raison surtout du niveau moins élevé des recettes d'exportation et de l'investissement direct étranger. Le solde budgétaire se dégraderait en moyenne d'environ $\frac{1}{2}$ % du PIB à l'horizon 2018, mais l'impact serait gérable dans la plupart des cas. Le solde des transactions courantes pour la région se détériorerait aussi légèrement, dans la mesure où l'amélioration de la situation des paiements des pays importateurs de pétrole compenserait en partie les effets négatifs sur celle des pays exportateurs de pétrole.

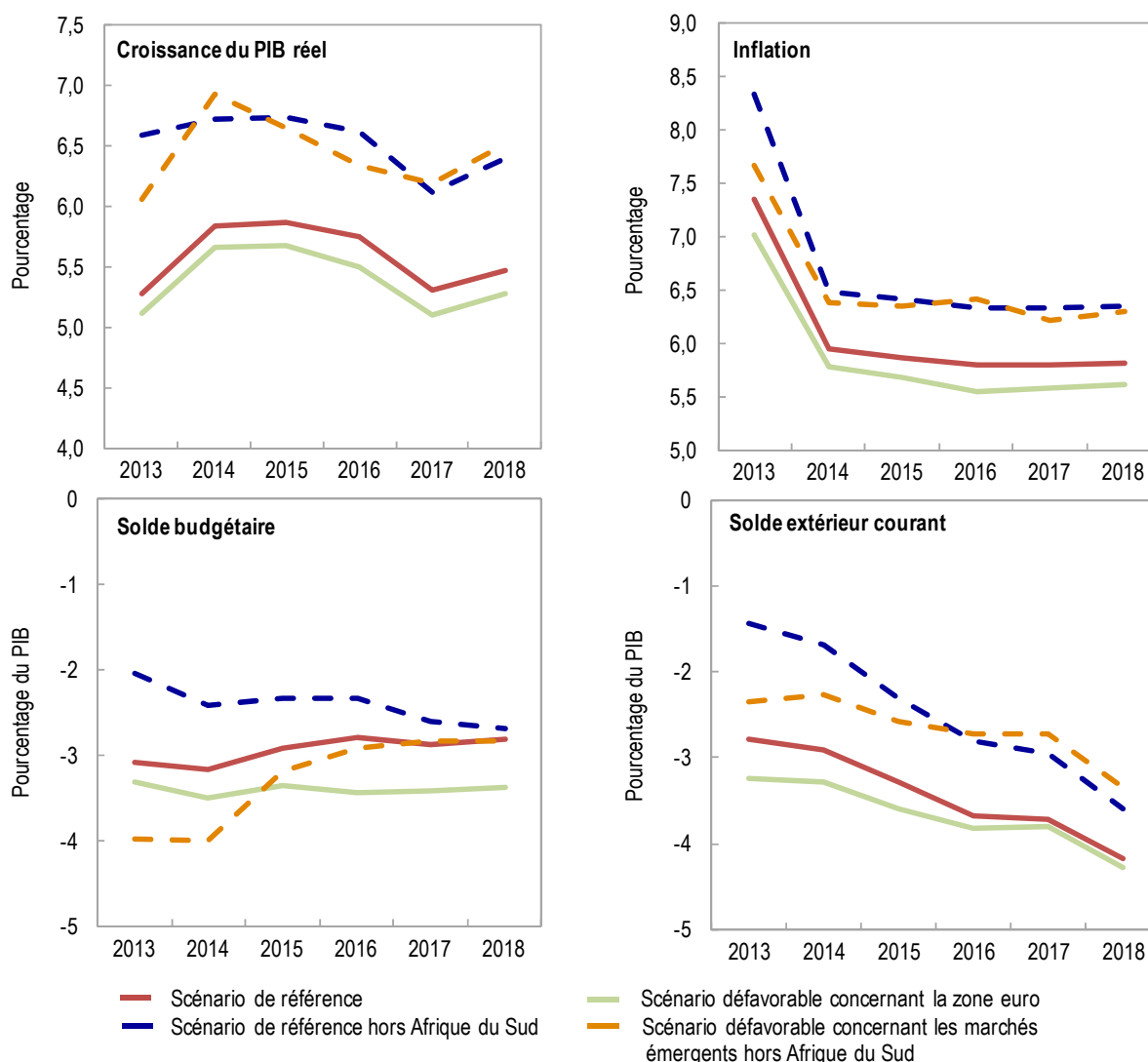
C'est dans les pays les plus étroitement intégrés au système commercial mondial (tels que l'Afrique du Sud et le Ghana) que les effets négatifs seraient les plus prononcés; les pays exportateurs de pétrole

ne seraient que modérément touchés, compte tenu de la faible baisse des cours mondiaux du pétrole. Parmi les pays à faible revenu et les États fragiles, l'effet global serait modeste, mais il pourrait être plus sensible dans certains pays dont la base d'exportation est peu développée, qui sont fortement tributaires des pays de la zone euro et/ou dont les amortisseurs budgétaires sont restreints (tels que le Burundi, Madagascar et São Tomé-et-Príncipe).

Le scénario défavorable concernant les pays émergents est caractérisé par un choc marqué sur l'investissement privé dans les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), où il tomberait à 10 % en dessous du niveau du scénario de référence avant de retrouver les niveaux de ce scénario en 2016. La principale caractéristique de ce choc est qu'il est concentré sur la première année, avec un redressement progressif (des niveaux d'investissement) étalé sur les trois années suivantes. La production mondiale diminuerait d'environ 1 point de pourcentage en 2013, et les prix des produits pétroliers et non pétroliers seraient inférieurs respectivement de 13,6 % et 6,5 % aux niveaux du scénario de référence. La production et les prix remonteraient progressivement aux niveaux du scénario de référence à l'horizon 2016.

Dans ce scénario, l'impact sur l'Afrique subsaharienne est plus marqué, mais il est aussi éphémère (graphique 1.11). La croissance du PIB de la région (l'Afrique du Sud étant exclue en l'occurrence) serait inférieure de $\frac{1}{2}$ point de pourcentage au niveau du scénario de référence, tandis que l'inflation accuserait un repli modeste mais temporaire. Les soldes budgétaires se dégraderaient d'environ 1,9 % du PIB en 2013 et de 1,6 % du PIB en 2014. Les pays exportateurs de pétrole seraient les plus touchés, mais ils sont aussi les mieux à même (dans la plupart des cas) d'amortir le choc; certains pays dépourvus d'amortisseurs budgétaires et très vulnérables à une évolution défavorable des prix des produits de base, tel le Tchad, se trouveraient dans une situation plus difficile (chapitre 2).

Il va de soi que nos projections pour la région sont tributaires d'éventuels chocs au niveau national. Contrairement aux chocs subis par l'économie

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : scénarios défavorables

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

mondiale, qui ont des répercussions dans toute la région, les chocs d'ordre intérieur ont des effets en général relativement localisés même s'ils peuvent être graves dans certains pays. Parmi les risques plausibles au stade actuel, on peut citer l'intensification des conflits dans des pays tels que la Guinée Bissau, le Mali, la République centrafricaine et la région orientale de la République démocratique du Congo, ainsi que le débordement de ces conflits dans les pays limitrophes, qui peut avoir de lourdes

conséquences économiques. Sur le plan politique, le calendrier électoral de l'année prochaine est relativement peu chargé, mais le déroulement des élections nationales au Zimbabwe pourrait être un facteur de risque. Enfin, on le sait, une grande partie de la région est vulnérable aux conditions météorologiques défavorables, dont l'effet est en général particulièrement prononcé dans les zones rurales; les inondations récentes au Mozambique et à Maurice en sont des exemples.

QUESTIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET RECOMMANDATIONS

La croissance est vigoureuse dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, où seul le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure se heurte au problème d'une activité économique léthargique. Dans l'ensemble, l'inflation évolue de façon favorable, hormis pour un petit nombre de pays où elle reste obstinément supérieure à 10 %. Les déficits extérieurs courants sont élevés pour un grand nombre de pays à faible revenu, mais les investissements directs étrangers destinés au secteur des exportations semblent jouer un rôle central dans le financement de ces déséquilibres. Les pays pionniers accèdent aux marchés obligataires internationaux en bénéficiant de marges qui, d'un point de vue historique, sont plutôt faibles. Dans une situation apparemment aussi favorable, quelles devraient être les préoccupations des décideurs?

Premièrement, les généralisations masquent les importants problèmes particuliers que doivent affronter les pouvoirs publics dans certains pays :

- Au Ghana, le déficit budgétaire et le déficit des transactions courantes ont atteint des niveaux élevés qui ne sont pas viables : un rééquilibrage des finances publiques est impératif pour maîtriser les « déficits jumeaux » et mettre un terme à l'accumulation constante de dette publique.
- L'Angola, après avoir reconstitué ses amortisseurs budgétaires d'avant la crise, envisage une relance budgétaire d'environ 10 % du PIB en 2013–14, ce qui suscite des préoccupations eu égard à la capacité d'absorption du pays et à sa capacité de dépenser des montants très élevés de façon efficace.
- Le cas de la République du Congo est comparable. En effet, la très forte augmentation des dépenses suscite de graves préoccupations qui ont trait à la capacité d'absorption du pays et à la rentabilité des dépenses.
- Le Tchad, pays auquel il reste relativement peu de temps avant que la production de pétrole ne commence à diminuer, continue de dépenser

massivement pour effectuer des investissements très coûteux dont la rentabilité est incertaine, et les déficits qui s'ensuivent empêchent l'accumulation de soldes à la banque centrale régionale, qui constituent l'amortisseur budgétaire le plus efficace.

- Même dans l'hypothèse d'une augmentation des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), les dépenses du Swaziland ont atteint un niveau insoutenable, et des coupes claires s'imposent pour remettre les dépenses sur une trajectoire viable.

Deuxièmement, si la désinflation est la norme dans toute la région, un certain nombre de pays font exception à cet égard : l'inflation y reste supérieure à 10 % ou y est extrêmement instable (Éthiopie). Un resserrement durable de la politique monétaire sera nécessaire pour que le mouvement régulier de désinflation qui est en cours en Guinée et en Sierra Leone depuis 2011 se poursuive et pour que l'objectif de réduction sensible de l'inflation au Malawi soit atteint. En Éthiopie, la forte volatilité de l'inflation est attribuable en grande partie aux faiblesses du mécanisme de transmission monétaire, le fonctionnement des marchés financiers étant faussé par le montant élevé des prêts dirigés et le niveau artificiellement bas des taux des bons du Trésor.

Troisièmement, comme cela est expliqué dans l'encadré 1.3, les ratios d'endettement public sont en hausse dans un grand nombre de pays qui ont déjà bénéficié de l'Initiative PPTE. Dans la plupart des cas, cette évolution ne suscite pas pour le moment d'inquiétude quant à la réapparition du risque de surendettement, mais elle met en relief la question de savoir si cette accumulation de dette se traduit par un net renforcement de l'investissement et de la croissance, ou par des niveaux élevés de consommation.

Quatrièmement, étant donné que le risque de ralentissement de l'activité mondiale reste important, les dirigeants doivent déterminer s'ils disposent d'une marge suffisante pour affronter d'éventuels chocs — c'est-à-dire la capacité de financer un creusement des déficits (en évitant

une contraction budgétaire procyclique) et, le cas échéant, d'assouplir la politique budgétaire sans relancer l'inflation, et de gérer de façon appropriée les tensions sur les taux de change. Le chapitre 2 examine l'état des amortisseurs budgétaires dans toute la région et arrive à la conclusion que, bien que les niveaux d'endettement soient faibles, les pays où les marchés financiers sont peu profonds disposent d'une marge réduite pour financer un creusement des déficits en cas de ralentissement de l'activité et devront donc se tourner vers les bailleurs de fonds extérieurs. Pour se doter d'amortisseurs budgétaires, ces pays doivent contenir le financement intérieur en temps normal et constituer des avoirs financiers mobilisables en cas de crise — autrement dit, ils doivent opérer un arbitrage difficile entre la nécessité de répondre aux besoins d'investissements publics et celle de constituer une épargne de précaution.

Cinquièmement, les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne affichent depuis longtemps déjà de bons taux de croissance, mais cette croissance n'a rien d'extraordinaire au vu des taux de croissance habituels des pays en développement. Cette croissance ne se traduit pas par une augmentation de l'emploi salarié, ni par une réduction de la pauvreté au rythme qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est nécessaire de redéployer le budget de l'État en faveur des secteurs qui sont de nature à accélérer la croissance et la création d'emplois, c'est-à-dire les activités d'investissement et de quasi-investissement public (par exemple certains postes des budgets de santé et d'éducation), en les finançant soit par une réduction des ressources consacrées aux dépenses courantes, soit par une augmentation des recettes fiscales⁸. La production d'énergie étant la clé de voûte de toute stratégie de croissance, la réforme des subventions énergétiques peut être un outil important pour créer une marge de manœuvre budgétaire tout en encourageant l'investissement dans l'électricité (chapitre 4).

⁸ Rien n'oblige à ce que la mise en place d'infrastructures relève uniquement de l'État; les partenariats public-privé offrent une autre façon de procéder, même s'ils supposent que l'État acquière des capacités de négociation.

Sixièmement, la faculté acquise récemment par les pays pionniers de la région de recourir aux marchés de capitaux internationaux à des conditions raisonnables pourrait offrir à ces pays une importante nouvelle source de financement. Il importera que ces pays se dotent des moyens de gérer avec efficacité le processus d'émission de titres, puis la dette elle-même et les relations avec les investisseurs (chapitre 3); il est essentiel qu'ils comprennent bien les avantages et les inconvénients d'une émission d'obligations publiques, par opposition aux autres formes de financement.

Septièmement, plusieurs pays pionniers d'Afrique subsaharienne, tels que le Ghana, le Kenya et le Nigéria, attirent de plus en plus d'investissements de portefeuille sur leurs marchés d'actions et d'obligations. Ces flux ne sont pas sans procurer certains avantages, notamment par la pression à la baisse qu'ils exercent sur les coûts d'emprunt de l'État, mais, comme en témoigne le débat de longue date sur les conséquences pour les pays émergents d'un assouplissement monétaire dans les pays avancés, ces flux, qui sont en général fébriles, posent en soi d'importants problèmes aux banques centrales des pays concernés. Les décideurs devront être attentifs au risque de voir se former des bulles des prix d'actifs⁹ tout en veillant à être en mesure de faire face à un retournement soudain de ces flux de capitaux si l'appétit pour le risque des investisseurs venait à changer. Des ajustements de la politique macroéconomique pourraient être nécessaires le moment venu, mais ce besoin ne se fait sentir de façon manifeste dans aucun pays pour le moment.

Enfin, même si les risques qui pèsent dans l'immédiat sur les perspectives économiques mondiales se sont atténués, il n'est pas inutile d'examiner brièvement la question suivante : comment les décideurs africains devraient-ils réagir en cas de ralentissement prononcé de l'économie mondiale? Cette question a été traitée de façon assez détaillée dans l'édition d'octobre 2012 de ce rapport (chapitre 1). En cas de ralentissement de l'activité, les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire (un grand

⁹ La crise boursière de 2009 au Nigéria, qui a contribué à l'effondrement d'un tiers du système bancaire, illustre bien à quel point la situation peut se dégrader.

nombre des pays exportateurs de minéraux, les pays où les marchés financiers sont profonds et l'endettement modéré) seront en mesure de laisser s'accroître leur déficit budgétaire, au moins en laissant jouer les stabilisateurs automatiques. Les pays autonomes sur le plan monétaire et qui ont fait preuve de leur capacité de maîtriser l'inflation (telle l'Afrique du Sud) peuvent assouplir leur politique monétaire pour soutenir la demande. Les pays dont le taux de change est déterminé par le marché (tel le Kenya) peuvent laisser leur monnaie se déprécier pour amortir le choc, en adaptant leur politique monétaire si la réalisation de leurs objectifs d'inflation est gravement compromise. En revanche, les pays qui ne disposent pas d'amortisseurs budgétaires ni de moyens d'action appropriés seront sans doute obligés de rechercher des financements extérieurs publics, auprès d'institutions bilatérales ou multilatérales. À cet égard, le FMI est bien placé pour venir en aide aux pays qui subissent des chocs.

CONCLUSION

Depuis plus d'une décennie, l'Afrique subsaharienne connaît une croissance soutenue. Les perspectives à court terme laissent entrevoir une accentuation de cette tendance, avec une amélioration des niveaux de vie. Cela dit, étant donné que la population active, déjà caractérisée par des niveaux élevés de chômage et de sous-emploi déclarés, va augmenter fortement au moment où l'Afrique récolte les dividendes de son évolution démographique (baisse des taux de dépendance), il est clairement hors de question de relâcher les efforts. Alors que les dirigeants s'efforcent d'affronter les défis plus larges du développement, il sera essentiel de préserver la solidité des cadres macroéconomiques tout en renforçant les systèmes financiers, même si ces actions ne suffiront pas et devront être complétées par des mesures résolues pour relever le défi de la création d'emplois.

Afrique subsaharienne : codes pays

Codes pays	Pays
ZAF	Afrique du Sud
AGO	Angola
BEN	Bénin
BWA	Botswana
BFA	Burkina Faso
BDI	Burundi
CMR	Cameroun
CPV	Cap-Vert
COM	Comores
COD	Congo, Rép. dém. du
COG	Congo, Rép. du
CIV	Côte d'Ivoire
ERI	Érythrée
ETH	Éthiopie
GAB	Gabon
GMB	Gambie
GHA	Ghana
GIN	Guinée
GNB	Guinée Bissau
GNQ	Guinée équatoriale
KEN	Kenya
LSO	Lesotho

Codes pays	Pays
LBR	Libéria
MDG	Madagascar
MWI	Malawi
MLI	Mali
MUS	Maurice
MOZ	Mozambique
NAM	Namibie
NER	Niger
NGA	Nigéria
UGA	Ouganda
CAF	République centrafricaine
RWA	Rwanda
STP	São Tomé-et-Príncipe
SEN	Sénégal
SYC	Seychelles
SLE	Sierra Leone
SSD	Soudan du Sud
SWZ	Swaziland
TZA	Tanzanie
TCD	Tchad
TGO	Togo
ZMB	Zambie
ZWE	Zimbabwe

1. CRÉER UNE DYNAMIQUE DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE À PLUSIEURS VITESSES

Tableau en appendice. Afrique subsaharienne : années de référence pour l'établissement des comptes nationaux

Code pays	Année de référence SCN actuelle	Nouvelle année de référence prévue et année d'achèvement prévue (entre parenthèses)	Base SCN; année prévue de la révision SCN, si différente de l'année de référence (entre parenthèses)	PIB selon cadre ressources-emplois	Nombre d'années depuis la dernière révision de l'année de référence	Révision du PIB (en pourcentage du PIB estimatif actuel)	Explication de la révision du PIB estimatif
AGO	1987	2002 (2013)	SCN 1993	Oui	15		
BDI	1996	2005 (non disponible)	SCN 1993	Oui	10		
BEN	1985	1999 (2014)	SCN 1993	Oui	14		Nouveau mode d'enregistrement pour le coton. Investissements des administrations publiques.
BFA	2006			Oui			
BWA	2006		SCN 1993	Oui	10 (1996-06)		
CAF	1985	2005 (2014)	SCN 1993	Oui	20		
CIV	1996			Oui			
CMR	2000	2005 (2013)	SCN 2008	Oui	5	10 %	Meilleure application des SCN 1993 et 2008 (2 %) et meilleures sources de données (8 %).
COD	1987	2002 (2014)	SCN 1993	Non	15		
COG	1990	2005 (2013)	SCN 1993	Oui	15	9 % (pour 2005)	Loyers imputés et investissements des administrations publiques.
COM	1999	2007 (2013)	SCN 1968	Oui	17		
CPV	2007			Non disponible	28 (1980-07)		
ERI	2004	Non établi après 2005	Non disponible	Oui			
ETH	2000/01	2010/11 (2013)	SCN 2008 (2015)	Non	10	-1 %	Révision à la baisse pour l'industrie et les services.
GAB	2001			Oui			
GHA	2006			Oui	13 (1993-06)	60 %	Meilleure allocation de la valeur ajoutée à la sylviculture et à l'élevage. Application du nouveau tableau ressources-emplois au commerce de gros et de détail. Expansion des activités de service.
GIN	2003	2006 (2013)		Non	3	4 % (pour 2006)	Meilleure estimation des informations manquantes dans le secteur formel (à la hausse et à la baisse). Loyers imputés. Investissements des administrations publiques.
GMB	2004			Non	28 (1976/77-2004)	128 %	Dernières données du recensement économique de 2004/05 et de l'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages de 2003/04.
GNB	2005			Oui	19	106 % (pour 2005)	Meilleure couverture de l'économie, notamment du secteur informel. Loyers imputés. Investissements des administrations publiques.
GNQ	1985	2007 (2013)		Non	22		
KEN	2001	2009 (2013)	SCN 2008 (2015)	Oui	8		
LBR	1992	2008 (2015)		Calculs AFR	16		
LSO	2004	2013 (2015/16)	Certaines des exigences du SCN 2008	Appliqué en partie	10		Utilisation de nouvelles sources de données.
MDG	1984			Oui			
MLI	1987	1997 (2013)	SCN 1993	Oui	10	67 %	Nouvelles méthodes d'enregistrement pour l'agriculture. Meilleure couverture des activités formelles (estimation des données manquantes) et informelles (Enquête 1.2.3). Loyers imputés. Investissements des administrations publiques.
MOZ	2003	2009 (2013)			6		
MUS	2007	2012 (2015)	La plupart des exigences du SCN 2008 en 2015	Pour les années de référence	5		
MWI	2009	2014	SCN 2008 (2015)	Oui	5 (2002-07)	37 %	Inclusion de la production sur petite échelle et de la production pour consommation personnelle.
NAM	2004	2009 (2013)	SCN 1993	Non	6	Non disponible	Non disponible.
NER	2006	-		Oui	19	22 %	Meilleure couverture de l'économie (ISBL, secteur formel). Nouveau mode de calcul des investissements des administrations publiques.
NGA	1990	2010 (2013)	Non disponible	Non	Non connu	Non disponible	Non disponible.
RWA	2006	2011 (2013)	SCN 2008 (2015)	Oui	5	Non disponible	Non disponible.
SEN	1999	2010 (2014)	SCN 2008	Oui	11		Nouvelles méthodes d'enregistrement pour l'agriculture. Salaires versés aux prestataires d'assistance technique. Investissements des administrations publiques.
SLE	2006			Non	5 (2001-06)	13 %	Actualisation des données sources et inclusion de nouvelles activités.
SSD	2009		SCN 2008	Non			
STP	1996	2008 (non disponible)	SCN 1993 (non disponible)	Non	12		
SWZ	1985	2011 (2014)	Certaines des exigences du SCN 2008 (2015/16)				
SYC	2006		SCN 1993				
TCD	1995	2005 (2014)		Oui	10		
TGO	2000		SCN 1993 (2013)	Non	22	5 %	Meilleures estimations pour le secteur formel. Loyers imputés. Investissements des administrations publiques.
TZA	2001	2007	SCN 2008 (2015)	Non	6	Non disponible	Non disponible.
UGA	2002	2009/10 (2013)	SCN 2008 (2015)	Oui	8	Non disponible	Non disponible.
ZAF	2005	2010 (2014)	SCN 1993 (l'application partielle du SCN 2008 commencera en 2014)	Oui	5	1,7 % (pour 2006)	Inclusion de nouvelles activités et élargissement des estimations pour les activités existantes (par exemple services financiers; consommation finale des ménages). Introduction de nouvelles données sources. Amélioration des techniques utilisées pour calculer les estimations de volume.
ZMB	1994	2011 (2013)					
ZWE	1990		SCN 1993				

Source : FMI, Département des statistiques, avec des données des bureaux statistiques nationaux correspondants.

Note : La version actuelle du SCN est celle de 1993, sauf pour l'Angola, le Burundi, le Bénin, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la République démocratique du Congo, São Tomé-et-Príncipe et le Togo, qui utilisent tous la version de 1968.

2. Élargir la marge de manœuvre de la politique budgétaire

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Les soldes budgétaires se sont dégradés dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne à partir du début de la crise économique mondiale, mais l'aggravation des déficits aux premiers stades de la crise a été en partie compensée par les efforts de redressement entrepris lors de la reprise de la croissance en 2010–12. La crainte a souvent été exprimée que les gouvernements de la région soient maintenant moins en mesure d'apporter un soutien budgétaire à l'activité dans l'hypothèse de chocs défavorables¹.

Dans ce chapitre, nous examinons plusieurs aspects de la situation des finances publiques dans le but d'apprécier si les pays de la région voient actuellement leurs possibilités de laisser augmenter les déficits pendant les phases de ralentissement conjoncturel sérieusement restreintes ou si, au contraire, ils ont une latitude — que nous qualifierons de «marge de manœuvre budgétaire» — pour pratiquer une politique budgétaire anticyclique (ou au minimum neutre) en cas de récession. Dans l'acception utilisée ici, l'expression «marge de manœuvre budgétaire» renvoie au concept d'«amortisseur budgétaire», auquel elle est étroitement liée; c'est une notion plus restreinte que celle, plus largement usitée, d'«espace budgétaire», qui correspond aux possibilités dont disposent les pouvoirs publics, à moyen terme, pour prendre des initiatives souhaitables de politique économique, comme une hausse des dépenses sociales ou des investissements publics, tout en préservant la viabilité budgétaire.

Pour essayer de chiffrer la marge de manœuvre d'un pays en matière de politique budgétaire, nous considérons trois éléments distincts de la situation des

finances publiques : i) l'endettement du secteur public qui, à partir d'un certain niveau, limite la possibilité pour l'État de s'endetter davantage²; ii) l'aptitude à financer des déficits plus élevés à un coût raisonnable et sans créer des tensions injustifiées sur les marchés de crédit internes; et iii) la capacité de l'État à financer un accroissement du déficit en puisant dans ses propres actifs financiers, détenus dans le pays ou à l'étranger. Nous analysons aussi les possibilités d'amélioration de la situation à moyen terme des comptes publics et les arbitrages que doivent opérer les autorités pour retrouver des marges de manœuvre budgétaires.

L'analyse aboutit à une conclusion d'ordre général : bien que la majorité des pays de la région ne soient pas empêchés d'emprunter par le niveau élevé de leur dette, beaucoup pourraient éprouver des difficultés à lever des fonds suffisants pour financer un gonflement des déficits en période de récession. De façon plus précise :

- Pendant la période qui a précédé la crise économique mondiale, la conjonction d'une croissance forte, d'une bonne gestion macroéconomique et d'allègements de la dette a permis de réduire sensiblement le poids de cette dernière dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.
- Dans la région, la situation des finances publiques a été mise à mal par la crise, bien qu'à des degrés divers selon les pays. Les exportateurs de pétrole ont subi des chocs budgétaires sérieux, mais brefs, qui ont pris fin avec le redressement des cours en 2010. Les pays à revenu intermédiaire ont connu un ralentissement significatif et durable de la croissance, un gonflement des déficits et une hausse substantielle de la dette. Dans les pays à faible revenu, la croissance a

Ce chapitre a été préparé par Montfort Mlachila, Juan Treviño et Seok Gil Park, avec le concours de Cleary Haines, Emily Forrest et Promise Kamanga en matière de recherche.

¹Le soutien budgétaire peut prendre deux formes : i) une orientation neutre, consistant à laisser augmenter le déficit lorsque les recettes publiques (en particulier) diminuent, et ii) une orientation anticyclique, consistant à prendre des mesures pour stimuler la demande intérieure.

²Il arrive qu'un gouvernement ne puisse pas augmenter la dette publique ou soit réticent à le faire parce que lui-même a le souci de la maintenir à un niveau gérable ou parce que les prêteurs, craignant un problème de solvabilité, exigent des taux d'intérêt élevés ou insupportables sur les nouveaux emprunts, ou encore refusent tout simplement d'augmenter leurs engagements dans le pays en question.

légèrement fléchi, les déficits budgétaires ont quelque peu augmenté et l'accumulation de dette a été en moyenne limitée — encore qu'il y ait de nettes différences d'un pays à l'autre.

- L'analyse de l'évolution de l'endettement des pays à faible revenu montre que : i) dans plusieurs d'entre eux, la dette du secteur public progresse sensiblement depuis 2007 et ii) au regard des évaluations prospectives de la viabilité de la dette, les perspectives sur ce plan sont préoccupantes dans un certain nombre de pays et contribuent à restreindre la marge de manœuvre budgétaire. La situation en matière de dette s'est dégradée, en particulier dans certains pays à revenu intermédiaire, et constitue désormais une contrainte qui pèse sur les décisions de politique économique.
- Il ressort d'un examen des capacités d'emprunt des pays (non producteurs de pétrole) que beaucoup de ceux dont le marché financier intérieur est peu profond ont une capacité fondamentalement limitée à financer localement une hausse du déficit budgétaire; en période de crise, un soutien de la politique budgétaire à l'activité économique exigerait donc un financement supplémentaire des bailleurs de fonds. En revanche, plusieurs pays disposant de marchés financiers relativement profonds ont emprunté davantage localement pendant la crise pour financer des déficits accrus; ils pourraient probablement faire de même en cas de récession, mais peut-être avec une certaine incidence sur le coût de leurs emprunts.
- Plusieurs pays de la région — en général, mais pas exclusivement, des exportateurs de pétrole — ont accumulé des actifs financiers d'un montant significatif, détenus à la banque centrale ou à l'étranger. S'ils peuvent servir à financer une hausse des déficits engendrée par une récession, leur capacité à constituer un amortisseur budgétaire doit être évaluée au regard de la volatilité des recettes publiques.
- La plupart des pays de la région ont une certaine latitude pour renforcer leur situation budgétaire en augmentant les recettes ou en rationalisant les dépenses. La bonne manière de l'utiliser dépend à la fois de la conjoncture mondiale et des spécificités nationales. Quand la marge

de manœuvre de la politique économique est sérieusement entamée, la prudence commande d'utiliser maintenant l'essentiel de cette épargne pour réduire les déficits et freiner l'accumulation de dette; lorsque la reprise mondiale sera bien consolidée, l'argument en faveur de l'affectation de l'épargne à une augmentation des dépenses de développement sera plus convaincant.

LE NIVEAU DE LA DETTE PUBLIQUE EN TANT QU'OBSTACLE AU FINANCEMENT DES DÉFICITS

Le FMI et la Banque mondiale effectuent régulièrement des analyses communes de viabilité de la dette des pays à faible revenu, fondées sur le cadre de viabilité de la dette (CVD)³. Ils examinent les trajectoires prévues du montant de la dette et d'autres variables macroéconomiques à un horizon d'une vingtaine d'années. Les analyses de viabilité de la dette (AVD), qui portaient initialement sur la viabilité de la dette extérieure, accordent maintenant une importance similaire à l'évaluation de viabilité de la dette du secteur public (FMI–Banque mondiale, 2012). Le FMI procède aussi à des AVD concernant les pays «ayant accès aux marchés» — c'est-à-dire ceux qui n'ont pas droit à des prêts concessionnels. L'analyse faite dans cette section s'inspire des AVD des pays de la région⁴.

Évolution récente

Selon les dernières AVD, la dette publique de l'Afrique subsaharienne diminue fortement depuis 2000. En moyenne, l'endettement du secteur public est passé de plus de 100 % du PIB en 2000–01 à moins de

³Le cadre de viabilité de la dette (CVD) établi conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) date d'avril 2005; il a vocation à aider les autorités et les bailleurs de fonds à financer les besoins de développement des pays à faible revenu, tout en réduisant le risque de surendettement à l'avenir. Les conclusions les plus récentes du CVD ont été examinées en février 2012 par les conseils d'administration de l'Association internationale de développement et du FMI (voir <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/jdsf.htm>).

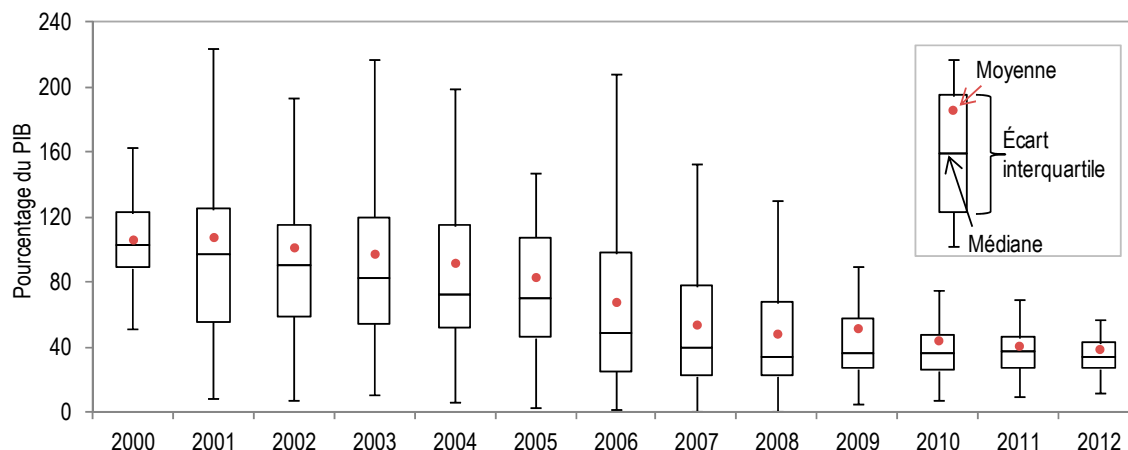
⁴Les données sur les ratios dette publique/PIB utilisées dans l'ensemble du chapitre correspondent aux dernières données AVD disponibles, lesquelles ne rendent pas forcément compte de la situation la plus récente d'un pays donné en matière de dette.

40 % en 2008 (graphique 2.1) grâce à l'amélioration des soldes budgétaires, à une expansion vigoureuse et à une certaine appréciation des taux de change réels (graphique 2.2, panneau de gauche). L'allègement général de la dette extérieure consenti par les créanciers,

dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), a aussi grandement contribué à la réduction de la dette des pays à faible revenu pendant cette période : l'allègement accordé au

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : densité de la dette du secteur public, 2000–12

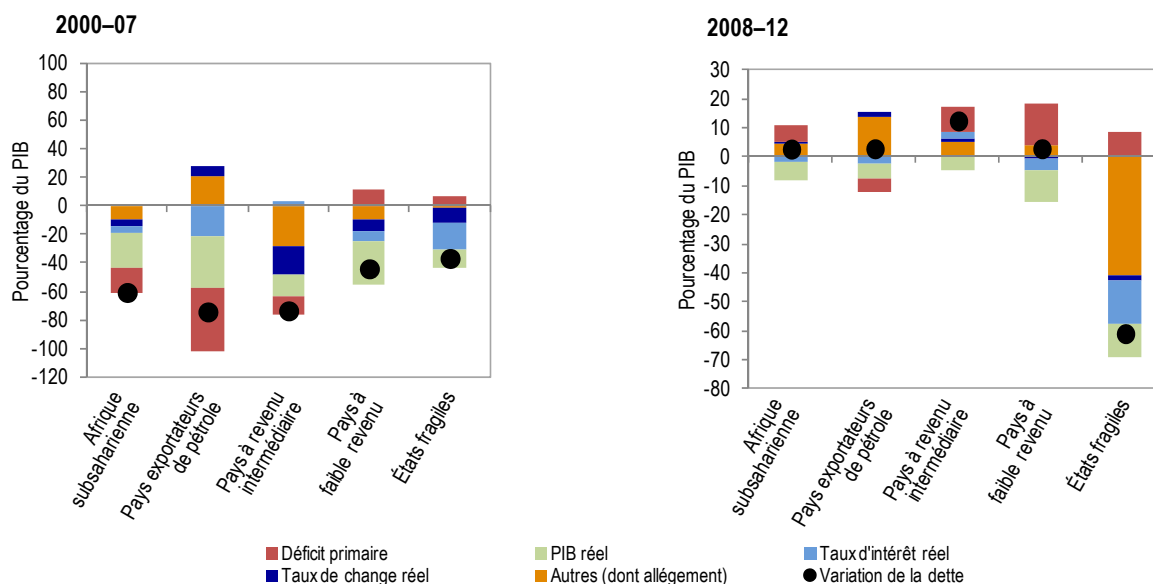
(Pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

Note : Pour une année donnée, le diagramme en «boîtes à moustaches» résume la répartition, pendant l'année considérée, de la dette par rapport au PIB pour 44 pays d'Afrique subsaharienne (les valeurs extrêmes ne sont pas indiquées). Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : décomposition de l'accumulation de dette dans le secteur public, 2000–12



Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

Note : La catégorie «autres» comprend l'allègement de dette (notamment au titre de l'initiative PPTE) comme cela est indiqué, le produit des privatisations, la prise en compte d'engagements implicites ou conditionnels, d'autres facteurs propres à chaque pays (tels que la recapitalisation des banques), la variation de l'évaluation des actifs et d'autres flux créateurs de dette non identifiés au sens du cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale. Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette.

titre de ces initiatives a représenté en moyenne quelque 47 % du PIB des bénéficiaires en 2012.

La baisse régulière des niveaux d'endettement a été interrompue par le déclenchement de la récession mondiale, bien que leur dispersion ait continué à se réduire sensiblement, car certains pays lourdement endettés ont bénéficié d'allègements substantiels. Certes, le ratio médian dette/PIB n'a que peu évolué par rapport aux niveaux atteints en 2008, mais cela s'explique par des tendances de sens opposé (graphique 2.2, panneau de droite). Dans les pays à revenu intermédiaire, le montant moyen de la dette a connu une hausse significative, imputable à la faiblesse de la croissance et à l'accentuation des déficits primaires. Dans les pays à faible revenu, en revanche, le niveau moyen d'endettement a peu varié, l'incidence de la progression des déficits primaires étant compensée par la fermeté de la croissance et par des taux d'intérêt réels négatifs — encore que, en l'occurrence, les moyennes soient quelque peu trompeuses. Enfin, le montant moyen de l'endettement a fortement diminué dans les États fragiles, dont beaucoup sont arrivés ces dernières années au terme de la procédure d'allègement prévue par l'initiative PPTE (on peut citer par exemple la Côte d'Ivoire, le Libéria et la République démocratique du Congo).

Parmi les pays qui n'ont pas bénéficié récemment d'un allègement ou d'une restructuration de dette, on observe le plus souvent certaines dérives dans le sens d'une hausse de l'endettement (graphique 2.3). Le ratio dette du secteur public/PIB a augmenté de plus de 10 points dans neuf cas, dont l'Afrique du Sud (13 points), le Ghana (12 points), le Mozambique (19 points) et le Sénégal (21 points)⁵. Parmi les pays dont la dette publique baisse depuis la fin de 2007 figurent l'Éthiopie et le Lesotho; dans beaucoup d'autres, l'endettement n'a que peu augmenté.

Faut-il s'inquiéter du niveau d'endettement actuel?

De nombreuses études ont été effectuées pour déterminer les seuils d'endettement public interne et

⁵ Il y a lieu de faire preuve de prudence dans l'appréciation de ces chiffres, car l'augmentation de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette peut être nettement plus basse que le niveau d'endettement affiché dans les pays qui reçoivent des montants substantiels de prêts extérieurs concessionnels.

externe au-delà desquels le risque de surendettement est jugé élevé. Nous essayons de déterminer ici (graphique 2.4) dans quelle mesure l'endettement public de l'Afrique subsaharienne dépasse actuellement ces seuils. Nous appliquons deux méthodes d'analyse :

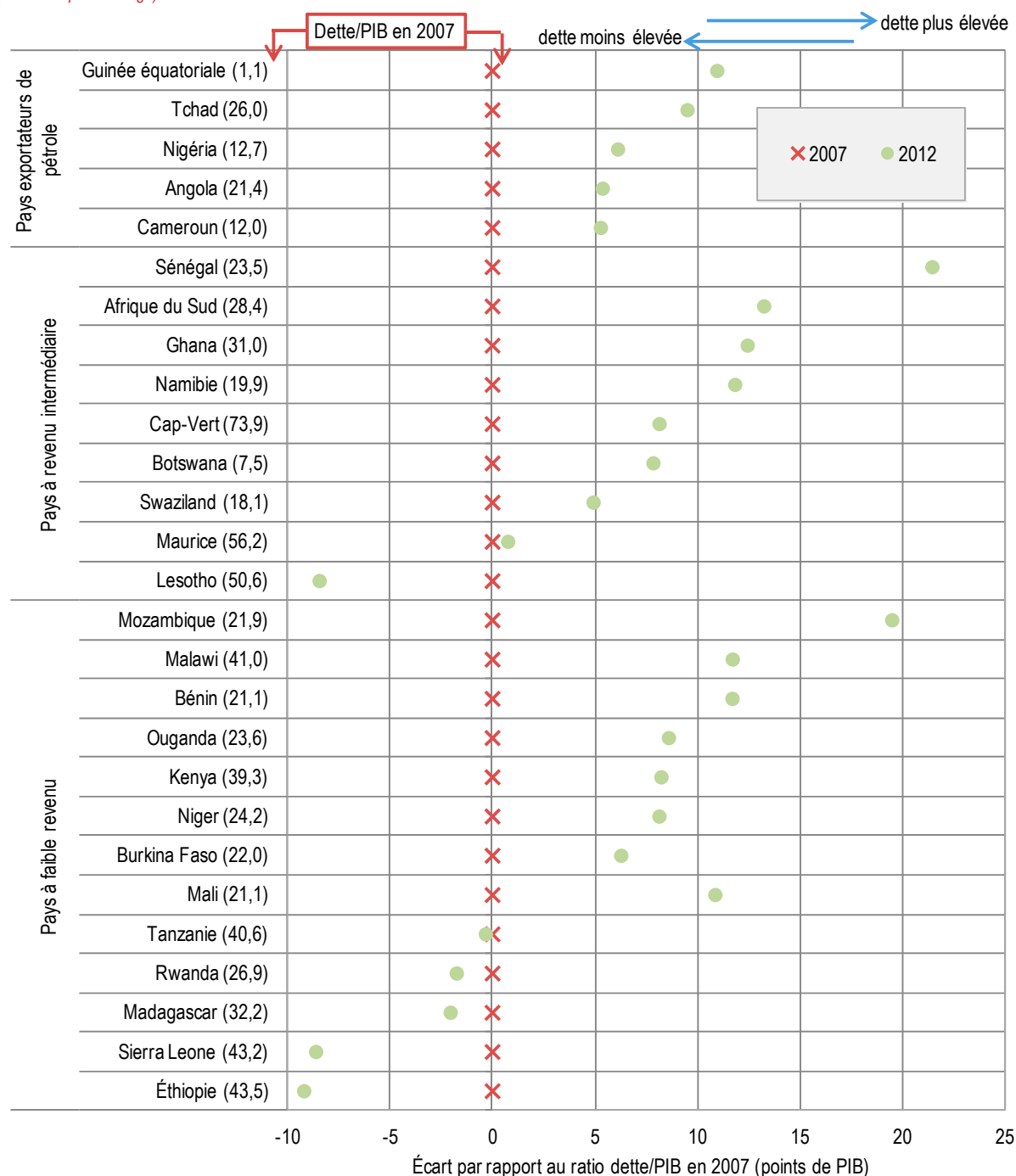
- Pour les pays pouvant bénéficier d'interventions du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds fiduciaire RPC)⁶, nous employons deux séries d'estimations des seuils. La première provient du CVD FMI–Banque mondiale; la seconde s'en inspire aussi, mais elle est calibrée de façon à intégrer une hypothèse plus prudente à propos de la probabilité de surendettement (encadré 2.1).
- Pour les pays à revenu intermédiaire, nous retenons à titre d'illustration un niveau d'endettement de 43 % du PIB, tiré du Moniteur des finances publiques (*Fiscal Monitor*) du FMI, comme signal d'alerte⁷.

Parmi les 33 pays admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC, trois présentaient en 2012 des ratios dette/PIB supérieurs aux seuils CVD, alors que dix dépassaient les limites plus prudentes présentées à l'encadré 2.1. Au sein de ce deuxième groupe, les pays outrepassant le seuil comprennent le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée Bissau ainsi que São Tomé-et-Príncipe.

Parmi les neuf pays non admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC, l'endettement dépasse le seuil indicatif à Maurice et aux Seychelles, alors que le ratio d'endettement de l'Afrique du Sud se rapproche progressivement du seuil depuis quatre ans. Aux Seychelles, toutefois, le ratio dette/PIB baisse depuis quelques années grâce à la restructuration de la dette et à l'application résolue d'un programme de réforme et de stabilisation économiques. À Maurice, ce ratio évolue peu depuis plusieurs années et les emprunts

⁶ Les pays pouvant bénéficier du Fonds fiduciaire RPC sont ceux qui peuvent obtenir des prêts concessionnels (actuellement sans intérêts) du FMI dans le cadre des diverses facilités conçues pour les pays à faible revenu.

⁷ Le seuil d'endettement des pays émergents est souvent inférieur à celui des pays à faible revenu parce que la charge réelle de la dette est habituellement bien moindre que sa valeur faciale dans ces derniers pays, dont les emprunts sont souvent subventionnés (c'est-à-dire «concessionnels»).

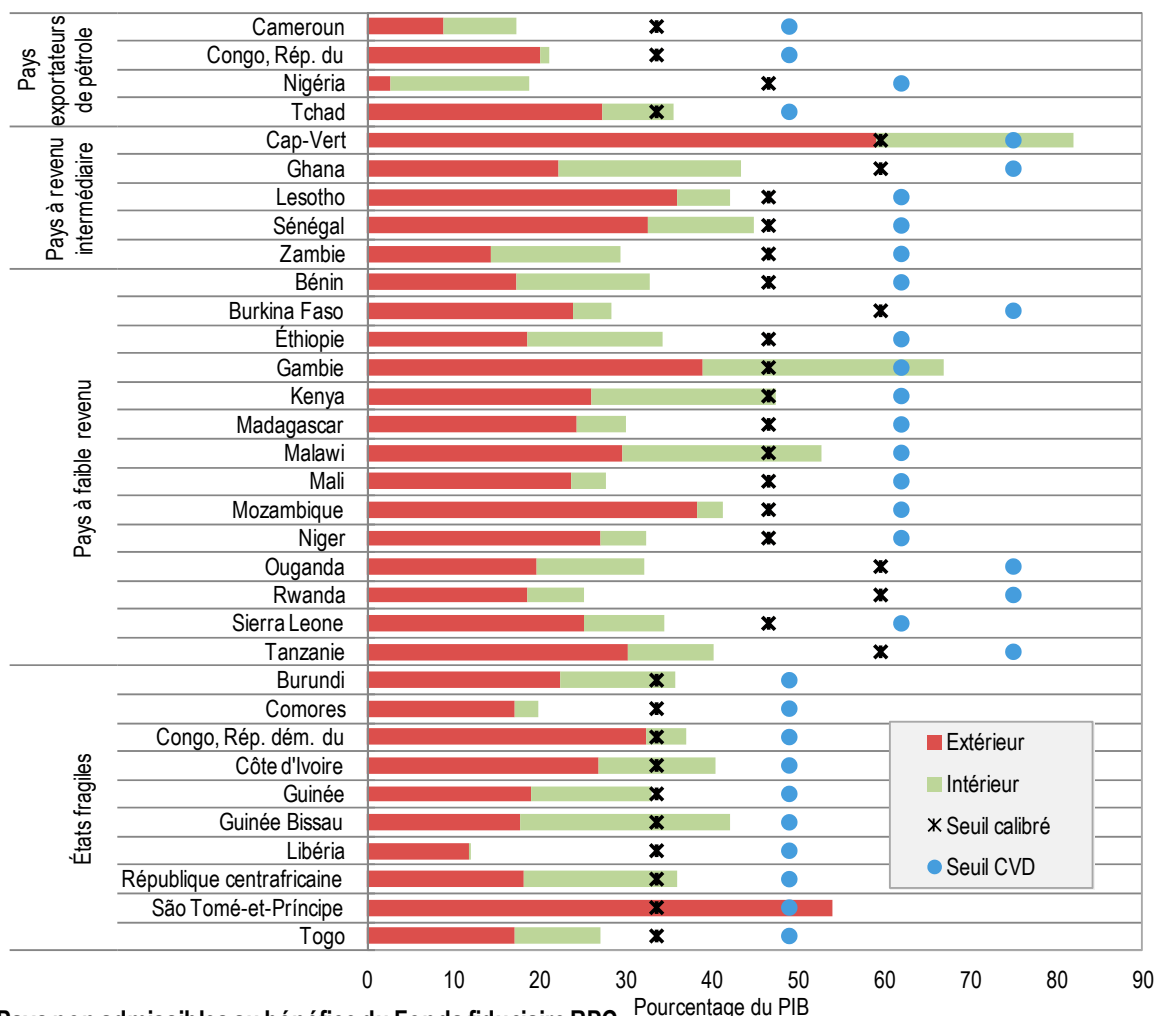
Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : variation de la dette du secteur public, 2007–12*(Points de pourcentage)*

Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

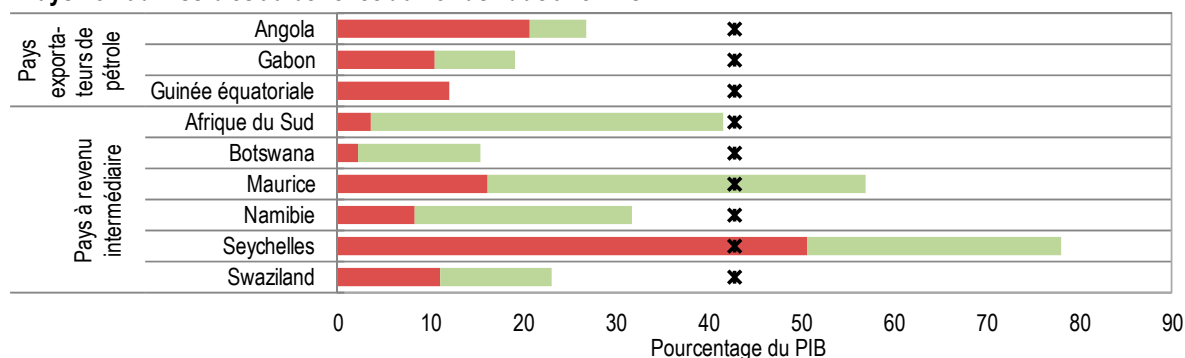
Note : Ne comprend pas les pays ayant bénéficié d'un allègement de la dette à partir de 2007, ni l'Érythrée, le Gabon, les Seychelles et le Zimbabwe (le Gabon et les Seychelles ont restructuré leur dette en 2007–08 et 2009, respectivement). Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale. Pour la Guinée équatoriale, les chiffres correspondent à la dette extérieure (2012 est une année de projection).

Graphique 2.4. Afrique subsaharienne : dette du secteur public en 2012 et seuils de viabilité
(Pourcentage du PIB)

Pays admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC



Pays non admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC



Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

Note : Ne comprend pas l'Érythrée et le Zimbabwe. Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale. Pour la Guinée équatoriale, les chiffres correspondent aux projections de la dette extérieure de 2010.

Encadré 2.1. Seuil de viabilité de la dette publique

Pour les pays à faible revenu, les seuils spécifiques de viabilité de la dette publique utilisés dans ce chapitre s'appuient sur un document du FMI et de la Banque mondiale (2012a), qui fait un examen exhaustif du cadre de viabilité de la dette (CVD) établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale pour ces pays. Dans la présente étude, des seuils spécifiquement nationaux de viabilité de la dette publique (à long terme) sont calculés pour un groupe de 155 pays de 1971 à 2007, et cela en trois étapes :

Première étape : les périodes de surendettement sont distinguées sur la base de divers indicateurs des difficultés à assurer le service de la dette ou de différents signes de surendettement.

Deuxième étape : on utilise un modèle probit pour estimer l'incidence du surendettement, dans lequel la probabilité de surendettement est une fonction du ratio dette/PIB et d'un ensemble de caractéristiques spécifiquement nationales, dont la notation EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale.

Troisième étape : pour chaque notation EPIN, les seuils de viabilité de la dette sont choisis en utilisant les résultats de l'estimation probit et un critère spécifique d'optimalité. Sur la base du critère d'optimalité, le cadre assigne une probabilité de surendettement de 13 % à un pays dont l'endettement atteint le seuil de viabilité au regard de sa notation EPIN et dont les caractéristiques correspondent à la moyenne de ce groupe. Les seuils de dette publique ainsi calculés sont respectivement de 49 %, 62 % et 75 % du PIB pour les pays qui ont des notations EPIN faibles, modérées et élevées (graphique 2.4).

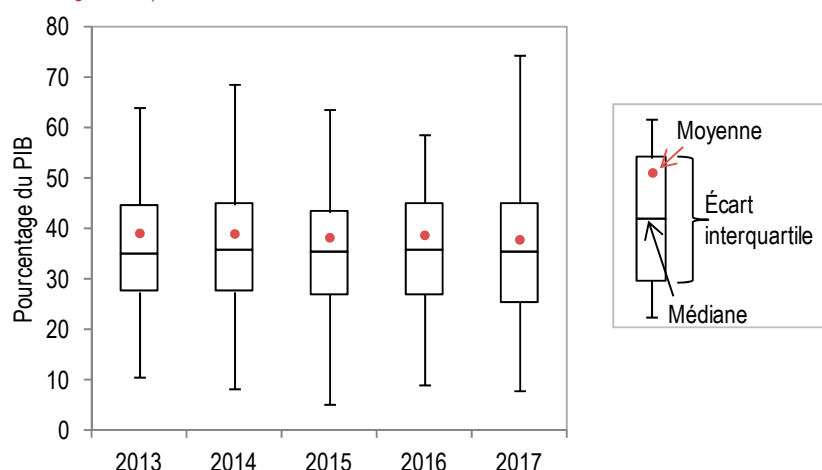
Nous avons construit une seconde série de seuils d'endettement des pays à faible revenu, calibrée de façon à ce que le pays moyen qui se trouve au seuil pertinent ait une moindre probabilité de surendettement (10 %). Les seuils correspondants représentent respectivement 34 %, 47 % et 60 % du PIB pour les pays qui ont des notations EPIN faibles, modérées et élevées (graphique 2.4). Nous introduisons ici une plus grande dose de prudence étant donné que nous mettons l'accent sur la résistance à des chocs.

Le CVD n'indique pas de seuils de viabilité pour les pays non admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC. Dans notre analyse, nous employons un seuil à titre d'*illustration* (43 % du PIB), tiré du Moniteur des finances publiques du FMI, qui signale des préoccupations potentielles à propos de la dette des pays émergents. Cette estimation doit être considérée comme une illustration et non comme le résultat d'une analyse statistique rigoureuse de la viabilité de la dette.

Cet encadré a été préparé par Tamon Asonuma et Juan Treviño.

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne : densité de la dette du secteur public, 2013–17

(Pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

Note : Les valeurs extrêmes mentionnées au graphique 2.1 se rapportent à l'Érythrée et au Zimbabwe (non indiquées, mais incluses dans la répartition représentée). Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale.

publics sont en grande majorité émis sur place. En Afrique du Sud, la dette est aussi en grande partie intérieure, ce qui atténue les risques associés à la dette publique, par exemple le risque de change.

Les trajectoires d'endettement prévues sont-elles viables?

Selon les projections des AVD, les perspectives d'endettement à moyen terme de l'Afrique subsaharienne s'avèrent généralement favorables étant donné nos prévisions économiques pour la région. Ces dernières font seulement état d'une légère hausse des ratios moyens dette/PIB pendant les cinq prochaines années par rapport aux niveaux atteints à la fin de 2012, la dispersion de ces ratios ne changeant guère au cours de cette période (graphique 2.5). Cela découle, pour l'essentiel, de la poursuite d'une forte croissance et de conditions de financement favorables : dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le différentiel entre le taux d'intérêt et la croissance — facteur fondamental de la dynamique de la dette — est négatif.

Néanmoins, il existe certaines différences importantes selon les pays dans la dynamique d'endettement prévue. Si l'on va au-delà des agrégats pour évaluer les perspectives de chacun, il convient d'établir de nouveau une distinction entre les pays admissibles au bénéfice du Fonds fiduciaire RPC (pour lesquels les AVD donnent

des évaluations explicites à propos de la dette extérieure) et les «autres» pays (à revenu intermédiaire).

Si l'on considère d'abord les pays admissibles au Fonds fiduciaire RPC, il est possible de résumer comme suit les conclusions des AVD les plus récentes portant sur 33 pays à faible revenu⁸ :

- Pour 14 d'entre eux, le risque de surendettement est jugé faible.
- Pour 14 autres, le risque de surendettement est jugé modéré, ce qui signifie qu'il serait élevé avec certains scénarios défavorables.
- Dans 5 pays (Burundi, Comores, Gambie, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Príncipe), le risque de surendettement est jugé actuellement élevé⁹.

Pour mettre quelque peu en perspective les niveaux d'endettement, nous examinons l'évolution prévue des ratios dette publique/PIB dans les 14 pays étudiés

⁸ L'Érythrée et le Zimbabwe sont exclus de cette analyse.

⁹ Pour la Gambie, on s'attend à ce que le risque de surendettement cesse d'être élevé pour devenir modéré en raison d'une amélioration significative de la note EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales par la Banque mondiale). Les Comores sont passées d'une situation «de surendettement» à un «risque élevé de surendettement» après l'achèvement du processus PPTE.

où le risque de surendettement est modéré pour les cinq prochaines années (2012–17)¹⁰. Pour presque tous ces pays, les projections des AVD laissent entrevoir une diminution (ou une stabilité) du montant de la dette publique au cours des cinq années considérées, de sorte qu'en 2017, il serait même, dans chacun d'entre eux, inférieur aux seuils les plus prudents mentionnés ci-dessus (graphique 2.6).

Pour obtenir une troisième perspective, nous examinons l'accumulation de la dette au cours des cinq dernières années dans les pays dont on estime maintenant qu'ils présentent un risque modéré de surendettement extérieur. Parmi les 14 pays concernés¹¹, seuls le Ghana, le Malawi et le Mali connaissent une augmentation de 10 points ou plus du ratio dette/PIB depuis la fin de 2007 (graphique 2.3); pour ces trois pays, les projections des AVD pour les cinq prochaines années envisagent donc des politiques et des résultats très différents de ce que l'on a observé pendant les cinq dernières.

De cette diversité de situations, on peut conclure que, dans la plupart des pays à faible revenu, les niveaux d'endettement actuels (ou prévus) ne s'opposent pas au financement temporaire d'une augmentation du déficit budgétaire. Les exceptions sont probablement les cinq pays considérés actuellement comme présentant un risque élevé de surendettement extérieur et, dans une certaine mesure, ceux pour lesquels le risque de surendettement est jugé modéré et dont l'endettement a vivement progressé ces dernières années. Le fait que, dans la plupart des pays à faible revenu, le niveau de la dette ne constitue pas un obstacle majeur à de nouveaux emprunts résulte à la fois des allègements intervenus et de la solidité de la croissance.

Pour les pays à revenu intermédiaire, les projections des AVD jusqu'en 2017 donnent des résultats contrastés : l'encours de la dette devrait s'accroître fortement (jusqu'à plus de 60 %) au Swaziland, baisser substantiellement (tout en restant élevé) aux Seychelles

et évoluer marginalement à Maurice (à la baisse) ainsi qu'en Afrique du Sud (à la hausse). S'agissant de l'aptitude à financer un gonflement du déficit budgétaire pendant le cycle conjoncturel, il semble que la capacité du Swaziland à lever des fonds va se réduire encore, que le niveau d'endettement de l'Afrique du Sud continuera à préoccuper quelque peu les marchés et que la situation devrait s'améliorer aux Seychelles.

À cet égard, il convient de formuler une réserve importante : les AVD font une évaluation prospective de la viabilité de la dette, mais n'indiquent pas si l'endettement accumulé dans les années antérieures a été ou non bénéfique. Pour répondre à cette (importante) question, il faudrait procéder à une analyse rétrospective de l'évolution intervenue dans un pays donné, ce qui dépasse le cadre de cette étude^{12, 13}.

POUR ÉVITER LA PROCYCLICITÉ, IL FAUT POUVOIR OBTENIR DES FINANCEMENTS

Le financement des déficits pendant la crise

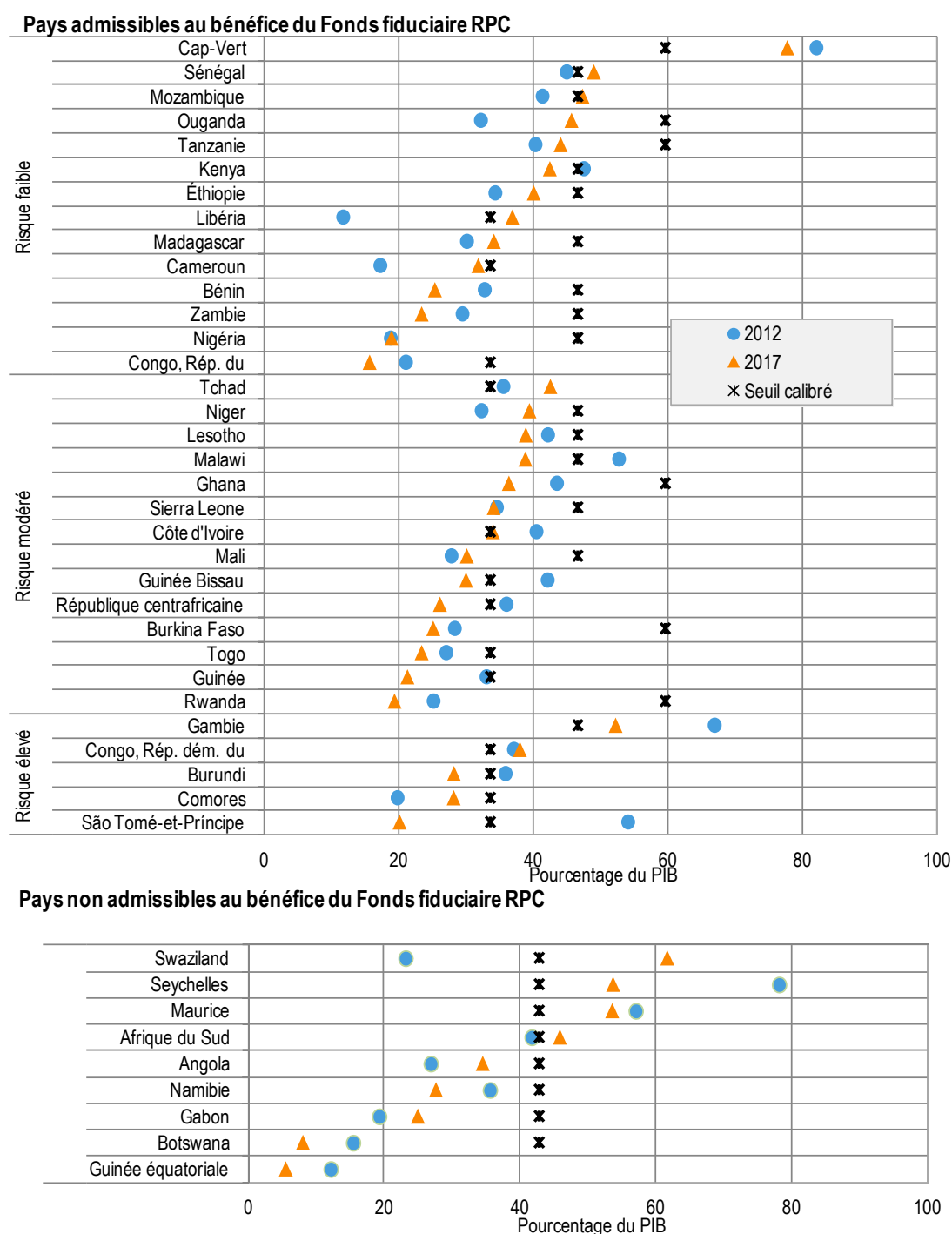
La région dans son ensemble a été en mesure de financer une progression marquée des déficits budgétaires pendant la crise. Comme le montre le graphique 2.7, lorsque la crise s'est produite, la principale source de financement a été intérieure — les variations les plus importantes ayant lieu dans les pays exportateurs de pétrole et dans les pays à revenu intermédiaire. La principale composante du financement intérieur a été le crédit du secteur bancaire, y compris sous la forme de tirages sur les dépôts auprès des banques centrales. Le recours à des financements extérieurs a été particulièrement substantiel dans les États fragiles (par exemple la Côte d'Ivoire, São Tomé-et-Príncipe et le Togo) et a pris en général la forme de prêts concessionnels accordés par des institutions financières internationales. Le montant des financements extérieurs est resté élevé bien que, dans la plupart des pays, la croissance ait presque retrouvé le rythme d'avant la crise. À quelques exceptions près (Angola, Cameroun, Érythrée, Swaziland par exemple), il y a eu peu d'accumulation d'arriérés de paiement.

¹⁰ Nous retenons une perspective à moyen terme (sur cinq ans) pour laquelle les projections reposent sur les informations les plus fiables; s'agissant des projections à plus long terme, les intervalles de confiance sont importants.

¹¹ Certains des 14 pays ayant bénéficié entre 2008 et 2012 d'un allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM, leurs ratios dette/PIB ont diminué sensiblement.

¹² Pour une analyse de cette question, dans le contexte des émissions d'obligations souveraines, voir le chapitre 3.

¹³ Un problème du même ordre se pose à propos de l'éventualité d'un risque de refinancement en cas de resserrement de la liquidité au niveau mondial.

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : dette du secteur public en 2012 et 2017 et seuils de viabilité

Sources : FMI, base de données de l'AVD; calculs des services du FMI.

Note : Compte tenu des données disponibles, les prévisions pour la Guinée équatoriale et la Namibie correspondent respectivement à 2015 et 2016. Les ratios dette/PIB se rapportent à la dette du secteur public, telle que définie dans le cadre de viabilité de la dette mis au point par le FMI et la Banque mondiale. Pour la Guinée équatoriale, les chiffres correspondent aux projections de la dette extérieure de 2010. Compte tenu de la nette amélioration de sa note EPIN, la Gambie devrait voir son «risque de surendettement» descendre de élevé à modéré.

Le mode de financement des déficits a différé sensiblement selon les pays (graphique 2.8)¹⁴. Ceux qui sont dotés de marchés bien développés pour les obligations d'État, comme l'Afrique du Sud, le Ghana et le Kenya, ont surtout recouru à des émissions intérieures — une partie du financement étant assurée par des investisseurs non résidents. Maurice, le Sierra Leone et la Zambie, pays accusant des déficits moins prononcés, ont aussi fait largement appel au financement intérieur. En revanche, les pays plus pauvres et/ou plus petits ont en général sollicité largement les financements extérieurs sous diverses formes : concours des institutions financières internationales, prêts bilatéraux concessionnels, financements bancaires ou de grands projets. Les données disponibles ne permettent pas de décomposer ces diverses sources de financement, bien que les États pauvres et fragiles, en particulier, aient bénéficié d'une importante aide bilatérale et multilatérale.

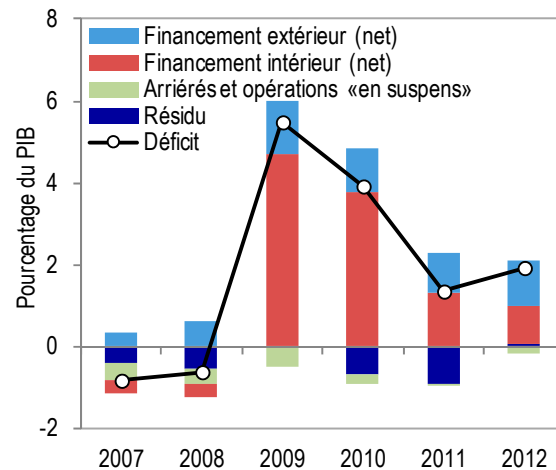
L'examen des tendances de l'appui budgétaire extérieur reçu par les pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années confirme que l'effort accru des donateurs a été fondamental pour les États fragiles pendant la période de crise (graphique 2.9). Dans les pays à faible revenu non considérés comme fragiles, l'augmentation de l'appui budgétaire par rapport aux niveaux de 2008 a été modeste et de nature temporaire — la tendance à une baisse progressive constatée depuis 2009 étant conforme à l'évolution des transferts officiels présentée au chapitre 1. Dans les États fragiles, l'appui budgétaire extérieure a connu une vive poussée en 2009 (de l'ordre de 2½ points de PIB), puis a retrouvé en 2011 son niveau d'avant la crise.

Les pays pourraient-ils emprunter en cas de nouvelle récession?

Les fonds supplémentaires permettant de financer les déficits peuvent provenir du marché national des capitaux ou de sources extérieures. La possibilité d'attirer de nouveaux fonds d'origine bancaire pour couvrir une augmentation des déficits est

¹⁴ Ce graphique ne comprend pas les pays producteurs de pétrole, dont les finances se sont notablement redressées à la faveur de la remontée du prix mondial du brut en 2010. Le Nigéria avait financé son important déficit budgétaire de 2009 en puisant dans son fonds de stabilisation; l'Angola avait en grande partie financé le choc budgétaire en retardant les paiements aux fournisseurs.

Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : composition du financement du déficit, 2007–12
(Pourcentage du PIB)



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : Les chiffres du financement extérieur et des niveaux de déficit ne tiennent pas compte des opérations d'allègement de la dette.

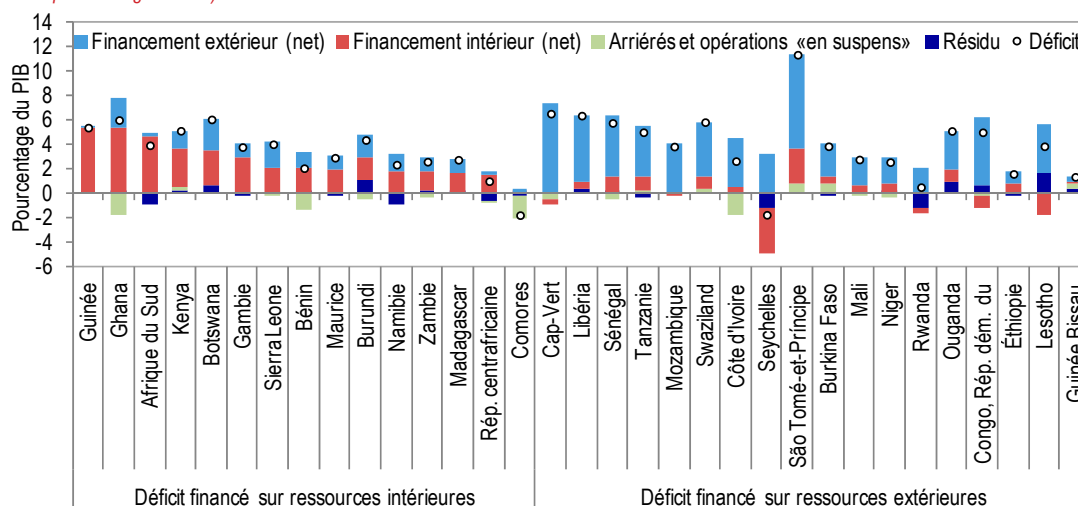
probablement limitée dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, sauf pour le financement de grands projets spécifiques. Même dans les pays pionniers — ceux qui sont actuellement en mesure de recourir aux marchés des obligations souveraines —, la situation changerait sans doute dans l'hypothèse d'une récession mondiale et des chocs consécutifs sur les économies nationales. Sachant que le calendrier de financement des grands projets est sans doute étroitement lié aux exigences de leur réalisation plutôt qu'aux besoins de financement du budget, la seule source fiable de financement extérieur supplémentaire dans un scénario de récession serait les donateurs multilatéraux et bilatéraux. Compte tenu des difficultés budgétaires que connaissent de nombreux bailleurs de fonds traditionnels, les organisations multilatérales devraient probablement jouer un rôle plus important qu'en 2009 pour satisfaire les besoins de financement à court terme¹⁵.

La capacité des pays à solliciter davantage les sources de financement internes dépend à la fois de la profondeur du système financier national et de la

¹⁵ Toutefois, on ne peut considérer comme acquis un surcroît de financement des donateurs, surtout dans l'hypothèse d'une récession mondiale.

Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : composition du financement du déficit public, 2008–12

(Moyenne en pourcentage du PIB)

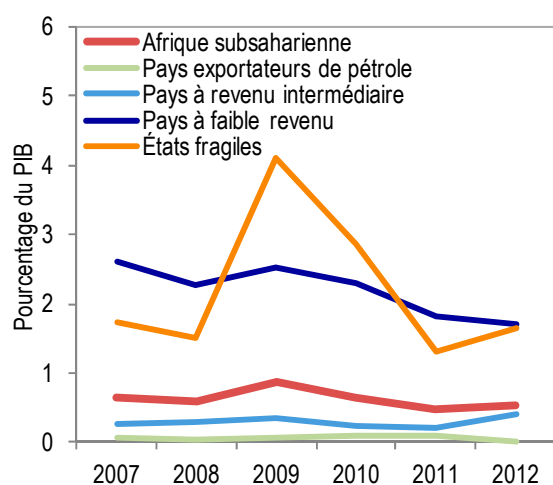
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : Les chiffres du financement extérieur et du déficit ne tiennent pas compte des opérations d'allègement de dette; l'Érythrée, le Malawi, le Togo, le Zimbabwe et les pays exportateurs de pétrole ne sont pas compris.

proportion du crédit interne absorbée par le secteur public. Dans les pays caractérisés par une profondeur financière significative et par l'absence de domination budgétaire dans l'allocation du crédit, les États sont bien placés pour obtenir un surcroît de fonds sur les marchés de crédit en cas de récession, surtout si la demande de crédit du secteur privé subit l'effet du choc.

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : appui budgétaire extérieur, 2007–12

(Moyenne pondérée par groupes de pays)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

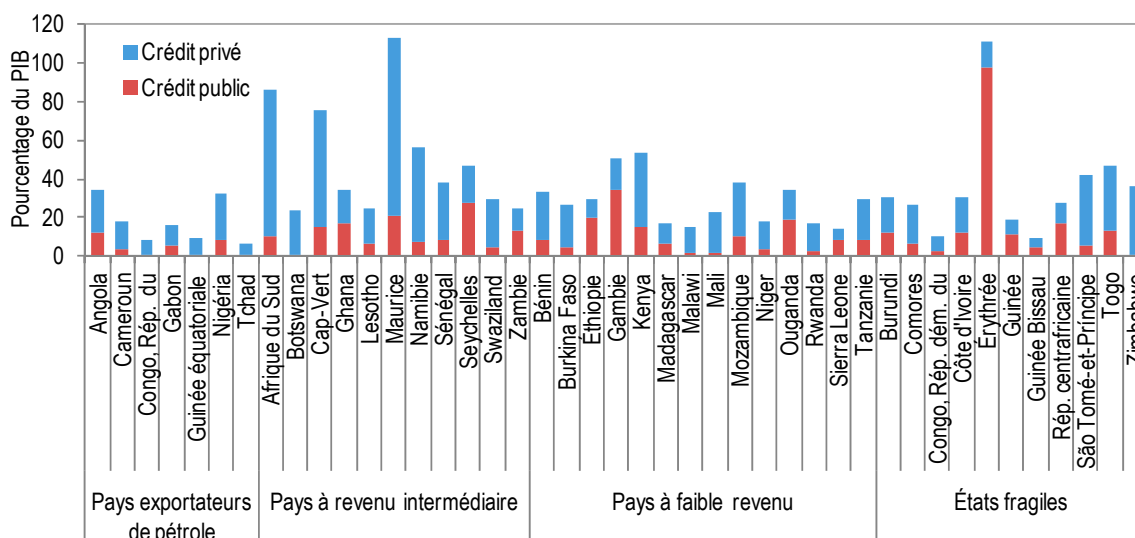
Note : L'appui budgétaire extérieur comprend les concours sous forme de prêts et de dons.

Les données disponibles incitent à croire que, dans plusieurs pays, il ne devrait pas être difficile de lever plus de capitaux auprès de sources nationales pour financer des déficits temporaires (graphique 2.10)¹⁶ : on peut citer comme exemples l'Afrique du Sud, le Kenya et Maurice. En revanche, les pays dont les systèmes financiers sont peu développés, comme le Niger, le Rwanda et le Tchad, et/ou ceux dans lesquels l'allocation du crédit est dominée par l'État, comme la Gambie et la Sierra Leone, déclencheraient probablement des perturbations significatives (par exemple sous la forme d'une envolée des taux d'intérêt) s'ils tentaient de mobiliser des montants sensiblement supérieurs sur le marché intérieur.

Pour évaluer à quel point un financement interne accru du déficit évincerait le secteur privé du marché du crédit, il faudrait examiner avec soin les facteurs spécifiquement nationaux et l'incidence des récessions sur la demande de crédit du secteur privé. À partir d'une évaluation empirique de la situation des économies de l'Afrique subsaharienne,

¹⁶ Le manque de données comparables empêche d'ajuster l'encours des crédits pour intégrer ceux qui sont accordés par des institutions financières non bancaires (ce phénomène n'est significatif que dans les quelques pays d'Afrique subsaharienne où les retraites, l'assurance et les autres services financiers sont bien développés).

Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : composition du crédit, fin 2012 ou année la plus récente pour laquelle les chiffres sont disponibles
(Pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : La somme des deux barres représente le ratio crédit total/PIB. Ne comprend pas le Libéria. Les chiffres portent sur 2012 ou l'année la plus récente pour laquelle des chiffres sont disponibles.

Berg *et al.* (2009) soutiennent que l'éviction de l'activité du secteur privé par l'augmentation des emprunts d'État n'a sans doute pas été significative pendant la crise du fait de la contraction des investissements et de la demande de crédit du secteur privé. Selon des évaluations récentes des équipes d'économistes du FMI spécialistes des pays, il y a peu de signes tangibles que le financement interne des déficits ait évincé le crédit aux agents privés ces dernières années, à quelques exceptions près toutefois, notamment le Burundi et le Sierra Leone. Si la portée de l'«éviction» peut être relativement modérée lors d'une récession, il n'en va sans doute pas de même lorsque les économies connaissent une reprise et retrouvent leur taux de croissance tendanciel.

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le faible développement des marchés d'obligations d'État fait obstacle au financement des déficits budgétaires. Ces marchés représentaient en moyenne 15 % du PIB en 2010 dans la région — chiffre sensiblement inférieur à celui que l'on observe dans les pays en développement des autres régions (Mu *et al.*, 2013). En continuant de se développer, les marchés d'obligations

d'État renforceraient la capacité des autorités de financer les politiques budgétaires anticycliques.

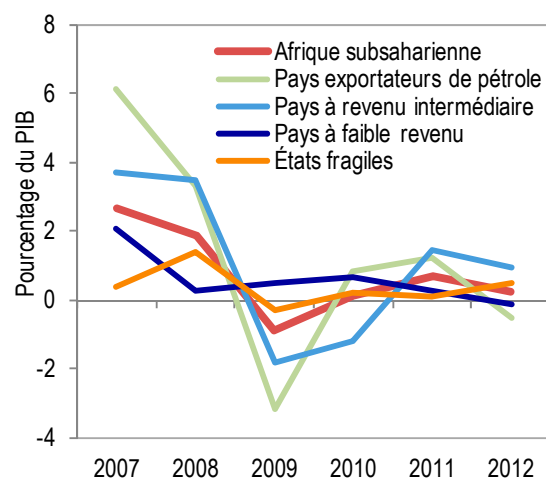
Il résulte de ce qui précède que de nombreuses économies d'Afrique subsaharienne, tout en n'étant pas grevées par un lourd endettement, voient leur capacité à financer des hausses temporaires des déficits budgétaires limitée par le manque de profondeur des marchés financiers intérieurs. Dans ces pays, la «marge de manœuvre budgétaire» dépend de la possibilité d'obtenir davantage de financements extérieurs auprès des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux — ou d'accumuler des arriérés de paiement internes (au risque d'effets négatifs substantiels sur les fournisseurs). En revanche, les pays qui disposent de marchés financiers plus profonds peuvent, lors d'une récession, financer l'accroissement des déficits par des emprunts internes — et, on l'a vu, c'est ce qu'ont fait un grand nombre de pays. Mais il est évident qu'une hausse persistante des emprunts, en l'absence d'une croissance rapide et/ou de taux d'intérêt réels négatifs, aura pour effet d'alourdir progressivement la dette — et finira par limiter la capacité à emprunter de nouveau.

Existence de dépôts de l'État

Les dépôts de l'État, détenus dans des institutions financières étrangères ou nationales, procurent aux gouvernements un amortisseur budgétaire supplémentaire pour réagir à des chocs¹⁷. Au point culminant de la crise, certains pays — notamment exportateurs de pétrole et pays à revenu intermédiaire — ont effectivement puisé dans les dépôts de l'État, puis les ont reconstitués au cours de ces deux dernières années (graphique 2.11). Jusqu'à présent, la reconstitution a été moindre que la diminution initiale.

Les dépôts de l'État détenus dans le pays revêtent une importance qui varie énormément d'un pays à l'autre en Afrique subsaharienne (graphique 2.12). Parmi ceux qui sont membres de la zone franc CFA (CEMAC et UEMOA), la République du Congo et la Guinée équatoriale, pays richement dotés en pétrole, semblent disposer d'amortisseurs budgétaires substantiels sous forme de dépôts de l'État qui peuvent être mobilisés pour financer une hausse du déficit budgétaire. Parmi les autres pays à taux de change fixe, le Lesotho se distingue par la possession de dépôts intérieurs substantiels, couverts à plus de 100 % par les réserves officielles en devises¹⁸. Parmi les pays sans parité fixe, l'Angola et le Botswana détiennent un gros volume de dépôts officiels auprès du secteur bancaire qui sont garantis par d'abondantes réserves en devises — cela représente un amortisseur important pour des pays dont les exportations et les recettes budgétaires sont très instables¹⁹. Il n'est pas facile d'établir des données comparables sur les actifs financiers détenus directement par les États à

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : variation des dépôts publics, 2007–12



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : Ce graphique indique la variation des dépôts publics dans le secteur monétaire intérieur ainsi que la variation des dépôts publics à l'étranger pour quelques pays riches en ressources naturelles.

l'étranger (par opposition aux avoirs détenus dans les banques centrales) : certains producteurs de pétrole ont déjà accumulé des actifs extérieurs de montant considérable qui peuvent constituer un amortisseur budgétaire important; d'autres (comme l'Angola et le Nigéria) se dotent progressivement d'un patrimoine financier extérieur placé dans des fonds souverains, mais il est encore limité dans certains cas.

Conclusions sur l'existence d'une marge de manœuvre budgétaire

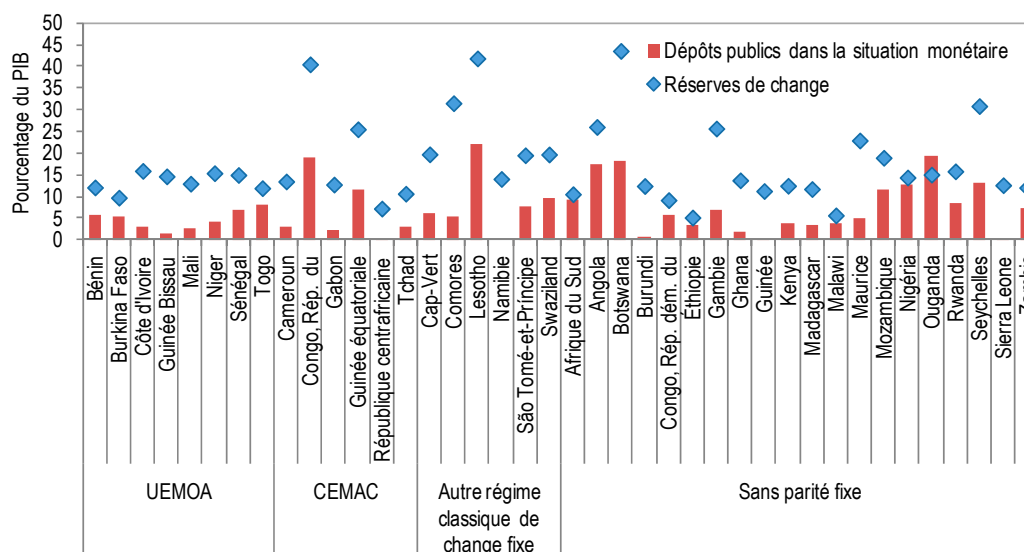
On a examiné ci-dessus dans quelle mesure les économies de l'Afrique subsaharienne disposent d'une marge de manœuvre, ou d'amortisseurs, budgétaires suffisants — c'est-à-dire de la capacité à financer des augmentations temporaires du déficit budgétaire pour soutenir l'activité dans l'hypothèse de chocs économiques. Une première conclusion est que l'endettement public élevé représente dans plusieurs cas une contrainte pour la politique budgétaire; néanmoins, le niveau de la dette publique est actuellement modéré dans la plupart des pays, les évaluations de viabilité de la dette effectuées par le FMI et la Banque mondiale n'étant préoccupantes que dans une minorité de cas. On peut tirer une seconde conclusion : même si la dette est d'un montant modeste, la capacité à financer localement une augmentation du déficit

¹⁷ Tirer sur les dépôts auprès des banques centrales a un effet monétaire expansionniste (analogue aux emprunts directs de l'État auprès de la banque centrale), à moins que les réserves de change soient suffisantes pour permettre de stériliser la création monétaire au moyen de cessions de devises sans porter atteinte à la confiance à l'égard de la monnaie nationale. Dans ce chapitre, nous n'évoquons les réserves de change que sous cet angle. Le chapitre 1 traite la question de leur adéquation en tant qu'amortisseur.

¹⁸ Dans les deux cas, les dépôts sont de montant élevé, mais la volatilité des recettes extérieures (revenus pétroliers pour la République du Congo, versements de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) pour le Lesotho) est également forte.

¹⁹ Au Botswana, le Fonds Pula exerce une double fonction : transférer la richesse nationale entre les générations et stabiliser les recettes publiques.

Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : dépôts publics auprès du système bancaire et réserves de change, fin 2012 ou année la plus récente pour laquelle les chiffres sont disponibles



Sources : FMI, *International Financial Statistics*, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : Les pays dits « sans parité fixe » sont tous les pays d'Afrique subsaharienne dont le régime de change n'est pas un régime classique de change fixe ou une caisse d'émission. Leur régime de change peut aller d'un régime *de facto* de parité mobile à un régime de change entièrement flottant, selon l'édition 2012 du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (*Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions*) du FMI.

s'avère très limitée quand le système financier est peu profond et/ou quand l'État absorbe une grande part du stock de crédit — il n'existerait alors une marge de manœuvre budgétaire qu'avec le soutien financier de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, et parfois avec un risque de refinancement accru. En outre, plusieurs pays — dotés de marchés financiers plus profonds — ont pu pendant la crise emprunter localement pour couvrir un gonflement du déficit; il ressort d'un bref examen de l'offre actuelle de crédit qu'en faisant abstraction des préoccupations relatives au montant de la dette, ces pays ont une marge pour augmenter temporairement le financement local comparativement aux niveaux actuels. Enfin, plusieurs producteurs de ressources naturelles ont accumulé un volume substantiel d'actifs financiers publics qui (s'ils sont liquides) peuvent servir à amortir d'éventuels chocs. L'adéquation de ces amortisseurs, compte tenu de la volatilité des recettes extérieures ou budgétaires, doit être évaluée au cas par cas.

Il est intéressant de rechercher s'il existe une coïncidence entre les pays jugés très vulnérables à des chocs sur la croissance et ceux qui sont réputés disposer

d'une marge de manœuvre budgétaire pour gérer les chocs. Un exercice simple (encadré 2.2) incite à conclure que les pays les plus sensibles aux chocs sur la croissance ont probablement une marge de manœuvre limitée — et sont donc les plus susceptibles d'avoir besoin d'une aide des bailleurs de fonds (multilatéraux et bilatéraux) dans l'hypothèse d'une récession.

POURQUOI RENFORCER LA SITUATION BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME?

Pour déterminer s'il serait viable d'élargir la marge de manœuvre budgétaire dans la région, nous examinons les possibilités d'augmentation des recettes et/ou de maîtrise des dépenses publiques jusque fin 2015. Dans un souci de simplification, nous utilisons les évaluations effectuées par les équipes-pays du FMI sur la base de leurs connaissances des spécificités nationales.

La conclusion est qu'à peu près les deux tiers des pays de la région sont en mesure de lever davantage de recettes d'ici 2015. Même en l'absence d'actions de politique économique, nombre de pays à revenu

Encadré 2.2. Les pays à faible revenu vulnérables ont-ils une marge de manœuvre budgétaire?

Nous mesurons la vulnérabilité à une évolution défavorable de la croissance au moyen de l'«Indice de vulnérabilité à l'affaiblissement de la croissance» établi semestriellement par le FMI dans le cadre de son étude de la vulnérabilité des pays à faible revenu (voir FMI 2012b); puis nous construisons un indice composite simple de la marge de manœuvre budgétaire à partir des facteurs examinés dans les sections précédentes¹.

Les résultats, résumés au tableau 1, montrent que les pays les plus vulnérables aux chocs défavorables sur la croissance ont habituellement une marge de manœuvre limitée en matière de politique budgétaire, alors que les moins vulnérables à ces chocs disposent habituellement d'une marge significative — ce résultat, bien qu'il ne soit peut-être pas étonnant, n'est pas optimal.

Tableau 1. Vulnérabilité de la croissance et marge de manœuvre budgétaire : pays à faible revenu
(Nombre de pays à faible revenu)

		Vulnérabilité			Total
		Faible	Modérée	Élevée	
Marge de manœuvre budgétaire	Insuffisante/faible	1	6	6	13
	Limitée/modérée	8	5	3	16
	Suffisante/élevée	5	0	1	6
	Total	14	11	10	35

Sources : FMI (2012); estimations des services du FMI.

¹ Une mesure synthétique de cette marge de manœuvre est créée par agrégation des évaluations des différentes composantes étudiées ci-dessus, en donnant une pondération supérieure aux évaluations actuelles des AVD.

intermédiaire devraient bénéficier d'une remontée sensible des recettes au fur et à mesure que l'activité reprendra à partir des niveaux actuels, inférieurs aux capacités de production. Abstraction faite des facteurs conjoncturels, on estime que les pays riches en ressources naturelles (pas seulement les producteurs de pétrole) sont parmi les mieux placés pour augmenter les ratios recettes/PIB — mais, dans beaucoup de pays pauvres en ressources naturelles, l'amélioration de la politique fiscale conjuguée à celle de l'administration des impôts pourrait aussi se traduire par un fort accroissement des recettes pendant cette période. Les États fragiles se heurtent à de graves obstacles pour mettre en place des administrations efficaces chargées du recouvrement dans un laps de temps relativement court — cet état de fait milite en faveur de mesures comme le relèvement des droits d'accise et des taxes sur l'énergie, si cela est politiquement faisable.

Sur le plan des dépenses, la conclusion est qu'il existe là aussi une marge pour procéder à un

assainissement notable dans la majorité des pays de la région d'ici 2015, tout particulièrement là où le secteur public est déjà étendu. Dans de nombreux cas, des économies sont réalisables sur la masse salariale du secteur public et les subventions à caractère général (et non sélectives et bien ciblées) — deux domaines où elles peuvent être substantielles, mais risquent de se heurter à une opposition politique particulièrement vigoureuse. Il pourrait s'avérer plus difficile de contenir les dépenses dans les États fragiles, en raison du besoin urgent de reconstituer les institutions et les capacités administratives ainsi que les infrastructures et les services publics, et cela tout en cherchant un équilibre entre les intérêts et les revenus des différentes catégories dans les pays socialement divisés. Comme cela a été souvent souligné, c'est dans les États fragiles — dont les gouvernements font face à de multiples contraintes — que l'aide étrangère peut donner des résultats économiques particulièrement positifs.

Sachant que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont en mesure de dégager à terme un espace budgétaire, cette marge d'action durement gagnée devra-t-elle servir à renforcer les amortisseurs budgétaires (la «marge de manœuvre budgétaire») ou à répondre aux besoins de développement? L'arbitrage approprié entre ces deux priorités concurrentes dépend manifestement des situations et des spécificités nationales²⁰. Là où la dynamique de la dette est un sérieux motif d'inquiétude, les arguments en faveur d'un emploi de l'épargne budgétaire pour contenir l'accumulation de dette et reconstituer les amortisseurs budgétaires sont à l'évidence forts; là où l'insuffisance d'infrastructures gêne la croissance et où la gestion des investissements publics est de qualité, il serait tout à fait indiqué d'utiliser l'espace budgétaire créé aux fins du développement. Le contexte international, notamment l'importance des risques extérieurs, influe aussi sur la nature de l'arbitrage.

Il n'y a pas de réponse toute faite permettant de choisir l'arbitrage optimal, mais on peut faire quelques remarques d'ordre général :

- Se trouver en situation de surendettement est en général une expérience extrêmement dommageable qui peut interrompre le développement

²⁰ De façon intuitive, les arbitrages sont une variante de ceux qui sont liés à la détermination d'un objectif approprié pour les réserves de change — il s'agit de chiffrer les avantages en terme de confiance et d'absorption des chocs de la détention de réserves supplémentaires par opposition aux coûts de portage défavorables qu'entraîne un investissement dans des actifs à faible rendement plutôt que dans des actifs nationaux à rendement potentiellement élevé.

de façon durable; il est indispensable de surveiller de près l'évolution de la dette et de prendre les mesures budgétaires nécessaires pour en contenir la hausse.

- Mettre en place de solides marchés obligataires nationaux offre aux États un nouvel instrument important de politique économique pour faire face aux chocs; le développement de ces marchés doit figurer au premier plan des priorités, y compris au niveau infranational lorsqu'un pays est petit ou pauvre.
- Pour les pays pouvant recevoir de l'aide, un soutien exceptionnel de la part des donateurs multilatéraux et bilatéraux accroît de façon importante la liberté d'action des autorités, mais ils pourraient avoir plus de mal à obtenir une aide bilatérale d'urgence en raison des contraintes budgétaires que connaissent les pays avancés. Les agences multilatérales, notamment le FMI, sont en mesure de réagir rapidement pour aider les pays concernés à affronter les chocs extérieurs.
- Lorsque les perspectives mondiales sont médiocres et que les risques d'évolution négative sont élevés, il faut accorder plus d'importance à la création d'une marge de manœuvre, ou d'«amortisseurs», budgétaires afin d'être prêt à affronter une récession éventuelle — de même que l'on peut donner moins de poids à ce problème quand la conjoncture internationale est plus calme et que les aléas négatifs se sont estompés.

3. L'émission d'obligations souveraines internationales : défis et nouvelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Dans le présent chapitre, nous étudions la montée en puissance des émissions d'obligations souveraines internationales par les pays pionniers d'Afrique, et nous formulons des recommandations à l'intention des candidats à une première émission. Pour que les financements additionnels procurent des avantages durables, des cadres budgétaires fondés sur la prudence et assurant la viabilité de la dette sont indispensables. En outre, les primo-émetteurs d'obligations souveraines internationales doivent s'attacher avant tout à se doter d'un cadre approprié de gestion de la dette publique pour en améliorer la structure et le profil; appliquer les meilleures pratiques opérationnelles; et profiter des taux d'intérêt bas tout en lissant la structure des échéances de tout leur portefeuille de dette publique. L'émission d'obligations souveraines internationales n'est pas forcément l'option la plus avisée pour financer les investissements d'infrastructure; d'autres solutions méritent d'être étudiées attentivement.

L'accès de l'Afrique subsaharienne aux marchés des capitaux s'améliore très sensiblement. Les conditions de financement favorables sur les marchés mondiaux (niveau bas des taux d'intérêt dans les économies avancées et faible aversion mondiale pour le risque, ce qui entraîne un redéploiement des portefeuilles motivé par la recherche de rendements ajustés des risques, et de possibilités de diversification) facilitent l'accès des pays subsahariens aux marchés des capitaux internationaux. Les émissions initiales ou successives de ces pays sont aussi largement perçues comme une reconnaissance du fort potentiel de rendement de l'Afrique subsaharienne, qui est lié à l'abondance des ressources naturelles et à l'amélioration des politiques macroéconomiques et des perspectives de développement.

Ce chapitre a été préparé par Jorge Ivan Canales Kriljenko, Cheikh Anta Gueye, Mauro Mecagni, Yibin Mu, Sebastian Weber et Masafumi Yabara, sous la direction d'Anne-Marie Gulde, avec le concours de Sebastian Corrales, Sandra Donnally et Cleary Haines en matière de recherche.

L'accès aux marchés obligataires internationaux ouvre de nouveaux horizons aux investisseurs et aux pays subsahariens, mais n'est pas sans risques. En augmentant leurs créances sur l'Afrique, même si les encours restent assez modestes, les investisseurs étrangers peuvent diversifier leur portefeuille; de leur côté, les emprunteurs souverains d'Afrique subsaharienne peuvent placer leurs titres de dette publique auprès d'un plus large éventail d'investisseurs. Pour les émetteurs, la première conséquence est l'augmentation des crédits budgétaires disponibles, y compris pour le financement de projets à long terme. L'évolution actuelle favorise aussi l'innovation financière sur le continent, qu'il s'agisse des obligations d'infrastructures ou du rehaussement des obligations, ou encore des garanties couvrant les produits du marché des obligations en monnaie locale. En outre, l'accès aux financements extérieurs et le développement du marché des obligations en monnaie locale (encadré 3.1) aident les pays subsahariens à mieux protéger les dépenses de consommation et d'investissement en cas de chocs exogènes¹. Mais ces instruments peuvent aussi engendrer de nouvelles vulnérabilités macro-financières et un risque de surendettement — qui doivent être surveillés de près —, voire réduire l'accès aux financements concessionnels.

En nous appuyant sur des analyses précédentes des services du FMI, nous traitons dans ce chapitre des thèmes suivants : i) bilan des émissions d'obligations internationales en Afrique subsaharienne et liste des candidats probables à une première émission; ii) raisons du regain d'intérêt des investisseurs mondiaux pour l'Afrique subsaharienne; iii) possibilités offertes par les émissions obligataires internationales et risques inhérents à ces émissions;

¹Certains pays subsahariens peuvent donc être tentés de profiter de conditions de financement favorables pour s'endetter davantage. Ces aspects devraient être évalués au regard de la viabilité budgétaire et extérieure, ainsi que du besoin d'investissements et du rendement potentiel des investissements financés par un recours accru à l'emprunt. Cette analyse se trouve dans les rapports par pays établis dans le cadre des consultations au titre de l'article IV.

Encadré 3.1. Marchés subsahariens d'obligations en monnaie locale

Il est largement admis que les marchés d'obligations en monnaie locale à la fois liquides et profonds jouent un rôle important en contribuant à l'efficacité des politiques macroéconomiques, en facilitant la mise en œuvre des programmes de développement et en atténuant les effets des crises financières et des chocs extérieurs sur l'économie nationale. Grâce à eux, un pays peut en effet diversifier ses sources de financement, renforcer sa capacité d'absorption des chocs lorsque l'accès aux financements extérieurs se restreint, ou encore compléter ces sources extérieures de financement pour mener à bien ses programmes d'investissement.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les marchés d'obligations en monnaie locale commencent tout juste à se développer. L'encours des titres de dette publique équivalait à 14,8 % du PIB en 2010, sensiblement moins que dans d'autres pays en développement, émergents ou avancés (graphique 1). L'écart est encore plus marqué en ce qui concerne les obligations d'entreprises. En moyenne, l'encours des obligations d'entreprises était de 1,8 % du PIB, c'est-à-dire largement moins que dans d'autres pays en développement et émergents, exception faite de la Pologne. En outre, le sous-développement du marché obligataire est flagrant par comparaison avec des pays plus avancés, où l'encours des obligations d'entreprises représente entre 26,5 % du PIB, au Canada, et 98,6 % du PIB, aux États-Unis (Mu *et al.*, 2013).

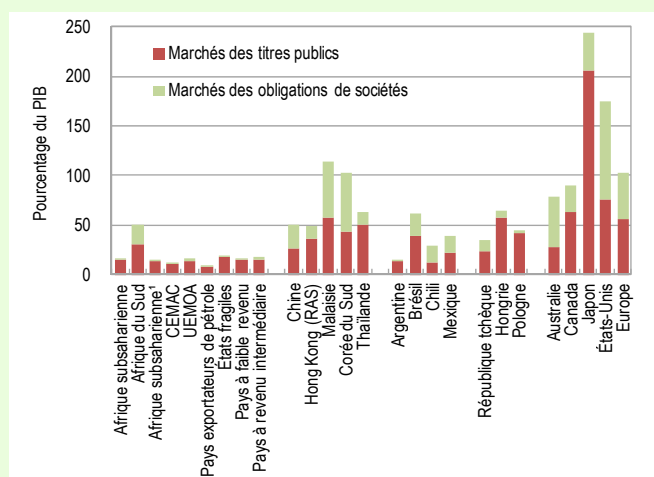
Sur les marchés subsahariens d'obligations en monnaie locale, la part des titres de dette publique est prépondérante. Ils représentent 89,2 % de l'encours total, contre 10,8 % pour les obligations d'entreprises, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions du monde (graphique 1).

Un certain nombre d'obstacles structurels entravent l'essor des marchés d'obligations en monnaie locale en Afrique subsaharienne. Une base d'investisseurs restreinte et indifférenciée, composée principalement de banques nationales, la quasi-absence de marchés secondaires ainsi que des instruments de dette non liquides ont freiné le développement des marchés obligataires locaux. Les pays ont du mal à se procurer des financements de longue durée abordables sur leurs marchés, qui sont encore peu profonds (sauf en Afrique du Sud). Malgré les différents

risques encourus, notamment le risque de change implicite, la demande se porte donc sur les titres de dette internationaux, qui constituent l'un des moyens de pallier la pénurie de financements de longue durée en monnaie locale.

Conscients toutefois que la faible profondeur des marchés d'obligations en monnaie locale expose les États à des risques accrus de taux d'intérêt et de refinancement, compromet l'efficacité de la politique monétaire, empêche les banques de déterminer le prix des prêts de longue durée et ne permet pas d'établir les références nécessaires à l'essor des instruments de financement des entreprises, un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés à lever les obstacles gênant le développement de ces marchés.

Graphique 1. Comparaison des marchés obligataires (2010)



Source : estimations des services du FMI.

¹Hors Afrique du Sud.

Cet encadré a été préparé par Yibin Mu.

iv) aspects opérationnels à prendre en compte par les émetteurs souverains; v) renforcement des capacités en vue d'assurer le succès des émissions — en particulier des primo-émissions — et d'atténuer les facteurs de vulnérabilité qui peuvent résulter de ces opérations.

Pour aider les pays subsahariens qui envisagent d'émettre des obligations pour la première fois à tirer le meilleur parti du regain d'intérêt des investisseurs mondiaux pour les marchés pionniers, nous formulons les recommandations suivantes :

- Se doter d'un cadre macroéconomique solide et s'efforcer de conduire des politiques budgétaires prudentes, garantes de la viabilité des finances et de la dette publiques.
- Améliorer la composition et le profil de la dette publique en menant une stratégie appropriée de gestion de la dette à moyen terme.
- Appliquer les meilleures pratiques en matière d'information et de communication avec les investisseurs potentiels.
- Profiter des taux d'intérêt bas en prévoyant des remboursements peu élevés échelonnés sur de longues périodes, tout en lissant le tableau d'amortissement de toute la dette publique pour réduire autant que possible les risques de refinancement.
- Internaliser les risques liés à l'évolution incertaine de la conjoncture mondiale, qui peut compliquer l'accès aux marchés et le refinancement de la dette.
- Réévaluer les capacités du pays et obtenir une assistance technique appropriée avant de lancer une émission obligataire internationale.

Enfin, émettre des obligations souveraines n'est pas forcément la meilleure façon de se financer. Chaque pays doit étudier avec soin d'autres possibilités de financer ses projets d'infrastructures publiques; dans bien des cas, des formules plus adaptées aux spécificités nationales peuvent être moins onéreuses ou moins risquées. Ainsi, les emprunts obligataires peuvent se révéler inefficients s'il n'est pas possible de limiter les coûts de portage en émettant des obligations successives pour couvrir au fur et à mesure les besoins de financement d'un projet.

BILAN DES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS SOUVERAINES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'expérience de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne en matière d'émissions d'obligations souveraines internationales reste limitée, même si celles-ci sont en progression². Onze pays d'Afrique subsaharienne ont eu accès aux marchés des obligations souveraines internationales durant la décennie écoulée (graphique 3.1 et tableau 3.1)³. Fin 2011, l'encours des obligations internationales émises en Afrique subsaharienne représentait environ 0,25 % du total émis par 34 pays émergents et développés, mais seulement 0,02 % si l'on exclut l'Afrique du Sud. Par exemple, les titres obligataires subsahariens équivalaient à 20 % de l'encours émis par le Brésil, mais à 1,3 % seulement sans l'Afrique du Sud (BRI, 2012).

Les onze émetteurs subsahariens d'obligations souveraines internationales forment un groupe assez hétérogène. Il comprend des économies très riches en ressources naturelles et d'autres plus diversifiées, ainsi que des pays affichant des niveaux de revenu et de dette différents. Ces onze pays sont l'Afrique du Sud, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Namibie, le Nigéria, le Sénégal, les Seychelles, la Tanzanie et la Zambie⁴. Après avoir participé à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) de la Banque mondiale et du FMI, certains pays comme la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont vu les perspectives de leur dette s'améliorer, ce qui a facilité leur accès aux marchés obligataires internationaux.

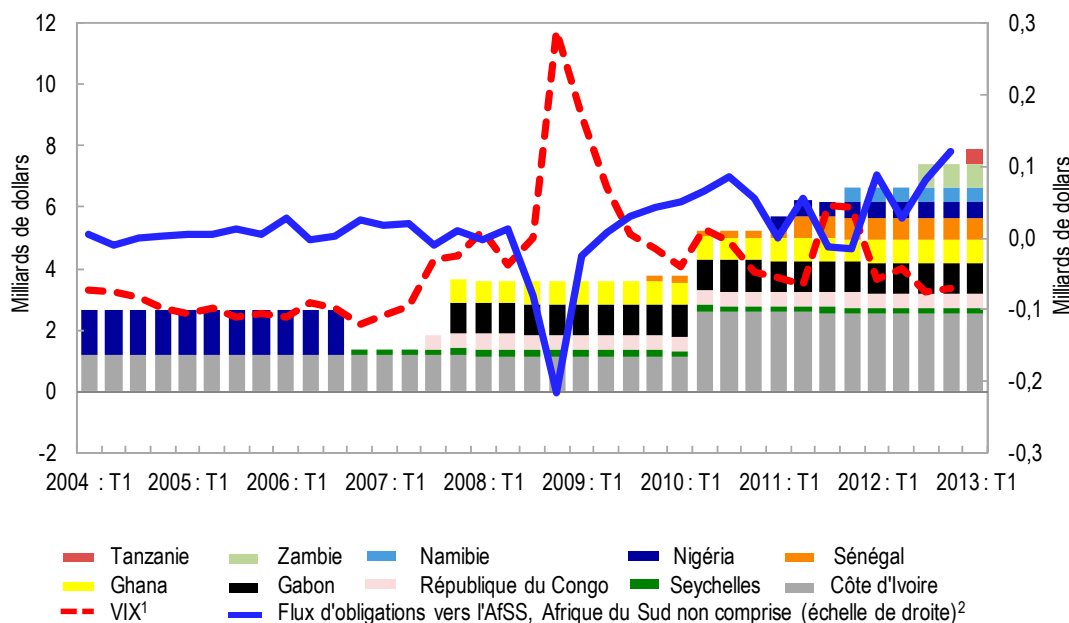
Diverses raisons ont incité les gouvernements d'Afrique subsaharienne à émettre des obligations internationales : financer le déficit (notamment pour augmenter les dépenses d'infrastructures publiques), établir une référence (notamment pour élargir l'accès des entreprises aux marchés internationaux), ou mieux gérer la

²L'Afrique du Sud est l'unique exception.

³Dans ce rapport, le terme « obligations souveraines internationales » désigne les obligations d'État libellées en devises et placées à l'étranger.

⁴En 2012, la banque russe VTB a accordé à l'Angola un prêt sur sept ans (1 milliard de dollars) et émis, pour un montant équivalent, un titre participatif amortissable assorti d'un taux d'intérêt nominal de 7 %.

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : émissions récentes d'obligations souveraines



Sources : Banque des règlements internationaux, Rapport trimestriel; Bloomberg, L.P.; EPFR Global.

¹Le VIX est l'indice de volatilité du marché des options de Chicago.

² Les données correspondent aux investissements en obligations émises par des entités des pays d'Afrique subsaharienne correspondants, effectués par des FCP et fonds négociés sur les bourses mondiales, et exprimés en dollars. Une valeur négative indique une baisse des avoirs. Les données sont disponibles pour le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, la République démocratique du Congo et la Zambie.

Tableau 3.1. Afrique subsaharienne : émissions d'obligations souveraines

	Date	Rendement à l'émission	Durée	Marge (points de base)	Montant (millions de \$)	S&P (notation à l'émission)	Monnaie	Droit applicable	Type d'obligation ¹	Type de coupon ²
Seychelles	27/9/2006	9,466	5	470	200	B	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fongible
Ghana	27/9/2007	8,500	10	387	750	B+	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Gabon	6/12/2007	8,250	10	426	1000	BB-	Dollar	États-Unis	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Congo, Rép. du ³	7/12/2007	8,770	22	458	480	Non noté	Dollar	Luxembourg	Rachat	PRP
Sénégal	15/12/2009	9,473	5	691	200	B+	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Seychelles ³	14/1/2010		16		168	Non noté	Dollar	Angleterre	Amortissable	PRP
Côte d'Ivoire ³	15/3/2010	17,354	22	393	2330	Non noté	Dollar	France	Amortissable	NTQ
Nigéria	21/1/2011	7,126	10	372	500	B+	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Sénégal	6/5/2011	9,125	10	583	500	B+	Dollar	Luxembourg	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Namibie	27/10/2011	5,835	10	336	500	Non noté	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Zambie	13/9/2012	5,625	10	384	750	B+	Dollar	Angleterre	Remb. <i>in fine</i>	Fixe
Tanzanie	27/2/2013		7	600	600	Non noté	Dollar	Angleterre	Amortissable	Flottant

Sources : Dealogic; Bloomberg, L.P.

Note : Les Seychelles et la Côte d'Ivoire ont émis des obligations de faibles montants en 2007 et 2012, respectivement, qui ne sont pas présentées dans ce tableau.

¹Amortissable = obligation adossée à un fonds qui met régulièrement de côté de l'argent pour garantir que principal et intérêts soient payés aux investisseurs. Rachat = l'émetteur exerce son droit de racheter aux investisseurs les obligations non échues à un taux convenu au préalable, en utilisant des fonds mis de côté à cet effet. Remb. *in fine* (remboursement *in fine*) = l'obligation est remboursée entièrement à sa valeur nominale à l'échéance.

²Fixe = pourcentage fixe de la valeur nominale payé en intérêts. Flottant = pourcentage variable; correspond souvent une marge fixe ajoutée au LIBOR. NTQ (négociation telle quelle) = obligation qui se négocie sans les intérêts courus, car ceux-ci sont généralement inclus dans le prix d'achat de l'obligation. Les obligations impayées se négocient telles quelles. PRP (obligation à prime de refinancement progressive) = obligation dont le taux du coupon s'accroît au cours des années. Fongible = se dit d'une obligation qui a été fusionnée à une autre en en prenant les caractéristiques.

³Émission dans un contexte d'un échange de dettes ou de restructuration de la dette.

dette publique (restructuration, par exemple). Selon les cas, les émissions ont permis d'augmenter les dépenses publiques ou de remplacer la dette publique échue.

- *Dépenses d'infrastructure.* Trois pays ont émis des obligations avec l'objectif déclaré d'utiliser les fonds ainsi collectés pour construire des infrastructures publiques. En 2007, le Ghana s'en est servi pour financer plusieurs projets, principalement dans les secteurs de l'énergie et des transports. Le Sénégal a lancé des émissions souveraines en 2009 et 2011 pour contribuer au financement de projets liés à l'énergie et aux transports routiers. En 2012, la Zambie a également émis des obligations souveraines pour financer plusieurs projets dans les domaines de l'énergie et des transports (encadré 3.2).
- *Émissions de référence.* L'Afrique du Sud et le Nigéria ont émis des obligations souveraines internationales pour établir une référence sur les (autres) marchés d'obligations d'État et d'entreprises. En fournissant des informations permettant d'évaluer l'écart de rendement auquel se négociaient les titres de dette en devises de ces pays, ces émissions sont

donc venues compléter les instruments obligataires libellés en monnaie locale et ont servi de référence pour les émissions internationales d'obligations d'entreprises. Au Nigéria, les euro-obligations négociées sur le marché secondaire ont été utilisées comme référence (encadré 3.3); cela a contribué à l'essor des obligations de collectivités locales ou d'entreprises nigérianes, comme en témoigne le succès de quelques émissions internationales récentes d'obligations d'entreprises⁵.

- *Restructuration de la dette.* Quatre pays ont émis des obligations internationales dans le cadre d'une restructuration de leur dette. Les Seychelles ont émis leur première obligation en 2006 et apuré ainsi leurs arriérés vis-à-vis de créanciers multilatéraux et commerciaux. En 2007, le Gabon s'est servi du produit de la vente d'euro-obligations pour racheter sa dette aux créanciers du Club de Paris avec une décote de 15 %. En République du Congo (2007) et en Côte d'Ivoire (2010) (encadré 3.4), la dette a été restructurée dans

⁵Dont l'émission de 500 millions de dollars en euro-obligations à cinq ans proposée en mai 2011 par la Guaranty Trust Bank of Nigeria.

Encadré 3.2. Arrivée de la Zambie sur les marchés des obligations souveraines internationales

Bien avant de lancer des émissions, la Zambie s'est préparée très activement, en organisant des tournées de présentation aux investisseurs, en recrutant des conseillers juridiques et des teneurs de plume, et en faisant noter sa dette par plusieurs agences. Le produit des émissions obligataires a été affecté à des projets d'investissement spécifiques et au remboursement d'un prêt extérieur de courte durée. Son obligation à 10 ans avec remboursement *in fine* ayant été sursouscrite plus de quinze fois, la Zambie a décidé de porter le montant initialement prévu de 500 millions de dollars à 750 millions de dollars, et d'affecter les financements supplémentaires à d'autres projets d'investissement. À peu près au même moment, l'Angola, dont la note souveraine était pourtant meilleure, n'a pas organisé de campagne de promotion ni lancé d'appel public à l'épargne, mais a préféré contracter un emprunt bancaire qui, contrairement aux instruments avec remboursement *in fine*, offre la souplesse d'un amortissement progressif.

Cet encadré a été préparé par Sebastian Weber.

Tableau 1. Zambie : première émission d'euro-obligations

Note souveraine	B +
Date d'émission	13 septembre 2012
Type d'émission	Euro-dollar
Rang	Non garanti
Structure	Remb. <i>in fine</i>
Prospectus / tournée de promotion	Oui
Échéance à l'émission	10 ans
Monnaie	Dollar
Montant	750 m
Coupon	5,375
Rendement au premier jour de cotation	5,173

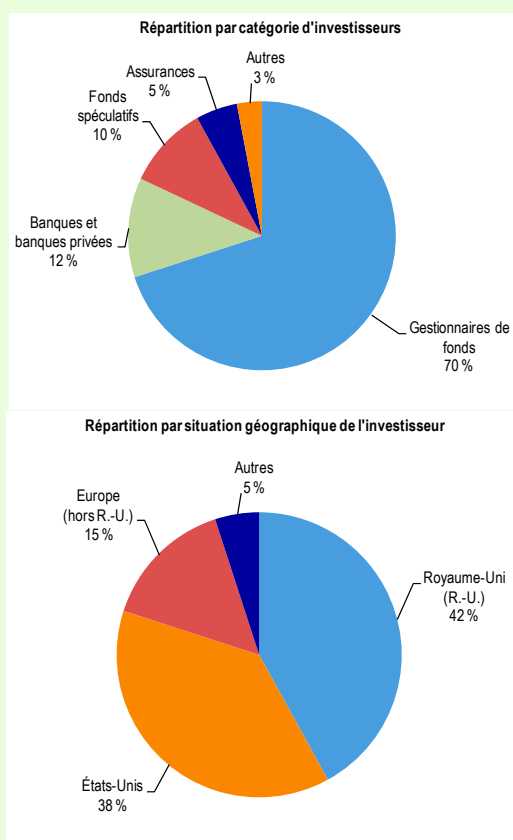
Source : Bloomberg, L.P.

Encadré 3.3. Émission d'une obligation souveraine par le Nigéria

Le 28 janvier 2011, le Nigéria a émis une euro-obligation de 500 millions de dollars sur dix ans, remboursable en une seule fois à l'échéance (remboursement *in fine*). Cette opération répondait à trois objectifs stratégiques : i) garantir la présence du Nigéria sur le marché international; ii) aider à attirer des investisseurs étrangers en fournissant davantage d'informations; iii) lancer un titre de référence pour les émissions ultérieures de l'État, des collectivités infranationales et des entreprises. Compte tenu de sa notation (B et BB- par Standard & Poor's et Fitch, respectivement), le coupon obligataire a été fixé à 6,75 % l'an. Le titre est coté à la Bourse de Londres depuis le 31 janvier 2011.

Bien avant le lancement, les autorités nigérianes ont veillé à ce que les réformes et les mesures techniques requises soient appliquées. Les plans stratégiques pluriannuels conduits entre 2006 et 2012 ont permis de renforcer le cadre de gestion de la dette, en particulier le Bureau de gestion de la dette (Debt Management Office, DMO), qui a été doté d'une salle des marchés et de services de suivi de marché et de postmarché, conformément aux meilleures pratiques internationales. Le cadre juridique qui complète cette infrastructure institutionnelle a été mis sur pied entre 2008 et 2010. Il renforce les prérogatives de l'Assemblée nationale, chargée de surveiller les activités et les résultats du DMO; des mesures ont également été prises pour que l'Assemblée puisse très vite autoriser le lancement de l'émission. Un appel d'offres a ensuite été organisé pour recruter des conseillers juridiques et financiers et des chefs de file associés.

Graphique 1. Nigéria : répartition des investisseurs, 2011



Source : Nigéria, Bureau de gestion de la dette.

Cet encadré a été préparé par Cheikh Anta Gueye.

Des campagnes de présentation efficaces ont facilité la constitution d'un réseau solide d'investisseurs potentiels. Deux équipes ont été formées, placées respectivement sous la houlette du Ministre des finances et du Ministre et Vice-président de la Commission nationale de planification. Elles ont fait des tournées de promotion en Europe et aux États-Unis pour convaincre des investisseurs potentiels et leur présenter les perspectives économiques du Nigéria et le programme gouvernemental de politique économique.

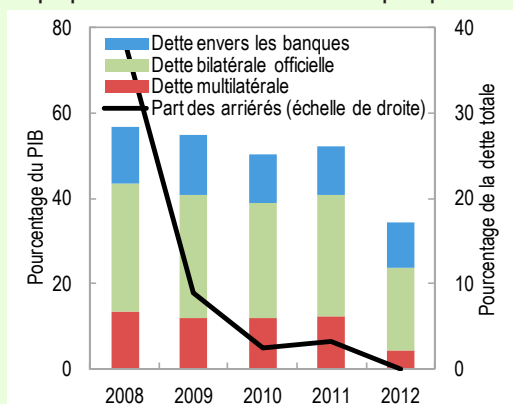
L'accueil a été très favorable. Des banques et des gestionnaires de fonds britanniques et américains ont souscrit à l'emprunt nigérian, qui a été sursouscrit à hauteur d'environ 160 %, par 70 investisseurs originaires de 18 pays. Quelque 82 % des titres ont été placés auprès de gestionnaires de fonds et de banques, et 80 % des investisseurs étaient établis aux États-Unis et au Royaume-Uni.

L'obligation nigérienne réalise de bonnes performances (graphique 3.7). Bien que le produit de son placement n'ait représenté qu'une source de financement assez mineure, sa négociation sur le marché secondaire a établi une référence pour les futurs emprunts de l'État nigérian, des collectivités infranationales et des entreprises. Le marché nigérian des titres de dette émis par des administrations infranationales s'est dès lors rapidement développé, pour devenir le plus important d'Afrique, avec un encours qui s'élevait à 2,8 milliards de dollars fin 2012, contre 1,6 milliard pour son équivalent sud-africain. L'euro-obligation à 5 ans émise sur le marché nigérian par la Guaranty Trust Bank en mai 2011, pour un montant de 500 millions de dollars, fait partie des titres d'entreprises qui ont rencontré un vif succès ces dernières années.

Encadré 3.4. La Côte d'Ivoire émet des obligations pour la restructuration de sa dette

La dette ivoirienne a été restructurée dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le point de décision au titre de cette Initiative a été atteint en mars 2009, dans le sillage de l'adoption de la Stratégie de réduction de la pauvreté et au vu des résultats satisfaisants du programme soutenu par le FMI¹. En mai 2009, un accord conclu avec les créanciers du Club de Paris s'est traduit par l'annulation immédiate de 0,85 milliard de dollars de dette et le rééchelonnement de 3,8 milliards de dollars. S'agissant de la dette à l'égard des banques, le gouvernement ivoirien et le Comité de coordination des créanciers détenteurs d'obligations Brady ont abouti, en septembre 2009, à un accord préliminaire portant sur la restructuration d'environ 2,8 milliards de dollars (arriérés inclus)².

Graphique 1. Côte d'Ivoire : dette extérieure publique



Sources : autorités ivoiriennes; Banque africaine de développement; Banque mondiale; estimations des services du FMI.

L'opération d'échange de titres a été finalisée avec succès en avril 2010. La Côte d'Ivoire a proposé d'échanger les obligations Brady contre de nouvelles obligations libellées en dollars, avec une décote de 20 %, une échéance de 23 ans et un différé d'amortissement de 6 ans. Le taux d'intérêt annuel a été fixé à 2,5 % en début de période, puis à 5,75 % à partir de fin 2012. Le montage ayant été accepté par la quasi-totalité des créanciers, qui représentaient 99,98 % de l'encours total d'obligations Brady, le gouvernement ivoirien a émis des euro-obligations arrivant à échéance en 2032, pour un montant en principal de 2,3 milliards de dollars. D'après Cruces et Trebesch (2011), l'allègement implicite ainsi obtenu est de 55,2 %.

Après la crise, la Côte d'Ivoire a de nouveau entrepris de restructurer sa dette. À la suite des troubles qui ont suivi les élections de 2010, elle a accumulé des arriérés vis-à-vis de ses créanciers du Club de Paris (et l'accord de 2009 est

devenu caduc) et des détenteurs d'euro-obligations en 2010–11. En novembre 2011, un nouvel allègement de dette (y compris sur les arriérés) a été convenu avec le Club de Paris³ et les porteurs d'euro-obligations ont approuvé l'échéancier proposé par le gouvernement pour les intérêts en souffrance⁴. La proposition prévoyait aussi l'émission d'obligations à concurrence de 186,76 millions de dollars au titre du reliquat d'arriérés dû à d'autres créanciers bancaires (après une annulation partielle au prorata de l'allègement qu'ils avaient consenti au point d'achèvement de l'Initiative PPTE). Toutes ces dispositions sont le fruit des discussions que les autorités ivoiriennes ont conduites avec les créanciers, dans l'esprit de la politique du FMI en matière de crédit aux pays en situation d'arriérés, en respectant notamment les principes de la diffusion d'informations, de l'équité entre créanciers et du dialogue (FMI, 2012). Les obligations se négocient actuellement avec un coupon d'environ 6,8 % (fin mars 2013).

Ces restructurations, y compris l'émission obligataire, ont considérablement amélioré le profil de la dette ivoirienne. L'encours de la dette publique extérieure a diminué, surtout à partir de fin juin 2012, quand le point d'achèvement

Cet encadré a été préparé par Masafumi Yabara.

¹La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en juin 2012.

²Les obligations Brady avaient été émises en 1998 en vue de restructurer la dette bancaire extérieure du pays et n'étaient plus honorées depuis 2000, à la suite du coup d'État de 1999.

³L'accord a entraîné l'annulation immédiate de 0,4 milliard de dollars de dette et le rééchelonnement de 1,4 milliard de dollars.

⁴Il a été convenu que les trois coupons en souffrance de décembre 2010 et de juin et décembre 2011 seraient remboursés entre décembre 2012 et décembre 2014.

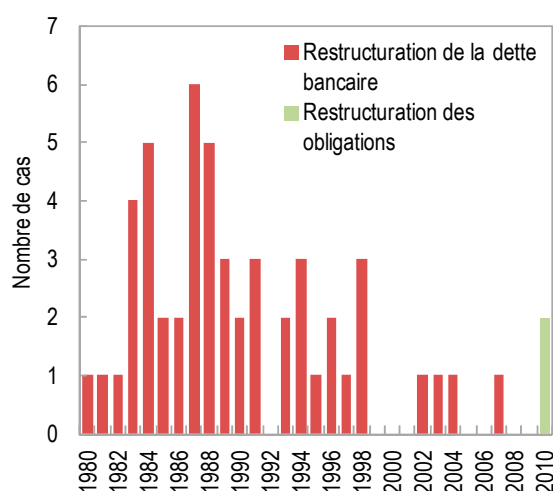
de l'Initiative PPTE renforcée a été atteint; entre fin 2008 et fin 2012, il est passé de 56,8 % du PIB (13,3 milliards de dollars) à 34,3 % du PIB (8,4 milliards de dollars). Dans le même temps, l'opération d'échange de titres a permis de réduire l'encours de la dette bancaire extérieure, qui est descendu de 13,2 % du PIB (3,1 milliards de dollars) à 10,7 % du PIB (2,6 milliards de dollars). Les arriérés extérieurs, y compris vis-à-vis des créanciers bancaires, ont été complètement apurés. Cette évolution positive sur le plan de la viabilité de la dette a ouvert la possibilité de contracter des emprunts concessionnels pour financer le développement des infrastructures et du secteur de l'énergie, dans le cadre du programme en cours soutenu par le FMI.

le cadre de l'Initiative PPTE. La Côte d'Ivoire (2010) et les Seychelles (2010) ont restructuré leurs dettes respectives à l'égard des banques commerciales en lançant des obligations internationales en échange d'obligations en souffrance émises précédemment (graphique 3.2). La plupart de ces opérations ont fait suite à des accords passés avec le Club de Paris pour obtenir des allègements comparables des créanciers privés.

Jusqu'à présent, les émissions obligataires ont influé principalement sur la composition des dettes publiques, plutôt que sur leur niveau. À l'exception du Nigéria, tous les pays ont enregistré une légère détérioration de leur solde budgétaire primaire (graphiques 3.3 et 3.4). Là où les émissions n'ont pas servi à une restructuration, les effets immédiats sur le volume total de la dette ont été modestes, même si le Ghana, la Namibie et le Sénégal ont vu leur ratio d'endettement augmenter (graphique 3.3). Dans les pays qui voulaient restructurer leur dette, le ratio d'endettement a baissé de manière significative après l'émission d'obligations souveraines internationales qui se sont substituées à des dettes en souffrance ou restructurées.

Dans certains cas, en revanche, les risques de change ont pu s'accroître et requièrent une surveillance rigoureuse. Pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, il est difficile de placer des instruments de dette libellés en monnaie locale sur les marchés internationaux des capitaux. Par conséquent, si l'on excepte les cas de restructuration de la dette, la «dollarisation» de la dette publique s'est accentuée après les émissions d'obligations souveraines, ce qui a accru les facteurs de vulnérabilité. Dans la majorité des cas, la part de la dette publique libellée en devises a augmenté de 5 à 10 points, sauf au Nigéria et dans

Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : restructuration de la dette souveraine envers les créanciers privés, 1980–2010

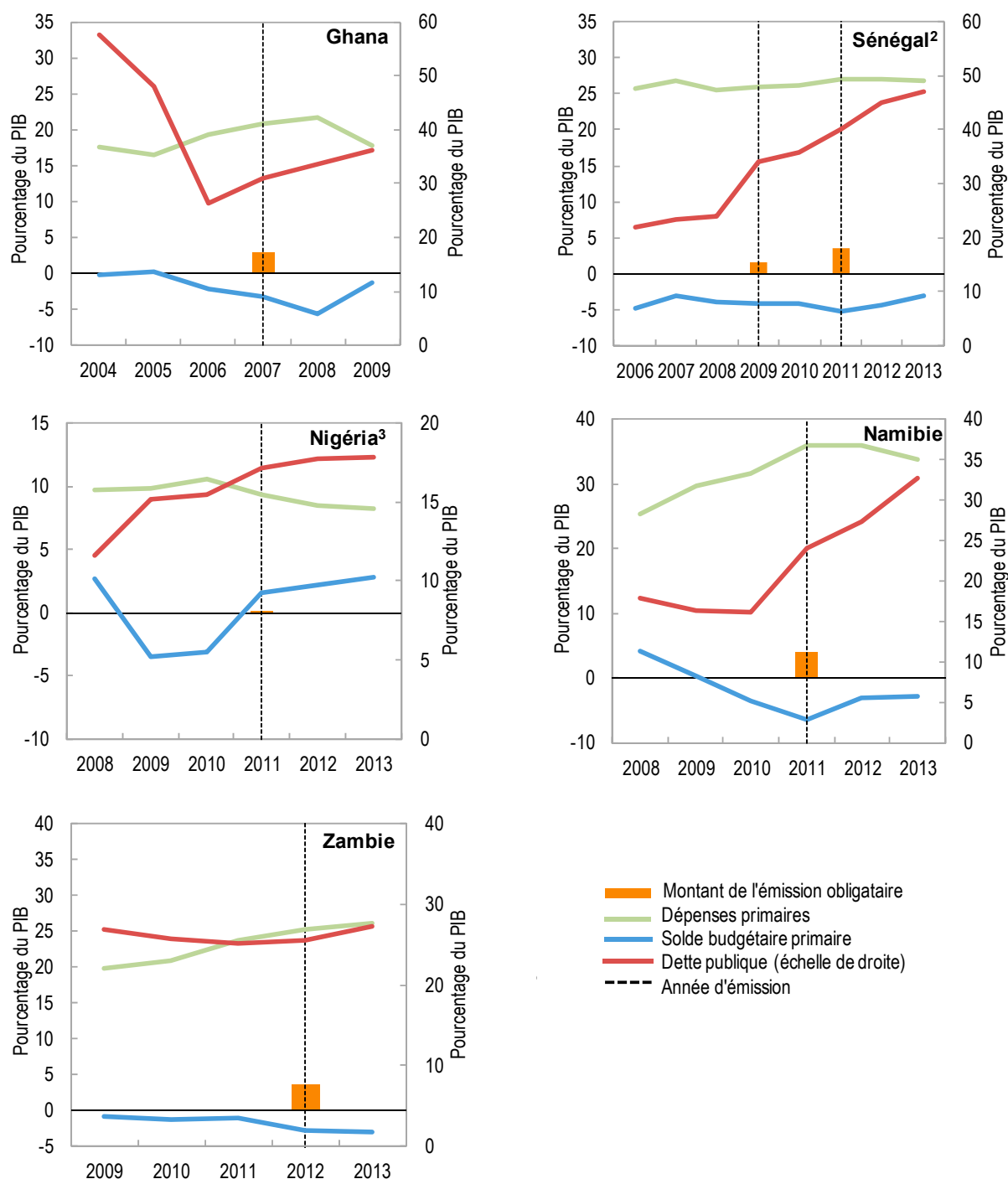


Source : Cruces et Trebesch (2011).

les pays où les émissions ont servi à restructurer la dette (graphique 3.5). Dans les cas de restructuration, les émissions d'obligations souveraines ont généralement remplacé d'autres titres de dette publique libellés en devises, ce qui a réduit la proportion de ces derniers, sauf dans un cas. Par le passé, les facteurs de vulnérabilité liés à la dollarisation de la dette publique ont pu contribuer aux défauts de paiement et aux restructurations intervenus quelques années plus tard.

Dans les pays qui ont émis des obligations souveraines internationales pour financer la construction d'infrastructures, les investissements publics n'ont pas augmenté considérablement (graphique 3.6). Cela peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs comme le cycle économique (l'activité intérieure moins soutenue entraîne une baisse des recettes, qui peut retarder la mise en œuvre des projets) ou les

Graphique 3.3. Afrique subsaharienne : solde budgétaire primaire, dépenses et dette publique
— cas autres que restructuration de la dette¹



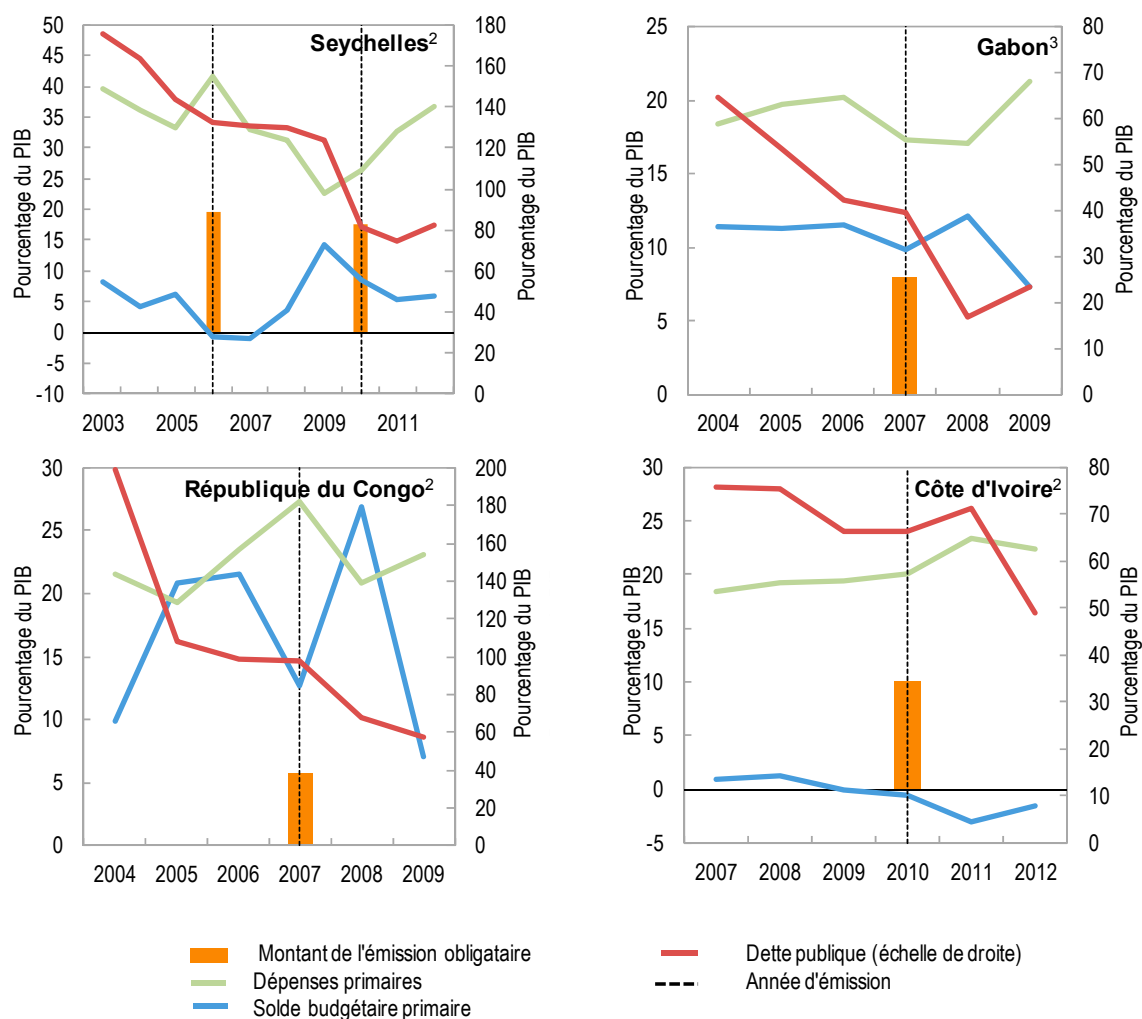
Sources : FMI, base de données du Département Afrique; estimations et projections des services du FMI.

¹Afrique du Sud non comprise.

²Une partie du produit de l'émission obligataire de 2011 a été utilisée pour échanger et racheter les titres émis en 2009.

³Les obligations émises par le Nigéria en 2011 représentent 0,2 % du PIB.

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : solde budgétaire primaire, dépenses et dette publique
— cas comportant une restructuration de la dette¹

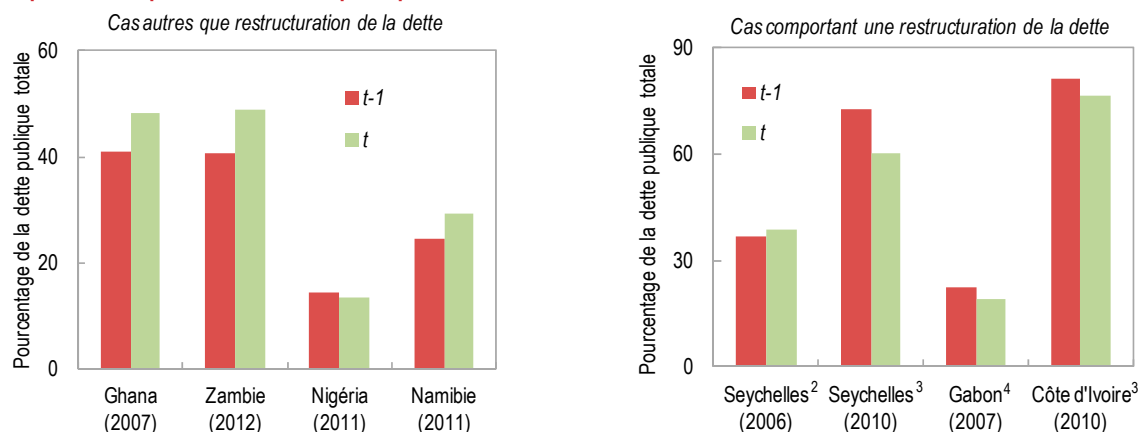


Sources : FMI, base de données du Département Afrique; estimations et projections des services du FMI.

¹Les Seychelles et la Côte d'Ivoire ont émis des obligations de faibles montants en 2007 et 2012, respectivement, qui ne sont pas présentées dans ce graphique. L'Afrique du Sud n'est pas comprise.

²Dans le cas des Seychelles en 2006, le produit de l'émission obligataire a été utilisé pour apurer les arriérés extérieurs à l'égard de certains créanciers bancaires et multilatéraux, et pour rembourser un prêt garanti. Dans les autres cas, les obligations ont été émises comme offre d'échange des dettes en souffrance.

³Le produit de l'émission obligataire a été utilisé pour rembourser la dette en cours à l'égard du Club de Paris.

Graphique 3.5. Proportion de la dette publique libellée en devises¹

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹t indique la fin d'une année pendant laquelle un pays a émis des obligations souveraines. On ne dispose pas de données pour la République du Congo et le Sénégal. Les Seychelles et la Côte d'Ivoire ont émis des obligations de faibles montants en 2007 et 2012, respectivement, qui ne sont pas présentées dans ce graphique. L'Afrique du Sud n'est pas comprise.

²Le produit de l'émission obligataire a été utilisé pour apurer les arriérés extérieurs à l'égard de certains créanciers bancaires et multilatéraux, et pour rembourser un prêt garanti.

³Les obligations ont été émises comme offre d'échange des dettes en souffrance.

⁴Le produit de l'émission obligataire a été utilisé pour rembourser la dette en cours à l'égard du Club de Paris.

contraintes de capacité. Cela dit, on peut y voir aussi de possibles décalages entre les émissions obligataires et l'utilisation effective de leurs produits. Cela pose également la question de la fongibilité des financements, car les produits de la nouvelle dette peuvent être affectés à d'autres objectifs budgétaires^{6,7}.

À quelques exceptions près, les conditions des émissions étaient conformes à la notation du crédit de l'émetteur. Pour la Namibie, le Nigéria et le Sénégal, les rendements à l'émission étaient, semble-t-il, trop élevés : sur le marché secondaire, les titres se sont échangés avec des rendements sensiblement moindres (graphique 3.7), signe possible que le prix d'émission était erroné. Mais il se peut que les primes initiales aient été supérieures en raison de l'incertitude des marchés. La baisse des

rendements reflétait peut-être aussi l'intérêt accru des investisseurs mondiaux pour le marché secondaire.

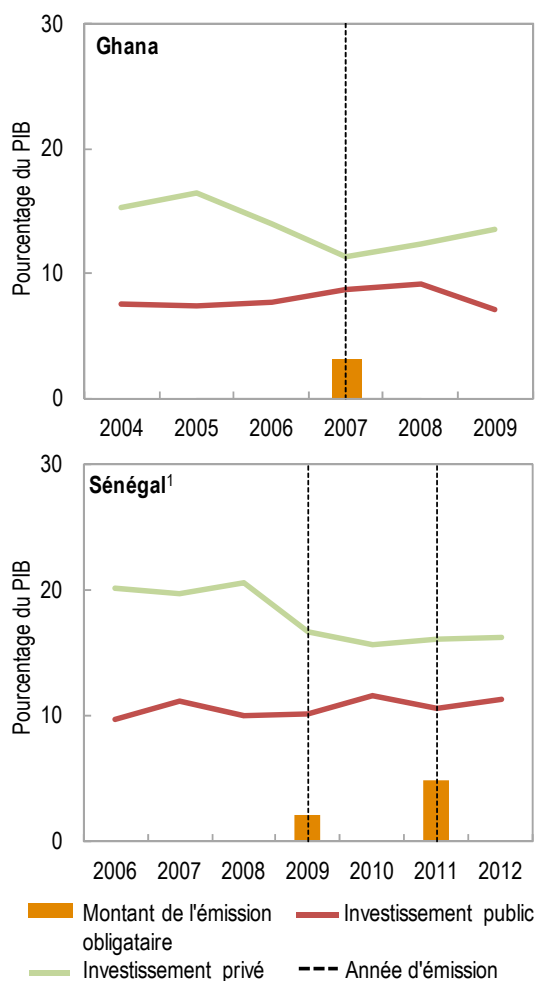
Actuellement, les obligations souveraines internationales d'Afrique subsaharienne bénéficient d'une cotation relativement favorable. Elles s'échangent généralement au-dessous du rendement de référence, qui correspond au rendement moyen des obligations souveraines ayant la même notation, la même échéance et la même monnaie de libellé (graphique 3.7). Apparemment, les émetteurs subsahariens n'ont donc pas à payer une prime particulière; au contraire, leurs obligations s'échangent avec une décote, ce qui, dans une certaine mesure, reflète les perspectives assez favorables de ces emprunteurs et de leurs économies respectives par rapport à celles des pays émergents d'autres régions. En outre, la corrélation limitée avec les économies avancées a incité encore plus les investisseurs financiers mondiaux à la diversification, ce qui a encouragé la demande de titres obligataires subsahariens et, l'offre étant limitée, a contribué à la baisse relative de leur rendement. Cette méthode d'étalonnage des émissions a toutefois ses limites, car l'échantillon de titres de référence est trop restreint.

Une analyse par modèle confirme également que la plupart des obligations souveraines internationales émises par des pays subsahariens se négocient

⁶Au Ghana, la majeure partie du produit de l'euro-émission (750 millions de dollars) de 2007 a été dépensée en 2008. Néanmoins, les investissements publics n'ont pas augmenté en conséquence, et il n'est donc pas exclu que le produit de l'émission obligataire ait été utilisé à d'autres fins budgétaires.

⁷Au Sénégal, la mise en œuvre des programmes d'investissement dans l'énergie et le réseau routier, qui devaient être financés en partie grâce à l'euro-émission de 2011, a pris du retard. La Zambie a émis ses premières euro-obligations en 2012 pour financer des projets prioritaires dans les secteurs de l'énergie et des transports routiers. Compte tenu de la taille et de la complexité des projets, le décaissement de l'intégralité du produit de l'émission peut prendre du temps.

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : investissement public après émission d'obligations



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Une partie du produit de l'émission obligataire de 2011 a été utilisée pour échanger et racheter les titres émis en 2009.

actuellement avec des rendements inférieurs aux émissions de référence. Le modèle estime la relation entre les écarts de taux des obligations souveraines sur le marché secondaire et les facteurs de «répulsion» et d'«attraction» (Gueye et Sy, 2010)⁸. Les résultats sont confirmés pour

⁸Cette méthode calcule le taux de référence pour un pays en servant de sa note de crédit comme approximation des facteurs d'«attraction» et des variables mondiales comme facteurs de «rejet» (indice de volatilité du marché des options de Chicago ou indice VIX, écarts de rendement élevés aux États-Unis, pente de la courbe des rendements aux États-Unis, cours du pétrole, liquidité). Le taux de référence calculé pour une obligation souveraine donnée est ensuite comparé à l'écart de taux constaté pour évaluer les performances de l'obligation sur les marchés secondaires internationaux.

toutes les méthodes fondées sur des modèles à effets fixes et à effets aléatoires (graphique 3.8).

PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE CANDIDATS À UNE PREMIÈRE ÉMISSION D'OBLIGATIONS SOUVERAINES

La conjonction de conditions mondiales favorables et de considérations d'ordre régional pourrait favoriser une nouvelle vague de primo-émissions en Afrique subsaharienne⁹.

De nouvelles obligations souveraines internationales pourraient être émises par des pays subsahariens d'ici un ou deux ans. L'Angola, le Cameroun, le Kenya et le Rwanda pourraient ainsi faire partie des prochains primo-émetteurs, tandis que l'Afrique du Sud, le Ghana, la Namibie, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie procéder à une nouvelle émission. Ces pays présentent tous les caractéristiques suivantes :

- Ils appartiennent à un groupe d'une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne avec une note souveraine, ce qui constitue un facteur positif (graphique 3.9 et tableau 3.2).
- Leur dette publique est modérée mais suffisante pour inclure plus d'une émission obligataire «standard» de 500 millions de dollars. Ils ont la possibilité de recourir à d'autres formes de dette contractuelle (graphique 3.10). Ils se sont dotés des capacités institutionnelles requises en matière de gestion de la dette publique, en créant notamment un bureau *ad hoc*.

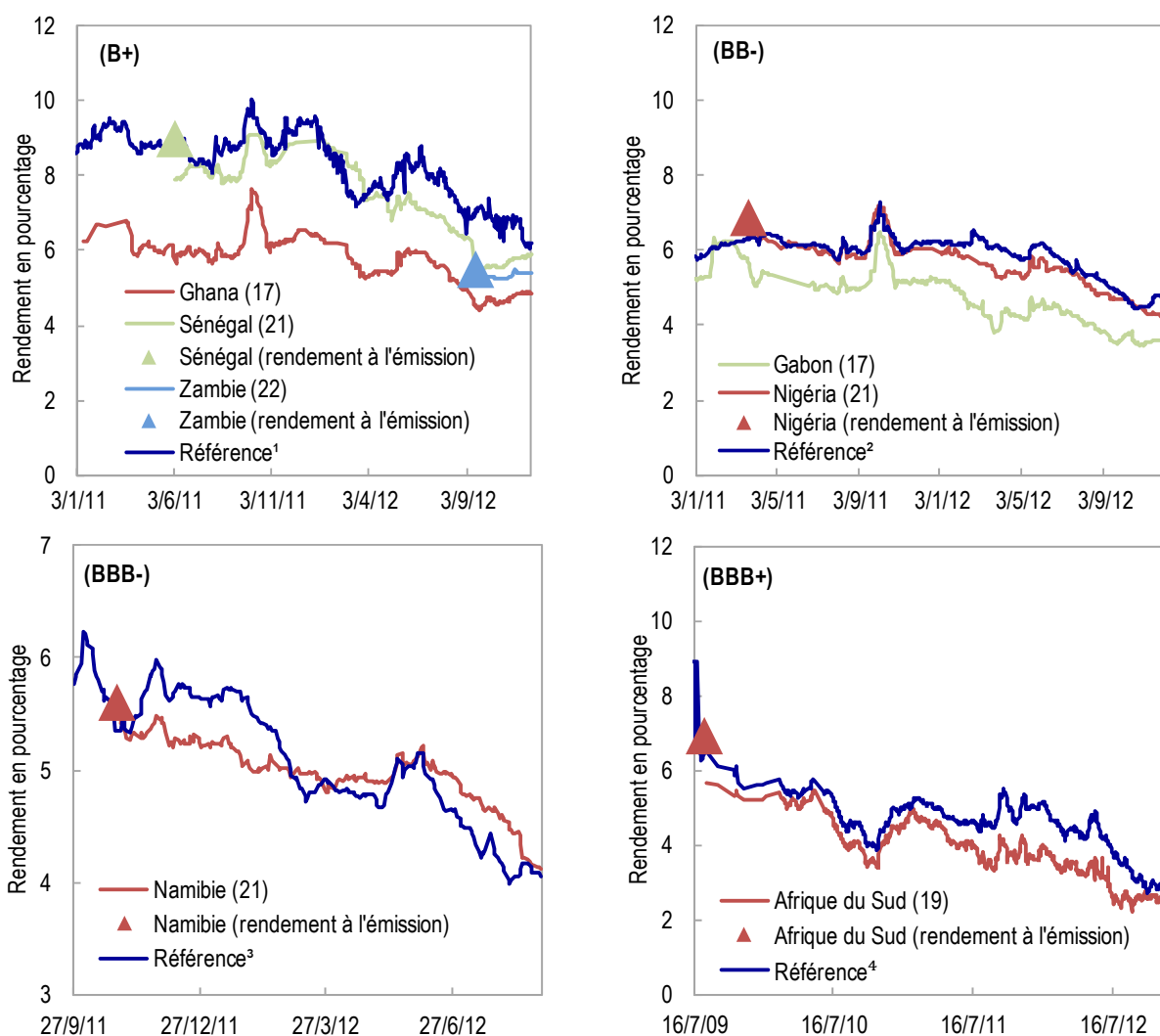
En outre, pour certains de ces pays, les remboursements exigibles au cours des cinq prochaines années dépassent 500 millions de dollars; l'émission d'obligations souveraines internationales pourrait donc être pour eux un moyen de diversifier leur base d'investisseurs sans compromettre la viabilité de leur dette (tableau 3.3).

⁹Cette conjoncture propice compense en partie les antécédents de nombreux pays subsahariens qui ont fait défaut sur leur dette publique ou ont été contraints de la restructurer (voir la liste de toutes les restructurations dressée par Das, Papaioannou et Trebesch, 2012).

Le succès des nouvelles émissions envisagées dépendra de l'intérêt des investisseurs pour les titres de dette des pays pionniers africains. L'équilibre des risques devrait demeurer favorable à ces pays, pour autant que les facteurs d'attraction permettant d'espérer une amélioration de l'accès aux marchés obligataires et le développement de ces marchés se révèlent durables, notamment les facteurs qui ont trait aux cadres de politique économique et aux

résultats économiques. Toutefois, la vulnérabilité aux chocs extérieurs pourrait s'aggraver, car ces pays ont déjà puisé dans leurs volants de sécurité pour atténuer les effets de la crise financière mondiale. En outre, l'appétit des investisseurs pour les instruments financiers africains dépend aussi de deux facteurs incertains, à savoir la liquidité mondiale et la quête de bons rendements, ce qui pourrait limiter les montants disponibles pour les pays subsahariens.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : conditions des émissions d'obligations souveraines



Sources : Bloomberg, L.P.; calculs des services du FMI.

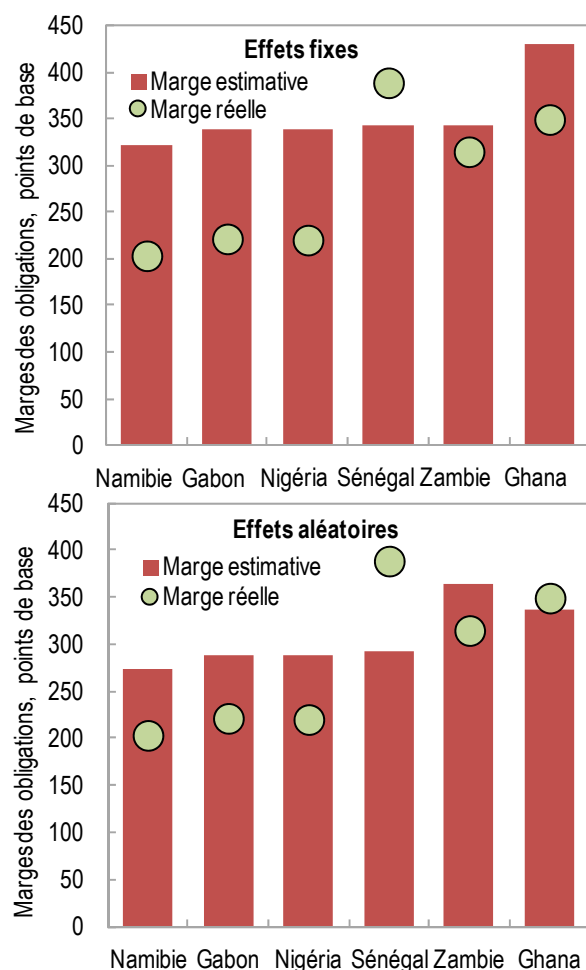
¹La référence est la moyenne pour l'Égypte, le Venezuela et le Viet Nam.

²La référence est la moyenne pour El Salvador, la Géorgie et Sri Lanka.

³La référence est la moyenne pour Bahreïn, la Lituanie et la Russie.

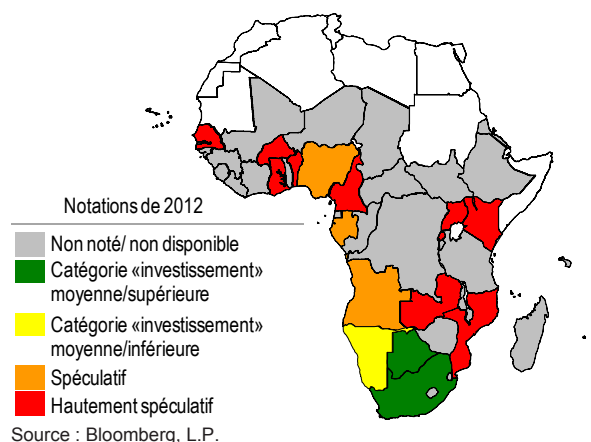
⁴La référence est la moyenne pour la Colombie, la Croatie, l'Indonésie et la Turquie.

Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : performances du marché pour certains pays



Sources : Gueye et Sy (2010); Bloomberg, L.P.

Graphique 3.9. Afrique subsaharienne : notation des obligations souveraines, 2012



Possibilités et risques afférents à l'émission de titres dans un contexte de conditions financières favorables sur les marchés mondiaux

L'émission d'obligations souveraines internationales ouvre des horizons, mais comporte aussi des risques. Ceux-ci sont, en principe, différents des risques découlant de la modification du niveau et de la composition de la dette publique, qui résultent de décisions budgétaires et de mesures de gestion de la dette publique prises en réaction à l'environnement extérieur. Un pays peut émettre des obligations souveraines internationales quand sa dette et son taux d'endettement baissent, ne varient pas, ou augmentent. Il peut émettre des titres souverains libellés en devises tout en réussissant à réduire le risque de change dans son portefeuille de titres de dette. Par exemple, il peut émettre des obligations souveraines en devises d'un montant inférieur à la dette publique extérieure en devises devenant exigible dans l'année, ce qui peut se traduire par une diminution de sa dette publique ainsi que du risque de change.

Les principales possibilités qu'offre une émission d'obligations souveraines internationales sont les suivantes :

- Ces émissions peuvent constituer des références pour la fixation du prix des obligations d'entreprises sur les marchés internationaux avec, à terme, une extension de la courbe des rendements, et aider à améliorer l'accès aux financements pour le secteur privé et parapublic¹⁰.
- Un pays qui accède aux marchés internationaux fait l'objet d'un examen plus attentif de la part des intervenants sur le marché, ce qui peut l'inciter à renforcer sa discipline macroéconomique et à promouvoir la transparence et les réformes structurelles. Le Nigéria, par exemple, ne cesse de renforcer sa discipline monétaire et budgétaire depuis quelques années, c'est-à-dire depuis qu'il est davantage présent sur les marchés internationaux.

¹⁰Après l'émission obligataire lancée par l'État zambien en 2012, l'opérateur public du réseau ferré zambien, l'Agence nationale de développement routier (Zambian Road Development Agency) et la municipalité de Lusaka ont fait part de leur intention de lever de nouveaux fonds en émettant des obligations. Au sujet des émissions obligataires internationales du Nigéria, voir aussi l'encadré 3.3.

- Dans la conjoncture actuelle, qui se caractérise par des conditions de financement favorables au niveau mondial, émettre des obligations souveraines pourrait être un moyen d'obtenir des financements de longue durée pour les infrastructures, ce qui, dans certains pays, contribuerait à pallier la faiblesse de l'épargne. Le Ghana, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie font partie des pays qui ont levé des fonds sur les marchés des capitaux internationaux avec l'objectif déclaré de financer des projets d'équipement.
- Émettre une obligation souveraine peut aussi contribuer à alléger le service de la dette en substituant à des instruments de dette publique extérieure (également libellés en devises) porteurs de taux d'intérêt supérieurs des obligations souveraines assorties de taux plus bas et d'échéances plus lointaines, ce qui permet de ne pas payer des amortissements pendant une période non négligeable. Au cours du premier semestre de 2011, par exemple, le Sénégal a émis pour 500 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans, qui se sont substituées aux 200 millions de dollars d'obligations à cinq ans émises en 2009; il a ainsi obtenu un allongement significatif de ses échéances.

Malgré ces avantages, la possibilité d'obtenir des financements additionnels, notamment dans un contexte d'abondance de liquidité au niveau mondiale, comporte un certain nombre de risques, tels qu'une expansion budgétaire excessive ou des problèmes de gestion de la dette susceptibles de compromettre la stabilité macroéconomique.

- Compte tenu des capacités administratives limitées, des carences des institutions budgétaires, de la faible efficience des dépenses publiques d'investissement et des problèmes de gouvernance rencontrés dans certains pays subsahariens, il peut arriver que l'augmentation des dépenses publiques ou des projets d'équipement financés par des émissions obligataires se traduise par des choix malavisés et une mauvaise exécution, au détriment de la rentabilité. La hausse des dépenses publiques d'investissement peut aussi induire une hausse des dépenses primaires récurrentes, qu'il peut être difficile d'inverser par la suite.

Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : notation des emprunteurs souverains, mars 2013

Pays	Moody's	Fitch	S&P
Afrique du Sud	Baa1	BBB	BBB
Botswana	A2		A-
Maurice	Baa1		
Namibie	Baa3	BBB-	
Angola	Ba3	BB-	BB-
Gabon		BB-	BB-
Nigéria	Ba3	BB-	BB-
Lesotho		BB-	
Sénégal	B1		B+
Kenya	B1	B+	B+
Cap-Vert		B+	B+
Zambie	B1	B+	B+
Ghana	B1	B+	B
Mozambique		B	B+
Ouganda		B	B+
Cameroun		B	B
Rwanda		B	B
Seychelles		B	
Burkina Faso			B
Bénin			B

Source : Bloomberg, L.P.

Tableau 3.3. Afrique subsaharienne : amortissement maximum en 2013–17 dépassant 500 millions de dollars

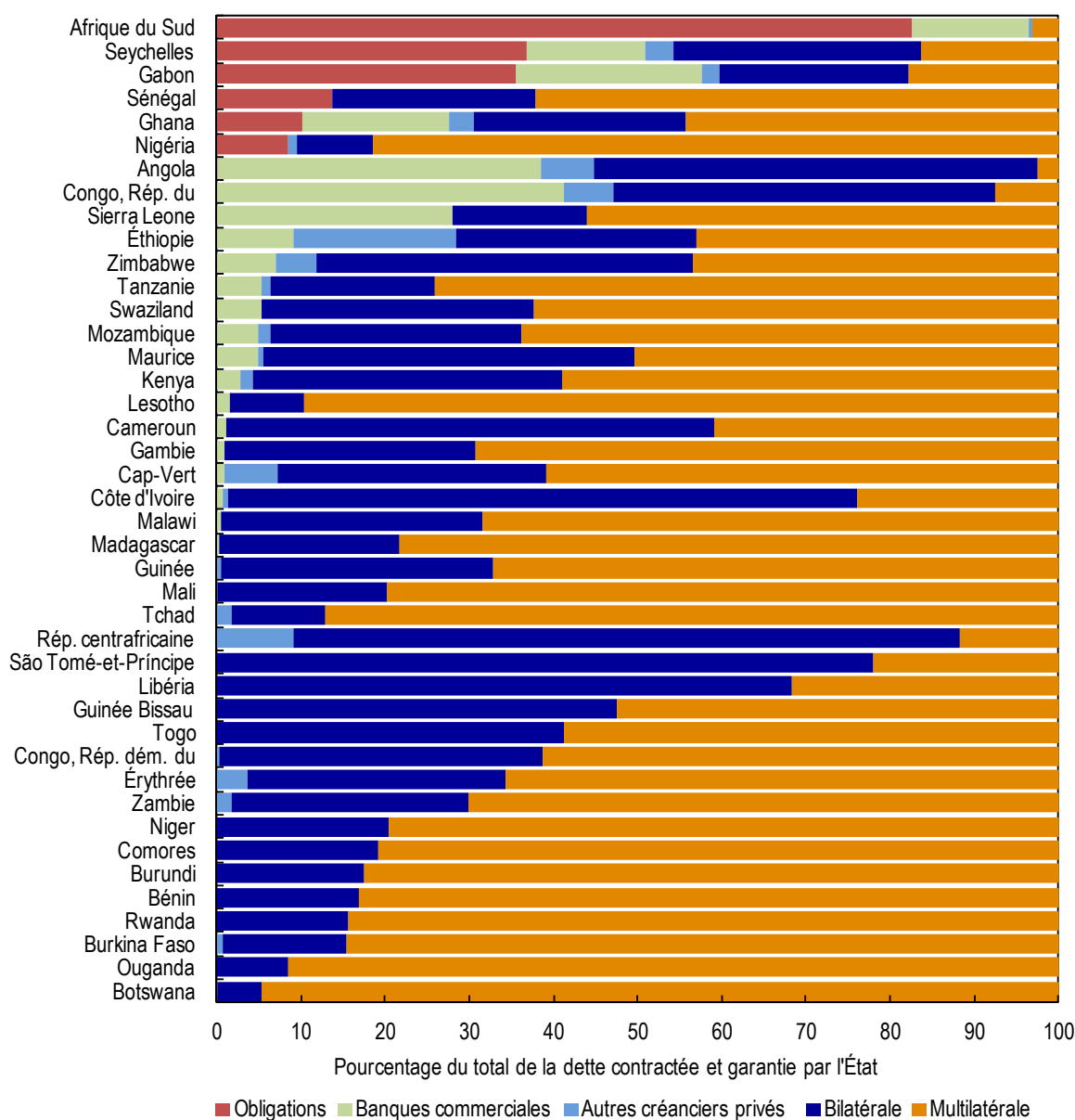
Pays	Amortissement extérieur maximum, projections pour 2013–17 (Millions de dollars)
<i>Émetteurs potentiels</i>	
Angola	7.603
Ghana	1.310
Kenya	1.132
Afrique du Sud	4.148
<i>Autres</i>	
Côte d'Ivoire	617
Éthiopie	714
Gabon	1.360

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Les chiffres incluent l'amortissement de la dette des entreprises d'État.

- En termes de gestion, les pays ont la possibilité d'allonger l'échéance de leur dette publique extérieure et d'en augmenter la part libellée en devises. Même si émettre des obligations souveraines assorties de taux inférieurs et d'échéances plus longues est généralement judicieux et peut réduire les risques de refinancement, les pays émetteurs doivent être conscients des risques liés à l'évolution des conditions

macrofinancières. Les obligations, en particulier quand les conditions contractuelles prévoient un remboursement intégral à l'échéance, peuvent devenir exigibles en période de taux d'intérêt élevés ou lorsque la monnaie est faible. En outre, dans certains cas, se financer sur les marchés obligataires internationaux peut limiter l'accès aux financements concessionnels. Une structure de gestion de la dette publique

Graphique 3.10. Afrique subsaharienne : dette extérieure publique totale par créanciers, 2011



dotée de vrais pouvoirs peut aider à atténuer les risques associés à la dette extérieure.

- Bien que les émissions obligataires souveraines puissent leur faciliter l'accès aux marchés de capitaux internationaux, le secteur privé et les organismes parapublics peuvent ne pas avoir la structure de gouvernance et les capacités de suivi de la dette qui seraient nécessaires pour limiter les vulnérabilités macroéconomiques et structurelles engendrées par l'augmentation du risque de change et de la dette extérieure. La crise asiatique et les turbulences financières en Europe sont là pour nous rappeler les inconvénients d'une dette extérieure privée excessive.
- Comme les autres flux de capitaux, les emprunts obligataires internationaux peuvent influencer sur la conduite des politiques monétaire et de change. En se finançant plus largement à l'étranger, un pays risque de pousser sa monnaie à la hausse (en fonction de la teneur en importations des dépenses associées). Cela peut nuire à la compétitivité des exportations et, si le pays cherche à y remédier par une opération de stérilisation, cela peut créer une charge d'intérêt pour l'autorité monétaire ou le Trésor.

En définitive, il faut peser les avantages et les inconvénients des formes de financement possibles, en fonction du contexte national. Les contraintes de capacités et de financement sont déterminantes lorsqu'un pays réfléchit aux moyens de financement à utiliser pour combler son retard, notamment dans le secteur des infrastructures. Du point de vue des coûts et des risques, les financements concessionnels restent la meilleure solution. Néanmoins, les pays d'Afrique subsaharienne ont de plus en plus de mal à en obtenir, et il leur faut diversifier leurs sources de financement. En principe, outre les émissions obligataires internationales, il existe tout un menu d'options, dont les obligations libellées en monnaie locale, les crédits consortiaux et les partenariats public-privé. En pratique, les grands projets sont souvent financés en combinant des options de ressources disponibles. C'est le choix qu'ont fait certains pays subsahariens, par exemple le Sénégal, pour leurs projets d'infrastructure.

Augmenter les investissements et choisir le meilleur financement devraient faire l'objet d'une seule et même décision. Les responsables de la politique économique doivent évaluer avec soin les capacités de mise en œuvre et la vitesse à laquelle l'économie peut absorber l'augmentation souhaitée des dépenses d'infrastructure. Quand une trajectoire viable a été définie, les décideurs doivent évaluer les avantages et les inconvénients des différentes solutions de financement (tableau 3.4). Pour ce faire, ils doivent mettre soigneusement en balance les émissions obligataires et les formes de financement plus adaptées à leur cas particulier, induisant moins de coûts de portage pour le cas où les produits de l'émission ne pourraient pas être affectés immédiatement à un emploi spécifique offrant une bonne rentabilité.

Aspects opérationnels à considérer avant d'émettre des obligations souveraines internationales

Certains aspects techniques et opérationnels doivent impérativement être pris en compte pour réussir une émission obligataire internationale. Toutes ces conditions préalables font que le lancement d'une première émission prend du temps, au moins un an, si l'émetteur adopte les meilleures pratiques recommandées¹¹. Pour réaliser l'opération dans des conditions favorables et éviter des coûts excessifs, l'émetteur peut i) sélectionner des conseillers juridiques et financiers ainsi que des chefs de file ayant fait leurs preuves sur les marchés et dans la base d'investisseurs visés; ii) vérifier que la procédure d'attribution d'une note souveraine, qui aidera les marchés financiers à déterminer le prix du titre, est terminée; et iii) organiser des « tournées de promotion » sur les principaux marchés pour se constituer une base d'investisseurs significative et susciter une forte demande.

Les caractéristiques financières des instruments obligataires souverains peuvent aussi contribuer à l'atténuation des risques.

- *Taille.* La taille de l'émission obligataire devrait être soigneusement étudiée, en fonction de son incidence sur le profil de la dette. Les candidats

¹¹Pour un descriptif détaillé des aspects opérationnels, voir Das, Papaioannou et Polan (2008a, 2008b et 2011) et Pedras (2012).

Tableau 3.4. Comparaison des sources de financement

Source de financement	Avantages	Inconvénients
Obligations	Généralement à taux fixe / facilite la responsabilisation des pouvoirs publics en matière de financement / établit une courbe de rendement pour l'émission d'obligations d'entreprises.	Risque de refinancement et coût de portage potentiel (en raison du remboursement <i>in fine</i>).
Obligations en monnaie locale Obligations internationales	Pas de risque de change / améliore l'intermédiation de l'épargne / facilite la mise en œuvre de la politique monétaire. Diversification de la base de prêteurs / l'accès aux marchés compétitifs favorise la fixation efficiente des prix des obligations, la discipline de marché grâce aux conventions obligataires, le contrôle par les investisseurs et la vigilance du marché.	Éviction potentielle du secteur privé / taux d'intérêt plus élevé par rapport aux obligations internationales. Risque de change / coûts de transaction élevés dus à l'accès au marché des capitaux (placements et agences de notation) / longue période de préparation.
Partenariat public-privé (PPP) (si lié à l'investissement)	Possibilités d'économies en regroupant le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures / les engagements conditionnels peuvent être transférés au secteur privé.	Coûts de financement élevés en raison du transfert des risques-projets aux partenaires du secteur privé / exige un cadre juridique solide et des compétences pour exécuter le projet / moins de transparence et de responsabilisation.
Prêts	Faibles coûts de refinancement et de portage (grâce à la souplesse de l'amortissement) / encourage l'investissement du secteur privé.	Taux variable (généralement fixé au-dessus du LIBOR) / choix restreint quant aux conditions de financement.
Prêts syndiqués Prêts garantis	Accès à de nombreux prêteurs. Taux d'intérêt plus faible par rapport aux prêts ordinaires.	Risque d'hypothéquer les recettes d'exportation futures. Incompatibilité avec les clauses de non-nantissement imposées par les prêteurs multilatéraux.
Financement de bailleurs de fonds	Faible coût du service de la dette / transparence des arrangements financiers à l'égard du public.	Contribution limitée au développement du secteur financier / ressources rares, longue période de gestation.

Source : FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2010, avec mise à jour par les services du FMI.

à une émission devraient donc évaluer les effets du nouvel emprunt sur la viabilité de la dette et effectuer une analyse coûts-avantages du programme d'investissement envisagé. L'objectif devrait être de ne pas dépasser les besoins de financement afin de minimiser les coûts de portage tout en lançant une émission suffisamment importante pour éviter la prime d'illiquidité.

- *Risque de change.* Dans la mesure du possible, il convient d'atténuer les asymétries de monnaies entre la structure des recettes publiques et les obligations liées à la dette publique. La majorité des premières émissions ont été libellées dans une des principales monnaies de réserve (dollar, euro, yen, etc.). Même si des contrats d'échange de devises¹² peuvent être utilisés, les instruments en

¹²À l'heure actuelle, la Société financière internationale (SFI) propose des contrats d'échange de devises à long terme sur les marchés suivants : le cedi ghanéen, le kwacha zambien, le shilling ougandais, le shilling tanzanien et le rand sud-africain. Elle accorde des financements en monnaie locale de trois façons : i) prêts en monnaie locale; ii) contrats d'échange permettant aux clients de couvrir leurs dettes en devises, existantes ou nouvelles, par des dettes en monnaie locale; iii) financements structurés pour emprunter en monnaie locale auprès d'autres sources.

dollars restent les plus courants, car ils donnent accès aux marchés les plus étendus et les plus liquides. La possibilité d'émettre des obligations en monnaie nationale pour profiter de l'épargne internationale peut être envisagée dans certains cas, ainsi que la planification à moyen terme d'un programme échelonné d'émissions d'obligations en monnaie locale.

- *Profil de la dette et de son remboursement.* L'échéance de l'obligation est un aspect important, car, toutes choses égales par ailleurs, plus elle est éloignée, moins le risque de refinancement est élevé. Dans certaines circonstances, un primo-émetteur peut préférer des échéances plus rapprochées, qui lui permettent d'afficher de bons résultats et ainsi de faire baisser les écarts de taux. Mais des échéances courtes peuvent accroître les risques de refinancement. Le choix du type d'instrument (obligation remboursable en une seule fois à l'échéance (*in fine*), obligation à fonds d'amortissement, obligation amortissable) est également crucial pour réduire le risque de refinancement. L'obligation avec remboursement *in fine* est la plus courante (et la plus négociée), mais peut alourdir ponctuellement le

service de la dette¹³. Une obligation amortissable, au contraire, lisse le profil du service de la dette dans les pays où la dette publique est modérée, peut-être au prix d'un service plus coûteux. Une série d'obligations remboursables *in fine* peut sans doute produire le même résultat dans les pays plus présents sur le marché et dont la dette publique est plus élevée. La formule intermédiaire consiste en un remboursement *in fine* combiné à la constitution progressive d'un fonds d'amortissement permettant de réduire le risque de refinancement à l'échéance.

- *Conditions juridiques et information.* Une émission d'obligations se prépare très à l'avance. Le pays candidat doit se doter du cadre juridique et des capacités institutionnelles nécessaires au lancement, au suivi et au service de ses obligations internationales. Il doit s'entourer de conseillers juridiques et financiers pour réfléchir aux caractéristiques des nouvelles obligations, et en premier lieu aux dispositions légales qui régiront ces instruments et au marché sur lequel ils seront émis. L'émetteur peut porter son choix sur une obligation mondiale et/ou une obligation exotique, et décider des modalités d'émission (placement public ou privé). Dans ce contexte, il doit se souvenir que les coûts et les exigences en matière d'information et de transparence vis-à-vis des investisseurs potentiels varient en fonction du type d'obligation retenu¹⁴.

¹³Pour atténuer les risques inhérents au remboursement *in fine*, les autorités gabonaises ont ouvert un compte (à la Banque mondiale) en vue d'y déposer chaque année 10 % du principal pour le remboursement d'euro-émissions à dix ans. En outre, durant les périodes où l'obligation se négociait avec une décote substantielle, elles puisaient dans ces dépôts pour racheter une partie des obligations en circulation.

¹⁴Les approches différentes choisies récemment par la Zambie (émission à des conditions favorables après avoir adopté les meilleures pratiques en matière d'information et de préparation de la base d'investisseurs) et par l'Angola (signature d'un prêt bancaire aux conditions du marché, revendu ensuite sur le marché secondaire et s'échangeant immédiatement avec un rendement nettement moindre que le taux d'intérêt payé par l'Angola) en sont une illustration. Certains analystes pensent également que les caractéristiques de la dernière émission tanzanienne (absence de notation, structure d'amortissement et placement privé) ont pu alourdir les charges d'emprunt.

Une stratégie avisée de gestion de la dette publique ainsi que des capacités de gestion des avoirs sont nécessaires pour réussir une émission obligataire. L'opportunité d'une émission obligataire internationale devrait être évaluée en fonction de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme. Il s'agit, entre autres, d'en évaluer les conséquences pour la structure, la gestion et la viabilité de la dette. La taille et les modalités d'une émission, en particulier, devraient être compatibles avec les objectifs de la politique budgétaire à moyen terme. En outre, s'appuyer sur des ressources humaines internes (y compris pour les programmes de relations avec les investisseurs) peut permettre de réduire les coûts de financement et de suivre les signaux de prix en provenance du marché secondaire. Même quand des conseillers en investissement ont été consultés pour le lancement de l'émission, il peut être utile par la suite de disposer de capacités internes pour évaluer les bons niveaux de taux d'intérêt. Savoir gérer les avoirs peut se révéler particulièrement utile quand le montant emprunté est supérieur aux besoins financiers immédiats.

Dans la pratique, les obligations souveraines subsahariennes qui sont en circulation ont de nombreuses caractéristiques en commun. À part l'Afrique du Sud, tous les pays d'Afrique subsaharienne ont émis des obligations souveraines libellées en dollars. La plupart des obligations se négocient à la Bourse de Londres et peuvent généralement être vendues à des investisseurs américains sans enregistrement préalable auprès de l'autorité américaine des marchés financiers (SEC) parce qu'elles ont été émises conformément aux règles 144A et à la législation américaine (U.S. Regulation S). Les tailles et les échéances varient. Sans surprise, les émissions les plus importantes (hors Afrique du Sud) ont été associées à des opérations de restructuration de la dette. La plupart dépassaient le seuil minimal de 500 millions de dollars, qui permet généralement de figurer dans un indice obligataire mondial, et l'échéance était le plus souvent de dix ans environ. Les principales exceptions ont été les émissions du Sénégal et des Seychelles, dont les échéances étaient plus rapprochées et le montant inférieur à 500 millions de dollars, ce qui s'explique en partie par la capacité d'absorption de ces deux économies et par les conditions qui entouraient le

lancement des émissions. Le Sénégal, par exemple, a émis des titres obligataires en 2009 dans un contexte de tension des marchés internationaux.

Renforcement des capacités

Les pays envisageant d'émettre des obligations souveraines internationales devraient inventorier leurs besoins en termes de capacités et veiller à disposer d'une assistance technique (AT) et de formations appropriées¹⁵. Les conséquences d'une émission obligataire internationale pour la politique budgétaire et la gestion de la dette publique sont couvertes dans le cadre des consultations habituelles du FMI au titre de la surveillance, mais des orientations plus pratiques, fournies dans le cadre d'une assistance technique ou de formations, peuvent être nécessaires. Il existe toute une série de prestataires d'assistance technique compétents en la matière, dont le FMI, la Banque mondiale, d'autres institutions financières internationales, ou encore des donateurs bilatéraux.

Un renforcement spécifique des capacités peut être nécessaire dans les domaines suivants : i) l'élaboration de cadres macroéconomiques reflétant les caractéristiques des nouvelles émissions; par exemple, une évaluation de l'adéquation des réserves peut aider à éviter des problèmes de service de la dette et à identifier les coûts de portage; ii) l'utilisation de

¹⁵Dans les pays ayant signé un accord avec le FMI, un examen plus approfondi des conséquences que pourrait avoir une émission d'obligations souveraines sur les objectifs du programme peut se justifier. En effet, les pays qui bénéficient de programmes financés par le FMI doivent respecter des plafonds d'endettement, ce qui limite généralement les possibilités de recours à des prêts non concessionnels. Dans un tel contexte, une émission d'obligations souveraines peut conduire à ne plus respecter les critères de réalisation de certains programmes.

cadres prudentiels améliorés pour surveiller tous les risques pertinents (risque de change, asymétrie de devises, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt) peut accroître la capacité du système bancaire de remplir efficacement sa fonction d'intermédiation des entrées de capitaux; et iii) la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme permettant de conserver une dette viable, et le renforcement des capacités de gestion et de suivi de la dette. En principe, il faudrait aussi que le cadre de gestion de la dette à moyen terme prévoie de renforcer les capacités d'évaluation des projets.

CONCLUSION

Une conjoncture mondiale propice et des conditions locales plus favorables offrent aux pays d'Afrique subsaharienne l'occasion d'émettre leurs premières obligations souveraines. Ce chapitre a montré qu'il fallait prendre en considération toute une série d'aspects macroéconomiques, structurels et liés à la gestion de la dette pour qu'une émission soit couronnée de succès. Dans de nombreux cas, un renforcement substantiel des capacités est également nécessaire. Il est donc préférable de planifier et de programmer soigneusement les émissions souveraines, qui ne doivent être qu'un instrument de financement possible parmi d'autres. Plus précisément, les émissions d'obligations souveraines devraient être l'un des piliers de la diversification des instruments de financement de l'État, sachant qu'il faut aussi développer les marchés locaux des titres de dette et élargir l'éventail des choix en matière de financement des infrastructures.

4. La réforme des subventions énergétiques

INTRODUCTION

Depuis de longues années, les pouvoirs publics des pays avancés comme des pays en développement se heurtent à la difficile question de la réforme des subventions énergétiques¹. En Afrique subsaharienne, on estime que le coût budgétaire des subventions énergétiques atteint environ 3 % du PIB, c'est-à-dire autant que le total des dépenses publiques consacrées à la santé. Dans de nombreux pays, les subventions explicites et implicites continuent d'empêcher la réalisation de dépenses plus efficaces dans des projets sociaux et d'infrastructure dont ils ont pourtant bien besoin. En outre, comme elles sont souvent mal ciblées, les subventions énergétiques bénéficient surtout aux ménages les plus aisés. Enfin, les subventions énergétiques généralisées découragent l'investissement et l'entretien des installations dans le secteur de l'énergie de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, de sorte que l'approvisionnement en énergie est coûteux et inadapté, ce qui freine de plus en plus la croissance économique. Dans ce chapitre, nous examinons les obstacles qui ont jusqu'ici rendu la réforme des subventions énergétiques si difficile pour les pouvoirs publics, et nous tirons des enseignements de l'expérience de différents pays pour définir les éléments d'une stratégie de réforme réussie.

LES SUBVENTIONS ÉNERGÉTIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : COÛTEUSES, MAL CIBLÉES ET INEFFICIENTES

Les subventions énergétiques pèsent lourd sur le budget et empêchent que soient réalisées d'autres dépenses, en particulier dans les infrastructures et les services sociaux dont les pays ont pourtant bien besoin.

Ce chapitre a été rédigé par Trevor Alleyne, Mumtaz Hussain, Jon Shields et Mauricio Villafuerte, avec le concours de Cleary Haines en matière de recherche.

¹Pour un examen plus détaillé des questions de politique publique et de méthodologie touchant à la réforme des subventions énergétiques, voir FMI (2013a et 2013b).

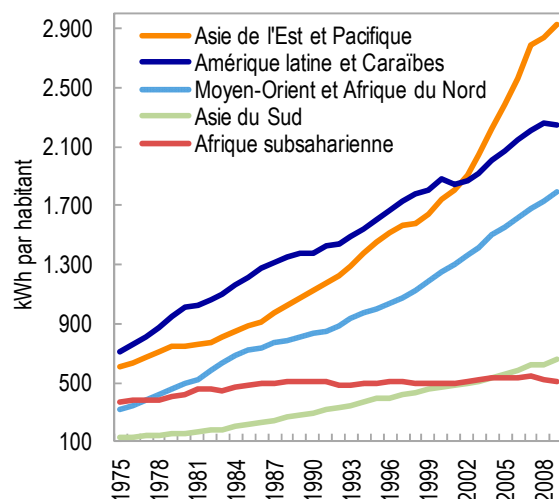
Une analyse des chiffres disponibles pour l'Afrique subsaharienne met en évidence les éléments suivants :

- Le coût budgétaire des subventions aux produits pétroliers, si l'on prend en compte à la fois les subventions directes et le manque à gagner fiscal, a atteint 1,4 % du PIB régional en 2012². Pour les pays exportateurs de pétrole, ce coût a représenté 3,2 % de leur PIB.
- Dans le secteur de l'électricité, les coûts budgétaires sont considérables en Afrique subsaharienne du fait que les tarifs sont fixés en dessous des coûts de production. Les coûts budgétaires et quasi budgétaires de la fourniture d'électricité ont atteint 1,4 % du PIB régional en 2009, ce qui s'explique à la fois par les défauts des politiques tarifaires et la mauvaise maîtrise des coûts par les compagnies de services publics.

En Afrique subsaharienne, les subventions énergétiques sont mal ciblées. Dans cette région, ce sont en général les ménages les plus aisés qui consomment le plus de produits pétroliers et d'électricité ; c'est donc à eux que bénéficient le plus les subventions énergétiques. Il ressort d'enquêtes auprès des ménages effectués dans neuf pays africains que les 20 % des ménages les plus riches dépensent en moyenne près de vingt fois plus en produits pétroliers et en électricité que les 20 % des ménages les plus pauvres (Arze del Granado *et al.*, 2010). En Afrique subsaharienne, les 20 % de ménages qui consomment le plus reçoivent en moyenne environ

²Ce paramètre est bien sûr sensible à la méthodologie utilisée et aux points de référence choisis. Ici, le coût budgétaire des subventions et le manque à gagner fiscal sont calculés sur la base du prix ajusté pour récupération des coûts, qui tient compte du taux d'imposition effectif moyen des produits pétroliers en Afrique subsaharienne. Dans FMI (2012f), le coût budgétaire des subventions et le manque à gagner fiscal sont estimés fin 2011 avec les taux d'imposition effectifs en vigueur en Afrique subsaharienne fin 2008 comme base de comparaison. Dans FMI (2013a), le coût budgétaire des subventions et le manque à gagner fiscal en 2011 sont calculés sur la base du prix ajusté pour récupération des coûts, qui tient compte du taux de TVA national et d'une estimation du coût des externalités telles que les émissions de CO₂.

Graphique 4.1. Principales régions : production d'électricité, 1975–2009



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

45 % des subventions aux produits pétroliers, tandis que les 40 % des ménages les moins riches en reçoivent environ 20 %. Qui plus est, pour les 40 % de ménages les plus pauvres, l'accès au réseau électrique est inférieur à 10 % alors qu'il atteint près de 80 % pour les 20 % de ménages les plus riches (Eberhard *et al.*, 2011).

Les subventions énergétiques découragent l'investissement dans le secteur de l'énergie, ce qui conduit à des pénuries persistantes et à une dégradation de la qualité du service. Fait révélateur, la production d'électricité par habitant en Afrique subsaharienne n'a pas progressé depuis les années 80, et la région n'a cessé de se faire distancer par le reste du monde (graphique 4.1). Les goulets d'étranglement qui caractérise l'approvisionnement en électricité ont de graves conséquences : en utilisant des simulations fondées sur des données de panel, Calderón (2009) montre que, si les infrastructures électriques de tous les pays d'Afrique subsaharienne étaient, en quantité et en qualité, comparables à celles d'un pays performant dans ce domaine (par exemple Maurice), les taux de croissance par habitant à long terme gagneraient 2 points de pourcentage.

LES DIFFICULTÉS DE LA RÉFORME DES SUBVENTIONS ÉNERGÉTIQUES

Les subventions énergétiques apparaissent souvent lorsque les éléments suivants sont présents :

- *Le souhait d'éviter que les flambées de prix ne se transmettent à l'économie intérieure.* C'est là une réaction qui peut être compréhensible en cas de hausse prononcée des cours mondiaux du pétrole qui est jugée temporaire. Or, les données empiriques donnent à penser qu'une évolution défavorable des cours du pétrole et des produits pétroliers peut durer assez longtemps et qu'il peut donc être difficile de savoir si une envolée des prix sera «temporaire» ou non. Trop souvent, les subventions à l'origine temporaires deviennent permanentes.
- *L'intention d'élargir l'accès de la population aux produits énergétiques.* On estime que, plus l'énergie sera meilleur marché, plus elle sera accessible, en particulier aux pauvres. Cependant, lorsque les prix bas conduisent au sous-investissement, par exemple dans l'électrification rurale, ils peuvent avoir pour effet de restreindre, et non d'élargir, l'accès à l'énergie.
- *La possibilité attrayante d'utiliser un outil budgétaire à haute visibilité et immédiatement disponible, qui exige peu de capacités administratives.* Les pays à faible revenu, en particulier, estiment souvent qu'ils n'ont pas d'autres mécanismes à leur disposition pour fournir des prestations à leur population. Mais, de plus en plus, les pays d'Afrique subsaharienne mettent en place des dispositifs mieux ciblés destinés aux pauvres, ce qui réduit la nécessité de subventionner indistinctement les prix, notamment ceux de l'énergie.
- *La difficulté de contrôler les résultats financiers des compagnies énergétiques, en particulier des compagnies d'État.* Il faut du temps pour résoudre les problèmes structurels et de gouvernance des compagnies d'électricité et des raffineries de pétrole, ce qui permet de justifier le recours temporaire à des transferts publics, mais bien souvent cette solution de facilité devient permanente.

En outre, la mise en œuvre d'une réforme des subventions se heurte à plusieurs problèmes inévitables :

- *Effets sur les pauvres.* Bien que les subventions bénéficient essentiellement aux riches, les pauvres en tirent aussi quelques avantages non négligeables. En effet, en pourcentage de leurs dépenses totales, les pauvres consacrent autant à l'énergie que les ménages riches (Arze del Granado *et al.*, 2010). Ainsi, la suppression des subventions énergétiques doit être accompagnée d'autres programmes de protection sociale pour en atténuer les effets négatifs sur les pauvres.
- *Risque de perte de compétitivité.* En général, la crainte d'une perte de compétitivité à court terme est particulièrement justifiée pour les utilisateurs d'électricité. En effet, les prix de l'électricité sont déjà très élevés en Afrique subsaharienne, ce qui accroît le coût de la production intérieure par rapport aux produits importés. Mais bien souvent, si les prix sont élevés, c'est parce que les coûts le sont. Par conséquent, la réforme des subventions doit avoir pour premier objectif, non pas de relever les tarifs, mais de faire en sorte que l'offre et la qualité du service s'améliorent afin que les entreprises puissent effectivement réduire leurs coûts énergétiques, notamment en ayant moins recours à des groupes électrogènes coûteux.
- *Effets sur l'inflation.* La mesure dans laquelle une hausse des coûts énergétiques se traduira par une hausse durable du niveau des prix dépendra de la vigueur des effets secondaires sur les salaires et les prix des autres intrants. Ces effets secondaires peuvent être contenus au moyen de politiques monétaires et budgétaires adaptées qui contribuent à ancrer les anticipations inflationnistes.

ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE RÉFORME RÉUSSIE

En dépit des difficultés qu'ils ont rencontrées, l'expérience de divers pays d'Afrique subsaharienne permet d'identifier les principaux éléments d'une stratégie de réforme réussie (encadré 4.1). Lors de la phase d'élaboration des stratégies de réforme réussies,

un travail de préparation rigoureux, des consultations avec les parties prenantes dès les tout premiers stades de la réflexion et une campagne d'information du public bien planifiée sont autant d'éléments qui se sont révélés essentiels. Au stade de la mise en œuvre, un calendrier adapté, des mesures d'atténuation bien ciblées (encadré 4.2) et une réforme des entreprises d'État concernées ont facilité l'acceptation des réformes par le public. Enfin, un certain nombre de mesures et de réformes ont été appliquées pour aider à assurer la longévité des réformes dans le secteur de l'énergie, notamment la dépolitisation du processus de fixation des prix.

Travail de préparation rigoureux

La possession d'informations sur l'ampleur, la répartition et l'effet économique des subventions énergétiques a une influence sur la stratégie de réforme. Au Ghana, la réforme de 2005 s'est appuyée sur une étude d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté, réalisée de façon indépendante, qui a permis d'évaluer qui avait à gagner ou à perdre au maintien des subventions et à leur suppression. Cette étude a constitué une base importante pour expliquer de façon persuasive le besoin de réformes et pour élaborer des mesures visant à atténuer l'effet sur les pauvres de la hausse des prix du pétrole. En revanche, au Nigéria, l'Assemblée nationale n'a pas donné son aval à la suppression de la subvention à l'essence en décembre 2011, en faisant valoir l'absence de données solides sur l'ampleur et l'incidence des subventions.

Consultations avec les parties prenantes dès les tout premiers stades de la réflexion

Lors de la planification d'une réforme, il est important d'identifier les principaux groupes d'intérêt et parties prenantes, et d'élaborer des stratégies pour répondre à leurs préoccupations. Au Kenya, la consultation des syndicats a permis de procéder à la réforme du secteur de l'électricité en évitant la suppression d'emplois dans les compagnies de service public. En outre, dès le début de la réforme, les autorités ont obtenu que les grands consommateurs acceptent des hausses de tarifs uniquement parce qu'elles se sont engagées à utiliser les recettes supplémentaires pour développer l'offre d'électricité. En Namibie, le

Encadré 4.1. Les bienfaits des réformes du secteur énergétique au Kenya et en Ouganda

Au début de la décennie 2000, le Kenya et l'Ouganda ont mis en œuvre un grand nombre de réformes visant à améliorer les résultats du secteur de l'électricité :

- Au **Kenya**, ces initiatives ont abouti à la définition d'une nouvelle politique énergétique en 2004, avec des hausses prononcées des tarifs de l'électricité de manière à prendre en compte les coûts marginaux à long terme, la mise en place d'un mécanisme de répercussion automatique qui permet d'ajuster les tarifs en fonction de l'évolution des coûts des produits pétroliers, et la réinstitution de la Commission de la réglementation de l'électricité.
- En **Ouganda**, la réforme du secteur de l'électricité a comporté des éléments suivants : l'adoption d'une nouvelle loi sur l'électricité (1999), la création d'une agence réglementaire (2000), ainsi que l'éclatement de la compagnie publique d'électricité (2001) en ses différentes composantes qui ont été confiées à des concessionnaires (2003–05). En 2006, les tarifs de l'électricité ont presque doublé pour tenir compte des coûts marginaux à long terme de l'électricité.

Dans les deux pays, les réformes ont conduit à des améliorations du secteur de l'électricité :

- **La production d'électricité a augmenté.** Conjuguée à la hausse des tarifs, la participation du secteur privé à la production d'électricité a entraîné une augmentation considérable de l'offre. Après le relèvement des tarifs, l'accroissement annuel moyen de la production d'électricité a dépassé 5 % au Kenya et 9 % en Ouganda. Étant donné que ces pays sont fortement tributaires de l'hydroélectricité, qui a durement souffert de la sécheresse de 2008–09, cette progression de l'offre d'électricité est significative.
- **Les pertes de distribution ont diminué et le taux de recouvrement des factures s'est amélioré.** Au Kenya, les pertes en ligne sont descendues de 18 % en 2005 à 16 % en 2011, et le taux de recouvrement a atteint 99 % du total des factures d'électricité en 2011, contre 85 % en 2005. Les gains d'efficacité ont été encore plus prononcés en Ouganda : les pertes de distribution sont tombées à environ 27 % en 2011, contre 38 % en 2005, et le taux de recouvrement est passé de 80 % en 2005 à 95 % en 2011.
- **Le nombre d'utilisateurs desservis par le réseau s'est accru.** Après avoir légèrement progressé dans un premier temps, le nombre d'utilisateurs desservis par le réseau d'électricité au Kenya s'est accru de près de 140 % entre 2005 et 2011 (et l'évolution a été comparable en Ouganda).

Les résultats ont été contrastés en ce qui concerne la réduction des coûts quasi budgétaires :

- Au **Kenya**, les hausses de tarifs du milieu de la décennie 2000, conjuguées au mécanisme d'ajustement automatique des prix et aux gains d'efficacité, ont aidé à ramener les coûts quasi budgétaires de 1,4 % du PIB en 2001 à presque zéro en 2009.
- En **Ouganda**, malgré des gains d'efficacité, les coûts quasi budgétaires n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2011 en raison de la hausse des coûts des produits pétroliers et de l'absence d'ajustement des tarifs d'électricité. Au début de 2012, toutefois, les tarifs ont été relevés jusqu'au niveau permettant de récupérer les coûts, et un mécanisme de répercussion des coûts est à l'étude pour ajuster les tarifs en fonction de l'évolution des coûts de production.

Cet encadré a été préparé par Mumtaz Hussain.

Groupe spécial sur la déréglementation nationale a lancé, en 1996, une vaste consultation pour réfléchir à la déréglementation des prix des produits pétroliers, initiative qui a abouti en 1998 à la publication d'un Livre blanc sur la politique énergétique.

Campagne d'information du public bien planifiée

Avant de supprimer les subventions énergétiques, il est primordial de lancer une vaste campagne d'information du public pour expliquer les raisons et les objectifs de la réforme. Les autorités ne doivent pas se contenter d'expliquer en détail combien coûtent les subventions et qui en bénéficient ainsi que les implications purement budgétaires de la réforme, mais elles doivent aussi mettre en avant les effets positifs plus larges de la réforme en termes de croissance, de productivité et d'augmentation des ressources publiques pouvant être consacrées à la formation de capital physique et humain. Au Ghana, la campagne d'information de 2005 a comporté une intervention devant le Parlement, des émissions de radio, des publicités dans les journaux nationaux comparant les prix ghanéens à ceux des pays voisins d'Afrique occidentale, des interviews avec des responsables du gouvernement et des syndicats,

et l'affichage sur Internet des résultats de l'étude d'impact. En Ouganda, le gouvernement a fait savoir qu'il ne pouvait plus se permettre de consacrer plus de 1 % du PIB à subventionner une électricité à laquelle 12 % seulement de la population avaient accès.

Calendrier adapté

Autant que possible, la réforme des subventions énergétiques doit être étalée dans le temps. Cela est vrai surtout dans les pays où les subventions sont élevées ou existent depuis longtemps. Une mise en œuvre progressive donnera aux consommateurs d'énergie le temps de s'adapter et permettra d'éviter de fortes hausses des prix qui pourraient rendre la réforme moins populaire. Il est particulièrement utile de procéder par étapes lorsque le pays n'a que des moyens limités pour appliquer des mesures d'atténuation en faveur des populations les plus nécessiteuses et lorsque le gouvernement a besoin de temps pour améliorer durablement la qualité des dépenses. Au Kenya, la suppression des subventions à l'électricité a été étalée sur sept à huit ans, pendant lesquels les autorités ont relevé les tarifs, amélioré le recouvrement des factures et réduit les pertes techniques. Au Nigéria, où les autorités souffraient d'un manque patent de

Encadré 4.2. Mesures d'atténuation pour protéger les populations pauvres

Au **Niger**, après des négociations avec les organisations de la société civile et des représentants du secteur des transports, les autorités ont mis en place une subvention directe au secteur des transports en 2010 pour atténuer les effets des hausses des prix des produits pétroliers sur les populations pauvres, et ce pour une fraction minimale (0,1 % du PIB) du coût des subventions aux produits pétroliers (0,7 % du PIB).

Au **Ghana**, les hausses des prix des produits pétroliers de 2005 ont provoqué bien moins de tensions sociales que les hausses précédentes grâce, entre autres, aux mesures d'atténuation suivantes : des subventions croisées en faveur du pétrole lampant et du GPL, qui sont les carburants les plus consommés par les ménages les plus pauvres; un relèvement du salaire minimum journalier; le plafonnement des tarifs des transports publics; la suppression des frais scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire.

Au **Nigéria**, le gouvernement a maintenu le prix du pétrole lampant au même niveau lorsqu'il a relevé les prix des autres carburants en janvier 2012. Il s'est aussi engagé à utiliser les économies réalisées sur les subventions pour développer plusieurs dispositifs de protection sociale, tels que les services de santé maternelle et infantile, des programmes pour l'emploi des femmes et des jeunes, la formation professionnelle et des aides aux transports en commun urbains.

Le **Kenya** et l'**Ouganda** ont maintenu les tarifs sociaux lorsqu'ils ont relevé les autres tarifs. Le Kenya a aussi pris des mesures pour développer l'accès au réseau électrique, notamment par un programme d'électrification rurale et l'institution d'un fonds renouvelable (financé par des dons) pour permettre le paiement différé des frais de raccordement au réseau.

crédibilité, la tentative de déréglementer en une seule fois les prix des produits pétroliers, en les relevant de 115 %, a dû être revue à la baisse après une vague de protestations dans tout le pays. Par la suite, pour réunir un consensus en faveur de la suppression future des subventions aux produits pétroliers, les autorités ont lancé un programme d'information visant à montrer que les économies résultant de la disparition des subventions allaient servir à la réalisation de projets hautement prioritaires.

Mesures d'atténuation bien ciblées

Pour faire accepter la réforme des subventions, il est indispensable de prévoir des mesures visant à atténuer l'effet des hausses des prix de l'énergie sur les populations pauvres. Des transferts conditionnels en espèces au profit des groupes les plus nécessiteux peuvent être efficaces, et ont été mis en place au Gabon (2007) et au Mozambique (2008) au moment de la réduction des subventions aux produits pétroliers dans ces pays. Dans le cas de l'électricité, les autorités peuvent envisager de mieux cibler les tarifs différenciés en fonction du volume et ceux de l'approvisionnement de base, et de recourir à des mécanismes d'aide au financement des frais de raccordement pour les clients à faible revenu (c'est ce qu'ont fait, par exemple, le Kenya et l'Ouganda).

Réforme des entreprises d'État

Ce sont surtout les modifications de prix qui retiennent l'attention des médias, mais, pour que la réforme porte durablement ses fruits, il est aussi nécessaire d'améliorer l'efficacité des entreprises. Dans le cas des entreprises d'État, cela exige de renforcer la gouvernance, d'améliorer le recouvrement des recettes et de mieux tirer profit des économies d'échelle. Des objectifs et des incitations (par exemple amélioration du recouvrement des recettes, réduction des pertes d'électricité) devraient être mis en place pour responsabiliser davantage les dirigeants des entreprises d'État. Au Cap-Vert, en cas de résultats meilleurs que prévu, la compagnie d'électricité est autorisée à garder les ressources supplémentaires pour ensuite les investir. Pour améliorer les résultats du secteur, il peut être bon d'introduire une dose de concurrence en permettant à des entités privées indépendantes de produire de l'électricité.

Possibilités d'échanges entre pays

Les coûts de l'énergie peuvent aussi être réduits par le développement du commerce régional de l'énergie. Cela permettrait aux pays producteurs d'exploiter leur avantage comparatif et les économies d'échelle potentielles. Les possibilités de développement du commerce de l'énergie en Afrique subsaharienne sont énormes, car les ressources servant à produire de l'énergie sont réparties de façon inégale. Par exemple, les réserves de gaz et de pétrole sont situées dans le golfe de Guinée, au Mozambique et au Soudan; l'énergie hydroélectrique est située essentiellement en République démocratique du Congo, en Éthiopie et au Mozambique; enfin, l'énergie géothermique est en Éthiopie et au Kenya. S'il existe bien une mise en commun régionale de l'énergie en Afrique subsaharienne, les échanges d'énergie sont assez limités, sauf dans le cadre de la réserve commune d'énergie de l'Afrique australe (Southern Africa Power Pool). Si le commerce d'énergie se développait, les pays importateurs pourraient voir baisser le coût marginal de leur énergie de 0,02 à 0,07 dollar par kWh (Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Les pays de petite taille (par exemple le Burundi et la Guinée-Bissau) ainsi que les pays fortement tributaires de l'énergie thermique (par exemple l'Angola, le Niger et le Tchad) auraient tout à gagner de ces échanges transfrontaliers d'énergie.

Mise en place d'institutions solides et pérennisation des bonnes pratiques

Si une volonté politique indéfectible est indispensable pour que les réformes soient appliquées durablement, la pérennisation des bonnes pratiques ci-après peut en améliorer sensiblement la longévité :

- *Veiller à ce que le coût des subventions soit comptabilisé de façon transparente.* Au Mali, au Mozambique et au Niger, les autorités ont mis en place une comptabilisation explicite des subventions aux produits pétroliers dans le budget.
- *Mettre en place un mécanisme automatique et transparent d'ajustement des prix.* Si la déréglementation intégrale des prix n'est pas praticable, les prix de l'énergie doivent être fixés au moyen de formules transparentes et d'un mécanisme d'ajustement (prévoyant un certain lissage) à

l'évolution des cours internationaux de produits pétroliers. À titre d'exemple, le Ghana a publié la formule utilisée pour déterminer les prix des produits pétroliers, en indiquant les pondérations des différentes composantes (coût du brut, marge du raffineur, droit d'accise, etc.).

- *Dépolitiser la fixation des prix par la création d'une autorité indépendante chargée de gérer la fixation des prix de l'énergie.* En Tanzanie, la création

d'une entité réglementaire spécialisée chargée non seulement de délivrer les licences et de définir les règles techniques, mais aussi de tenir le public informé en permanence des prix et de leur structure, ainsi que de veiller au bon fonctionnement du marché (par exemple en diligentant des enquêtes en cas de suspicion de collusion sur les prix), semble avoir joué un rôle important dans la pérennisation de la réforme des subventions.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 1^{er} avril 2013 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2011.

- Les huit pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les 11 pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.008,30 dollars en 2009–11, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les 14 pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.008,30 dollars en 2009–11 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- Les 12 États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

Dans le tableau AS MN 1, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEMAC; le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–12, AS16–20 et AS23–25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Cameroun Congo, Rép. du Gabon Guinée équatoriale République centrafricaine Tchad	Burundi Comores Congo, Rép. dém. du Érythrée Éthiopie Kenya Madagascar Malawi Maurice Ouganda Rwanda Seychelles Swaziland Zambie Zimbabwe	Burundi Kenya Ouganda Rwanda Tanzanie	Afrique du Sud Angola Botswana Congo, Rép. dém. du Lesotho Madagascar Malawi Maurice Mozambique Namibie Seychelles Swaziland Tanzanie Zambie Zimbabwe	Afrique du Sud Botswana Lesotho Namibie Swaziland	Bénin Burkina Faso Cap-Vert Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée Bissau Libéria Mali Niger Nigéria Sénégal Sierra Leone Togo

de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la

moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	75
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	76
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	77
AS4.	Prix à la consommation, variation annuelle.....	78
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	79
AS6.	Investissement total.....	80
AS7.	Épargne nationale brute	81
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	82
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	83
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	84
AS11.	Dépenses publiques	85
AS12.	Dette publique	86
AS13.	Masse monétaire au sens large	87
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large.....	88
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier	89
AS16.	Exportations de biens et de services.....	90
AS17.	Importations de biens et de services.....	91
AS18.	Balance commerciale, marchandises.....	92
AS19.	Solde extérieur courant.....	93
AS20.	Dons officiels.....	94
AS21.	Taux de change effectifs réels	95
AS22.	Taux de change effectifs nominaux	96
AS23.	Dette extérieure envers les créanciers publics	97
AS24.	Termes de l'échange, marchandises.....	98
AS25.	Réserves	99

Liste des sources et notes des tableaux AS1—25

Tableaux AS1—3, 6—18, 23—25

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} avril 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2013).

¹Hors Soudan du Sud.

²Hors États fragiles.

³Données de l'exercice budgétaire.

⁴En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableaux AS4—5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} avril 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2013).

¹Hors Soudan du Sud.

²Hors États fragiles.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS19

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} avril 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2013).

¹Dons compris.

²Hors Soudan du Sud.

³Hors États fragiles.

⁴Données de l'exercice budgétaire.

⁵En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS20

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} avril 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2013).

¹Hors Soudan du Sud.

²Hors États fragiles.

³Avant 2010, la composante «développement» des sommes reçues de la SACU était enregistrée au compte de capital. À compter de 2010, les chiffres relatifs aux dons officiels incluent le montant total des transferts de la SACU.

⁴Données de l'exercice budgétaire.

⁵En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableaux AS21—22

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} avril 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2013).

¹Une augmentation indique une appréciation.

²Hors Soudan du Sud.

³Hors États fragiles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	8.5	11.0	7.4	7.6	9.3	7.2	4.8	6.6	6.1	6.4	6.6	6.8
Hors Nigéria	10.8	11.8	10.7	9.8	12.9	9.1	1.4	4.4	4.0	6.4	5.6	6.5
Angola	17.8	11.2	20.6	20.7	22.6	13.8	2.4	3.4	3.9	8.4	6.2	7.3
Cameroun	3.1	3.7	2.3	3.2	2.8	3.6	1.9	3.3	4.1	4.7	5.4	5.5
Congo, Rép. du	4.3	3.5	7.8	6.2	-1.6	5.6	7.5	8.8	3.4	3.8	6.4	5.8
Gabon	1.4	1.1	1.5	-1.9	5.2	1.0	-2.9	6.8	7.1	6.2	6.1	6.8
Guinée équatoriale	16.3	38.0	9.7	1.3	18.7	13.8	-3.6	-2.6	4.5	2.0	-2.1	-0.8
Nigéria	7.0	10.6	5.4	6.2	7.0	6.0	7.0	8.0	7.4	6.3	7.2	7.0
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-53.0	32.1	49.2
Tchad	8.7	33.6	7.9	0.2	0.2	1.7	-1.2	13.0	0.5	5.0	8.1	10.5
Pays à revenu intermédiaire²	5.0	4.8	5.0	5.5	5.6	4.1	-0.6	4.0	4.7	3.3	3.6	4.0
Hors Afrique du Sud	5.3	5.7	4.2	5.3	5.7	5.5	2.0	6.5	8.2	5.2	5.4	5.6
Afrique du Sud	4.9	4.6	5.3	5.6	5.5	3.6	-1.5	3.1	3.5	2.5	2.8	3.3
Botswana	4.1	6.0	1.6	5.1	4.8	3.0	-4.7	7.0	5.1	3.8	4.1	4.2
Cap-Vert	7.2	4.3	6.5	10.1	8.6	6.2	3.7	5.2	5.0	4.3	4.1	4.5
Ghana	6.5	5.3	6.0	6.1	6.5	8.4	4.0	8.0	14.4	7.0	6.9	6.8
Lesotho	4.0	2.8	2.9	4.1	4.9	5.1	4.8	6.3	5.7	4.0	3.5	3.1
Maurice	4.3	4.3	1.5	4.5	5.9	5.5	3.0	4.1	3.8	3.3	3.7	4.4
Namibie	6.1	12.3	2.5	7.1	5.4	3.4	-1.1	6.6	4.8	4.0	4.2	4.0
Sénégal	4.5	5.9	5.6	2.4	5.0	3.7	2.2	4.3	2.6	3.5	4.0	4.6
Seychelles	4.8	-2.9	9.0	9.4	10.1	-1.9	-0.2	5.6	5.0	2.8	3.2	3.9
Swaziland	2.6	2.3	2.2	2.9	2.8	3.1	1.2	1.9	0.3	-1.5	0.0	0.3
Zambie	5.8	5.4	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	7.6	6.8	7.3	7.8	8.0
Pays à faible revenu et États fragiles	6.2	5.6	6.6	6.3	6.6	6.1	5.0	6.0	5.0	6.0	6.4	6.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	7.3	6.6	7.7	7.5	7.6	7.1	5.5	6.4	5.6	5.7	6.3	6.6
Bénin	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.6	3.5	3.8	4.1	4.1
Burkina Faso	5.9	4.5	8.7	6.3	4.1	5.8	3.0	7.9	4.2	8.0	7.0	7.0
Éthiopie ³	11.8	11.7	12.6	11.5	11.8	11.2	10.0	8.0	7.5	7.0	6.5	6.5
Gambie	3.3	7.0	-0.9	1.1	3.6	5.7	6.4	6.5	-4.3	3.9	8.9	8.5
Kenya	5.1	4.6	6.0	6.3	7.0	1.5	2.7	5.8	4.4	4.7	5.8	6.2
Madagascar	5.7	5.3	4.6	5.0	6.2	7.1	-4.1	0.4	1.8	1.9	2.6	3.8
Malawi	5.6	5.5	2.6	2.1	9.5	8.3	9.0	6.5	4.3	1.9	5.5	6.1
Mali	4.6	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	5.8	2.7	-1.2	4.8	6.3
Mozambique	7.8	7.9	8.4	8.7	7.3	6.8	6.3	7.1	7.3	7.5	8.4	8.0
Niger	4.7	-0.8	8.4	5.8	0.6	9.6	-1.0	10.7	2.2	11.2	6.2	6.4
Ouganda	8.2	6.6	8.6	9.5	8.6	7.7	7.1	5.6	6.7	2.6	4.8	6.2
Rwanda	9.0	7.4	9.4	9.2	5.5	13.4	6.2	7.2	8.3	7.7	7.6	7.2
Sierra Leone	5.7	6.5	4.4	4.4	8.0	5.3	3.2	5.3	6.0	19.8	17.1	14.2
Tanzanie	7.3	7.8	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	7.0	6.4	6.9	7.0	7.2
États fragiles	2.5	2.5	2.9	2.3	2.8	2.2	3.3	4.2	2.4	7.0	6.8	6.5
Burundi	4.7	3.8	4.4	5.4	4.8	5.0	3.5	3.8	4.2	4.0	4.5	5.1
Comores	1.3	-0.2	4.2	1.2	0.5	1.0	1.8	2.1	2.2	2.5	3.5	4.0
Congo, Rép. dém. du	6.5	6.6	7.8	5.6	6.3	6.2	2.8	7.2	6.9	7.1	8.3	6.4
Côte d'Ivoire	1.6	1.6	1.9	0.7	1.6	2.3	3.7	2.4	-4.7	9.8	8.0	8.0
Érythrée	-1.1	1.5	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	8.7	7.0	3.4	2.1
Guinée	2.9	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.9	3.9	3.9	4.5	5.2
Guinée-Bissau	3.1	2.8	4.3	2.1	3.2	3.2	3.0	3.5	5.3	-1.5	4.2	10.2
Libéria	7.6	4.1	5.9	9.0	13.2	6.2	5.3	6.1	7.9	8.3	7.5	5.3
République centrafricaine	3.3	2.6	2.5	4.8	4.6	2.1	1.7	3.0	3.3	4.1	4.3	6.0
São Tomé-et-Príncipe	6.0	4.5	1.6	12.6	2.0	9.1	4.0	4.5	4.9	4.0	4.5	6.0
Togo	2.4	2.1	1.2	4.1	2.3	2.4	3.5	4.0	4.9	5.0	5.1	5.5
Zimbabwe ⁴	-7.3	-6.1	-5.6	-3.4	-3.7	-17.8	8.9	9.6	10.6	4.4	5.0	5.7
Afrique subsaharienne¹	6.4	7.0	6.2	6.4	7.0	5.6	2.7	5.4	5.3	5.1	5.4	5.7
<i>Médiane</i>	5.0	4.5	4.6	5.3	5.2	5.3	3.2	5.6	4.8	4.1	5.0	6.0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7.2	7.1	7.1	7.0	8.0	6.8	3.5	5.7	5.4	5.9	6.0	6.4
Pays importateurs de pétrole	5.5	5.1	5.6	5.8	6.0	4.9	1.7	4.8	4.8	4.4	4.8	5.1
Hors Afrique du Sud	6.0	5.7	6.0	6.1	6.3	5.9	4.2	6.1	5.9	5.8	6.2	6.3
Zone franc	4.6	7.3	4.7	2.7	3.9	4.5	1.8	5.1	2.6	5.4	5.5	6.1
UEMOA	3.7	2.9	4.7	3.3	3.2	4.4	2.9	4.9	1.1	6.2	6.0	6.4
CEMAC	5.6	11.8	4.7	2.0	4.7	4.7	0.5	5.3	4.0	4.5	5.1	5.9
CAE-5	6.7	6.2	7.2	7.3	7.2	5.7	5.1	6.2	5.9	5.1	6.1	6.6
CEDEAO	6.1	7.9	5.2	5.4	6.0	5.8	5.5	7.1	6.7	6.5	7.0	6.9
SADC	6.4	5.6	6.5	7.1	7.6	5.3	0.2	4.0	4.1	4.1	4.2	4.6
Union douanière d'Afrique australe	4.9	4.8	5.0	5.6	5.5	3.6	-1.6	3.4	3.6	2.6	2.9	3.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	6.9	6.3	7.0	7.2	7.7	6.3	5.5	6.1	5.9	5.1	5.8	6.1
Pays à forte intensité de ressources	8.6	11.2	7.5	7.6	9.5	7.1	5.2	6.6	6.0	7.1	6.1	
Pays à régime de parité fixe classique	4.6	7.2	4.5	2.9	4.0	4.3	1.7	5.1	2.8	5.2	5.3	5.8
Pays sans régime de parité fixe classique	6.9	7.0	6.6	7.1	7.7	6.0	2.9	5.5	5.7	5.1	5.4	5.7
Afrique subsaharienne	6.4	7.0	6.2	6.4	7.0	5.6	2.7	5.4	5.3	5.1	5.4	5.7

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	10.8	11.2	8.1	11.9	12.9	9.9	7.6	7.8	8.5	7.4	7.2	7.5
Hors Nigéria	12.4	7.5	10.0	15.7	17.2	11.6	6.4	6.6	7.8	7.8	6.7	7.4
Angola	18.0	9.0	14.1	27.6	24.4	15.0	8.1	7.6	9.5	9.1	7.3	8.6
Cameroun	3.7	4.9	3.2	2.9	3.6	4.0	2.8	4.1	4.6	4.7	5.0	5.5
Congo, Rép. du	5.7	5.0	5.4	5.9	6.6	5.4	3.9	6.5	7.4	9.7	8.7	7.9
Gabon	3.4	1.2	4.0	2.8	6.8	2.1	-2.4	7.3	12.2	8.8	8.6	9.8
Guinée équatoriale	32.2	28.4	22.8	29.8	48.1	31.9	23.7	-2.9	7.4	5.1	2.4	1.4
Nigéria	9.8	13.3	7.0	9.6	10.1	8.9	8.3	8.5	8.8	7.1	7.5	7.6
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-16.0	10.0	5.0
Tchad	5.3	2.1	11.0	5.5	3.3	4.5	0.0	15.0	1.4	7.1	6.8	6.3
Pays à revenu intermédiaire²	5.0	4.8	5.0	5.5	5.6	4.1	-0.6	3.8	4.1	3.3	3.5	3.9
Hors Afrique du Sud	5.3	5.7	4.2	5.3	5.7	5.5	2.0	6.0	6.1	5.2	5.3	5.4
Afrique du Sud	4.9	4.6	5.3	5.6	5.5	3.6	-1.5	3.1	3.5	2.5	2.8	3.3
Botswana	4.1	6.0	1.6	5.1	4.8	3.0	-4.7	7.0	5.1	3.8	4.1	4.2
Cap-Vert	7.2	4.3	6.5	10.1	8.6	6.2	3.7	5.2	5.0	4.3	4.1	4.5
Ghana	6.5	5.3	6.0	6.1	6.5	8.4	4.0	6.4	8.7	7.0	6.6	6.4
Lesotho	4.0	2.8	2.9	4.1	4.9	5.1	4.8	6.3	5.7	4.0	3.5	3.1
Maurice	4.3	4.3	1.5	4.5	5.9	5.5	3.0	4.1	3.8	3.3	3.7	4.4
Namibie	6.1	12.3	2.5	7.1	5.4	3.4	-1.1	6.6	4.8	4.0	4.2	4.0
Sénégal	4.5	5.9	5.6	2.4	5.0	3.7	2.2	4.3	2.6	3.5	4.0	4.6
Seychelles	4.8	-2.9	9.0	9.4	10.1	-1.9	-0.2	5.6	5.0	2.8	3.2	3.9
Swaziland	2.6	2.3	2.2	2.9	2.8	3.1	1.2	1.9	0.3	-1.5	0.0	0.3
Zambie	5.8	5.4	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	7.6	6.8	7.3	7.8	8.0
Pays à faible revenu et États fragiles	6.2	5.6	6.4	6.3	6.7	6.1	5.0	6.0	5.0	5.9	6.4	6.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	7.3	6.6	7.7	7.5	7.6	7.1	5.5	6.4	5.6	5.6	6.3	6.6
Bénin	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.6	3.5	3.8	4.1	4.1
Burkina Faso	5.9	4.5	8.7	6.3	4.1	5.8	3.0	7.9	4.2	8.0	7.0	7.0
Éthiopie ³	11.8	11.7	12.6	11.5	11.8	11.2	10.0	8.0	7.5	7.0	6.5	6.5
Gambie	3.3	7.0	-0.9	1.1	3.6	5.7	6.4	6.5	-4.3	3.9	8.9	8.5
Kenya	5.1	4.6	6.0	6.3	7.0	1.5	2.7	5.8	4.4	4.7	5.8	6.2
Madagascar	5.7	5.3	4.6	5.0	6.2	7.1	-4.1	0.4	1.8	1.9	2.6	3.8
Malawi	5.6	5.5	2.6	2.1	9.5	8.3	9.0	6.5	4.3	1.9	5.5	6.1
Mali	4.6	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	5.8	2.7	-1.2	4.8	6.3
Mozambique	7.8	7.9	8.4	8.7	7.3	6.8	6.3	7.1	7.3	7.5	8.4	8.0
Niger	4.7	-0.8	8.4	5.8	0.6	9.6	-1.0	10.7	2.2	6.3	5.6	5.7
Ouganda	8.2	6.6	8.6	9.5	8.6	7.7	7.1	5.6	6.7	2.6	4.8	6.2
Rwanda	9.0	7.4	9.4	9.2	5.5	13.4	6.2	7.2	8.3	7.7	7.6	7.2
Sierra Leone	5.7	6.5	4.4	4.4	8.0	5.3	3.2	5.3	6.0	19.8	17.1	14.2
Tanzanie	7.3	7.8	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	7.0	6.4	6.9	7.0	7.2
États fragiles	2.4	2.5	1.8	2.3	3.4	2.2	3.3	4.5	2.3	7.0	6.8	6.6
Burundi	4.7	3.8	4.4	5.4	4.8	5.0	3.5	3.8	4.2	4.0	4.5	5.1
Comores	1.3	-0.2	4.2	1.2	0.5	1.0	1.8	2.1	2.2	2.5	3.5	4.0
Congo, Rép. dém. du	6.1	6.6	3.6	6.4	8.0	6.0	2.7	7.8	6.6	6.8	8.4	6.7
Côte d'Ivoire	1.5	1.6	1.3	0.0	2.1	2.5	3.7	2.9	-4.9	10.1	8.0	7.9
Érythrée	-1.1	1.5	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	8.7	7.0	3.4	2.1
Guinée	2.9	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.9	3.9	3.9	4.5	5.2
Guinée-Bissau	3.1	2.8	4.3	2.1	3.2	3.2	3.0	3.5	5.3	-1.5	4.2	10.2
Libéria	7.6	4.1	5.9	9.0	13.2	6.2	5.3	6.1	7.9	8.3	7.5	5.3
République centrafricaine	3.3	2.6	2.5	4.8	4.6	2.1	1.7	3.0	3.3	4.1	4.3	6.0
São Tomé-et-Principe	6.0	4.5	1.6	12.6	2.0	9.1	4.0	4.5	4.9	4.0	4.5	6.0
Togo	2.4	2.1	1.2	4.1	2.3	2.4	3.5	4.0	4.9	5.0	5.1	5.5
Zimbabwe ⁴	-7.3	-6.1	-5.6	-3.4	-3.7	-17.8	8.9	9.6	10.6	4.4	5.0	5.7
Afrique subsaharienne¹	7.2	7.0	6.3	7.7	8.2	6.5	3.6	5.8	5.8	5.4	5.6	5.9
<i>Médiane</i>	5.0	4.6	4.5	5.4	5.4	5.2	3.5	5.8	5.0	4.6	5.0	6.0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7.6	6.1	6.8	8.4	9.2	7.4	4.8	6.2	5.9	6.2	6.3	6.6
Pays importateurs de pétrole	5.5	5.1	5.5	5.8	6.0	4.9	1.7	4.7	4.5	4.2	4.8	5.1
Hors Afrique du Sud	6.0	5.7	5.8	6.0	6.4	5.9	4.2	6.0	5.3	5.4	6.2	6.3
Zone franc	5.8	4.7	5.9	5.1	7.1	6.3	3.8	5.3	3.6	6.2	6.0	6.3
UEMOA	3.7	2.9	4.5	3.1	3.4	4.4	2.9	5.0	1.1	5.8	5.9	6.3
CEMAC	8.1	6.6	7.4	7.2	11.0	8.3	4.8	5.6	6.2	6.5	6.1	6.3
CAE-5	6.7	6.2	7.2	7.3	7.2	5.7	5.1	6.2	5.9	5.1	6.1	6.6
CEDEAO	7.7	9.6	6.1	7.4	7.9	7.6	6.4	7.3	7.0	6.9	7.2	7.2
SADC	6.5	5.4	5.8	7.8	7.9	5.5	0.9	4.5	4.8	4.1	4.3	4.8
Union douanière d'Afrique australe	4.9	4.8	5.0	5.6	5.5	3.6	-1.6	3.4	3.6	2.6	2.9	3.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	6.9	6.3	6.7	7.3	7.9	6.2	5.5	6.2	5.9	5.0	5.8	6.1
IADM	7.7	9.6	6.1	7.4	7.9	7.6	6.4	7.3	7.0	6.9	7.2	7.2
Pays à régime de parité fixe classique	7.7	9.6	6.1	7.4	7.9	7.6	6.4	7.3	7.0	6.9	7.2	7.2
Pays sans régime de parité fixe classique	7.7	9.6	6.1	7.4	7.9	7.6	6.4	7.3	7.0	6.9	7.2	7.2
Afrique subsaharienne	7.2	7.0	6.3	7.7	8.2	6.5	3.6	5.8	5.8	5.3	5.6	5.9

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	5.6	8.0	4.5	4.7	6.4	4.4	2.1	3.8	3.3	3.5	3.8	4.0
Hors Nigéria	7.9	8.7	7.7	6.8	9.9	6.3	-1.1	1.7	1.3	3.6	2.9	3.8
Angola	14.6	8.0	17.2	17.4	19.3	10.9	-0.2	0.4	0.9	5.3	3.1	4.1
Cameroun	0.3	0.9	-0.5	0.4	0.0	0.8	-0.9	0.8	1.6	2.2	2.8	2.9
Congo, Rép. du	1.4	0.6	4.7	3.2	-4.4	2.6	4.4	5.7	0.5	0.9	4.1	3.5
Gabon	-0.9	-1.3	-1.0	-4.3	2.6	-0.5	-4.3	5.2	5.5	4.7	4.6	5.3
Guinée équatoriale	12.9	33.9	6.5	-1.7	15.3	10.7	-6.2	-5.2	1.6	-0.8	-4.7	-3.4
Nigéria	4.2	7.6	2.6	3.4	4.1	3.1	4.1	5.1	4.5	3.5	4.3	4.2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-55.2	29.5	46.3
Tchad	6.1	30.4	5.3	-2.3	-2.3	-0.8	-3.6	10.2	-1.9	2.5	5.4	7.8
Pays à revenu intermédiaire²	3.6	3.6	3.8	4.2	3.6	2.7	-2.0	2.7	3.3	1.8	2.1	2.5
Hors Afrique du Sud	3.4	3.7	2.3	3.3	4.0	3.5	0.1	4.5	6.1	3.2	3.4	3.6
Afrique du Sud	3.6	3.5	4.3	4.5	3.4	2.5	-2.6	2.0	2.2	1.3	1.6	2.1
Botswana	3.0	4.8	0.8	4.3	3.5	1.8	-5.9	5.8	3.9	2.6	2.9	3.0
Cap-Vert	5.6	2.6	4.9	8.5	7.1	4.7	2.3	3.8	3.6	2.9	2.7	3.1
Ghana	3.8	2.7	3.4	3.5	3.8	5.7	1.4	5.3	11.5	4.3	4.2	4.2
Lesotho	3.9	2.5	2.7	4.7	4.6	4.9	4.5	6.0	5.4	3.7	3.3	2.9
Maurice	3.6	3.4	0.6	3.7	4.9	5.2	2.3	3.6	3.4	2.7	3.2	3.8
Namibie	4.3	10.4	0.7	5.2	3.5	1.5	-2.9	5.7	4.0	3.2	3.3	3.1
Sénégal	1.7	3.0	2.8	-0.3	2.2	0.9	-0.5	1.5	-0.1	0.8	1.3	1.8
Seychelles	3.7	-2.5	8.5	7.1	9.5	-4.0	-0.5	2.7	3.8	1.6	2.0	2.7
Swaziland	3.9	1.7	1.3	1.7	12.6	1.9	0.1	0.8	-0.9	-2.7	-1.2	-0.9
Zambie	3.3	3.1	3.0	3.7	3.6	3.1	3.8	5.0	4.3	4.7	5.2	5.4
Pays à faible revenu et États fragiles	3.5	2.8	4.0	3.5	3.7	3.2	2.2	3.2	2.2	3.3	3.7	3.9
Pays à faible revenu hors États fragiles	4.5	4.0	5.1	4.6	4.7	4.2	2.6	3.6	2.8	3.1	3.7	4.0
Bénin	0.7	-0.2	-0.3	0.6	1.5	2.0	-0.3	-0.3	0.7	1.1	1.4	1.4
Burkina Faso	2.8	1.5	5.5	3.2	1.1	2.7	-0.1	4.7	1.1	5.6	4.6	4.5
Éthiopie ³	9.2	9.0	10.0	9.0	9.3	8.8	7.7	5.7	5.2	4.5	4.0	4.0
Gambie	0.4	3.9	-3.8	-1.7	0.8	2.8	3.6	3.7	-6.9	1.2	6.0	5.6
Kenya	2.4	2.6	4.0	3.2	3.9	-1.4	-0.3	2.7	1.4	1.7	2.9	3.3
Madagascar	2.8	2.4	1.8	2.2	3.4	4.3	-6.6	-2.2	-0.8	-0.6	0.1	1.3
Malawi	3.0	3.3	0.5	-0.8	6.5	5.4	6.0	3.6	1.4	-1.0	2.5	3.1
Mali	1.4	-0.9	2.9	2.0	1.1	1.8	1.3	2.7	-0.4	-4.2	1.6	3.1
Mozambique	5.7	5.8	6.3	6.6	5.2	4.7	4.2	5.0	5.2	5.4	6.3	5.9
Niger	1.3	-3.8	5.2	2.2	-2.9	5.8	-4.3	7.3	-0.9	7.9	3.0	3.2
Ouganda	4.7	3.2	5.1	6.0	5.1	4.2	3.7	2.2	3.3	-0.7	1.5	2.8
Rwanda	7.0	5.9	7.5	7.3	3.3	11.1	4.0	5.0	6.0	5.5	5.4	5.0
Sierra Leone	2.3	2.3	0.7	1.1	5.0	2.7	0.7	2.6	3.3	16.7	14.2	11.3
Tanzanie	4.6	5.5	5.1	3.8	4.2	4.4	3.0	3.9	3.3	4.8	4.9	5.1
États fragiles	-0.2	-1.0	0.3	-0.2	0.2	-0.5	0.5	1.4	-0.2	4.2	3.9	3.7
Burundi	2.5	1.7	2.3	3.3	2.7	2.6	1.0	1.4	1.7	1.6	2.0	2.6
Comores	-0.7	-2.3	2.1	-0.8	-1.6	-1.1	-0.3	0.0	0.1	0.3	1.4	1.8
Congo, Rép. dém. du	3.4	3.5	4.7	2.5	3.2	3.1	-0.2	4.1	3.8	4.0	5.1	3.3
Côte d'Ivoire	-1.7	-3.3	-0.8	-2.2	-1.4	-0.7	0.7	-0.5	-7.5	6.6	4.8	4.8
Érythrée	-4.5	-2.6	-1.2	-4.3	-1.9	-12.6	0.7	-0.9	5.4	3.8	0.3	-0.8
Guinée	0.8	0.4	1.0	0.4	-0.4	2.6	-2.7	-0.6	1.4	1.4	2.0	2.7
Guinée Bissau	1.1	0.8	2.3	0.1	1.1	1.1	0.9	1.3	3.2	-3.5	2.1	7.9
Libéria	3.8	2.3	3.0	4.8	8.0	1.0	1.0	1.8	5.2	5.6	4.7	2.7
République centrafricaine	1.3	0.6	0.5	2.7	2.6	0.1	-1.9	0.5	0.8	1.6	1.8	3.4
São Tomé-et-Príncipe	4.4	3.0	0.1	10.9	0.4	7.4	2.3	2.7	3.0	2.0	2.4	3.9
Togo	-0.2	-0.5	-1.4	1.5	-0.2	-0.1	1.3	1.7	2.6	2.7	2.8	3.2
Zimbabwe ⁴	-7.8	-7.1	-6.6	-3.3	-3.9	-18.3	8.1	8.8	9.7	3.6	3.8	4.6
Afrique subsaharienne¹	4.2	4.8	4.1	4.2	4.5	3.4	0.5	3.2	3.0	2.8	3.1	3.4
<i>Médiane</i>	2.8	2.6	2.6	2.9	3.4	2.6	0.7	2.7	2.8	2.7	2.9	3.2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4.5	4.4	4.5	4.3	5.3	4.1	0.9	3.1	2.8	3.4	3.5	3.8
Pays importateurs de pétrole	3.5	3.3	3.9	3.9	3.6	2.9	-0.3	2.9	2.8	2.0	3.1	3.7
Hors Afrique du Sud	3.4	3.1	3.5	3.5	3.8	3.3	1.6	3.5	3.3	2.5	4.1	4.8
Zone franc	1.7	4.0	1.8	-0.2	1.1	1.7	-1.0	2.4	-0.1	2.7	2.9	3.5
UEMOA	0.6	-0.7	1.8	0.3	0.2	1.3	0.0	1.9	-1.7	3.3	3.1	3.5
CEMAC	2.8	8.9	1.9	-0.7	1.9	2.1	-2.0	2.8	1.6	2.1	2.7	3.5
CAE-5	3.9	3.8	4.7	4.3	4.2	2.7	2.0	3.1	2.8	2.4	3.4	3.9
CEDEAO	3.2	4.9	2.4	2.6	3.1	3.0	2.7	4.3	3.9	3.7	4.1	4.1
SADC	4.7	4.1	5.0	5.5	5.4	3.7	-1.4	2.3	2.4	2.4	2.5	2.9
Union douanière d'Afrique australe	3.6	3.7	4.0	4.5	3.5	2.4	-2.7	2.3	2.3	1.4	1.7	2.2
COMESA (pays membres d'AfSS)	4.4	3.9	4.6	4.6	5.3	3.7	2.9	3.6	3.4	2.5	3.2	3.4
IADM	3.9	3.4	4.1	3.8	3.7	4.4	2.3	3.7	3.9	3.2	3.8	3.9
Pays à régime de parité fixe classique	1.8	4.1	1.8	0.2	1.5	1.6	-0.9	2.5	0.3	2.6	2.8	3.3
Pays sans régime de parité fixe classique	4.7	5.0	4.6	5.0	5.1	3.8	0.8	3.3	3.5	2.9	3.2	3.5
Afrique subsaharienne	4.2	4.8	4.1	4.2	4.5	3.4	0.5	3.2	3.0	2.5	3.3	3.8

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS4. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	10.7	14.7	14.8	8.1	5.6	10.5	11.1	11.4	9.6	10.3	9.0	7.3
Hors Nigéria	9.3	14.0	9.8	7.8	5.9	8.9	8.8	7.7	7.6	7.2	6.2	5.7
Angola	20.9	43.6	23.0	13.3	12.2	12.5	13.7	14.5	13.5	10.3	9.4	8.4
Cameroun	2.7	0.3	2.0	4.9	1.1	5.3	3.0	1.3	2.9	3.0	3.0	2.5
Congo, Rép. du	3.9	3.7	2.5	4.7	2.6	6.0	4.3	5.0	1.8	5.0	4.5	3.0
Gabon	2.1	0.4	1.2	-1.4	5.0	5.3	1.9	1.4	1.3	3.0	3.0	3.0
Guinée équatoriale	4.4	4.2	5.6	4.5	2.8	4.7	5.7	5.3	4.8	5.5	5.0	5.4
Nigéria	11.6	15.0	17.9	8.2	5.4	11.6	12.5	13.7	10.8	12.2	10.7	8.2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	45.1	15.5	5.9
Tchad	1.5	-4.8	3.7	7.7	-7.4	8.3	10.1	-2.1	1.9	7.7	1.5	3.0
Pays à revenu intermédiaire²	6.5	3.0	4.8	5.5	7.5	11.8	8.0	4.9	5.6	6.0	6.0	5.7
Hors Afrique du Sud	9.3	8.1	9.1	8.1	8.6	12.6	10.6	6.7	7.1	6.8	6.6	6.2
Afrique du Sud	5.6	1.4	3.4	4.7	7.1	11.5	7.1	4.3	5.0	5.7	5.8	5.5
Botswana	9.4	7.0	8.6	11.6	7.1	12.6	8.1	6.9	8.5	7.5	7.2	6.9
Cap-Vert	2.9	-1.9	0.4	4.8	4.4	6.8	1.0	2.1	4.5	2.5	4.0	3.3
Ghana	13.0	12.6	15.1	10.2	10.7	16.5	19.3	10.7	8.7	9.2	8.4	8.2
Lesotho	6.7	5.0	3.4	6.1	8.0	10.7	7.4	3.6	5.6	5.3	4.9	4.7
Maurice	7.3	4.5	4.8	8.7	8.6	9.7	2.5	2.9	6.5	3.9	5.7	4.6
Namibie	5.7	4.1	2.3	5.1	6.7	10.4	8.8	4.5	3.1	6.7	6.0	5.4
Sénégal	3.2	0.5	1.7	2.1	5.9	5.8	-1.7	1.2	3.4	1.1	1.5	1.6
Seychelles	9.0	3.9	0.6	-1.9	5.3	37.0	31.7	-2.4	2.6	7.1	4.6	3.3
Swaziland	6.2	3.4	1.8	5.2	8.1	12.7	7.4	4.5	6.1	8.9	8.1	6.1
Zambie	13.7	18.0	18.3	9.0	10.7	12.4	13.4	8.5	8.7	6.6	6.5	5.5
Pays à faible revenu et États fragiles	9.5	6.9	8.6	8.7	5.8	17.6	9.3	6.4	14.4	11.3	6.5	5.9
Pays à faible revenu hors États fragiles	9.7	6.2	9.0	8.0	7.7	17.5	8.6	5.9	15.5	12.7	6.7	6.0
Bénin	3.7	0.9	5.4	3.8	1.3	7.4	0.9	2.2	2.7	6.7	3.5	2.8
Burkina Faso	3.8	-0.4	6.4	2.4	-0.2	10.7	2.6	-0.6	2.7	3.6	2.0	2.0
Éthiopie	18.0	3.2	11.7	13.6	17.2	44.4	8.5	8.1	33.2	22.8	8.3	9.6
Gambie	6.2	14.3	5.0	2.1	5.4	4.5	4.6	5.0	4.8	4.6	5.5	5.5
Kenya	9.4	11.8	9.9	6.0	4.3	15.1	10.6	4.1	14.0	9.4	5.2	5.0
Madagascar	12.5	14.0	18.4	10.8	10.4	9.2	9.0	9.3	10.0	6.5	7.0	6.5
Malawi	11.5	11.4	15.5	13.9	7.9	8.7	8.4	7.4	7.6	21.3	20.2	8.1
Mali	3.1	-3.1	6.4	1.5	1.5	9.1	2.2	1.3	3.1	5.3	2.9	2.9
Mozambique	10.2	12.6	6.4	13.2	8.2	10.3	3.3	12.7	10.4	2.1	5.4	5.6
Niger	3.8	0.4	7.8	0.1	0.1	10.5	1.1	0.9	2.9	0.5	1.7	1.6
Ouganda	7.5	3.7	8.6	7.2	6.1	12.0	13.1	4.0	18.7	14.1	5.5	5.0
Rwanda	10.9	12.0	9.1	8.8	9.1	15.4	10.3	2.3	5.7	6.3	4.9	5.7
Sierra Leone	12.5	14.2	12.0	9.5	11.6	14.8	9.2	17.8	18.5	13.8	8.7	8.2
Tanzanie	6.6	4.1	4.4	7.3	7.0	10.3	12.1	7.2	12.7	16.0	9.0	5.9
États fragiles	8.9	9.4	7.1	11.0	-0.9	17.7	12.2	8.6	9.7	6.1	5.7	5.1
Burundi	12.5	11.8	1.2	9.1	14.4	26.0	4.6	4.1	14.9	11.8	9.0	5.9
Comores	4.0	4.5	3.0	3.4	4.5	4.8	4.8	3.9	6.8	6.0	4.3	3.4
Congo, Rép. dém. du	14.7	4.0	21.4	13.2	16.7	18.0	46.2	23.5	15.5	9.3	6.8	8.0
Côte d'Ivoire	3.2	1.5	3.9	2.5	1.9	6.3	1.0	1.4	4.9	1.3	3.1	2.5
Érythrée	16.4	25.1	12.5	15.1	9.3	19.9	33.0	12.7	13.3	12.3	12.3	12.3
Guinée	25.0	17.5	31.4	34.7	22.9	18.4	4.7	15.5	21.4	15.2	11.2	8.1
Guinée-Bissau	4.0	0.8	3.2	0.7	4.6	10.4	-1.6	1.1	5.1	2.2	3.0	2.5
Libéria	9.8	3.6	6.9	7.2	13.7	17.5	7.4	7.3	8.5	6.8	6.4	5.0
République centrafricaine	3.5	-2.2	2.9	6.7	0.9	9.3	3.5	1.5	1.2	5.2	2.0	2.3
São Tomé-et-Principe	20.8	13.3	17.2	23.1	18.6	32.0	17.0	13.3	14.3	10.6	9.3	5.8
Togo	3.8	0.4	6.8	2.2	0.9	8.7	1.9	3.2	3.6	2.6	4.2	3.5
Zimbabwe ³	39.9	113.6	-31.5	33.0	-72.7	157.0	6.2	3.0	3.5	3.7	4.5	4.2
Afrique subsaharienne¹	8.6	7.6	8.8	7.1	6.4	12.9	9.4	7.4	9.3	8.9	7.2	6.3
Médiane	6.8	4.1	6.0	6.9	6.4	10.6	7.3	4.2	5.9	6.5	5.4	5.2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9.4	8.8	9.0	8.4	6.4	14.3	9.4	6.8	11.2	9.4	6.4	5.9
Pays importateurs de pétrole	7.7	4.5	6.2	6.7	6.8	14.0	8.5	5.5	9.1	8.4	6.3	5.8
Hors Afrique du Sud	9.5	7.3	8.7	8.5	6.5	16.2	9.7	6.5	12.3	10.5	6.6	5.9
Zone franc	3.1	0.3	3.7	3.1	1.5	6.9	2.6	1.5	3.1	3.5	2.9	2.7
UEMOA	3.4	0.3	4.7	2.2	2.0	7.8	0.9	1.2	3.6	2.7	2.6	2.3
CEMAC	2.8	0.3	2.6	4.1	0.9	5.8	4.4	1.9	2.5	4.4	3.2	3.1
CAE-5	8.2	7.5	7.5	6.9	6.1	13.1	11.5	4.9	14.1	12.5	6.6	5.4
CEDEAO	9.9	11.0	14.2	7.4	5.6	11.4	10.2	10.5	9.2	9.8	8.6	6.9
SADC	7.8	6.6	6.1	6.9	7.0	12.2	9.3	6.7	7.3	7.3	6.8	6.1
Union douanière d'Afrique australe	5.8	1.8	3.6	5.0	7.1	11.6	7.2	4.4	5.1	5.8	5.9	5.6
COMESA (pays membres d'AfSS)	11.8	9.7	10.0	10.1	6.8	22.3	12.1	7.0	17.5	13.1	7.1	6.8
IADM	9.2	5.4	9.0	8.0	8.1	15.4	9.8	6.7	12.2	10.5	6.5	5.9
Pays à régime de parité fixe classique	3.5	1.0	3.7	3.5	2.1	7.4	3.4	1.9	3.3	3.9	3.3	3.0
Pays sans régime de parité fixe classique	9.7	8.7	10.2	7.8	7.9	13.6	10.5	8.5	10.4	9.9	7.9	6.9
Afrique subsaharienne	8.6	7.6	8.8	7.1	6.4	12.9	9.4	7.4	9.3	9.1	7.2	6.3

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	9.6	10.7	10.1	7.6	6.7	13.0	11.5	10.4	9.3	9.9	8.3	6.4
Hors Nigéria	8.5	11.8	7.8	6.3	6.9	9.8	7.8	8.3	7.5	6.4	6.2	5.4
Angola	17.3	31.0	18.5	12.2	11.8	13.2	14.0	15.3	11.4	9.0	9.2	7.8
Cameroun	3.1	1.0	3.5	2.4	3.4	5.3	0.9	2.6	2.7	3.0	3.0	2.5
Congo, Rép. du	4.4	1.1	3.1	8.1	-1.7	11.4	2.5	5.4	1.8	7.5	4.1	2.9
Gabon	2.3	-0.5	1.1	-0.7	5.9	5.6	0.9	0.7	2.3	3.1	3.0	3.0
Guinée équatoriale	4.3	5.1	3.2	3.8	3.7	5.5	5.0	5.4	4.9	5.9	5.2	5.1
Nigéria	10.4	10.0	11.6	8.5	6.6	15.1	13.9	11.7	10.3	11.0	9.5	9.5
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25.2	8.6	3.9
Tchad	3.2	9.2	-3.4	-0.9	1.7	9.7	4.7	-2.2	10.8	2.1	3.0	3.0
Pays à revenu intermédiaire²	7.2	4.6	5.0	6.4	9.1	10.9	6.7	4.3	6.4	5.9	5.8	5.5
Hors Afrique du Sud	9.8	8.3	9.4	8.4	9.6	13.5	7.8	6.7	7.2	6.6	6.5	5.9
Afrique du Sud	6.4	3.5	3.6	5.8	9.0	10.1	6.3	3.5	6.1	5.6	5.6	5.4
Botswana	9.9	7.9	11.3	8.5	8.1	13.7	5.8	7.4	9.2	7.4	7.0	6.7
Cap-Vert	3.5	-0.3	1.8	5.8	3.4	6.7	-0.4	3.4	3.6	4.1	3.5	3.1
Ghana	13.7	11.8	14.8	10.9	12.7	18.1	16.0	8.6	8.6	8.8	8.1	8.1
Lesotho	7.2	5.0	3.5	6.4	10.5	10.6	4.5	3.1	7.7	4.3	5.5	3.8
Maurice	7.3	5.5	3.8	11.6	8.6	6.8	1.5	6.1	4.9	3.2	6.0	5.1
Namibie	6.4	4.3	3.5	6.0	7.1	10.9	7.0	3.1	7.2	6.2	5.7	5.2
Sénégal	3.5	1.7	1.4	3.9	6.2	4.3	-3.4	4.3	2.7	1.1	1.6	1.6
Seychelles	16.5	3.9	-1.6	0.2	16.7	63.3	-2.6	0.4	5.5	5.8	4.7	3.3
Swaziland	7.7	3.2	7.6	4.8	9.8	12.9	4.5	4.5	7.8	8.3	9.8	2.2
Zambie	13.4	17.5	15.9	8.2	8.9	16.6	9.9	7.9	7.2	7.3	6.0	5.0
Pays à faible revenu et États fragiles	10.3	9.3	7.8	9.6	7.8	17.1	7.9	7.4	16.6	8.2	6.7	5.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	10.3	9.4	7.1	9.3	8.2	17.5	7.2	7.2	18.7	8.8	7.0	5.7
Bénin	4.1	2.7	3.7	5.3	0.3	8.4	-0.5	4.0	1.8	6.8	3.3	3.1
Burkina Faso	4.1	0.7	4.5	1.5	2.3	11.6	-0.3	-0.3	5.1	2.0	2.0	2.0
Éthiopie	19.3	7.9	12.3	18.5	18.4	39.2	7.1	14.6	35.9	12.9	10.8	9.0
Gambie	5.2	8.1	4.8	0.4	6.0	6.8	2.7	5.8	4.4	4.9	6.0	5.0
Kenya	10.0	17.1	4.7	7.3	5.6	15.5	8.0	4.5	18.6	7.0	7.0	5.0
Madagascar	13.6	27.3	11.5	10.8	8.2	10.1	8.0	10.2	7.5	7.7	7.0	6.5
Malawi	11.6	13.7	16.6	10.1	7.5	9.9	7.6	6.3	9.8	34.6	11.8	5.8
Mali	3.7	1.5	3.4	3.6	2.6	7.4	1.7	1.9	5.3	2.4	5.3	3.7
Mozambique	9.2	9.1	11.1	9.4	10.3	6.2	4.2	16.6	5.5	2.2	4.5	5.6
Niger	4.5	3.7	4.2	0.4	4.7	9.4	-0.6	2.7	1.4	0.7	1.6	1.2
Ouganda	8.4	8.0	3.7	10.9	5.2	14.3	11.0	3.1	27.0	5.9	5.0	5.0
Rwanda	11.4	10.2	5.6	12.1	6.6	22.3	5.7	0.2	8.3	3.9	6.0	5.5
Sierra Leone	12.4	14.4	13.1	8.3	13.8	12.2	10.8	18.4	16.9	12.0	9.0	7.5
Tanzanie	7.1	4.1	5.0	6.7	6.4	13.5	12.2	5.6	19.8	12.1	7.0	5.0
États fragiles	10.4	8.9	10.4	10.6	6.4	15.7	10.8	8.0	8.5	5.6	5.5	5.1
Burundi	12.5	11.8	1.2	9.1	14.4	26.0	4.6	4.1	14.9	11.8	9.0	5.9
Comores	4.4	3.3	7.2	1.7	2.2	7.4	2.2	6.6	7.0	5.0	3.6	3.2
Congo, Rép. dém. du	17.2	9.2	21.3	18.2	10.0	27.6	53.4	9.8	15.4	5.7	8.0	8.0
Côte d'Ivoire	3.9	4.4	2.5	2.0	1.5	9.0	-1.7	5.1	1.9	3.4	1.9	2.5
Érythrée	17.5	17.4	18.5	9.0	12.6	30.2	22.2	14.2	12.3	12.3	12.3	12.3
Guinée	24.6	27.6	29.7	39.1	12.8	13.5	7.9	20.8	19.0	12.8	9.7	7.0
Guinée Bissau	4.6	2.9	-1.0	3.2	9.3	8.7	-6.4	5.7	3.4	2.1	1.7	3.5
Libéria	9.5	7.5	7.0	8.9	14.7	9.4	9.7	6.6	11.4	7.7	5.1	5.0
République centrafricaine	4.7	-0.3	2.2	7.1	-0.2	14.5	-1.2	2.3	4.3	1.7	2.4	2.3
São Tomé-et-Principe	21.9	15.2	17.2	24.6	27.6	24.8	16.1	12.9	11.9	10.4	8.0	4.0
Togo	4.9	3.9	5.5	1.5	3.4	10.3	-2.4	6.9	1.5	2.8	6.4	4.1
Zimbabwe ³	...	...	...	...	...	...	-7.7	3.2	4.9	2.9	4.6	4.0
Afrique subsaharienne¹	8.8	7.7	7.3	7.6	8.0	13.2	8.6	7.2	10.1	7.9	6.9	5.8
Médiane	7.1	5.5	4.7	7.1	7.1	10.9	4.7	5.4	7.2	5.9	5.6	5.0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9.7	9.7	8.2	8.5	7.9	14.4	7.9	7.5	12.3	7.4	6.5	5.6
Pays importateurs de pétrole	8.4	6.4	6.1	7.6	8.6	13.3	7.2	5.6	10.5	7.0	6.2	5.5
Hors Afrique du Sud	10.2	9.0	8.3	9.3	8.3	16.1	7.9	7.2	14.0	7.9	6.7	5.6
Zone franc	3.6	2.6	2.4	2.5	2.9	7.7	0.4	2.9	3.5	3.3	3.0	2.7
UEMOA	3.9	2.8	3.0	2.7	2.9	8.3	-1.2	3.5	3.0	2.7	2.6	2.4
CEMAC	3.3	2.4	1.8	2.4	2.9	7.0	2.2	2.3	4.0	3.9	3.4	3.0
CAE-5	8.9	10.3	4.5	8.2	6.0	15.2	9.8	4.2	20.0	8.3	6.5	5.1
CEDEAO	9.4	8.8	10.0	7.8	6.5	13.7	10.3	9.7	8.7	9.6	7.8	6.2
SADC	8.2	7.1	6.4	7.3	9.1	11.3	8.5	6.0	8.1	6.9	6.4	5.8
Union douanière d'Afrique australe	6.6	3.7	4.0	5.9	8.9	10.3	6.3	3.7	6.3	5.8	5.7	5.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	13.0	12.3	9.2	11.9	9.9	21.4	10.1	7.8	20.1	9.0	7.9	6.5
IADM	9.8	7.3	8.3	9.0	8.3	16.2	8.4	7.2	13.8	7.9	6.5	5.6
Pays à régime de parité fixe classique	4.1	2.9	2.9	2.9	3.5	8.3	1.2	3.1	4.0	3.7	3.4	3.0
Pays sans régime de parité fixe classique	9.7	8.8	8.3	8.6	8.9	14.2	10.1	8.0	11.3	8.7	7.6	6.4
Afrique subsaharienne	8.8	7.7	7.3	7.6	8.0	13.2	8.6	7.2	10.1	7.9	6.9	5.8

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS6. Investissement total
(En Pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	22.1	22.1	20.3	21.7	24.3	21.9	28.7	24.3	21.8	22.0	23.3	23.4
Hors Nigéria	19.0	19.9	17.2	18.8	19.1	19.8	23.6	21.8	20.4	21.7	22.7	22.0
Angola	12.8	9.9	8.8	15.4	13.5	16.2	15.2	12.7	11.4	13.6	16.0	14.4
Cameroun	16.8	20.4	16.8	14.3	15.0	17.5	16.3	16.3	18.6	19.7	19.7	20.4
Congo, Rép. du	20.9	22.5	20.2	21.6	21.8	18.3	22.5	20.5	25.3	25.7	29.5	32.4
Gabon	19.9	17.8	14.6	17.7	26.4	23.2	32.8	30.0	30.8	31.2	31.4	32.3
Guinée équatoriale	43.5	51.7	49.3	39.8	41.2	35.3	69.4	62.5	50.6	50.6	46.8	45.6
Nigéria	24.0	23.3	22.2	23.5	27.7	23.3	31.9	25.8	22.5	22.1	23.6	24.3
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	10.4	7.1	7.5	9.2
Tchad	26.8	29.3	24.0	26.9	26.5	27.1	36.9	42.4	33.3	35.1	33.7	30.9
Pays à revenu intermédiaire²	21.1	19.7	19.5	20.6	22.2	23.6	20.9	20.7	20.6	20.5	21.1	21.3
Hors Afrique du Sud	24.7	24.5	24.4	23.3	25.3	26.2	25.1	24.8	23.5	23.4	24.6	24.7
Afrique du Sud	19.9	18.1	18.0	19.7	21.2	22.7	19.5	19.2	19.5	19.4	19.8	19.9
Botswana	28.0	33.2	26.3	24.0	25.8	30.8	31.8	29.5	30.7	25.8	26.8	27.1
Cap-Vert	41.4	39.5	36.0	38.0	47.0	46.2	39.1	37.8	36.5	32.9	35.2	34.5
Ghana	22.8	22.8	23.8	21.7	22.9	23.0	23.8	23.0	18.6	19.1	21.0	21.9
Lesotho	25.5	26.3	23.5	23.7	25.9	27.9	28.8	28.7	33.2	38.2	38.6	35.3
Maurice	25.6	24.4	22.7	26.7	26.9	27.3	21.3	23.6	25.7	24.7	25.1	25.3
Namibie	22.0	19.1	19.7	22.3	23.7	25.4	22.3	21.2	19.8	21.1	21.1	20.6
Sénégal	30.1	26.0	28.5	28.2	34.0	33.8	29.3	29.7	29.1	30.1	30.9	29.6
Seychelles	28.6	21.1	35.7	30.4	29.0	26.9	27.3	36.6	35.1	38.8	34.7	31.4
Swaziland	10.1	1.4	15.9	6.8	12.4	13.9	14.4	11.8	8.9	9.2	10.4	9.6
Zambie	22.7	24.9	23.7	22.1	22.0	20.9	21.0	22.6	25.0	26.8	28.2	29.0
Pays à faible revenu et États fragiles	20.1	18.7	19.3	20.0	20.4	21.9	21.1	23.2	24.2	25.3	26.5	27.7
Pays à faible revenu hors États fragiles	21.7	20.1	20.9	21.9	22.2	23.5	23.1	25.2	26.4	26.6	27.6	28.4
Bénin	18.3	19.3	16.4	17.2	20.1	18.4	20.9	17.6	18.7	18.0	19.2	19.2
Burkina Faso	18.5	16.2	20.3	17.1	18.9	20.1	18.0	18.3	15.6	18.4	17.8	17.8
Éthiopie ³	24.0	26.5	23.8	25.2	22.1	22.4	22.7	24.7	25.5	28.1	31.8	29.8
Gambie	20.9	24.2	22.0	24.3	19.1	15.0	19.6	21.4	19.2	23.1	19.3	20.8
Kenya	17.5	14.4	16.9	17.9	19.0	19.2	19.9	20.9	20.9	21.6	20.9	22.4
Madagascar	28.8	25.8	23.8	25.0	28.3	41.0	34.1	28.6	25.7	23.4	24.5	26.1
Malawi	23.7	18.2	22.7	25.7	26.5	25.7	25.6	26.0	15.3	17.1	21.5	22.1
Mali	17.0	16.5	15.5	16.9	16.9	19.0	20.3	18.4	20.2	14.7	19.5	21.6
Mozambique	17.2	18.3	17.7	17.0	15.3	17.6	14.9	28.2	36.9	37.1	38.0	54.1
Niger	23.3	14.6	23.1	23.6	23.1	32.3	32.6	45.4	45.7	39.3	37.7	37.5
Ouganda	22.2	21.3	21.7	22.5	23.3	22.4	22.8	24.3	24.8	22.3	21.1	22.1
Rwanda	20.9	19.9	20.9	19.7	20.2	23.5	22.3	21.7	22.1	22.9	23.8	22.2
Sierra Leone	10.1	10.0	11.3	10.0	9.6	9.8	9.3	24.5	40.7	13.9	15.3	16.5
Tanzanie	26.9	22.6	25.1	27.6	29.6	29.8	29.0	32.0	36.7	39.4	39.1	37.7
États fragiles	13.6	13.5	13.4	12.5	13.1	15.3	13.1	15.1	14.9	19.7	22.0	25.0
Burundi	19.5	19.2	19.4	19.5	19.7	19.8	19.9	19.9	20.0	20.0	20.0	20.0
Comores	10.7	9.4	9.3	9.6	11.2	14.3	12.4	15.4	14.9	16.8	19.3	19.7
Congo, Rép. dém. du	16.1	12.8	13.8	13.2	18.2	22.4	18.0	23.5	20.5	27.4	29.0	30.0
Côte d'Ivoire	9.7	10.8	9.7	9.3	8.7	10.1	8.9	9.0	8.2	13.7	17.5	18.2
Érythrée	15.9	20.3	20.3	13.7	12.7	12.7	9.3	9.3	10.0	9.5	8.7	8.0
Guinée	17.8	20.7	19.5	17.2	14.2	17.5	11.4	10.6	14.6	25.6	28.7	51.3
Guinée Bissau	8.2	7.6	6.6	6.4	11.7	8.7	10.1	9.8	10.1	5.5	4.5	8.8
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	10.1	6.9	9.9	10.2	10.7	12.7	13.2	14.3	12.2	15.0	15.7	16.2
São Tomé-et-Príncipe	49.3	44.5	79.3	39.6	53.5	29.5	48.6	48.4	49.7	33.2	48.6	39.7
Togo	15.9	14.5	16.3	16.8	14.7	17.3	18.0	18.9	18.8	20.1	20.2	22.0
Zimbabwe ⁴	...	...	...	...	...	...	15.1	24.3	25.6	24.8	27.3	26.7
Afrique subsaharienne¹	21.1	20.2	19.7	20.8	22.4	22.6	23.5	22.6	22.0	22.3	23.4	23.8
<i>Médiane</i>	21.0	20.1	20.3	20.7	21.5	22.4	21.0	23.0	22.1	22.9	23.6	22.4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20.8	20.2	19.9	20.4	21.1	22.2	22.5	23.2	23.1	24.0	25.2	25.7
Pays importateurs de pétrole	20.7	19.3	19.4	20.3	21.5	22.9	21.0	21.7	21.9	22.4	23.2	23.9
Hors Afrique du Sud	21.4	20.3	20.7	20.9	21.7	23.1	22.2	23.6	23.6	24.5	25.7	26.5
Zone franc	20.3	20.6	19.6	19.0	20.9	21.4	24.8	24.7	23.9	24.7	25.3	25.6
UEMOA	18.0	16.3	17.5	17.2	18.6	20.2	19.1	19.9	19.7	20.5	22.1	22.4
CEMAC	22.8	24.9	21.9	21.0	23.4	22.7	30.9	29.8	28.2	29.1	28.8	28.9
CAE-5	21.8	19.0	20.9	22.2	23.4	23.6	23.7	25.4	27.1	27.8	27.3	27.5
CEDEAO	22.2	21.4	21.1	21.5	24.6	22.3	27.5	23.9	21.6	21.4	23.0	24.0
SADC	20.2	18.5	18.3	20.1	21.2	23.1	20.4	20.6	21.0	21.5	22.3	22.7
Union douanière d'Afrique australe	20.3	18.7	18.4	19.8	21.5	23.1	20.2	19.8	20.0	19.8	20.2	20.3
COMESA (pays membres d'AfSS)	21.4	20.2	20.7	21.3	21.8	23.1	22.0	23.3	23.1	24.2	25.4	25.5
IADM	21.9	21.3	21.4	21.4	22.2	23.4	22.8	24.4	24.9	25.6	26.9	27.6
Pays à régime de parité fixe classique	20.3	20.2	19.7	19.0	21.0	21.6	24.4	24.2	23.4	24.2	24.9	25.0
Pays sans régime de parité fixe classique	21.3	20.1	19.7	21.1	22.7	22.8	23.4	22.3	21.7	22.0	23.1	23.6
Afrique subsaharienne	21.1	20.2	19.7	20.8	22.4	22.6	23.5	22.6	21.8	22.2	23.3	23.7

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS7. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	33.5	23.6	29.1	42.5	38.9	33.4	31.1	28.8	26.2	27.6	27.2	26.4
Hors Nigéria	26.0	14.2	25.8	32.3	30.3	27.4	16.6	24.1	26.4	25.8	23.8	21.7
Angola	28.3	13.6	27.0	41.0	33.4	26.5	5.3	20.8	24.0	23.1	19.4	15.7
Cameroun	15.8	17.0	13.4	15.9	16.4	16.3	13.0	13.3	15.7	15.3	16.3	17.0
Congo, Rép. du	20.4	16.8	23.9	25.2	15.3	20.6	15.1	25.5	26.0	29.3	32.3	32.3
Gabon	37.4	28.8	37.3	33.2	41.3	46.5	40.3	38.9	45.0	43.9	42.0	39.4
Guinée équatoriale	35.5	24.9	41.6	38.7	38.2	34.2	51.7	38.5	39.7	35.9	35.5	33.7
Nigéria	38.1	29.0	31.1	48.8	44.5	37.4	40.2	31.7	26.1	28.7	29.2	29.1
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	27.6	1.2	7.7	20.1
Tchad	22.3	-20.8	25.2	32.8	38.1	36.0	32.9	37.4	32.3	33.0	29.5	29.1
Pays à revenu intermédiaire²	16.4	16.7	16.3	16.3	16.3	16.5	16.8	17.5	16.7	13.9	14.6	14.9
Hors Afrique du Sud	21.6	21.8	22.0	22.3	22.6	19.3	20.4	20.2	17.0	16.1	17.6	18.6
Afrique du Sud	14.7	15.0	14.5	14.4	14.3	15.6	15.5	16.6	16.7	13.2	13.4	13.5
Botswana	39.5	36.2	41.4	41.2	40.8	37.6	26.6	30.3	32.1	30.7	30.7	30.3
Cap-Vert	30.6	25.1	32.5	32.6	32.3	30.5	23.4	25.3	20.5	21.8	21.9	23.2
Ghana	14.7	18.1	16.8	13.4	14.2	11.0	18.4	14.6	9.3	6.4	9.4	11.8
Lesotho	33.3	34.4	24.9	35.2	34.1	37.8	29.0	16.8	11.2	26.4	28.1	27.0
Maurice	19.3	22.6	17.7	17.6	21.5	17.2	13.9	13.3	13.1	14.7	15.3	16.3
Namibie	29.5	26.0	24.4	36.1	32.9	28.1	22.0	21.5	18.1	19.5	17.4	17.3
Sénégal	20.0	19.1	19.6	19.0	22.4	19.7	22.6	25.3	21.1	20.3	22.4	21.9
Seychelles	11.9	11.8	13.1	14.3	13.6	6.8	17.5	16.7	12.6	16.9	16.6	14.2
Swaziland	6.3	4.5	11.8	-0.6	10.1	5.8	0.3	1.3	0.4	9.5	9.2	4.2
Zambie	16.3	13.7	15.2	23.3	15.4	13.8	25.2	29.6	26.5	23.4	25.9	28.6
Pays à faible revenu et États fragiles	14.5	15.5	13.9	14.4	14.9	13.8	14.1	15.8	14.8	14.5	16.2	16.4
Pays à faible revenu hors États fragiles	15.6	16.4	15.1	15.4	16.2	14.9	14.9	17.4	16.2	15.9	17.1	17.2
Bénin	10.9	12.3	10.1	11.8	9.9	10.3	11.9	10.3	8.7	8.2	11.6	12.1
Burkina Faso	8.1	5.2	8.7	7.6	10.6	8.6	13.3	16.0	14.5	13.7	14.0	14.6
Éthiopie ³	21.1	24.6	20.0	18.1	23.5	19.2	18.9	20.5	24.4	21.1	23.2	22.4
Gambie	12.5	19.7	11.6	17.4	10.8	2.8	7.3	5.4	3.9	6.3	3.6	6.7
Kenya	15.9	17.2	17.2	16.8	15.4	12.8	13.8	15.0	10.5	12.5	13.5	14.3
Madagascar	15.7	15.3	12.1	15.1	15.6	20.4	13.0	18.9	18.8	15.7	19.3	22.5
Malawi	15.1	7.0	10.7	14.4	27.4	16.0	20.7	24.7	9.4	13.5	19.8	20.3
Mali	9.1	8.6	7.0	12.9	10.0	6.9	13.0	5.8	14.2	11.3	12.7	12.5
Mozambique	4.9	6.7	0.5	8.4	4.4	4.7	2.7	10.8	11.1	10.9	12.6	13.5
Niger	14.1	7.3	14.2	15.0	14.8	19.4	7.8	25.5	21.0	21.6	18.8	17.6
Ouganda	17.4	18.9	17.8	18.1	17.6	14.7	13.3	14.1	13.3	11.5	8.3	7.3
Rwanda	19.1	21.8	21.9	15.4	18.0	18.6	15.0	15.8	14.8	12.1	13.6	13.2
Sierra Leone	4.7	5.6	6.0	5.7	5.4	0.7	2.9	5.1	-12.2	-6.9	5.6	9.5
Tanzanie	17.8	19.2	18.3	16.8	15.6	19.2	19.9	24.1	20.4	23.6	24.3	24.3
États fragiles	10.2	12.2	9.3	10.3	9.7	9.3	10.8	9.2	9.3	9.0	12.3	12.8
Burundi	12.2	13.7	15.1	-1.5	14.6	19.0	21.8	7.8	6.3	4.4	3.7	4.0
Comores	3.6	4.8	1.9	3.6	5.5	2.1	4.6	9.7	5.9	11.5	12.6	12.3
Congo, Rép. dém. du	8.6	9.8	0.5	10.5	17.1	4.9	7.5	15.4	9.0	15.0	17.0	16.8
Côte d'Ivoire	11.1	12.4	10.0	12.1	8.5	12.5	16.5	11.4	21.1	11.9	14.8	14.9
Érythrée	12.7	18.9	20.8	10.2	6.4	7.2	1.7	3.7	10.8	12.2	10.8	9.4
Guinée	11.8	18.3	18.5	12.6	2.6	7.0	2.9	-0.9	-5.8	-8.4	3.6	4.3
Guinée-Bissau	5.3	9.1	4.5	0.8	8.3	3.9	3.4	1.3	9.0	-0.6	-1.2	3.9
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	4.6	5.1	3.3	7.2	4.5	2.8	4.0	4.1	4.6	8.8	10.4	11.1
São Tomé-et-Príncipe	21.3	23.0	58.0	7.4	23.7	-5.5	25.0	25.9	22.3	6.6	24.0	18.9
Togo	8.0	6.2	8.2	9.0	6.0	10.5	11.3	12.6	11.8	12.2	13.3	16.2
Zimbabwe ⁴	...	...	...	...	...	...	4.1	-4.8	-25.4	0.6	4.4	7.3
Afrique subsaharienne¹	21.3	18.6	19.6	24.0	23.2	21.3	20.8	20.8	19.4	18.8	19.4	19.3
<i>Médiane</i>	15.5	16.1	16.0	15.0	15.4	15.1	13.9	15.8	14.2	13.5	15.3	15.7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18.9	16.5	18.5	20.5	20.4	18.5	16.0	18.8	18.2	17.7	18.4	18.2
Pays importateurs de pétrole	15.7	16.2	15.4	15.6	15.8	15.4	15.7	16.8	16.2	14.1	15.2	15.6
Hors Afrique du Sud	16.5	17.3	16.2	16.6	17.0	15.3	15.8	17.0	15.8	14.8	16.4	17.1
Zone franc	17.7	12.8	17.8	18.9	19.3	19.9	20.6	20.5	22.4	20.7	21.4	21.2
UEMOA	12.0	11.4	11.4	12.7	12.1	12.6	15.1	14.9	17.2	14.0	15.5	15.6
CEMAC	23.7	14.2	24.5	25.6	26.9	27.5	26.5	26.5	27.9	27.7	27.6	27.1
CAE-5	17.0	18.4	17.9	16.5	16.1	15.9	16.0	17.6	14.6	15.7	15.7	15.8
CEDEAO	28.4	23.1	24.1	34.9	32.1	27.6	30.8	25.1	21.2	21.9	23.1	23.5
SADC	17.3	15.9	16.3	18.5	18.0	17.7	14.6	18.2	17.7	16.2	16.3	16.0
Union douanière d'Afrique australe	16.3	16.4	16.1	16.2	16.1	17.0	16.1	17.2	17.2	14.2	14.4	14.4
COMESA (pays membres d'AFSS)	16.7	17.8	15.9	16.2	18.4	15.1	15.1	17.0	15.3	15.5	16.8	17.0
IADM	15.3	16.0	14.6	15.3	16.1	14.6	15.6	17.7	16.3	15.6	17.2	17.7
Pays à régime de parité fixe classique	18.2	13.7	18.2	19.5	19.9	20.1	20.0	19.9	21.4	20.3	20.9	20.6
Pays sans régime de parité fixe classique	22.0	19.6	19.9	24.9	23.8	21.5	21.0	21.1	19.2	18.6	19.2	19.2
Afrique subsaharienne	21.3	18.6	19.6	24.0	23.2	21.3	20.8	20.8	19.5	18.7	19.3	19.3

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	7.6	5.9	11.3	12.0	3.7	4.8	-7.1	-2.6	3.5	2.7	-0.1	-1.1
Hors Nigéria	7.5	2.4	8.8	16.9	6.7	2.9	-4.4	3.6	7.1	5.0	-0.9	-1.7
Angola	4.6	1.4	9.4	11.8	4.7	-4.5	-7.4	5.5	10.2	8.5	-1.2	-1.9
Cameroun	8.4	-0.7	3.2	32.8	4.5	2.3	-0.1	-1.1	-2.8	-0.9	-4.0	-4.6
Congo, Rép. du	13.5	3.6	14.6	16.6	9.4	23.4	4.8	16.1	16.4	6.1	11.0	5.4
Gabon	8.8	7.5	8.6	9.2	8.0	10.8	6.8	2.7	3.2	-0.2	-3.2	-3.1
Guinée équatoriale	20.9	12.9	22.8	28.3	21.8	18.7	-9.4	-6.1	1.0	-2.0	0.5	0.3
Nigéria	7.6	8.1	13.0	8.9	1.6	6.3	-9.4	-6.7	0.7	0.9	0.4	-0.6
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	4.4	-14.9	7.8	33.4
Tchad	1.5	-2.7	-0.1	2.6	3.1	4.5	-9.9	-5.2	2.8	-1.4	-3.4	-1.4
Pays à revenu intermédiaire²	-0.1	-1.4	-0.1	1.6	0.8	-1.4	-5.4	-5.3	-4.0	-4.9	-4.9	-4.3
Hors Afrique du Sud	-1.1	-2.2	-0.7	3.0	-1.5	-4.2	-5.1	-5.7	-4.2	-5.4	-5.2	-4.5
Afrique du Sud³	0.2	-1.2	0.0	1.2	1.4	-0.4	-5.5	-5.1	-4.0	-4.8	-4.8	-4.2
Botswana ³	3.1	1.2	8.3	10.4	3.6	-8.2	-12.0	-6.8	-2.8	0.3	0.8	1.0
Cap-Vert	-3.6	-4.1	-6.7	-5.7	-1.1	-0.7	-6.4	-10.8	-7.3	-7.5	-7.6	-5.8
Ghana	-4.9	-3.0	-2.8	-4.7	-5.6	-8.5	-5.8	-7.2	-4.1	-11.5	-10.1	-8.7
Lesotho ³	9.3	7.6	4.5	14.3	11.1	8.9	-4.0	-5.0	-10.5	5.9	2.5	2.4
Maurice	-3.9	-4.6	-4.7	-4.4	-3.3	-2.8	-3.6	-3.2	-3.2	-1.8	-1.9	-1.4
Namibie ³	1.9	-2.8	-0.5	2.9	5.9	4.2	-0.1	-4.6	-6.7	-4.1	-4.8	-1.7
Sénégal	-3.8	-2.3	-2.8	-5.4	-3.8	-4.7	-4.9	-5.2	-6.3	-5.7	-4.9	-4.3
Seychelles	-2.5	-2.2	-0.3	-6.1	-9.5	5.5	2.8	-0.8	2.5	1.9	2.7	2.5
Swaziland ³	0.2	-4.7	-2.0	10.1	-1.6	-0.7	-6.0	-11.5	-5.6	3.7	-2.2	-14.8
Zambie	2.5	-2.9	-2.8	20.2	-1.3	-0.8	-2.5	-3.0	-2.2	-4.5	-4.6	-3.4
Pays à faible revenu et États fragiles	-1.9	-2.6	-3.1	0.7	-2.2	-2.6	-3.6	-3.2	-3.7	-3.2	-3.4	-3.3
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1.6	-2.5	-2.7	2.0	-2.3	-2.7	-3.7	-3.7	-3.6	-3.3	-3.6	-3.6
Bénin	-0.7	-1.1	-2.3	-0.2	0.3	-0.1	-3.3	-0.4	-1.4	-0.8	-0.9	-0.6
Burkina Faso	-1.0	-4.7	-5.5	16.1	-6.7	-4.3	-5.3	-4.7	-2.5	-3.1	-2.6	-3.0
Éthiopie ³	-3.4	-2.7	-4.2	-3.8	-3.6	-2.9	-0.9	-1.3	-1.6	-1.2	-3.0	-2.3
Gambie	-3.2	-4.1	-5.9	-5.1	0.4	-1.4	-2.7	-5.4	-4.7	-4.4	-2.5	-2.1
Kenya	-2.4	-0.1	-1.8	-2.5	-3.2	-4.4	-5.4	-5.5	-5.1	-5.3	-4.6	-4.0
Madagascar	-2.5	-5.0	-3.0	-0.5	-2.7	-1.1	-3.1	-1.5	-4.8	-3.1	-2.9	-3.0
Malawi	-3.2	-6.1	-2.5	0.7	-3.5	-4.5	-4.4	2.6	-5.3	-4.6	-3.7	0.1
Mali	4.0	-2.6	-3.1	31.3	-3.2	-2.2	-4.2	-2.7	-3.7	-1.1	-2.5	-3.6
Mozambique	-3.3	-4.4	-2.8	-4.1	-2.9	-2.5	-5.5	-3.9	-4.3	-3.0	-4.7	-6.6
Niger	7.1	-3.5	-2.0	40.3	-1.0	1.5	-5.4	-2.4	-1.5	-3.5	-4.2	-4.0
Ouganda	-1.2	-1.0	-0.3	-0.7	-1.1	-2.8	-2.4	-6.7	-3.2	-3.6	-3.1	-4.8
Rwanda	0.2	0.9	0.9	0.2	-1.7	1.0	0.3	0.4	-2.2	-1.7	-2.2	-2.1
Sierra Leone	2.0	-2.6	-2.0	-2.1	20.4	-3.5	-2.4	-5.1	-4.6	-2.8	-2.4	-2.2
Tanzanie	-3.3	-3.7	-4.0	-4.5	-1.9	-2.6	-6.0	-6.5	-5.0	-5.0	-5.3	-4.5
États fragiles	-2.7	-3.0	-3.8	-2.4	-1.8	-2.3	-3.1	-1.8	-3.9	-3.1	-2.8	-2.7
Burundi	-2.7	-3.6	-3.6	-1.0	-2.5	-2.7	-5.3	-3.6	-4.0	-1.7	-1.7	-1.9
Comores	-1.7	-1.7	0.1	-2.6	-2.0	-2.5	0.6	7.0	1.4	3.4	22.2	-0.2
Congo, Rép. dém. du	-3.8	-3.2	-4.3	-3.6	-3.8	-3.8	-2.6	4.9	-1.8	-2.4	-3.1	-4.2
Côte d'Ivoire	-1.3	-1.7	-1.7	-1.8	-0.8	-0.6	-1.6	-2.3	-5.7	-3.4	-2.8	-2.7
Érythrée	-17.9	-16.6	-22.2	-14.1	-15.7	-21.1	-14.7	-16.0	-16.2	-13.5	-12.5	-11.7
Guinée	-2.2	-5.4	-1.6	-3.1	0.3	-1.3	-7.1	-14.0	-1.3	-3.3	-3.7	-2.0
Guinée-Bissau	-7.0	-8.7	-7.6	-5.5	-10.5	-2.4	1.6	-2.1	-2.1	-1.8	-0.7	-0.3
Libéria	-0.4	0.0	0.0	4.9	3.0	-9.8	-10.0	-6.2	-5.4	-0.5	-5.0	-4.6
République centrafricaine	0.5	-2.1	-4.6	9.1	1.2	-1.0	-0.1	-1.4	-2.4	-0.1	0.4	0.6
São Tomé-et-Príncipe	27.4	-17.0	27.2	-12.7	125.4	14.2	-18.4	-11.0	-12.0	-6.2	-17.3	-11.0
Togo	-1.4	1.0	-2.4	-2.8	-1.9	-0.9	-2.8	-1.6	-2.9	-6.8	-4.6	-4.1
Zimbabwe ⁴	-4.4	...	-8.1	-3.2	-3.8	-2.7	-2.8	0.9	-1.7	-0.9	0.2	2.1
Afrique subsaharienne¹	1.9	0.3	2.6	4.8	1.2	0.7	-5.6	-3.9	-1.3	-1.7	-2.7	-2.8
<i>Médiane</i>	-1.6	-2.6	-2.0	-0.6	-1.2	-1.4	-4.1	-3.8	-3.0	-2.2	-2.9	-2.5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1.0	-1.3	0.7	6.0	0.8	-1.0	-4.1	-1.6	-0.2	-0.9	-2.9	-3.0
Pays importateurs de pétrole	-0.7	-1.8	-1.0	1.3	-0.2	-1.8	-4.8	-4.6	-3.7	-4.5	-4.1	-3.2
Hors Afrique du Sud	-1.7	-2.5	-2.3	1.5	-1.9	-3.1	-4.0	-4.0	-3.5	-4.2	-3.6	-2.3
Zone franc	4.9	0.0	2.6	13.9	3.2	4.7	-2.1	-0.9	-0.3	-1.6	-1.7	-2.2
UEMOA	-0.5	-2.3	-2.7	6.8	-2.4	-1.8	-3.5	-3.0	-4.2	-3.4	-3.1	-3.1
CEMAC	10.2	2.7	8.0	20.8	8.6	10.7	-0.6	1.2	3.0	0.1	-0.4	-1.3
CAE-5	-2.3	-1.5	-2.0	-2.5	-2.3	-3.1	-4.5	-5.6	-4.4	-4.5	-4.3	-4.1
CEDEAO	4.1	3.6	6.9	6.8	0.1	2.9	-7.4	-6.1	-1.0	-1.3	-1.5	-2.0
SADC	0.3	-1.4	0.4	2.7	1.3	-1.6	-5.6	-3.2	-1.7	-1.9	-3.7	-3.4
Union douanière d'Afrique australe	0.4	-1.2	0.3	1.8	1.6	-0.6	-5.6	-5.2	-4.1	-4.4	-4.5	-3.9
COMESA (pays membres d'AfSS)	-2.3	-2.6	-3.2	0.2	-3.0	-2.9	-3.1	-2.7	-3.3	-3.1	-3.3	-3.3
IADM	-0.1	-2.4	-1.5	6.3	-1.4	-1.4	-3.0	-2.3	-2.3	-3.6	-3.8	-3.9
Pays à régime de parité fixe classique	4.3	-0.4	2.0	12.5	3.3	4.4	-2.3	-1.7	-1.3	-1.8	-2.0	-2.5
Pays sans régime de parité fixe classique	1.5	0.5	2.9	3.4	0.8	0.0	-6.2	-4.3	-1.3	-1.7	-2.9	-2.9
Afrique subsaharienne	1.9	0.3	2.6	4.8	1.2	0.7	-5.6	-3.9	-1.2	-1.8	-2.6	-2.4

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	7.0	5.8	11.2	9.8	3.6	4.7	-7.3	-2.6	3.4	2.6	-0.3	-1.2
Hors Nigéria	6.1	1.9	8.3	11.1	6.4	2.6	-4.7	3.4	6.8	4.8	-1.2	-1.9
Angola	4.4	1.0	9.1	11.8	4.6	-4.5	-7.4	5.5	10.2	8.5	-1.2	-1.9
Cameroun	2.3	-0.8	3.0	4.4	3.3	1.5	-0.9	-1.8	-3.3	-1.5	-4.4	-5.0
Congo, Rép. du	13.2	3.3	14.5	16.5	9.0	22.7	4.5	16.0	15.9	6.0	9.0	3.8
Gabon	8.8	7.4	8.6	9.2	8.0	10.8	6.8	2.7	3.2	-0.2	-3.2	-3.1
Guinée équatoriale	20.9	12.9	22.8	28.3	21.8	18.7	-9.4	-6.1	1.0	-2.0	0.5	0.3
Nigéria	7.6	8.1	13.0	8.9	1.6	6.3	-9.4	-6.7	0.7	0.9	0.4	-0.6
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	1.5	-20.1	3.4	28.1
Tchad	-0.8	-5.7	-3.4	0.7	1.7	3.0	-13.4	-6.8	0.9	-3.2	-5.1	-3.1
Pays à revenu intermédiaire²	-0.7	-1.9	-0.6	0.4	0.2	-2.0	-6.0	-5.7	-4.4	-5.3	-5.2	-4.6
Hors Afrique du Sud	-3.9	-4.4	-2.8	-2.4	-3.8	-6.3	-7.4	-7.4	-5.6	-6.9	-6.5	-5.8
Afrique du Sud³	0.2	-1.2	0.0	1.2	1.4	-0.4	-5.5	-5.1	-4.0	-4.8	-4.8	-4.2
Botswana ³	2.5	0.5	8.1	9.7	2.9	-8.8	-12.9	-7.1	-3.0	0.0	0.6	0.7
Cap-Vert	-10.1	-13.0	-13.3	-11.6	-6.3	-6.1	-11.7	-17.1	-10.1	-9.9	-10.4	-9.5
Ghana	-8.3	-6.9	-6.1	-8.1	-9.3	-11.2	-8.8	-9.6	-6.2	-13.2	-11.7	-10.2
Lesotho ³	7.5	5.3	2.5	13.4	9.5	6.7	-7.0	-12.4	-18.3	-2.6	-2.3	0.3
Maurice	-4.2	-4.9	-4.9	-4.6	-3.4	-3.4	-5.2	-3.9	-3.9	-2.5	-2.5	-1.9
Namibie ³	1.8	-3.0	-0.6	2.9	5.8	4.1	-0.4	-4.7	-6.9	-4.2	-4.8	-1.8
Sénégal	-5.8	-4.4	-4.4	-6.9	-6.4	-7.0	-8.0	-7.8	-8.5	-8.5	-7.7	-7.0
Seychelles	-3.6	-2.2	-0.5	-7.4	-9.8	2.0	-1.2	-1.7	0.1	-3.7	-1.4	0.5
Swaziland ³	-0.5	-5.5	-3.0	9.3	-1.8	-1.3	-6.7	-11.7	-5.8	3.5	-2.3	-14.9
Zambie	-6.8	-8.4	-8.4	-6.3	-5.8	-4.9	-5.4	-4.8	-2.9	-6.0	-5.8	-4.9
Pays à faible revenu et États fragiles	-6.8	-6.9	-7.4	-6.9	-6.5	-6.5	-7.5	-7.3	-7.2	-6.5	-6.8	-6.3
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7.5	-7.5	-7.8	-7.6	-7.5	-6.9	-7.9	-7.5	-7.1	-6.4	-6.8	-6.5
Bénin	-3.0	-3.7	-4.4	-2.5	-2.7	-1.8	-6.5	-1.9	-4.0	-2.3	-3.4	-2.8
Burkina Faso	-10.5	-9.3	-10.1	-11.7	-13.2	-8.2	-11.2	-9.3	-7.8	-10.5	-9.1	-9.4
Éthiopie ³	-7.6	-7.3	-8.4	-7.4	-8.0	-6.9	-5.2	-4.6	-4.8	-3.0	-4.3	-3.6
Gambie	-4.7	-7.2	-7.1	-6.1	-0.5	-2.5	-6.9	-9.4	-9.9	-13.5	-8.7	-8.7
Kenya	-3.5	-1.3	-3.0	-3.6	-4.3	-5.4	-6.2	-6.3	-5.7	-6.6	-6.1	-5.2
Madagascar	-9.3	-13.2	-10.5	-10.3	-7.0	-5.4	-4.2	-1.5	-4.8	-4.0	-4.4	-5.3
Malawi	-15.6	-15.1	-13.1	-15.5	-17.4	-16.6	-13.7	-10.1	-10.1	-17.3	-16.6	-12.3
Mali	-6.9	-6.5	-7.1	-7.6	-7.9	-5.6	-8.8	-5.5	-7.5	-1.4	-5.8	-6.7
Mozambique	-11.3	-11.7	-8.8	-12.0	-12.2	-11.9	-15.0	-12.9	-12.2	-8.8	-10.2	-11.4
Niger	-7.7	-9.3	-9.6	-6.8	-8.2	-4.4	-9.8	-7.0	-5.3	-9.7	-11.9	-11.8
Ouganda	-7.2	-9.8	-8.4	-6.4	-5.9	-5.6	-5.2	-9.7	-5.3	-5.7	-4.9	-6.3
Rwanda	-10.1	-9.2	-10.8	-9.6	-10.7	-10.0	-11.4	-13.1	-13.1	-12.5	-12.7	-10.8
Sierra Leone	-7.8	-9.3	-9.4	-8.3	-4.7	-7.1	-8.5	-10.5	-10.2	-5.0	-5.3	-5.5
Tanzanie	-8.9	-8.4	-10.0	-9.7	-7.9	-8.5	-10.9	-11.2	-9.7	-9.1	-8.7	-7.5
États fragiles	-5.3	-5.5	-6.4	-5.4	-4.1	-5.1	-6.3	-6.7	-7.6	-6.8	-6.6	-5.9
Burundi	-18.7	-14.3	-11.9	-13.9	-25.5	-27.7	-24.5	-26.4	-24.7	-19.8	-16.4	-13.7
Comores	-7.8	-4.5	-4.2	-7.6	-9.7	-13.0	-9.1	-7.8	-6.0	-5.4	-11.1	-9.9
Congo, Rép. dém. du	-8.2	-7.0	-11.1	-10.3	-6.1	-6.4	-10.1	-9.1	-10.3	-10.7	-10.3	-9.4
Côte d'Ivoire	-2.3	-2.6	-2.8	-2.4	-1.3	-2.3	-2.2	-2.8	-6.1	-4.1	-4.5	-4.5
Érythrée	-24.8	-31.7	-31.5	-18.2	-18.8	-24.0	-17.3	-21.3	-19.4	-14.7	-13.0	-12.1
Guinée	-3.2	-6.5	-2.3	-4.6	-0.5	-1.8	-7.5	-14.4	-4.7	-6.0	-6.8	-5.4
Guinée-Bissau	-15.9	-17.6	-14.3	-11.9	-18.7	-16.9	-14.2	-11.8	-9.6	-5.1	-6.9	-8.4
Libéria	-0.6	-0.2	0.0	4.7	2.9	-10.4	-12.4	-8.0	-7.1	-3.0	-7.9	-8.4
République centrafricaine	-5.5	-5.6	-8.7	-4.4	-2.9	-5.8	-5.4	-7.0	-4.9	-5.0	-5.0	-4.6
São Tomé-et-Príncipe	-13.9	-36.8	10.8	-28.4	-0.4	-14.7	-33.0	-30.8	-30.2	-14.5	-30.5	-21.1
Togo	-2.7	0.2	-3.6	-4.2	-3.6	-2.3	-4.3	-3.7	-6.0	-10.4	-8.2	-8.3
Zimbabwe ⁴	-4.4	...	-8.1	-3.2	-3.8	-2.7	-3.4	0.9	-1.7	-0.9	0.2	2.1
Afrique subsaharienne¹	0.4	-0.9	1.4	2.0	0.0	-0.4	-6.8	-4.9	-2.2	-2.6	-3.7	-3.7
<i>Médiane</i>	-5.2	-5.7	-4.7	-6.2	-4.1	-5.4	-7.7	-7.1	-5.9	-5.0	-5.6	-5.4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2.4	-4.1	-2.1	-0.6	-1.9	-3.3	-6.6	-4.0	-2.1	-2.8	-4.9	-4.8
Pays importateurs de pétrole	-2.7	-3.3	-2.6	-1.8	-1.9	-3.6	-6.5	-6.2	-5.1	-5.9	-5.7	-4.6
Hors Afrique du Sud	-5.9	-6.1	-5.9	-5.4	-5.7	-6.4	-7.5	-7.3	-6.3	-7.0	-6.4	-4.9
Zone franc	1.2	-1.5	0.9	2.4	1.3	3.1	-4.1	-2.3	-1.8	-3.1	-3.8	-4.3
UEMOA	-5.1	-4.8	-5.3	-5.5	-5.4	-4.6	-6.5	-5.3	-6.7	-6.0	-6.6	-6.5
CEMAC	7.5	2.1	7.4	10.1	7.9	10.1	-1.5	0.6	2.5	-0.5	-1.2	-2.1
CAE-5	-6.6	-6.0	-6.9	-6.5	-6.5	-7.1	-8.1	-9.4	-7.8	-7.8	-7.3	-6.7
CEDEAO	2.5	2.3	5.8	3.7	-1.2	1.9	-8.6	-6.9	-1.8	-2.1	-2.5	-3.0
SADC	-0.7	-2.2	-0.5	1.1	0.5	-2.5	-6.5	-4.1	-2.3	-2.6	-4.4	-4.0
Union douanière d'Afrique australe	0.4	-1.2	0.3	1.7	1.6	-0.7	-5.7	-5.3	-4.1	-4.5	-4.5	-4.0
COMESA (pays membres d'AfSS)	-6.8	-7.1	-7.6	-6.4	-6.5	-6.4	-6.6	-6.6	-6.1	-5.9	-5.9	-5.5
IADM	-6.0	-6.7	-6.0	-5.7	-6.1	-5.3	-7.2	-6.4	-5.7	-6.8	-6.9	-6.8
Pays à régime de parité fixe classique	0.9	-2.2	0.3	2.3	1.3	2.7	-4.3	-3.3	-2.8	-3.3	-4.1	-4.5
Pays sans régime de parité fixe classique	0.4	-0.6	1.8	2.0	-0.3	-1.0	-7.3	-5.3	-2.0	-2.5	-3.7	-3.6
Afrique subsaharienne	0.4	-0.9	1.4	2.0	0.0	-0.4	-6.8	-4.9	-2.1	-2.8	-3.6	-3.3

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	33.9	32.0	34.9	35.0	31.3	36.3	23.7	26.2	34.2	32.2	30.7	29.0
Hors Nigéria	35.6	26.6	32.7	39.5	37.5	41.9	31.1	35.6	39.8	37.7	35.1	33.1
Angola	45.5	36.7	43.9	50.2	45.8	50.9	34.5	43.5	48.8	44.5	40.4	38.0
Cameroun	18.2	15.2	17.6	19.0	19.1	20.0	17.6	16.8	18.3	18.5	18.1	17.6
Congo, Rép. du	39.6	30.0	38.6	44.3	38.9	46.4	29.1	37.4	42.0	41.8	46.0	40.9
Gabon	29.9	29.8	31.1	31.7	27.3	29.5	29.5	25.5	27.8	26.7	24.7	24.3
Guinée équatoriale	43.5	34.6	40.2	51.8	46.7	44.1	48.6	35.7	36.4	36.0	36.8	34.8
Nigéria	32.6	35.4	36.3	32.3	26.9	32.0	17.8	20.0	29.5	26.4	25.8	25.8
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	21.6	8.9	27.5	55.3
Tchad	16.9	8.8	9.6	17.2	22.8	26.4	16.1	23.6	26.8	24.5	21.2	20.7
Pays à revenu intermédiaire²	27.0	24.8	26.1	27.9	28.3	27.8	26.0	25.9	26.8	26.9	26.7	26.8
Hors Afrique du Sud	22.8	22.8	23.2	23.5	22.9	21.8	21.7	21.0	22.6	23.6	23.7	23.7
Afrique du Sud³	28.2	25.3	26.9	29.2	29.8	29.8	27.4	27.3	28.1	27.9	27.8	27.9
Botswana ³	35.8	36.3	39.7	38.6	34.0	30.4	32.4	29.1	28.8	29.2	28.4	28.2
Cap-Vert	25.6	22.8	24.3	25.6	27.3	27.8	23.4	21.7	22.2	19.4	22.1	21.9
Ghana	13.6	13.6	13.5	13.7	13.8	13.3	13.5	14.5	17.4	18.4	19.7	21.5
Lesotho ³	58.7	50.9	51.3	65.1	61.5	64.9	60.7	45.4	44.8	59.1	56.2	53.3
Maurice	19.4	19.0	19.4	18.9	19.4	20.5	21.2	21.2	20.7	20.7	21.3	20.8
Namibie ³	28.2	25.1	26.2	28.4	30.3	30.9	30.9	28.1	30.1	33.6	31.2	30.9
Sénégal	19.5	18.3	19.2	19.7	21.1	19.2	18.6	19.4	20.2	20.1	21.0	19.8
Seychelles	36.5	40.3	39.2	39.7	31.7	31.4	32.9	34.1	35.8	37.3	36.6	35.9
Swaziland ³	36.4	31.4	32.2	41.9	36.9	39.8	35.4	24.6	25.4	37.9	35.8	25.9
Zambie	18.1	18.2	17.6	17.2	18.4	18.9	16.0	17.8	20.9	19.8	20.4	20.4
Pays à faible revenu et États fragiles	15.6	15.0	15.2	15.5	15.9	16.1	16.1	17.8	18.2	18.9	19.1	19.3
Pays à faible revenu hors États fragiles	15.6	15.2	15.2	15.7	16.1	16.0	15.9	17.2	17.5	17.8	18.0	18.2
Bénin	18.2	16.7	16.9	16.9	20.8	19.6	18.5	18.6	17.6	19.0	19.1	19.4
Burkina Faso	13.1	13.5	12.7	12.9	13.6	12.9	13.7	15.6	16.5	16.7	16.8	16.8
Éthiopie ³	14.0	16.1	14.6	14.8	12.7	12.0	12.0	14.1	13.5	14.2	13.9	14.0
Gambie	15.9	14.5	14.6	16.4	17.4	16.3	16.2	14.9	16.1	16.6	16.3	17.2
Kenya	21.5	21.4	21.2	21.1	22.0	21.8	21.9	23.8	23.4	23.9	24.3	24.4
Madagascar	11.8	12.0	10.9	11.2	11.7	13.3	11.1	12.3	11.3	11.0	11.4	11.4
Malawi	21.0	18.8	21.5	20.7	21.3	22.5	24.0	27.5	25.0	26.0	27.1	27.2
Mali	16.9	17.3	17.5	17.3	16.6	15.5	17.1	17.3	17.2	17.3	18.0	18.3
Mozambique	14.8	13.1	14.1	15.0	15.9	15.9	17.6	20.5	22.2	23.9	23.1	23.3
Niger	13.7	11.4	10.6	13.0	15.2	18.4	14.5	13.6	14.3	16.0	17.1	17.6
Ouganda	12.4	11.5	12.4	12.6	12.8	12.7	12.5	12.7	15.3	13.6	14.8	13.9
Rwanda	12.8	12.2	12.5	12.1	12.3	14.9	12.7	13.1	13.9	14.7	14.9	15.0
Sierra Leone	9.0	9.2	8.8	9.0	8.4	9.3	9.3	10.1	11.6	11.1	10.0	10.1
Tanzanie	13.7	11.4	12.2	13.6	15.2	16.0	16.1	16.3	17.3	17.8	18.1	18.3
États fragiles	15.4	14.7	15.3	15.2	15.4	16.3	17.0	19.4	20.3	22.1	21.9	22.5
Burundi	13.9	14.6	14.2	13.7	13.5	13.4	14.2	14.6	15.4	14.8	14.9	15.0
Comores	14.1	15.6	15.7	13.6	12.7	13.1	13.9	14.3	16.1	20.2	14.4	14.8
Congo, Rép. dém. du	13.4	9.5	11.4	12.8	14.7	18.5	16.8	18.9	18.8	22.2	22.4	23.1
Côte d'Ivoire	18.2	17.5	17.0	18.4	19.2	18.9	18.9	19.2	19.9	20.2	19.8	20.6
Érythrée	22.3	23.2	25.9	23.0	21.2	18.2	13.3	13.3	14.3	16.0	16.7	16.9
Guinée	14.1	11.5	14.5	14.4	14.3	15.6	16.2	15.3	16.8	20.1	19.6	20.6
Guinée-Bissau	9.0	8.6	9.2	10.2	8.0	9.2	9.0	10.8	11.5	10.4	10.9	12.6
Libéria	15.1	11.8	11.5	15.3	18.4	18.4	20.3	25.0	24.3	26.3	24.4	23.6
République centrafricaine	9.4	8.4	8.3	9.6	10.3	10.4	10.8	11.6	10.8	11.5	11.8	12.3
São Tomé-et-Principe	28.7	15.0	55.1	18.2	38.6	16.5	16.6	18.2	18.8	16.1	15.8	16.3
Togo	16.4	16.8	15.7	17.0	16.8	15.6	16.9	18.9	18.2	19.2	20.1	20.0
Zimbabwe ⁴	7.8	...	15.3	9.3	3.8	2.9	15.2	29.6	32.9	35.7	35.2	35.1
Afrique subsaharienne¹	26.8	24.6	26.4	27.7	26.7	28.5	22.8	24.3	27.7	27.1	26.4	25.8
<i>Médiane</i>	17.6	16.7	17.0	17.2	18.8	18.4	17.0	18.9	19.4	20.1	20.3	20.6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23.3	19.8	21.8	24.4	24.3	26.1	21.9	24.1	26.5	26.2	25.3	24.6
Pays importateurs de pétrole	23.3	21.9	22.8	24.1	24.3	23.5	22.4	23.3	24.0	23.8	23.9	24.5
Hors Afrique du Sud	17.9	17.6	17.8	18.2	18.2	17.9	17.7	18.8	19.8	20.0	20.7	21.9
Zone franc	22.2	18.6	20.6	23.5	23.4	24.7	21.7	21.9	23.7	23.6	23.4	22.5
UEMOA	17.2	16.5	16.3	17.2	18.2	17.6	17.4	17.9	18.3	18.7	19.0	19.2
CEMAC	27.1	21.0	25.1	29.8	28.4	31.3	26.3	25.9	28.5	27.9	27.5	25.7
CAE-5	16.6	15.6	16.0	16.5	17.5	17.6	17.4	18.3	19.0	19.1	19.8	19.8
CEDEAO	26.3	26.9	28.2	26.6	23.3	26.6	17.2	18.9	25.8	24.9	24.6	23.8
SADC	28.5	24.9	26.8	29.6	30.0	31.4	27.0	28.5	30.2	30.0	29.2	28.7
Union douanière d'Afrique australe	28.7	25.9	27.5	29.8	30.2	30.2	27.9	27.5	28.2	28.4	28.2	28.2
COMESA (pays membres d'AfSS)	17.0	17.3	17.1	17.0	16.7	17.1	16.6	18.7	19.2	19.7	19.9	19.9
IADM	16.1	14.7	15.6	16.5	16.6	17.3	15.7	17.1	18.5	18.6	19.1	19.1
Pays à régime de parité fixe classique	23.4	19.9	21.8	24.8	24.6	25.6	22.8	22.6	24.3	24.8	24.3	23.3
Pays sans régime de parité fixe classique	27.6	25.6	27.5	28.5	27.3	29.2	22.9	24.6	28.3	27.4	26.8	26.2
Afrique subsaharienne	26.8	24.6	26.4	27.7	26.7	28.5	22.8	24.3	27.6	26.9	26.5	26.2

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS11. Dépenses publiques
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	26.9	26.2	23.7	25.3	27.7	31.6	31.0	28.9	30.9	29.6	31.0	30.2
Hors Nigéria	29.6	24.7	24.4	28.3	31.1	39.3	35.8	32.2	33.0	32.9	36.3	35.0
Angola	41.1	35.7	34.7	38.4	41.2	55.4	41.9	37.9	38.6	36.0	41.5	39.9
Cameroun	15.9	16.0	14.6	14.6	15.7	18.5	18.5	18.6	21.6	20.0	22.5	22.6
Congo, Rép. du	26.4	26.7	24.2	27.8	29.9	23.6	24.7	21.4	26.1	35.8	37.0	37.2
Gabon	21.0	22.4	22.5	22.5	19.3	18.7	22.7	22.8	24.7	27.0	27.9	27.4
Guinée équatoriale	22.6	21.7	17.4	23.5	25.0	25.4	58.0	41.8	35.3	38.0	36.3	34.5
Nigéria	25.0	27.2	23.3	23.3	25.3	25.7	27.2	26.7	29.2	27.1	27.0	26.5
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	20.1	29.0	24.1	27.2
Tchad	17.7	14.4	13.1	16.5	21.1	23.4	29.5	30.5	25.8	27.8	26.3	23.8
Pays à revenu intermédiaire²	27.7	26.7	26.7	27.5	28.0	29.7	32.0	31.6	31.2	32.2	32.0	31.4
Hors Afrique du Sud	26.8	27.2	26.0	25.9	26.7	28.1	29.1	28.4	28.2	30.5	30.2	29.5
Afrique du Sud³	28.0	26.5	26.8	27.9	28.4	30.3	32.9	32.5	32.1	32.7	32.6	32.1
Botswana ³	33.3	35.9	31.6	28.9	31.0	39.2	45.3	36.2	31.8	29.2	27.8	27.5
Cap-Vert	35.6	35.9	37.6	37.2	33.6	33.9	35.1	38.8	32.3	29.3	32.5	31.4
Ghana	21.9	20.5	19.5	21.8	23.1	24.5	22.3	24.0	23.6	31.6	31.3	31.7
Lesotho ³	51.2	45.6	48.8	51.7	52.0	58.1	67.7	57.7	63.1	61.7	58.5	53.0
Maurice	23.7	23.9	24.4	23.5	22.8	23.8	26.3	25.1	24.7	23.3	23.8	22.8
Namibie ³	26.3	28.1	26.8	25.5	24.6	26.8	31.3	32.8	37.0	37.8	36.0	32.6
Sénégal	25.3	22.7	23.6	26.6	27.5	26.3	26.6	27.2	28.6	28.7	28.7	26.8
Seychelles	40.0	42.5	39.7	47.1	41.5	29.4	34.1	35.8	35.7	40.9	38.0	35.5
Swaziland ³	36.9	36.9	35.2	32.6	38.7	41.1	42.1	36.4	31.2	34.3	38.1	40.8
Zambie	24.8	26.6	26.1	23.5	24.3	23.8	21.3	22.6	23.9	25.8	26.1	25.4
Pays à faible revenu et États fragiles	22.4	21.9	22.6	22.5	22.5	22.6	23.7	25.1	25.5	25.4	25.8	25.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	23.1	22.6	23.0	23.3	23.6	23.0	23.8	24.7	24.5	24.2	24.9	24.6
Bénin	21.2	20.4	21.3	19.4	23.4	21.4	25.0	20.4	21.5	21.4	22.4	22.2
Burkina Faso	23.6	22.8	22.7	24.6	26.8	21.1	24.9	24.9	24.3	27.1	25.9	26.2
Éthiopie ³	21.6	23.4	23.1	22.2	20.7	18.9	17.2	18.6	18.4	17.1	18.2	17.7
Gambie	20.5	21.7	21.7	22.6	17.9	18.9	23.1	24.3	26.0	30.2	25.0	25.9
Kenya	25.0	22.7	24.2	24.7	26.3	27.3	28.1	30.1	29.1	30.5	30.5	29.6
Madagascar	21.1	25.3	21.4	21.5	18.7	18.6	15.3	13.8	16.0	15.0	15.8	16.7
Malawi	36.5	33.9	34.6	36.3	38.7	39.1	37.7	37.6	35.1	43.2	43.7	39.5
Mali	23.8	23.8	24.6	24.9	24.5	21.2	25.9	22.8	24.7	18.7	23.8	25.0
Mozambique	26.1	24.8	22.9	27.0	28.1	27.8	32.6	33.4	34.4	32.7	33.4	34.7
Niger	21.4	20.7	20.2	19.7	23.4	22.8	24.3	20.7	19.6	25.7	29.0	29.4
Ouganda	19.6	21.3	20.8	19.0	18.7	18.3	17.7	22.4	20.6	19.2	19.8	20.3
Rwanda	22.9	21.3	23.4	21.7	23.1	24.8	24.1	26.2	27.0	27.2	27.6	25.8
Sierra Leone	16.7	18.6	18.3	17.3	13.1	16.4	17.7	20.6	21.9	16.2	15.4	15.5
Tanzanie	22.6	19.9	22.2	23.2	23.1	24.5	27.0	27.5	26.9	26.8	26.8	25.8
États fragiles	20.7	20.2	21.7	20.6	19.5	21.4	23.3	26.1	27.9	28.9	28.5	28.4
Burundi	32.6	28.9	26.2	27.6	39.0	41.2	38.8	41.0	40.0	34.6	31.2	28.7
Comores	21.9	20.1	19.9	21.2	22.3	26.0	23.0	22.1	22.1	25.5	25.6	24.7
Congo, Rép. dém. du	21.6	16.5	22.5	23.1	20.8	24.9	26.9	28.1	29.1	32.9	32.7	32.5
Côte d'Ivoire	20.5	20.1	19.9	20.8	20.5	21.1	21.1	22.0	25.9	24.3	24.3	25.1
Érythrée	47.1	54.8	57.5	41.2	39.9	42.1	30.6	34.6	33.6	30.7	29.7	29.0
Guinée	17.2	17.9	16.9	19.0	14.8	17.5	23.7	29.7	21.5	26.1	26.5	26.0
Guinée-Bissau	24.9	26.2	23.5	22.0	26.8	26.1	23.2	22.5	21.2	15.5	17.8	21.0
Libéria	15.7	12.0	11.5	10.6	15.6	28.7	32.8	33.0	31.4	29.3	32.3	32.0
République centrafricaine	14.9	14.0	17.0	14.0	13.2	16.2	16.2	18.6	15.7	16.5	16.8	16.9
São Tomé-et-Príncipe	42.6	51.8	44.3	46.5	39.0	31.2	49.6	49.1	49.0	30.6	46.3	37.4
Togo	19.1	16.6	19.3	21.2	20.4	17.9	21.2	22.5	24.2	29.7	28.3	28.3
Zimbabwe ⁴	12.3	...	23.4	12.5	7.6	5.6	18.7	28.7	34.6	36.6	34.9	33.0
Afrique subsaharienne¹	26.4	25.5	24.9	25.7	26.8	28.9	29.6	29.3	29.9	29.7	30.2	29.6
<i>Médiane</i>	23.6	22.8	23.2	23.3	23.8	24.7	26.1	26.9	26.5	28.9	28.1	27.4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25.7	23.9	23.9	25.0	26.1	29.5	28.5	28.1	28.6	29.0	30.2	29.4
Pays importateurs de pétrole	26.0	25.3	25.4	26.0	26.2	27.1	28.9	29.5	29.1	29.8	29.6	29.1
Hors Afrique du Sud	23.8	23.7	23.7	23.6	23.8	24.3	25.2	26.2	26.1	27.0	27.1	26.8
Zone franc	21.0	20.2	19.7	21.1	22.1	21.7	25.8	24.2	25.5	26.7	27.2	26.8
UEMOA	22.3	21.3	21.6	22.7	23.6	22.2	23.9	23.2	25.0	24.7	25.5	25.7
CEMAC	19.6	18.9	17.7	19.7	20.6	21.2	27.8	25.3	26.0	28.4	28.7	27.8
CAE-5	23.2	21.6	22.9	23.0	23.9	24.7	25.5	27.7	26.8	27.0	27.1	26.5
CEDEAO	23.8	24.6	22.4	23.0	24.4	24.7	25.8	25.8	27.6	27.0	27.0	26.8
SADC	29.2	27.1	27.3	28.5	29.4	34.0	33.5	32.5	32.6	32.6	33.5	32.8
Union douanière d'Afrique australe	28.4	27.1	27.2	28.1	28.6	30.8	33.6	32.8	32.4	32.9	32.7	32.1
COMESA (pays membres d'AfSS)	23.8	24.3	24.7	23.4	23.3	23.4	23.2	25.3	25.3	25.6	25.9	25.3
IADM	22.1	21.4	21.5	22.2	22.7	22.6	22.9	23.5	24.2	25.4	26.0	25.9
Pays à régime de parité fixe classique	22.5	22.1	21.5	22.5	23.3	22.9	27.1	25.8	27.1	28.1	28.5	27.8
Pays sans régime de parité fixe classique	27.2	26.3	25.7	26.5	27.6	30.3	30.3	29.9	30.4	29.9	30.4	29.8
Afrique subsaharienne	26.4	25.5	24.9	25.7	26.8	28.9	29.6	29.3	29.7	29.7	30.1	29.5

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS12. Dette publique
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	29.5	57.3	36.1	18.1	18.2	17.9	21.8	20.6	20.8	20.8	22.2	23.1
Hors Nigéria	38.5	64.8	47.8	28.2	25.6	26.2	30.0	28.3	25.3	24.8	27.8	29.7
Angola	34.7	54.1	44.8	21.6	21.4	31.6	36.5	37.6	31.5	29.3	32.8	34.7
Cameroun	30.1	61.6	51.5	15.9	12.0	9.5	10.6	12.1	13.9	14.9	17.7	21.6
Congo, Rép. du	114.4	198.7	108.3	98.8	98.0	68.1	57.2	23.9	22.5	21.1	25.4	26.1
Gabon	43.2	64.6	53.4	42.1	39.4	16.7	23.2	20.3	17.3	22.0	25.8	28.7
Guinée équatoriale	3.1	7.6	3.7	2.0	1.3	0.8	6.0	6.0	8.8	8.2	6.1	3.5
Nigéria	23.5	52.7	28.6	11.8	12.8	11.6	15.2	15.5	17.2	17.8	17.9	18.1
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	29.0	34.2	30.1	31.2	26.0	23.4	30.5	32.8	36.1	34.5	36.1	34.3
Pays à revenu intermédiaire²	31.9	36.8	35.1	31.6	28.3	27.8	31.5	35.5	38.6	41.8	42.4	43.1
Hors Afrique du Sud	32.2	40.5	37.0	27.8	28.2	27.7	31.9	34.5	35.1	40.4	41.5	41.6
Afrique du Sud³	31.9	35.9	34.7	32.6	28.3	27.8	31.3	35.8	39.6	42.3	42.7	43.7
Botswana ³	7.1	9.7	7.0	5.4	7.1	6.4	15.8	17.6	16.7	14.9	13.4	11.7
Cap-Vert	83.4	92.6	95.7	86.8	73.9	67.9	68.8	75.0	92.6	103.4	106.3	106.2
Ghana	39.3	57.4	48.2	26.2	31.0	33.6	36.2	46.3	43.4	56.5	56.6	56.1
Lesotho ³	59.1	56.9	61.6	64.4	60.4	52.2	37.8	35.4	39.1	41.9	43.1	41.9
Maurice	49.5	51.7	53.5	51.0	47.3	44.0	50.6	50.6	51.0	50.3	50.0	50.0
Namibie ³	22.8	27.5	26.0	23.8	19.1	17.7	16.0	15.7	23.5	26.6	31.9	29.1
Sénégal	32.5	47.5	45.7	21.8	23.5	23.9	34.2	35.7	40.0	45.0	47.2	48.6
Seychelles	140.1	163.2	144.1	132.5	130.7	130.0	123.5	81.6	74.3	82.5	75.5	66.2
Swaziland ³	17.5	18.5	16.5	17.3	18.4	16.6	12.6	17.1	18.3	19.0	20.9	35.1
Zambie	24.3	22.0	19.4	29.8	26.7	23.5	26.9	25.8	25.1	26.9	28.7	29.7
Pays à faible revenu et États fragiles	67.4	89.7	80.7	63.8	52.5	50.4	47.9	43.2	45.3	39.6	40.1	40.2
Pays à faible revenu hors États fragiles	49.6	72.1	66.6	43.3	33.7	32.5	33.6	35.7	36.7	36.5	37.2	37.7
Bénin	26.8	32.8	40.6	12.5	21.2	26.9	27.3	30.2	31.2	32.5	28.7	27.9
Burkina Faso	31.6	45.8	44.1	22.6	22.0	23.6	26.1	27.1	29.3	27.7	25.2	24.3
Éthiopie ³	57.6	105.7	76.0	39.0	36.8	30.5	25.1	27.6	25.9	21.6	23.0	23.8
Gambie	108.3	132.9	131.9	142.4	62.7	71.7	66.4	67.4	75.0	77.2	70.4	65.0
Kenya	48.8	55.0	50.8	46.8	46.0	45.6	47.5	49.9	48.5	48.2	47.9	47.3
Madagascar	55.1	90.9	82.2	37.0	33.5	31.9	36.0	36.1	37.4	38.3	37.5	39.3
Malawi	79.4	139.6	141.2	36.4	35.4	44.6	43.4	37.4	42.1	54.9	50.5	43.1
Mali	32.7	46.4	53.1	20.4	21.1	22.6	24.7	28.7	32.9	32.0	31.2	31.3
Mozambique	57.9	70.7	81.0	53.6	41.9	42.1	51.9	49.3	45.1	46.6	47.0	47.6
Niger	43.1	75.6	66.3	27.1	25.4	21.3	28.1	24.0	27.7	31.1	39.2	40.5
Ouganda	56.0	84.4	77.2	72.5	23.6	22.1	22.2	27.0	32.2	34.5	37.6	40.6
Rwanda	47.3	90.8	70.7	26.6	26.9	21.4	22.9	23.1	23.8	28.0	27.7	26.0
Sierra Leone	95.2	153.4	132.7	104.4	43.1	42.5	47.8	49.3	53.7	44.5	40.1	36.4
Tanzanie	42.5	56.3	56.0	42.6	28.4	29.2	32.6	37.7	40.0	41.4	44.9	46.4
États fragiles	112.7	133.6	113.5	114.2	101.6	100.7	89.4	63.6	68.2	48.7	48.0	47.3
Burundi	137.7	181.0	137.0	130.3	128.5	111.5	40.0	39.4	36.2	32.0	28.6	26.1
Comores	65.1	72.8	67.5	65.7	61.8	57.5	53.5	50.3	46.1	42.6	39.7	36.0
Congo, Rép. dém. du	150.4	196.0	147.9	149.0	126.1	133.1	136.3	38.4	33.0	36.0	41.3	46.2
Côte d'Ivoire	81.3	84.9	86.3	84.2	75.6	75.3	66.5	66.4	94.9	49.1	45.4	42.8
Érythrée	156.0	140.8	156.2	151.6	156.7	174.9	144.6	143.8	133.0	125.8	123.8	123.3
Guinée	117.9	119.8	150.2	137.1	92.4	89.9	89.1	105.5	86.0	43.0	44.9	44.8
Guinée-Bissau	201.3	224.1	227.3	208.7	178.6	167.5	157.9	51.7	50.8	59.8	60.5	56.7
Libéria	609.7	829.9	734.8	673.9	494.9	315.1	171.1	31.6	27.3	29.1	26.9	31.1
République centrafricaine	93.3	103.9	108.8	94.7	79.1	80.2	36.8	32.3	32.6	30.6	28.3	25.4
São Tomé-et-Príncipe	211.7	327.9	300.6	265.9	104.0	60.0	69.2	77.8	73.3	75.5	65.6	61.1
Togo	94.0	99.6	82.2	91.3	107.8	89.0	73.4	48.6	47.2	46.7	46.1	45.6
Zimbabwe ⁴	66.6	...	49.5	58.4	66.2	92.2	90.7	77.6	65.3	60.5	56.1	49.7
Afrique subsaharienne¹	38.3	53.6	45.1	33.8	29.9	29.0	32.2	31.9	33.5	33.5	34.2	34.8
<i>Médiane</i>	52.1	72.8	66.9	44.7	38.1	37.9	36.6	36.0	36.8	37.2	39.5	39.9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	50.8	71.2	61.6	45.0	38.6	37.4	39.2	36.6	36.3	34.8	36.3	37.1
Pays importateurs de pétrole	42.9	52.2	48.8	41.5	36.1	36.0	37.5	38.0	40.7	41.0	41.5	42.0
Hors Afrique du Sud	56.0	73.3	66.6	51.9	44.6	43.3	43.3	40.4	41.9	39.9	40.5	40.6
Zone franc	48.1	68.3	58.6	41.8	38.7	33.1	34.0	30.2	34.7	28.9	29.8	30.4
UEMOA	54.3	65.8	65.6	48.3	46.3	45.7	44.7	43.0	53.3	40.1	39.1	38.4
CEMAC	42.2	71.3	51.4	35.5	31.3	21.6	22.4	17.7	18.2	18.8	21.2	22.6
CAE-5	50.4	66.1	61.2	51.8	37.2	35.8	35.9	39.3	40.5	41.5	43.1	43.8
CEDEAO	37.1	62.8	46.0	26.6	25.9	24.0	27.3	26.1	29.2	27.1	27.2	27.3
SADC	36.1	43.0	40.6	34.8	30.2	31.9	35.8	36.1	37.4	38.7	39.8	40.7
Union douanière d'Afrique australe	30.6	34.5	33.3	31.3	27.3	26.6	30.2	34.4	38.0	40.5	40.9	41.7
COMESA (pays membres d'AFSS)	62.2	86.9	71.3	57.7	48.6	46.7	45.9	39.3	38.4	38.0	38.8	39.5
IADM	56.9	84.6	72.0	49.3	40.8	37.9	37.1	32.3	32.7	34.8	36.2	37.2
Pays à régime de parité fixe classique	47.5	65.5	57.1	42.2	38.8	33.8	34.4	31.1	35.6	31.1	32.4	33.0
Pays sans régime de parité fixe classique	36.2	51.1	42.6	31.9	27.9	27.6	31.2	31.6	32.9	33.6	34.3	35.0
Afrique subsaharienne	38.3	53.6	45.1	33.8	29.9	29.0	32.2	31.9	33.5	33.5	34.2	34.8

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	22.3	18.0	16.9	20.0	24.4	32.4	38.3	31.5	32.9	32.0	34.1	36.5
Hors Nigéria	18.4	15.5	15.4	17.5	19.0	24.7	30.9	28.1	29.0	28.7	32.2	34.7
Angola	22.2	17.7	17.5	20.5	22.2	33.2	42.5	36.0	37.4	34.8	39.8	43.2
Cameroun	19.3	18.1	17.9	18.3	20.8	21.7	23.5	24.6	25.4	25.2	25.0	25.0
Congo, Rép. du	16.0	13.4	14.0	16.4	17.7	18.3	22.5	23.8	27.9	40.0	50.7	59.7
Gabon	17.7	17.3	18.1	19.6	17.5	16.2	20.4	19.3	19.8	20.7	21.6	22.9
Guinée équatoriale	8.5	9.3	8.0	7.8	9.1	8.4	14.3	17.2	14.0	12.8	14.5	15.8
Nigéria	24.8	19.4	17.9	21.5	27.9	37.5	42.9	33.5	35.2	33.9	35.2	37.5
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	8.6	5.8	5.7	8.6	9.5	13.5	14.4	14.3	13.9	13.6	13.8	13.3
Pays à revenu intermédiaire²	66.6	57.8	62.0	67.0	72.2	74.2	71.5	69.5	68.0	68.1	68.5	68.9
Hors Afrique du Sud	38.4	37.2	36.5	37.6	39.1	41.5	43.1	44.0	42.3	42.5	43.4	43.8
Afrique du Sud	75.7	64.6	70.1	76.3	82.7	84.8	81.0	78.3	77.3	77.6	78.1	78.6
Botswana	41.4	41.8	43.0	37.4	42.4	42.6	46.9	43.0	37.7	36.3	37.5	38.6
Cap-Vert	84.5	76.2	84.0	87.7	88.2	86.6	82.9	80.4	77.0	74.6	73.8	72.4
Ghana	22.7	20.4	19.3	22.6	24.8	26.3	27.3	29.8	30.7	32.1	34.3	35.3
Lesotho	33.6	29.7	29.6	35.8	35.9	36.8	39.2	40.5	36.7	34.5	33.9	31.3
Maurice	98.5	98.3	99.0	97.2	98.1	100.0	105.0	106.8	103.4	105.2	105.2	105.2
Namibie	44.4	37.1	37.6	41.7	40.0	65.6	66.1	65.6	62.5	62.5	62.5	62.5
Sénégal	34.7	34.1	33.8	35.8	36.5	33.5	36.9	39.9	39.8	40.3	40.5	40.7
Seychelles	84.6	104.2	96.8	89.8	67.0	65.4	55.5	61.9	57.9	49.5	49.4	48.4
Swaziland	23.7	21.5	21.6	24.0	25.4	26.0	30.9	30.8	29.2	30.2	29.4	29.4
Zambie	21.4	21.5	18.0	21.5	22.5	23.4	21.4	23.1	23.4	23.3	23.6	24.1
Pays à faible revenu et États fragiles	27.8	27.0	26.6	28.0	29.0	28.6	30.7	33.8	33.3	32.5	32.7	32.8
Pays à faible revenu hors États fragiles	28.5	27.8	27.6	28.8	29.5	28.8	30.8	33.6	32.8	32.0	32.2	32.4
Bénin	33.2	26.5	30.1	32.7	35.9	41.1	41.7	44.5	45.8	44.7	45.7	46.2
Burkina Faso	24.0	25.1	21.4	22.3	25.9	25.1	28.1	30.2	30.6	29.6	30.3	31.0
Éthiopie ³	34.9	39.0	38.0	36.1	33.0	28.1	25.0	27.2	28.3	26.0	28.4	28.4
Gambie	39.0	31.3	34.5	42.2	41.6	45.7	48.7	49.9	55.7	55.3	54.1	54.1
Kenya	41.0	40.2	39.4	40.3	42.4	42.8	53.7	59.4	50.1	49.7	49.1	49.0
Madagascar	19.7	21.3	18.0	19.2	20.4	19.7	20.9	20.8	22.4	21.8	22.0	22.1
Malawi	20.4	19.8	20.2	18.1	20.5	23.2	24.4	28.5	35.7	36.6	37.1	38.1
Mali	28.8	29.1	29.6	29.1	29.7	26.2	28.1	27.7	29.7	32.5	32.5	32.5
Mozambique	19.7	17.7	18.4	19.5	20.6	22.4	27.2	27.1	28.9	30.3	31.1	32.5
Niger	15.7	15.2	14.0	15.2	17.5	16.6	18.8	20.4	20.4	23.4	24.1	24.4
Ouganda	19.5	18.9	18.9	19.1	19.3	21.2	20.8	25.5	23.5	22.8	22.5	23.1
Rwanda	16.8	15.6	15.2	16.7	18.3	18.2	17.7	18.8	20.4	20.5	20.7	20.9
Sierra Leone	16.9	14.8	16.1	16.3	17.9	19.4	22.9	23.9	23.5	21.5	19.9	18.9
Tanzanie	26.4	21.2	22.2	28.8	29.7	30.1	31.1	34.1	34.7	32.9	31.5	31.2
États fragiles	25.6	24.5	23.5	25.3	27.0	27.5	30.3	34.2	35.5	34.5	34.5	34.7
Burundi	22.3	21.5	21.3	23.0	22.5	23.2	24.8	25.4	22.6	20.2	20.2	20.2
Comores	25.6	23.1	23.3	26.0	27.2	28.5	30.4	34.1	34.9	38.2	36.3	35.0
Congo, Rép. dém. du	10.8	8.3	7.8	10.4	12.4	15.3	16.6	16.5	17.0	17.7	18.3	18.5
Côte d'Ivoire	26.3	23.7	24.1	25.3	29.9	28.6	32.3	36.8	41.4	39.1	39.1	39.1
Érythrée	130.2	129.0	129.3	123.9	127.7	141.3	121.6	123.2	114.7	110.4	112.5	114.7
Guinée	20.2	18.2	19.0	21.5	19.6	22.7	26.9	38.2	33.6	28.9	27.1	26.6
Guinée-Bissau	19.4	15.7	17.3	18.2	21.6	24.4	24.4	29.9	38.9	36.9	39.8	42.6
Libéria	18.6	14.6	16.6	19.0	19.6	23.3	27.9	33.3	37.1	34.5	35.5	35.5
République centrafricaine	16.2	16.6	18.2	16.1	14.6	15.5	16.8	18.2	19.9	21.1	20.1	20.0
São Tomé-et-Príncipe	34.2	27.2	33.2	32.9	39.1	38.8	35.5	38.0	35.7	36.7	36.6	40.9
Togo	33.4	29.9	28.1	33.4	38.0	37.5	41.3	45.6	47.7	49.3	49.7	50.6
Zimbabwe ⁴	13.8	20.6	10.9	19.4	11.3	6.9	22.5	31.3	35.0	38.5	39.9	40.8
Afrique subsaharienne¹	42.3	37.1	38.6	41.9	45.4	48.5	49.4	47.0	46.7	45.9	46.6	47.4
<i>Médiane</i>	23.1	21.4	20.7	22.5	25.1	26.1	28.0	31.1	34.8	34.2	34.8	35.1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27.7	26.5	26.0	27.4	28.5	30.2	33.2	34.4	34.1	33.6	34.7	35.5
Pays importateurs de pétrole	51.5	46.0	48.3	51.8	55.3	56.2	54.8	54.7	53.7	53.2	53.2	53.3
Hors Afrique du Sud	30.7	29.9	29.4	30.6	31.7	32.1	34.0	36.5	35.8	35.2	35.6	35.8
Zone franc	21.8	20.4	20.3	21.6	23.5	23.2	26.3	28.1	29.2	29.9	31.0	31.9
UEMOA	27.9	26.3	26.1	27.5	30.4	29.4	32.2	34.9	36.8	36.6	36.9	37.2
CEMAC	15.4	14.4	14.3	15.4	16.2	16.8	20.0	20.8	21.3	22.9	24.7	26.3
CAE-5	29.6	27.6	27.5	30.0	31.2	31.6	35.6	39.7	36.1	35.2	34.4	34.5
CEDEAO	25.4	21.3	20.3	23.3	28.2	34.1	38.4	33.7	35.1	34.3	35.3	36.9
SADC	58.7	51.5	54.7	59.1	62.9	65.6	64.4	62.1	61.4	60.8	61.4	61.9
Union douanière d'Afrique australe	72.5	62.1	67.2	72.8	78.9	81.5	78.2	75.6	74.3	74.5	74.9	75.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	33.9	35.0	33.6	33.8	33.8	33.1	34.8	37.7	35.9	35.1	35.6	35.7
IADM	24.0	22.8	22.5	24.3	25.3	25.2	26.0	28.1	29.0	29.0	29.9	30.5
Pays à régime de parité fixe classique	25.2	23.5	23.4	24.8	26.5	27.6	30.2	31.8	32.5	33.1	34.1	34.8
Pays sans régime de parité fixe classique	45.8	40.1	41.9	45.4	49.3	52.6	53.1	49.9	49.3	48.3	49.0	49.8
Afrique subsaharienne	42.3	37.1	38.6	41.9	45.4	48.5	49.4	47.0	46.7	45.9	46.6	47.4

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	36.7	17.5	22.6	46.8	39.1	57.6	15.5	10.0	18.7	10.0	16.6	17.1
Hors Nigéria	36.6	23.9	33.9	37.2	30.8	57.2	13.1	15.4	24.5	10.0	17.3	15.0
Angola	64.5	49.8	59.7	59.6	49.3	104.1	21.5	7.1	34.0	7.8	23.3	20.2
Cameroun	10.5	7.3	4.2	9.3	18.6	13.4	6.9	11.3	10.6	5.9	7.8	7.8
Congo, Rép. du	28.7	15.9	36.3	47.9	6.9	36.4	5.0	38.9	34.5	46.8	33.0	21.1
Gabon	14.2	11.6	26.0	17.4	7.2	8.8	2.2	19.2	26.5	12.4	11.6	11.2
Guinée équatoriale	30.7	33.5	34.7	14.1	41.3	30.1	18.8	48.9	6.1	2.6	5.7	6.4
Nigéria	37.2	14.0	16.2	53.1	44.8	57.9	17.1	6.9	15.4	10.0	16.2	18.2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	33.2	3.3	32.0	59.2	13.3	58.5	-4.6	25.3	14.2	8.4	9.4	9.0
Pays à revenu intermédiaire²	19.5	14.6	18.0	23.2	23.8	17.9	4.5	10.6	10.4	10.2	12.2	11.6
Hors Afrique du Sud	21.4	19.0	10.6	25.1	24.5	27.9	13.1	21.7	16.4	14.8	17.5	14.3
Afrique du Sud	18.9	13.1	20.5	22.5	23.6	14.8	1.8	6.9	8.3	8.6	10.3	10.6
Botswana	17.4	10.7	14.4	9.0	31.2	21.7	-1.3	12.4	4.3	11.1	15.2	13.8
Cap-Vert	12.5	10.6	15.8	18.0	10.8	7.6	3.5	5.4	4.6	4.6	6.5	5.8
Ghana	30.6	25.9	14.3	38.8	35.9	38.1	25.7	37.5	32.5	24.2	28.2	19.9
Lesotho	16.8	3.4	9.1	35.3	16.4	19.7	17.7	14.5	1.6	3.3	11.0	2.8
Maurice	13.0	18.9	6.6	9.5	15.3	14.6	8.1	7.6	4.6	8.6	9.7	9.2
Namibie	31.7	16.2	9.7	29.6	10.2	92.9	3.6	7.3	6.7	11.0	10.3	9.5
Sénégal	9.5	12.9	7.4	12.7	12.7	1.7	10.9	14.1	6.7	6.8	6.8	7.5
Seychelles	7.9	14.0	1.7	3.0	-8.0	29.0	7.0	13.5	4.5	-7.9	7.3	5.3
Swaziland	16.4	10.4	9.7	25.1	21.5	15.4	26.8	7.9	1.2	10.4	4.2	6.5
Zambie	25.6	32.0	3.3	44.0	25.3	23.2	7.7	29.9	21.7	12.7	15.6	16.0
Pays à faible revenu et États fragiles	18.1	15.4	12.4	23.1	19.8	19.9	24.4	23.9	18.1	16.0	15.4	13.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	17.4	11.5	13.5	21.6	20.4	20.2	22.0	22.5	18.3	17.7	16.2	13.8
Bénin	15.6	-6.7	21.8	16.5	17.6	28.8	6.2	11.6	9.0	7.4	10.1	8.3
Burkina Faso	6.9	-7.0	-3.9	10.0	23.8	11.7	18.2	19.1	11.6	8.9	11.8	11.7
Éthiopie ³	18.0	10.3	19.6	17.4	19.7	22.9	19.9	24.3	39.2	30.3	29.0	15.9
Gambie	16.5	18.3	13.1	26.2	6.7	18.4	19.4	13.7	11.0	7.8	12.4	14.1
Kenya	14.9	13.4	9.1	17.0	19.1	15.9	41.1	19.1	0.0	14.1	13.1	12.5
Madagascar	17.1	19.4	4.6	24.9	24.2	12.6	10.5	8.6	18.2	6.5	11.4	11.0
Malawi	26.9	31.9	16.2	16.5	36.9	33.1	23.9	33.9	35.7	22.9	25.8	16.9
Mali	5.6	-2.4	11.7	8.8	9.3	0.5	16.0	9.0	15.3	14.7	7.4	8.9
Mozambique	22.2	14.7	22.7	26.0	21.6	26.0	34.6	17.6	23.9	18.7	19.8	19.2
Niger	15.7	20.3	6.6	16.2	23.0	12.2	18.3	22.0	6.2	28.1	11.3	9.6
Ouganda	16.5	9.0	8.7	16.4	17.4	31.1	16.6	39.8	10.6	15.0	10.6	16.5
Rwanda	23.0	12.1	16.7	31.3	30.8	24.1	13.0	16.9	26.8	16.5	16.3	15.6
Sierra Leone	24.5	18.6	32.8	18.7	26.1	26.1	31.3	28.5	22.6	22.5	15.0	13.5
Tanzanie	24.8	18.5	19.6	45.4	20.5	19.8	17.7	25.4	18.2	13.1	10.7	12.4
États fragiles	20.5	29.3	8.9	28.4	17.6	18.6	34.4	29.5	17.2	9.2	12.3	12.5
Burundi	21.1	26.0	18.7	17.0	9.5	34.2	19.8	19.4	6.1	7.3	16.0	13.3
Comores	8.1	-4.4	7.4	15.0	11.0	11.5	13.3	19.4	9.6	15.4	1.5	3.6
Congo, Rép. dém. du	52.5	72.9	24.2	60.4	49.5	55.7	50.4	30.8	24.6	17.5	16.2	15.7
Côte d'Ivoire	11.3	9.5	7.4	10.3	23.6	5.7	17.2	19.0	12.5	4.4	11.2	10.7
Érythrée	11.2	11.7	10.7	5.7	12.1	15.9	15.7	15.6	14.6	14.1	15.8	14.2
Guinée	35.5	37.0	37.2	59.4	4.7	39.0	25.9	74.4	9.4	0.9	7.8	13.0
Guinée-Bissau	25.7	44.0	20.3	5.3	30.2	28.6	4.4	28.6	43.7	-7.7	12.5	19.1
Libéria	33.2	36.1	30.8	27.7	31.6	39.6	24.1	33.5	32.7	4.8	16.3	6.8
République centrafricaine	7.9	14.2	16.5	-4.2	-3.6	16.5	13.7	14.2	15.0	13.1	1.8	8.0
São Tomé-et-Príncipe	29.8	1.0	45.1	27.9	38.1	36.8	8.2	25.1	10.4	18.2	14.9	25.9
Togo	15.7	18.2	2.3	22.7	19.7	15.6	16.2	16.3	15.9	11.5	8.4	9.4
Zimbabwe ⁴	1.4	85.9	-47.9	61.3	-44.4	-48.0	340.0	68.6	33.1	21.8	16.1	14.7
Afrique subsaharienne¹	24.2	15.7	17.9	30.1	27.4	30.1	13.3	13.9	15.2	11.7	14.6	14.0
<i>Médiane</i>	17.9	14.1	15.1	18.4	19.7	22.3	16.4	19.1	13.4	11.1	11.5	12.0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23.1	18.2	16.8	26.8	23.4	30.3	19.1	21.3	19.3	14.2	16.3	14.1
Pays importateurs de pétrole	18.9	14.9	15.8	23.1	22.2	18.7	12.2	15.9	13.5	12.6	13.6	12.5
Hors Afrique du Sud	19.0	16.4	11.9	23.6	21.0	22.0	21.3	23.3	17.6	15.7	16.0	13.8
Zone franc	14.5	8.7	13.6	17.0	17.6	15.8	10.4	19.6	13.8	10.6	10.6	10.0
UEMOA	10.6	5.9	7.5	12.1	18.9	8.7	14.6	16.2	11.2	9.3	9.8	9.8
CEMAC	18.9	11.7	20.3	22.3	16.4	23.7	6.0	23.3	16.4	12.1	11.5	10.2
CAE-5	18.9	14.2	12.9	26.0	19.6	21.5	24.9	25.5	10.1	14.0	12.0	13.6
CEDEAO	29.1	13.8	14.4	40.0	35.8	41.6	17.7	13.2	16.4	11.3	16.0	16.4
SADC	23.9	18.6	20.8	28.2	25.7	25.9	8.9	10.5	13.5	9.7	12.9	12.6
Union douanière d'Afrique australe	19.0	13.0	19.7	22.1	23.5	16.6	2.0	7.2	7.9	8.8	10.5	10.6
COMESA (pays membres d'AfSS)	18.7	19.4	9.9	22.7	20.0	21.8	26.0	24.1	18.8	18.1	17.5	14.4
IADM	20.1	16.0	13.7	25.2	22.4	23.3	18.1	24.3	22.1	17.7	17.2	14.3
Pays à régime de parité fixe classique	15.2	9.1	13.2	17.8	17.2	18.9	10.5	18.5	12.9	10.6	10.5	9.8
Pays sans régime de parité fixe classique	26.3	16.9	19.4	32.6	29.9	32.7	13.2	12.9	15.6	11.9	15.3	14.8
Afrique subsaharienne	24.2	15.7	17.9	30.1	27.4	30.1	13.3	13.9	15.2	11.7	14.6	14.0

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier
(Variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole¹	42.7	25.5	29.5	34.6	66.8	57.2	25.8	4.1	12.7	13.8
Hors Nigéria	37.0	23.8	30.1	40.6	39.5	51.0	31.7	21.6	31.4	18.0
Angola	72.4	66.7	55.2	98.2	76.2	65.7	59.5	25.0	30.4	22.4
Cameroun	8.2	1.4	10.9	3.2	5.9	19.6	9.1	8.2	28.3	9.7
Congo, Rép. du	26.6	...	5.6	9.0	8.2	83.4	30.4	49.3	42.3	21.9
Gabon	10.0	-11.2	14.5	22.5	18.0	6.0	-7.9	1.9	42.0	24.4
Guinée équatoriale	50.6	22.3	48.8	34.8	41.1	106.2	11.0	33.7	30.8	15.5
Nigéria	47.1	26.4	29.1	31.0	87.3	61.5	22.2	-5.2	3.0	11.4
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	16.8	9.0	20.7	-3.6	15.4	42.7	19.2	27.7	23.9	4.3
Pays à revenu intermédiaire²	21.1	16.1	21.0	25.9	24.4	17.9	1.9	8.2	10.3	11.8
Hors Afrique du Sud	28.3	23.3	25.9	26.1	34.0	32.1	8.4	16.4	22.6	19.8
Afrique du Sud	18.9	13.8	19.5	25.8	21.5	13.6	-0.1	5.5	6.1	9.0
Botswana	21.2	24.1	8.8	20.7	25.7	26.6	10.3	11.1	21.8	10.7
Cap-Vert	20.4	9.6	9.1	29.6	26.8	26.8	11.8	9.0	13.3	2.0
Ghana	44.2	23.2	47.2	42.8	59.6	48.0	15.4	25.7	29.0	32.9
Lesotho	30.7	31.1	50.8	15.9	32.0	23.6	27.1	18.0	22.5	33.6
Maurice	15.4	11.9	8.8	9.7	19.6	27.0	0.5	12.5	12.3	20.6
Namibie	16.9	29.3	20.1	14.8	12.9	7.3	10.0	11.2	9.3	11.0
Sénégal	13.1	9.2	24.6	4.0	10.7	17.1	3.8	10.1	19.0	9.8
Seychelles	21.9	17.2	7.6	1.6	34.5	48.5	-9.2	23.6	5.2	-8.9
Swaziland	21.4	29.5	26.4	22.5	22.0	6.6	13.1	-0.5	26.0	-1.7
Zambie	43.2	50.5	17.7	52.3	45.4	50.3	-5.7	15.4	28.2	15.6
Pays à faible revenu et États fragiles	24.3	17.4	17.5	28.7	21.9	35.8	17.6	22.4	23.7	18.7
Pays à faible revenu hors États fragiles	25.0	15.0	20.9	28.9	23.9	36.1	14.8	21.9	23.4	20.1
Bénin	16.4	8.6	17.6	11.3	24.6	20.1	11.9	8.5	11.5	24.4
Burkina Faso	14.4	12.0	24.4	14.1	0.8	20.8	1.7	14.7	23.5	23.9
Éthiopie ³	24.9	3.7	31.4	28.1	27.2	33.9	11.1	28.9	25.8	38.8
Gambie	13.2	-12.5	16.2	26.8	15.4	20.3	10.3	14.8	8.8	4.3
Kenya	19.9	24.7	9.3	14.3	22.6	28.6	13.9	20.3	30.9	10.4
Madagascar	24.6	35.0	23.7	18.5	17.4	28.6	6.1	11.5	3.4	9.7
Malawi	41.2	38.9	41.8	54.1	27.1	44.2	39.5	28.0	-3.0	25.2
Mali	7.2	6.9	-6.6	19.4	7.5	8.6	11.0	13.5	24.1	4.8
Mozambique	27.5	-4.4	46.9	32.6	16.6	45.9	58.6	18.3	19.4	16.0
Niger	26.1	21.7	20.0	31.7	20.2	36.8	18.4	11.7	16.0	21.4
Ouganda	29.4	14.9	16.1	33.8	29.3	53.0	17.6	36.6	28.0	11.9
Rwanda	30.2	10.7	21.8	23.7	21.0	73.6	5.7	9.9	28.5	28.8
Sierra Leone	35.5	45.2	17.8	18.5	39.4	56.8	45.4	31.5	21.8	6.3
Tanzanie	36.6	16.2	23.6	62.1	36.4	44.6	9.6	20.0	27.2	18.2
États fragiles	22.0	25.6	6.7	28.0	15.0	34.7	29.5	24.5	24.7	13.2
Burundi	8.4	1.2	-1.6	17.0	12.1	13.4	25.5	30.2	39.3	8.5
Comores	11.4	-15.0	30.5	0.5	13.6	27.3	44.1	25.9	8.4	21.7
Congo, Rép. dém. du	91.1	105.3	58.3	76.4	72.8	142.7	41.1	19.0	16.7	25.0
Côte d'Ivoire	9.4	7.4	1.3	8.5	17.8	12.1	10.4	8.6	4.8	8.6
Érythrée	6.3	15.2	13.8	4.6	-13.1	11.2	1.2	1.6	14.6	-1.5
Guinée	19.2	8.9	47.1	37.3	-1.6	4.1	15.8	43.8	93.4	-3.2
Guinée-Bissau	50.9	-15.1	49.7	87.8	60.4	71.5	24.9	58.2	46.7	27.2
Libéria	36.4	...	20.6	41.7	39.2	44.1	31.5	40.1	32.4	11.2
République centrafricaine	8.9	21.2	-2.4	5.8	7.1	13.0	-0.8	41.5	17.6	8.0
São Tomé-et-Príncipe	53.5	83.9	81.9	45.0	33.9	22.8	39.3	35.8	15.4	10.1
Togo	8.4	4.4	12.0	0.6	29.9	-4.6	21.3	21.6	41.1	24.9
Zimbabwe ⁴	5.8	71.6	-73.8	56.1	-66.0	41.1	388.2	143.3	62.8	29.8
Afrique subsaharienne¹	28.3	19.2	22.6	29.3	35.9	34.4	13.6	10.5	14.6	14.4
Médiane	21.4	15.2	20.0	22.5	22.0	27.3	11.9	18.3	22.5	11.9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28.1	20.0	22.1	31.0	28.6	38.8	19.1	21.0	25.3	18.8
Pays importateurs de pétrole	22.3	16.6	19.6	27.0	23.4	24.7	8.1	13.9	14.6	15.2
Hors Afrique du Sud	25.3	19.0	19.7	28.0	25.1	34.8	15.1	20.8	21.2	19.9
Zone franc	14.4	6.2	13.9	11.1	14.4	26.5	9.6	15.4	23.9	14.1
UEMOA	12.7	9.0	11.7	12.3	14.3	16.5	9.3	11.8	16.6	14.4
CEMAC	16.3	2.9	16.3	9.9	14.4	37.9	9.9	19.2	31.9	13.8
CAE-5	27.2	18.3	15.6	32.9	27.9	41.2	13.0	23.3	29.0	14.5
CEDEAO	36.4	21.1	26.4	27.4	60.6	46.6	18.5	2.7	10.0	14.0
SADC	26.6	21.6	22.1	35.1	27.9	26.2	11.1	11.2	12.5	12.8
Union douanière d'Afrique australe	19.0	14.9	19.2	25.2	21.6	14.0	0.8	5.9	7.2	9.2
COMESA (pays membres d'AfSS)	27.1	24.6	16.7	28.4	24.2	41.9	16.2	24.2	23.7	20.8
IADM	27.8	16.7	24.9	29.9	27.4	40.3	14.7	21.6	24.2	21.5
Pays à régime de parité fixe classique	14.7	8.2	14.9	11.6	14.3	24.7	9.9	14.6	22.8	13.6
Pays sans régime de parité fixe classique	31.5	21.4	25.4	33.1	41.4	36.3	13.7	9.4	13.0	14.5
Afrique subsaharienne	28.3	19.2	22.6	29.3	35.9	34.4	13.6	10.5	14.6	14.4

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS16. Exportations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004–08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	52.6	49.8	54.6	52.0	52.2	54.5	42.8	44.4	49.7	47.6	45.3	42.4
Hors Nigéria	66.9	59.1	68.5	69.3	67.8	69.8	52.4	58.3	62.5	59.9	55.5	52.0
Angola	79.2	75.6	86.0	79.8	76.4	78.1	55.0	61.4	65.4	61.7	56.4	52.4
Cameroun	27.7	22.7	24.5	29.3	31.0	31.1	23.5	25.5	32.1	29.7	29.5	29.0
Congo, Rép. du	79.8	73.3	84.5	87.4	78.5	75.2	70.4	85.1	87.3	84.8	78.7	74.3
Gabon	61.9	61.6	64.2	62.2	58.0	63.6	52.3	53.6	57.7	56.4	55.7	51.3
Guinée équatoriale	104.9	111.5	108.1	106.5	102.5	95.9	83.1	85.5	86.7	85.9	82.7	81.0
Nigéria	42.9	44.0	45.7	41.1	41.0	42.8	35.0	35.2	39.6	38.3	37.5	35.2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	69.0	8.9	28.3	55.7
Tchad	53.9	51.6	54.3	56.1	54.9	52.9	45.9	46.0	44.9	42.6	40.6	40.2
Pays à revenu intermédiaire²	31.9	28.8	29.6	31.9	33.1	36.0	29.3	29.7	32.1	31.9	33.0	32.5
Hors Afrique du Sud	37.9	38.0	38.0	38.6	38.5	36.2	35.6	37.7	41.2	43.2	42.0	41.9
Afrique du Sud	30.2	26.4	27.4	30.0	31.5	35.9	27.3	27.4	29.3	28.3	29.9	29.0
Botswana	46.4	44.2	51.4	47.0	47.5	42.0	32.5	33.0	38.7	36.9	35.3	33.8
Cap-Vert	40.6	32.0	37.8	45.1	42.8	45.3	35.6	38.6	41.4	42.5	43.0	42.9
Ghana	23.8	23.4	22.5	24.2	24.3	24.8	29.5	29.3	38.0	43.1	39.1	38.7
Lesotho	53.3	55.4	49.4	53.9	53.3	54.2	45.4	42.5	44.2	45.6	48.4	50.6
Maurice	55.6	52.4	58.0	59.6	56.7	51.1	47.0	50.9	52.6	54.1	54.7	54.9
Namibie	38.2	34.7	34.1	39.9	39.9	42.2	42.4	44.3	41.9	42.9	45.0	46.1
Sénégal	26.3	27.1	27.0	25.6	25.5	26.1	24.4	25.0	26.2	26.4	26.6	25.8
Seychelles	88.9	74.0	78.3	84.4	99.3	108.3	121.8	101.9	103.2	102.8	98.0	97.4
Swaziland	75.4	90.1	76.0	72.9	74.6	63.2	63.1	55.9	54.8	60.3	51.1	50.1
Zambie	37.9	38.2	35.1	39.0	41.4	35.9	35.6	47.7	47.4	47.9	48.9	49.8
Pays à faible revenu et États fragiles	26.7	25.4	26.0	27.1	27.8	27.3	24.6	29.5	31.7	29.6	29.5	29.8
Pays à faible revenu hors États fragiles	21.1	20.4	20.7	21.7	21.6	21.2	19.6	22.8	24.6	23.6	23.8	24.0
Bénin	14.9	14.1	12.5	13.3	17.0	17.8	16.5	20.6	15.0	14.9	16.6	17.2
Burkina Faso	10.6	11.3	9.8	11.4	10.6	9.9	12.6	21.4	25.4	26.9	26.1	27.0
Éthiopie ³	13.6	14.9	15.1	13.9	12.7	11.5	10.5	13.6	16.8	14.2	14.6	14.9
Gambie	30.6	34.2	32.8	33.8	28.9	23.5	25.3	23.5	28.9	28.0	27.5	27.0
Kenya	27.0	26.9	28.5	26.6	25.9	27.2	24.1	27.7	29.1	26.4	23.9	22.8
Madagascar	29.3	32.6	26.9	29.9	30.5	26.6	22.4	24.1	26.1	26.9	30.9	32.4
Malawi	21.8	20.6	20.2	19.3	24.5	24.4	20.9	25.2	25.1	32.2	42.1	41.4
Mali	27.1	24.3	24.5	29.9	27.4	29.2	23.7	26.0	26.3	30.7	26.6	26.8
Mozambique	33.7	30.9	31.7	38.4	35.4	32.3	27.7	31.2	30.5	30.3	32.4	32.3
Niger	17.7	18.3	16.8	16.4	17.6	19.5	20.6	22.2	22.2	25.4	25.6	26.3
Ouganda	14.5	12.2	12.3	14.3	15.6	18.4	20.7	21.5	23.3	21.8	22.7	22.7
Rwanda	12.5	13.1	12.6	11.2	11.1	14.6	11.0	10.8	14.0	13.4	13.8	13.7
Sierra Leone	16.3	17.4	18.0	17.0	15.4	13.6	13.4	16.7	15.9	25.4	36.8	41.0
Tanzanie	22.6	18.0	21.3	24.2	25.5	24.0	25.3	27.9	31.6	29.5	29.0	29.6
États fragiles	40.6	36.0	38.4	40.3	44.1	44.4	39.1	47.7	50.6	46.8	45.6	46.1
Burundi	7.8	7.0	8.2	7.3	7.3	9.5	6.8	8.9	9.6	9.5	7.5	7.3
Comores	14.8	15.1	14.1	14.9	15.3	14.5	14.5	15.7	16.2	16.8	17.1	17.5
Congo, Rép. dém. du	45.0	30.7	33.6	34.2	65.2	61.3	45.2	68.2	68.0	56.9	59.6	63.1
Côte d'Ivoire	49.8	48.6	51.1	52.7	47.8	48.8	51.0	54.2	57.7	55.0	50.7	49.8
Érythrée	5.8	5.8	6.2	6.9	5.8	4.4	4.5	4.8	14.4	19.1	19.3	21.3
Guinée	32.7	24.6	34.8	40.6	28.8	34.7	27.8	29.1	31.6	29.7	26.9	28.0
Guinée-Bissau	16.2	15.9	17.3	14.8	17.3	15.9	15.5	16.5	26.5	16.4	18.4	19.7
Libéria	57.4	55.5	48.7	66.9	58.4	57.4	40.4	42.4	46.8	45.8	44.7	45.9
République centrafricaine	13.2	13.9	12.8	14.3	14.1	11.0	9.5	10.6	12.1	11.8	11.8	11.4
São Tomé-et-Principe	11.5	13.6	12.9	11.9	9.4	9.5	10.0	12.6	11.8	12.7	11.8	12.3
Togo	38.3	38.6	40.1	38.2	39.2	35.5	36.7	40.2	40.0	40.0	40.2	40.6
Zimbabwe ⁴	35.2	31.9	31.4	35.1	37.4	40.5	29.3	47.6	53.8	52.1	50.6	48.7
Afrique subsaharienne¹	37.4	33.6	36.2	37.5	38.6	41.2	32.7	34.9	38.3	37.3	36.9	35.6
<i>Médiane</i>	30.6	28.9	30.0	31.9	30.7	31.7	27.5	28.5	31.6	30.5	33.9	33.1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41.1	36.5	40.3	42.2	42.8	43.7	35.4	40.4	44.2	42.5	40.6	39.4
Pays importateurs de pétrole	30.2	27.8	28.5	30.4	31.4	32.8	27.5	29.6	32.8	30.8	31.7	31.9
Hors Afrique du Sud	30.3	29.5	29.9	30.9	31.3	30.1	27.8	32.1	36.4	33.1	33.1	34.2
Zone franc	44.0	39.9	43.6	45.9	44.5	45.9	39.1	43.8	47.3	46.4	43.9	42.3
UEMOA	31.4	31.3	31.5	32.5	30.7	31.1	31.0	34.1	35.2	35.4	33.9	33.9
CEMAC	56.3	49.6	56.0	59.0	57.7	59.3	47.9	53.4	58.0	56.2	53.2	50.3
CAE-5	21.8	19.9	21.5	22.0	22.4	23.2	22.4	24.8	26.9	24.9	24.0	23.7
CEDEAO	37.9	37.7	39.4	37.5	36.7	38.2	33.2	34.2	38.2	38.0	36.8	35.4
SADC	37.5	31.5	34.2	37.4	40.0	44.2	33.4	35.3	38.1	37.5	38.0	37.1
Union douanière d'Afrique australe	31.7	28.2	29.1	31.5	32.9	36.7	28.4	28.4	30.3	29.4	30.9	30.1
COMESA (pays membres d'AfSS)	29.4	29.1	28.6	28.8	31.3	29.3	25.1	31.9	34.3	31.6	31.7	31.9
IADM	26.7	24.2	25.0	27.6	28.7	27.9	25.1	30.4	33.8	32.7	32.6	32.8
Pays à régime de parité fixe classique	43.8	40.3	43.2	45.6	44.4	45.6	39.3	43.4	46.4	45.8	43.6	42.3
Pays sans régime de parité fixe classique	36.1	32.2	34.8	36.0	37.4	40.3	31.4	33.2	36.7	35.6	35.5	34.2
Afrique subsaharienne	37.4	33.6	36.2	37.5	38.6	41.2	32.7	34.9	38.8	37.0	36.8	35.9

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS17. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	34.2	35.6	33.8	30.5	33.9	37.0	38.7	35.1	38.6	35.7	36.3	35.6
Hors Nigéria	42.6	44.3	42.8	39.5	41.5	44.6	49.8	43.0	42.3	41.1	41.9	40.8
Angola	49.1	58.3	53.6	39.0	43.5	51.2	55.4	42.9	42.2	40.3	43.0	41.7
Cameroun	28.3	24.5	26.4	27.7	29.5	33.1	28.3	28.9	34.9	33.9	32.6	32.1
Congo, Rép. du	48.6	46.3	46.7	49.4	53.5	47.0	50.2	54.7	57.9	56.8	56.9	57.5
Gabon	29.1	31.7	28.0	30.5	28.2	26.8	34.8	31.5	30.1	31.1	31.6	31.5
Guinée équatoriale	54.9	68.0	53.9	56.4	54.4	41.7	69.1	64.1	51.1	51.3	46.6	44.7
Nigéria	28.5	30.2	28.0	24.9	28.3	31.2	29.7	29.9	35.6	31.7	32.1	31.7
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	28.9	18.5	21.2	32.9
Tchad	49.9	53.5	42.9	56.9	49.6	46.6	54.8	54.3	48.3	46.7	44.1	41.6
Pays à revenu intermédiaire²	35.2	30.6	31.5	35.1	37.2	41.7	32.8	32.0	34.9	37.0	38.6	37.7
Hors Afrique du Sud	46.6	45.4	45.7	44.8	47.6	49.7	47.7	47.3	51.3	54.5	53.6	51.7
Afrique du Sud	32.0	26.7	27.9	32.5	34.2	38.9	28.2	27.6	29.9	31.3	33.3	32.6
Botswana	35.1	36.5	34.6	30.7	35.4	38.2	42.8	39.8	43.1	41.2	40.9	39.8
Cap-Vert	73.0	69.6	66.6	72.7	77.8	78.4	67.9	67.1	72.5	67.2	68.9	64.2
Ghana	40.0	36.8	38.0	40.6	40.7	44.0	42.6	43.5	50.8	56.5	54.2	51.9
Lesotho	120.5	129.2	121.4	118.9	117.2	115.7	114.4	110.7	108.8	113.8	115.9	107.8
Maurice	64.2	54.7	63.8	70.5	66.6	65.3	57.5	63.1	65.8	67.0	67.3	66.7
Namibie	40.8	38.2	37.2	37.5	40.8	50.4	55.5	50.6	49.9	54.0	56.0	55.0
Sénégal	45.1	39.8	42.4	43.1	47.8	52.4	41.3	40.5	44.6	46.5	44.7	42.9
Seychelles	103.3	81.6	100.0	100.5	109.9	124.8	131.7	119.5	124.4	128.0	116.7	114.5
Swaziland	86.5	91.7	91.0	85.7	85.5	78.6	79.5	71.1	69.9	74.7	66.5	61.8
Zambie	37.2	42.6	36.7	30.1	39.2	37.4	32.2	34.9	39.8	45.6	45.6	44.4
Pays à faible revenu et États fragiles	37.5	33.2	36.4	37.7	39.0	41.3	37.9	43.6	46.5	45.4	44.3	44.5
Pays à faible revenu hors États fragiles	33.9	30.3	32.8	34.5	34.9	37.1	34.9	38.7	41.9	40.6	40.1	40.5
Bénin	27.3	25.1	23.2	24.3	32.6	31.1	29.8	31.1	27.6	27.5	27.6	27.3
Burkina Faso	25.5	25.6	25.3	25.3	24.8	26.3	23.3	29.0	32.1	36.6	33.4	33.7
Éthiopie ³	32.8	28.9	35.5	36.6	32.1	31.1	28.7	33.0	31.8	31.3	32.4	32.0
Gambie	45.5	48.8	49.6	47.2	42.1	39.9	41.7	42.1	47.2	50.4	46.8	44.7
Kenya	36.7	32.9	36.0	36.3	37.0	41.2	37.2	41.6	47.2	43.4	39.4	38.7
Madagascar	45.8	48.2	41.5	42.0	46.5	50.9	46.0	37.5	37.2	37.8	37.6	37.5
Malawi	44.3	41.1	46.3	44.8	40.3	48.9	39.0	44.9	39.8	54.1	61.3	60.4
Mali	35.9	32.6	33.4	35.1	35.6	43.0	31.4	39.9	36.2	37.7	43.1	39.3
Mozambique	44.9	41.8	43.9	47.2	45.2	46.4	45.1	54.6	61.1	60.6	60.4	73.6
Niger	31.3	29.4	31.1	29.5	30.2	36.4	47.5	49.2	50.7	45.9	45.8	46.7
Ouganda	25.3	21.7	22.4	24.7	25.9	31.6	34.8	37.0	40.9	36.9	39.0	40.3
Rwanda	25.9	24.6	24.7	25.1	25.2	29.9	29.0	29.2	34.3	34.4	33.9	30.5
Sierra Leone	24.9	25.8	27.8	24.4	22.4	24.1	23.7	41.4	72.0	47.0	47.3	48.9
Tanzanie	33.2	23.3	30.2	36.2	39.3	37.2	38.0	40.1	48.1	47.3	44.9	43.7
États fragiles	46.5	39.4	44.6	45.6	49.7	53.0	46.4	57.0	58.4	58.8	56.2	55.9
Burundi	34.3	25.5	31.9	45.2	32.8	36.2	28.8	43.5	41.3	41.9	37.4	35.0
Comores	39.5	33.0	35.8	38.6	41.3	49.0	47.7	49.9	50.2	51.9	49.3	47.3
Congo, Rép. dém. du	53.0	34.4	45.2	40.7	68.6	76.4	60.9	77.8	77.8	63.5	62.9	61.1
Côte d'Ivoire	41.7	39.4	43.6	42.4	41.9	41.2	39.0	45.9	37.9	50.3	48.4	47.6
Érythrée	41.6	59.8	54.9	38.4	28.8	26.1	23.4	23.3	23.2	22.8	22.1	24.0
Guinée	36.0	25.8	35.1	42.6	36.4	40.1	30.8	36.5	53.8	62.0	51.7	73.1
Guinée-Bissau	28.4	24.3	26.5	30.1	31.0	29.9	32.1	31.9	34.7	29.9	31.9	33.4
Libéria	189.9	173.6	174.0	230.3	184.1	187.8	140.7	140.3	139.3	122.2	122.8	120.2
République centrafricaine	22.1	20.5	21.0	22.1	23.5	23.4	21.5	24.6	22.4	22.2	22.0	21.3
São Tomé-et-Principe	56.9	52.4	48.1	64.0	57.9	61.9	52.3	59.9	59.2	49.6	51.4	44.7
Togo	56.6	57.9	58.7	56.2	58.1	52.0	52.3	57.3	56.8	57.6	56.5	56.3
Zimbabwe ⁴	47.2	38.4	39.8	45.6	45.9	66.4	59.7	78.5	95.8	86.2	80.1	73.4
Afrique subsaharienne¹	35.2	32.5	33.2	34.2	36.4	39.8	36.0	35.5	38.6	38.4	39.1	38.6
Médiane	39.4	37.5	37.6	39.8	40.5	41.4	41.5	42.5	47.2	46.9	45.7	44.6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41.0	38.9	40.3	39.9	41.7	44.2	43.5	44.2	46.1	45.8	45.4	44.8
Pays importateurs de pétrole	35.9	31.4	33.0	35.9	37.8	41.6	34.7	35.8	38.4	39.6	40.5	40.2
Hors Afrique du Sud	40.5	37.2	39.4	40.1	41.8	43.9	40.7	44.8	47.2	47.3	46.3	46.2
Zone franc	37.8	36.2	36.6	38.4	39.1	38.8	39.5	41.9	40.6	42.6	41.4	40.5
UEMOA	38.2	35.7	37.7	37.4	39.1	40.8	36.8	41.2	39.1	43.7	43.0	42.1
CEMAC	37.5	36.8	35.5	39.4	39.0	36.9	42.3	42.6	42.0	41.6	40.0	39.0
CAE-5	32.5	26.9	30.6	33.4	34.5	37.2	36.1	39.4	45.0	42.4	40.5	39.8
CEDEAO	32.8	33.1	32.3	30.4	32.9	35.4	33.4	34.3	39.1	37.6	37.6	37.2
SADC	36.8	32.0	33.4	35.7	38.7	44.1	37.3	35.2	37.7	38.7	40.5	39.9
Union douanière d'Afrique australe	33.4	28.6	29.4	33.5	35.4	40.0	30.5	29.5	31.8	33.2	35.2	34.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	41.2	38.0	40.4	40.1	42.4	44.9	40.1	45.4	48.7	46.0	45.0	44.0
IADM	37.0	32.9	35.2	36.7	39.3	41.1	37.5	41.4	45.2	44.9	44.5	44.3
Pays à régime de parité fixe classique	40.5	39.6	39.5	40.8	41.4	41.2	42.2	44.1	42.9	44.9	43.7	42.6
Pays sans régime de parité fixe classique	34.0	30.9	31.8	32.8	35.4	39.4	34.6	33.6	37.3	36.8	37.8	37.4
Afrique subsaharienne	35.2	32.5	33.2	34.2	36.4	39.8	36.0	35.5	38.4	38.2	38.9	38.5

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS18. Balance commerciale, marchandises
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	30.1	25.0	31.4	31.5	31.0	31.8	18.0	21.1	23.4	24.0	21.0	18.3
Hors Nigéria	40.8	32.1	42.5	43.0	42.3	44.2	21.6	32.7	37.2	35.7	30.3	27.1
Angola	51.8	41.9	55.8	55.3	53.3	52.8	24.2	40.1	45.2	43.1	35.2	31.2
Cameroun	1.9	0.0	0.3	3.7	3.4	1.9	-1.5	-0.9	-2.3	-3.2	-2.1	-2.3
Congo, Rép. du	52.7	48.2	59.4	59.7	49.1	47.3	41.0	52.2	48.8	45.1	38.9	33.4
Gabon	43.6	41.5	47.0	41.9	40.0	47.5	30.0	32.6	37.7	35.2	34.2	30.3
Guinée équatoriale	67.9	73.0	75.1	62.5	62.7	66.3	31.0	38.6	50.1	48.9	49.5	49.3
Nigéria	22.9	20.5	24.3	24.2	22.9	22.3	15.2	13.4	12.7	15.2	13.9	11.6
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	46.7	-7.2	11.4	30.3
Tchad	30.9	35.0	36.3	30.9	26.9	25.7	11.2	13.5	15.3	12.0	12.5	13.9
Pays à revenu intermédiaire²	-2.7	-1.4	-1.6	-2.6	-3.4	-4.4	-2.2	-0.8	-1.3	-4.1	-4.4	-4.1
Hors Afrique du Sud	-8.2	-6.5	-7.4	-5.8	-8.8	-12.6	-9.8	-7.0	-7.3	-9.4	-9.3	-7.8
Afrique du Sud	-1.0	-0.1	-0.1	-1.7	-1.8	-1.6	0.1	1.0	0.6	-2.4	-2.7	-2.8
Botswana	11.7	8.3	17.1	16.9	13.1	3.2	-4.9	-1.5	1.0	0.7	-0.8	-1.3
Cap-Vert	-43.4	-41.0	-35.9	-41.7	-49.6	-48.7	-42.3	-40.9	-44.6	-42.0	-44.3	-40.5
Ghana	-14.9	-10.9	-14.6	-15.6	-15.7	-17.5	-8.6	-9.2	-8.0	-10.8	-10.5	-9.1
Lesotho	-44.3	-46.4	-47.7	-43.0	-43.0	-41.2	-47.6	-46.7	-43.7	-48.7	-49.3	-40.7
Maurice	-15.2	-8.8	-12.3	-16.2	-18.0	-20.6	-17.5	-19.5	-20.3	-20.8	-20.8	-20.3
Namibie	-3.3	-4.3	-3.7	1.2	-2.0	-7.7	-13.8	-8.0	-9.8	-12.1	-11.8	-9.7
Sénégal	-18.4	-12.3	-15.1	-17.1	-22.1	-25.4	-15.9	-14.9	-17.4	-19.2	-17.2	-16.3
Seychelles	-31.8	-21.7	-36.3	-31.6	-27.3	-41.9	-35.5	-34.2	-39.2	-40.2	-34.5	-33.1
Swaziland	-5.0	4.0	-10.2	-9.4	-9.2	-0.3	-4.1	-4.1	-0.9	1.6	-6.6	-4.9
Zambie	4.7	-0.5	1.2	12.2	7.8	2.8	7.1	16.7	11.9	6.4	7.3	9.3
Pays à faible revenu et États fragiles	-8.0	-5.2	-7.7	-8.0	-8.4	-10.9	-10.5	-11.1	-11.9	-13.1	-12.2	-12.4
Pays à faible revenu hors États fragiles	-12.2	-9.4	-11.5	-12.3	-12.8	-15.0	-14.3	-15.0	-16.5	-16.1	-15.3	-15.6
Bénin	-11.7	-9.7	-9.3	-11.3	-14.4	-13.7	-11.4	-9.5	-12.2	-11.9	-9.8	-9.4
Burkina Faso	-9.5	-9.6	-10.2	-8.4	-8.9	-10.7	-5.8	-1.6	0.0	-2.0	-0.1	0.6
Éthiopie ³	-20.7	-17.1	-22.6	-23.7	-20.2	-20.1	-19.5	-21.1	-17.4	-18.8	-20.0	-19.4
Gambie	-21.3	-18.3	-22.8	-21.1	-21.5	-23.0	-22.4	-22.5	-24.7	-28.8	-25.4	-23.6
Kenya	-14.1	-10.1	-11.4	-14.5	-15.7	-18.5	-16.8	-19.4	-23.9	-22.8	-21.1	-21.0
Madagascar	-13.1	-10.2	-11.5	-9.9	-13.6	-20.2	-19.5	-12.3	-9.5	-8.4	-3.6	-1.3
Malawi	-15.9	-14.1	-18.6	-18.9	-9.9	-18.2	-12.6	-13.8	-11.2	-16.0	-13.0	-12.9
Mali	-2.9	-2.5	-3.1	0.7	-2.5	-7.3	-2.4	-7.1	-3.2	0.4	-4.0	-4.5
Mozambique	-6.4	-6.1	-7.6	-3.7	-4.9	-10.0	-12.8	-18.1	-24.3	-20.7	-18.6	-32.4
Niger	-6.9	-5.3	-8.7	-6.6	-5.9	-8.2	-15.0	-14.2	-15.1	-9.2	-9.0	-8.1
Ouganda	-8.7	-8.3	-8.5	-8.6	-7.7	-10.3	-11.4	-12.3	-14.2	-12.6	-13.5	-14.1
Rwanda	-10.2	-8.5	-8.8	-9.6	-10.8	-13.1	-14.5	-14.0	-17.3	-18.6	-18.5	-14.2
Sierra Leone	-6.5	-6.2	-9.1	-5.0	-4.4	-7.9	-7.7	-14.7	-46.3	-15.3	-1.6	2.2
Tanzanie	-12.2	-6.9	-9.8	-13.7	-16.1	-14.6	-13.4	-12.9	-17.1	-18.4	-17.1	-15.8
États fragiles	2.2	3.4	1.1	2.6	3.2	0.7	0.3	-0.4	0.2	-4.3	-3.7	-3.2
Burundi	-16.4	-11.0	-15.1	-24.9	-15.1	-16.1	-14.8	-30.3	-27.5	-28.2	-25.2	-23.5
Comores	-22.9	-16.4	-20.8	-21.7	-24.0	-31.5	-28.2	-28.8	-28.6	-28.2	-27.4	-25.9
Congo, Rép. dém. du	0.4	1.2	-5.6	-1.2	8.8	-1.1	-5.2	5.0	3.2	3.9	6.8	11.4
Côte d'Ivoire	15.2	16.6	14.6	17.5	12.9	14.2	18.5	14.7	24.2	10.2	7.7	7.6
Érythrée	-33.9	-49.6	-44.2	-29.2	-24.2	-22.0	-19.9	-19.6	-10.3	-4.6	-3.4	-3.2
Guinée	3.3	4.2	6.3	5.5	-1.7	2.1	2.6	-0.7	-12.5	-18.4	-17.1	-34.9
Guinée-Bissau	-6.2	-1.4	-2.9	-9.1	-8.7	-9.1	-10.2	-8.4	-1.2	-7.1	-7.1	-7.2
Libéria	-31.6	-20.0	-29.1	-37.5	-30.6	-40.7	-36.4	-35.5	-40.8	-35.6	-42.9	-43.3
République centrafricaine	-4.0	-1.4	-3.5	-3.1	-4.3	-7.5	-7.4	-8.3	-5.2	-5.5	-5.4	-5.6
São Tomé-et-Principe	-36.5	-29.7	-28.2	-38.1	-40.2	-46.0	-37.9	-41.9	-42.2	-32.7	-35.2	-30.6
Togo	-15.0	-14.8	-15.1	-15.1	-16.1	-14.0	-13.0	-14.3	-13.9	-14.8	-13.6	-13.2
Zimbabwe ⁴	-9.4	-4.9	-6.6	-8.4	-5.8	-21.4	-26.1	-24.8	-34.6	-29.4	-25.3	-21.0
Afrique subsaharienne¹	6.9	4.7	6.8	7.5	7.4	8.2	2.7	4.8	5.4	4.5	3.4	2.4
Médiane	-8.7	-6.5	-9.0	-8.8	-8.8	-10.5	-12.0	-12.3	-11.7	-12.0	-10.2	-9.3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6.4	3.3	5.9	7.5	7.5	7.6	-0.5	3.6	5.7	4.0	2.3	1.3
Pays importateurs de pétrole	-4.4	-2.6	-3.4	-4.2	-5.0	-6.8	-5.3	-4.1	-3.5	-7.3	-7.1	-6.5
Hors Afrique du Sud	-8.1	-5.6	-7.6	-7.3	-8.5	-11.4	-10.3	-9.8	-7.7	-11.8	-10.7	-9.5
Zone franc	14.5	12.5	15.4	15.8	13.4	15.2	7.9	10.6	14.5	11.5	10.3	9.1
UEMOA	-2.0	0.4	-1.5	-0.3	-3.9	-5.0	-0.9	-1.9	0.8	-3.1	-3.3	-2.9
CEMAC	30.8	26.2	32.8	31.6	30.0	33.5	17.5	23.0	26.6	24.6	22.9	20.7
CAE-5	-12.2	-8.6	-10.3	-13.0	-13.8	-15.3	-14.5	-15.9	-19.5	-19.2	-18.4	-17.8
CEDEAO	12.1	10.5	12.8	14.0	11.9	11.4	7.8	7.2	6.7	7.8	6.7	5.2
SADC	4.0	1.4	3.2	4.1	5.2	6.3	1.3	4.8	5.4	4.0	2.8	2.2
Union douanière d'Afrique australe	-0.9	-0.1	0.1	-1.1	-1.5	-1.7	-0.8	0.4	0.0	-2.8	-3.3	-3.2
COMESA (pays membres d'AfSS)	-11.3	-9.0	-11.8	-11.1	-10.4	-14.2	-14.1	-12.5	-13.4	-14.0	-13.2	-11.9
IADM	-6.7	-5.4	-6.9	-5.5	-6.6	-8.9	-8.4	-6.3	-7.0	-8.4	-7.8	-7.7
Pays à régime de parité fixe classique	10.9	8.9	11.4	12.3	10.1	12.0	4.7	7.2	10.6	8.0	6.9	6.1
Pays sans régime de parité fixe classique	6.3	4.0	6.0	6.8	7.0	7.6	2.5	4.6	4.8	4.1	3.0	2.0
Afrique subsaharienne	6.9	4.7	6.8	7.5	7.4	8.2	2.7	4.8	5.4	4.5	3.4	2.4

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS19. Solde extérieur courant¹
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole²	11.8	2.7	8.8	21.1	14.7	11.5	1.2	4.7	5.1	5.9	3.8	2.7
Hors Nigéria	8.2	-2.2	8.8	14.3	11.9	8.1	-7.4	3.0	7.0	5.1	1.6	0.0
Angola	15.6	3.8	18.2	25.6	19.9	10.3	-9.9	8.1	12.6	9.6	3.5	1.3
Cameroun	-1.0	-3.4	-3.4	1.6	1.4	-1.2	-3.3	-3.0	-3.0	-4.4	-3.5	-3.4
Congo, Rép. du	-0.5	-5.7	3.7	3.6	-6.5	2.3	-7.4	5.1	0.7	3.6	2.8	-0.1
Gabon	17.5	11.1	22.7	15.6	14.9	23.3	7.5	8.9	14.2	12.6	10.5	7.1
Guinée équatoriale	-7.9	-26.7	-7.7	-1.1	-3.0	-1.2	-17.8	-24.0	-10.8	-14.7	-11.2	-11.9
Nigéria	14.2	5.7	8.9	25.3	16.8	14.1	8.3	5.9	3.6	6.6	5.5	4.8
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	18.3	-6.0	0.2	11.0
Tchad	2.1	-17.1	1.2	6.0	11.6	8.9	-4.1	-5.0	-1.0	-2.1	-4.2	-1.8
Pays à revenu intermédiaire³	-4.7	-2.8	-3.2	-4.3	-6.0	-7.1	-4.1	-3.1	-3.9	-6.4	-6.4	-6.2
Hors Afrique du Sud	-2.9	-2.0	-2.1	-0.6	-2.7	-7.0	-4.3	-3.9	-5.8	-6.7	-6.4	-5.6
Afrique du Sud	-5.2	-3.0	-3.5	-5.3	-7.0	-7.2	-4.0	-2.8	-3.4	-6.3	-6.4	-6.5
Botswana	11.6	3.5	15.2	17.2	15.0	6.9	-5.2	1.0	2.2	4.9	3.9	3.3
Cap-Vert	-10.7	-14.3	-3.5	-5.4	-14.7	-15.7	-15.6	-12.5	-16.0	-11.1	-13.2	-11.4
Ghana	-8.1	-4.7	-7.0	-8.2	-8.7	-11.9	-5.4	-8.6	-9.2	-12.6	-11.6	-10.1
Lesotho	7.8	8.1	1.4	11.5	8.2	10.0	0.2	-11.9	-22.0	-14.1	-12.7	-11.2
Maurice	-6.3	-1.8	-5.0	-9.1	-5.4	-10.1	-7.4	-10.3	-12.6	-10.0	-9.8	-9.1
Namibie	7.5	7.0	4.7	13.8	9.1	2.8	-0.4	0.3	-1.7	-1.6	-3.7	-3.3
Sénégal	-10.1	-6.9	-8.9	-9.2	-11.6	-14.1	-6.7	-4.4	-7.9	-9.8	-8.5	-7.8
Seychelles	-16.7	-9.3	-22.7	-16.1	-15.4	-20.1	-9.7	-19.9	-22.5	-22.0	-18.1	-17.2
Swaziland	-3.7	3.1	-4.1	-7.4	-2.2	-8.2	-14.0	-10.5	-8.6	0.3	-1.2	-5.4
Zambie	-6.6	-10.4	-8.5	-0.4	-6.5	-7.2	4.2	7.1	1.5	-3.5	-2.3	-0.4
Pays à faible revenu et États fragiles	-5.9	-3.6	-6.1	-5.3	-5.7	-8.8	-7.4	-8.0	-8.9	-10.9	-10.6	-11.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6.5	-4.1	-6.4	-6.5	-6.5	-9.3	-8.6	-8.3	-9.9	-10.6	-10.3	-11.2
Bénin	-7.4	-7.0	-6.3	-5.3	-10.2	-8.1	-8.9	-7.3	-10.0	-9.8	-7.5	-7.1
Burkina Faso	-10.4	-11.0	-11.6	-9.5	-8.3	-11.5	-4.7	-2.3	-1.1	-4.7	-3.7	-3.3
Éthiopie ⁴	-5.4	-1.4	-6.3	-9.1	-4.5	-5.6	-5.0	-4.0	0.6	-5.8	-7.5	-6.5
Gambie	-8.5	-4.5	-10.3	-6.9	-8.3	-12.3	-12.3	-16.0	-15.3	-17.0	-15.8	-14.2
Kenya	-2.8	0.1	-1.5	-2.3	-4.0	-6.6	-5.8	-6.5	-9.7	-9.1	-7.4	-8.1
Madagascar	-13.1	-10.6	-11.6	-9.9	-12.7	-20.6	-21.1	-9.7	-6.9	-7.7	-5.2	-3.5
Malawi	-8.6	-11.2	-11.9	-11.3	1.0	-9.7	-4.8	-1.3	-5.9	-3.7	-1.6	-1.8
Mali	-7.9	-7.9	-8.5	-4.1	-6.9	-12.2	-7.3	-12.6	-6.1	-3.4	-6.9	-9.1
Mozambique	-12.3	-11.6	-17.2	-8.6	-10.9	-12.9	-12.2	-17.4	-25.8	-26.1	-25.4	-40.6
Niger	-9.2	-7.3	-8.9	-8.6	-8.3	-13.0	-24.7	-19.9	-24.7	-17.7	-19.0	-20.0
Ouganda	-3.0	0.1	-1.3	-3.1	-2.9	-7.7	-9.4	-10.2	-11.5	-10.9	-12.9	-14.8
Rwanda	-1.7	1.8	1.0	-4.3	-2.2	-4.9	-7.3	-5.9	-7.3	-10.9	-10.2	-9.0
Sierra Leone	-5.5	-4.4	-5.3	-4.3	-4.3	-9.0	-6.4	-19.3	-52.9	-20.8	-9.7	-7.0
Tanzanie	-7.9	-2.3	-6.6	-9.6	-11.0	-10.2	-9.8	-9.3	-13.6	-15.8	-14.8	-13.3
États fragiles	-4.3	-2.5	-5.5	-2.5	-3.7	-7.4	-4.0	-7.2	-6.5	-11.6	-11.2	-12.8
Burundi	-7.8	-6.3	-4.9	-21.5	-5.4	-1.0	1.8	-12.2	-13.7	-15.6	-16.3	-16.0
Comores	-7.2	-4.6	-7.4	-6.0	-5.7	-12.1	-7.8	-5.7	-9.0	-5.4	-6.7	-7.4
Congo, Rép. dém. du	-7.5	-3.0	-13.3	-2.7	-1.1	-17.5	-10.5	-8.1	-11.6	-12.4	-12.0	-13.3
Côte d'Ivoire	1.3	1.6	0.2	2.8	-0.2	2.3	7.6	2.5	12.9	-1.8	-2.7	-3.3
Érythrée	-3.1	-0.7	0.3	-3.6	-6.1	-5.5	-7.6	-5.6	0.6	2.3	2.0	1.7
Guinée	-6.1	-2.5	-1.0	-4.6	-11.6	-10.6	-8.6	-11.5	-20.5	-34.1	-25.2	-46.9
Guinée-Bissau	-2.9	1.4	-2.1	-5.6	-3.4	-4.9	-6.7	-8.6	-1.1	-6.1	-5.7	-4.9
Libéria	-25.0	-17.3	-30.5	-11.4	-22.4	-43.3	-28.8	-32.8	-34.1	-36.7	-51.3	-57.0
République centrafricaine	-5.5	-1.8	-6.6	-3.0	-6.2	-10.0	-9.2	-10.2	-7.6	-6.2	-5.4	-5.1
São Tomé-et-Principe	-28.0	-21.5	-21.4	-32.3	-29.7	-34.9	-23.6	-22.5	-27.4	-26.6	-24.7	-20.8
Togo	-8.8	-10.0	-9.9	-8.4	-8.7	-6.8	-6.6	-6.7	-7.0	-7.9	-6.9	-5.7
Zimbabwe ⁵	-10.9	-7.8	-10.2	-8.3	-7.0	-21.1	-22.3	-26.1	-36.6	-24.1	-23.0	-19.4
Afrique subsaharienne²	0.6	-1.5	-0.3	3.9	1.2	-0.3	-3.1	-1.3	-1.7	-2.8	-3.5	-4.1
Médiane	-5.9	-4.5	-5.8	-5.3	-5.9	-8.1	-7.3	-8.3	-8.3	-8.5	-7.5	-7.2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0.9	-2.9	-1.2	1.5	0.5	-2.6	-6.8	-3.6	-2.9	-4.7	-5.7	-6.7
Pays importateurs de pétrole	-5.1	-3.0	-4.1	-4.6	-5.9	-7.7	-5.3	-4.7	-5.0	-7.9	-7.8	-7.9
Hors Afrique du Sud	-4.9	-3.1	-4.8	-3.7	-4.7	-8.2	-6.5	-6.7	-6.7	-9.5	-9.0	-9.1
Zone franc	-1.6	-4.8	-1.7	0.3	-1.3	-0.6	-4.0	-4.0	-0.8	-3.7	-3.7	-4.3
UEMOA	-5.4	-4.5	-5.7	-4.0	-6.1	-6.9	-3.5	-4.7	-1.7	-6.3	-6.4	-6.7
CEMAC	2.1	-5.1	2.5	4.5	3.3	5.2	-4.5	-3.2	0.0	-1.3	-1.1	-2.0
CAE-5	-4.4	-0.7	-2.9	-5.0	-5.5	-7.6	-7.7	-8.2	-11.1	-11.6	-11.0	-11.1
CEDEAO	6.7	1.3	3.1	14.7	8.2	6.2	3.3	1.6	0.1	1.1	0.4	-0.3
SADC	-2.5	-2.6	-2.1	-1.2	-2.4	-4.4	-6.0	-2.1	-2.3	-4.3	-5.4	-6.0
Union douanière d'Afrique australe	-4.1	-2.4	-2.5	-3.8	-5.5	-6.2	-4.0	-2.7	-3.3	-5.6	-5.8	-5.9
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5.7	-3.1	-5.9	-5.4	-4.6	-9.3	-7.4	-6.6	-8.0	-8.8	-8.6	-8.3
IADM	-6.7	-5.2	-7.1	-5.6	-6.4	-9.2	-7.3	-6.4	-8.0	-9.7	-9.4	-9.8
Pays à régime de parité fixe classique	-1.1	-3.6	-1.3	1.1	-0.8	-0.7	-4.1	-4.1	-1.5	-3.6	-3.8	-4.3
Pays sans régime de parité fixe classique	1.0	-1.0	0.0	4.5	1.6	0.0	-2.7	-0.6	-1.5	-2.4	-3.3	-3.9
Afrique subsaharienne	0.6	-1.5	-0.3	3.9	1.2	-0.3	-3.1	-1.3	-1.4	-2.8	-3.5	-3.9

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS20. Dons officiels
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	0.4	0.1	0.2	0.5	0.4	0.6	0.7	0.5	0.5	0.1	0.2	0.1
Hors Nigéria	0.4	0.4	0.6	0.3	0.4	0.3	0.4	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3
Angola	0.1	...	0.5	0.1	0.0	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Cameroun	1.1	0.3	0.9	1.2	1.8	1.6	1.9	1.6	1.3	1.4	1.3	1.2
Congo, Rép. du	0.2	0.1	0.0	0.0	0.3	0.6	0.2	0.0	0.4	0.1	1.9	1.6
Gabon	-0.2	-0.7	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guinée équatoriale	0.1	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Nigéria	0.4	-0.1	-0.1	0.7	0.5	0.8	0.9	0.6	0.7	0.0	0.0	0.0
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	1.6	3.2	1.8	0.9	1.0	1.0	1.0	0.5	0.3	0.4	0.4	0.4
Pays à revenu intermédiaire²	0.1	0.1	-0.2	0.0	0.2	0.2	0.1	0.3	0.4	0.2	0.5	0.4
Hors Afrique du Sud	3.9	3.6	3.5	4.1	4.3	3.9	3.9	4.0	3.5	4.6	4.3	3.8
Afrique du Sud	-1.0	-0.8	-1.1	-1.1	-1.0	-1.1	-1.1	-0.7	-0.6	-1.2	-0.9	-0.9
Botswana	7.2	5.2	6.6	7.7	8.9	7.7	5.5	9.2	7.8	10.4	10.5	10.5
Cap-Vert	5.3	5.7	4.7	4.4	5.1	6.7	5.4	6.4	3.7	2.4	2.0	0.0
Ghana	0.9	1.3	0.8	0.7	0.8	0.8	1.1	0.6	0.6	0.7	0.4	0.6
Lesotho	33.0	26.4	27.3	37.4	37.2	36.9	34.8	24.5	20.4	31.1	32.0	27.0
Maurice	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.9	1.1	0.6	0.8	0.7	0.6	0.5
Namibie	10.8	9.7	8.9	11.6	11.1	12.5	14.0	11.0	10.3	14.5	13.0	11.9
Sénégal	0.7	1.0	0.2	0.6	1.0	0.5	0.4	0.5	0.9	0.9	0.5	0.3
Seychelles	1.6	0.4	1.5	1.1	1.4	3.7	5.3	2.7	2.7	5.0	1.6	1.0
Swaziland ³	5.3	6.8	5.2	5.6	5.7	3.4	4.0	10.3	10.9	17.5	19.6	11.8
Zambie	1.9	0.8	1.8	1.9	2.6	2.2	2.4	1.5	0.8	0.4	0.8	0.7
Pays à faible revenu et États fragiles	4.0	4.0	3.9	4.3	4.2	3.9	4.1	4.1	3.5	3.0	3.1	2.5
Pays à faible revenu hors États fragiles	3.6	4.0	3.9	3.5	3.6	3.1	3.1	3.9	3.4	2.8	2.9	2.3
Bénin	2.8	3.2	2.1	3.1	2.8	3.0	3.9	3.0	1.8	1.9	2.5	2.0
Burkina Faso	3.4	3.2	3.3	3.0	4.3	3.4	4.4	3.9	4.2	3.7	2.3	2.3
Éthiopie ⁴	5.7	5.6	6.1	5.7	6.1	4.9	4.9	6.4	5.9	4.1	4.0	4.0
Gambie	1.2	3.1	1.2	1.0	0.1	0.4	1.3	0.0	0.0	2.3	0.7	0.7
Kenya	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.4	0.0
Madagascar	1.5	3.3	1.4	1.3	0.6	0.8	0.1	0.0	0.7	0.3	0.3	0.3
Malawi	10.4	6.8	9.0	11.2	13.8	11.1	9.4	15.7	6.4	15.2	14.3	14.1
Mali	2.0	2.0	2.1	2.7	1.8	1.2	1.9	2.1	1.6	1.1	6.9	1.1
Mozambique	6.4	5.9	5.7	6.3	6.3	7.7	6.8	7.4	6.5	6.1	6.2	6.1
Niger	2.6	3.2	3.3	2.3	2.2	2.2	0.7	5.5	3.3	3.3	3.3	3.4
Ouganda	5.2	8.2	7.5	4.3	4.2	1.7	1.6	2.7	3.0	1.8	1.2	0.7
Rwanda	10.6	13.3	12.3	8.0	9.7	9.5	9.9	11.6	11.7	9.2	9.6	7.3
Sierra Leone	4.2	5.5	5.3	4.1	2.8	3.1	3.4	5.2	2.3	1.0	0.9	1.2
Tanzanie	3.5	3.8	3.7	3.3	3.4	3.3	3.1	3.0	2.9	2.0	1.6	1.4
États fragiles	5.1	3.9	3.8	6.2	5.8	6.0	7.0	4.8	4.0	3.5	3.6	3.0
Burundi	17.2	14.2	19.8	15.7	15.6	20.5	15.7	17.3	11.9	10.7	7.9	6.3
Comores	0.7	-0.3	-0.5	1.1	2.0	1.0	2.2	8.9	0.0	0.0	2.9	0.7
Congo, Rép. dém. du	6.4	5.0	3.9	8.7	7.4	7.2	11.1	6.7	5.1	4.4	4.3	4.3
Côte d'Ivoire	0.5	-0.1	-0.1	-0.2	1.3	1.4	2.6	0.7	0.1	0.1	1.5	0.7
Érythrée	6.9	15.1	9.3	4.1	3.1	2.8	2.6	5.2	3.2	1.2	0.5	0.4
Guinée	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.2	0.4	0.0	0.0	2.2	1.0	1.7	0.4
Guinée Bissau	5.8	6.1	4.0	7.1	5.1	6.4	8.0	3.5	3.5	3.6	4.1	5.5
Libéria	119.5	119.3	113.1	152.7	115.3	97.4	79.7	75.7	63.4	48.3	37.9	31.2
République centrafricaine	3.9	5.2	2.1	5.3	3.5	3.4	3.6	3.7	2.2	3.1	3.7	3.7
São Tomé-et-Príncipe	2.0	4.0	2.8	0.6	1.0	1.6	2.8	3.0	3.0	2.4	2.3	3.2
Togo	1.3	0.8	1.2	1.4	1.7	1.4	1.5	2.0	3.2	3.6	3.6	4.2
Zimbabwe ⁵	5.3	1.4	1.4	6.7	6.3	10.5	10.6	3.0	2.8	2.7	2.9	2.3
Afrique subsaharienne¹	1.0	1.0	0.8	1.1	1.1	1.2	1.3	1.2	1.1	0.8	1.0	0.8
<i>Médiane</i>	2.5	3.2	2.1	2.5	2.4	2.2	2.6	3.0	2.5	2.0	1.9	1.2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3.0	3.3	2.9	3.1	3.0	2.6	2.9	2.9	2.4	2.4	2.4	2.1
Pays importateurs de pétrole	1.3	1.3	1.0	1.3	1.5	1.5	1.6	1.6	1.4	1.2	1.5	1.2
Hors Afrique du Sud	4.0	3.8	3.7	4.2	4.2	3.9	4.1	4.1	3.5	3.5	3.5	2.9
Zone franc	1.1	1.0	0.9	1.0	1.4	1.2	1.6	1.3	1.0	1.0	1.6	1.1
UEMOA	1.5	1.4	1.2	1.3	1.9	1.7	2.3	2.0	1.6	1.5	2.5	1.5
CEMAC	0.7	0.6	0.6	0.7	0.9	0.8	0.9	0.6	0.5	0.5	0.8	0.8
CAE-5	3.1	3.9	3.9	2.7	2.8	2.3	2.3	2.7	2.6	1.9	1.7	1.2
CEDEAO	1.2	1.0	0.8	1.4	1.3	1.4	1.6	1.2	1.2	0.6	0.8	0.5
SADC	0.6	0.5	0.3	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.7	0.6	0.8	0.7
Union douanière d'Afrique australe	-0.1	-0.1	-0.4	-0.1	0.0	-0.1	-0.2	0.2	0.3	0.1	0.4	0.3
COMESA (pays membres d'AfSS)	3.7	3.8	3.7	3.9	3.9	3.4	3.9	4.0	3.3	2.9	2.8	2.3
IADM	3.8	3.9	3.8	3.9	4.0	3.5	3.8	3.9	3.2	2.8	2.9	2.5
Pays à régime de parité fixe classique	2.3	2.3	2.0	2.3	2.6	2.3	2.9	2.6	2.2	2.6	3.1	2.3
Pays sans régime de parité fixe classique	0.7	0.7	0.5	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.8	0.4	0.6	0.5
Afrique subsaharienne	1.0	1.0	0.8	1.1	1.1	1.2	1.3	1.2	1.1	0.8	1.0	0.8

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole²	130	112	124	133	134	147	145	149	151	166
Hors Nigéria	136	121	126	137	143	154	166	157	159	166
Angola	179	138	153	182	200	221	249	235	243	268
Cameroun	110	110	107	109	110	113	116	109	109	105
Congo, Rép. du	118	116	115	117	119	125	129	125	124	122
Gabon	106	105	106	102	107	111	112	107	106	104
Guinée équatoriale	154	144	147	150	157	170	176	178	188	185
Nigéria	127	108	123	131	129	143	134	145	147	167
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	119	114	120	125	114	123	134	124	115	120
Pays à revenu intermédiaire³	101	106	107	104	99	91	96	108	106	101
Hors Afrique du Sud	107	103	107	110	107	107	104	110	108	104
Afrique du Sud	100	107	107	103	97	86	94	109	106	100
Botswana	99	109	105	99	90	90	101	110	109	105
Cap-Vert	100	100	97	98	101	105	106	102	105	102
Ghana	109	100	109	114	114	108	100	106	101	94
Lesotho	93	94	97	95	93	85	90	103	103	97
Maurice	89	92	87	85	85	96	92	95	100	102
Namibie	105	112	112	107	101	93	102	115	113	108
Sénégal	107	107	104	104	108	113	110	103	104	101
Seychelles	82	94	92	88	71	65	61	64	59	58
Swaziland	107	112	111	108	106	100	105	114	114	114
Zambie	149	106	130	171	157	181	155	164	160	165
Pays à faible revenu et États fragiles	96	91	93	94	97	105	105	98	98	107
Pays à faible revenu hors États fragiles	94	88	92	93	95	104	103	96	96	106
Bénin	119	118	118	118	119	124	123	115	114	112
Burkina Faso	112	111	111	110	109	118	120	110	112	112
Éthiopie	99	85	90	97	100	123	114	97	102	121
Gambie	56	51	54	54	59	62	57	55	51	49
Kenya	121	104	115	124	127	133	133	129	124	140
Madagascar	91	80	84	84	98	109	107	106	112	111
Malawi	71	72	73	71	69	71	78	73	71	58
Mali	110	107	109	108	109	116	117	111	111	112
Mozambique	85	84	84	83	82	91	85	72	86	91
Niger	111	109	112	108	108	119	122	114	114	108
Ouganda	90	85	89	89	91	94	94	99	94	111
Rwanda	77	69	75	79	79	83	90	87	84	85
Sierra Leone	72	69	69	72	73	78	79	76	77	91
Tanzanie	69	72	70	66	65	69	72	68	63	74
États fragiles	103	102	100	99	105	109	112	107	108	108
Burundi	70	64	71	74	69	71	78	80	80	82
Comores	120	120	118	118	122	122	122	115	115	109
Congo, Rép. dém. du	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte d'Ivoire	117	116	116	115	117	122	122	115	117	113
Érythrée	107	83	103	115	113	121	165	182	186	203
Guinée	73	82	65	57	81	79	82	76	73	82
Guinée Bissau	112	109	110	109	112	121	119	115	118	115
Libéria	82	81	81	82	80	84	89	89	84	87
République centrafricaine	112	108	107	112	113	122	124	118	117	117
São Tomé-et-Principe	94	88	93	93	93	105	117	114	128	134
Togo	112	111	112	110	111	117	117	110	111	106
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Afrique subsaharienne²	107	103	107	109	108	109	111	116	116	120
<i>Médiane</i>	107	106	107	105	106	110	111	109	110	108
Hors Afrique du Sud et Nigéria	107	100	103	106	109	116	117	113	113	118
Pays importateurs de pétrole	99	100	102	100	98	96	99	104	103	103
Hors Afrique du Sud	99	94	97	98	100	106	105	101	101	106
Zone franc	114	112	112	112	114	120	122	115	115	113
UEMOA	113	112	112	111	112	119	119	112	113	110
CEMAC	115	113	113	114	115	121	125	119	118	117
CAE-5	91	86	90	91	92	97	98	97	92	105
CEDEAO	118	106	115	120	120	129	122	127	128	137
SADC	102	104	105	104	101	96	103	112	111	109
Union douanière d'Afrique australe	100	107	107	103	97	87	94	109	106	101
COMESA (pays membres d'AfSS)	101	90	96	102	104	115	112	108	108	119
IADM	97	92	95	97	98	105	103	98	98	102
Pays à régime de parité fixe classique	113	111	112	112	112	117	120	115	116	113
Pays sans régime de parité fixe classique	106	101	106	108	107	108	109	116	115	121
Afrique subsaharienne	107	103	107	109	108	109	111	116	116	120

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole²	58	58	57	58	57	60	54	51	49	50
Hors Nigéria	46	46	44	46	46	48	48	43	42	42
Angola	9	9	8	9	9	9	9	8	7	8
Cameroun	111	111	109	108	111	114	115	110	112	108
Congo, Rép. du	117	116	115	115	118	123	122	115	117	113
Gabon	109	108	108	108	110	112	111	107	108	105
Guinée équatoriale	123	120	119	119	125	132	130	124	127	120
Nigéria	68	68	67	69	66	69	58	57	53	55
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	115	113	113	113	116	119	120	117	118	115
Pays à revenu intermédiaire³	80	89	88	83	76	65	64	70	68	62
Hors Afrique du Sud	69	75	73	71	66	62	55	56	53	50
Afrique du Sud	84	94	93	88	79	66	67	76	73	67
Botswana	78	97	88	76	68	62	65	68	65	60
Cap-Vert	109	109	108	107	108	110	110	107	108	106
Ghana	45	49	48	47	44	38	29	29	26	23
Lesotho	99	106	108	102	97	83	83	93	92	83
Maurice	74	83	77	71	68	73	69	71	73	73
Namibie	86	94	94	89	82	72	75	83	81	75
Sénégal	112	111	110	110	112	116	117	111	113	110
Seychelles	80	93	92	92	72	52	37	40	37	36
Swaziland	91	99	97	93	88	80	81	86	85	81
Zambie	66	57	61	75	65	71	55	55	52	52
Pays à faible revenu et États fragiles	79	83	80	78	77	76	72	66	60	60
Pays à faible revenu hors États fragiles	77	80	79	77	76	75	70	63	57	58
Bénin	116	117	114	113	117	120	118	112	113	107
Burkina Faso	120	118	116	116	121	128	135	130	136	135
Éthiopie	79	85	83	82	76	68	59	48	39	39
Gambie	41	37	39	39	42	45	40	38	35	33
Kenya	93	88	91	96	98	94	89	87	77	84
Madagascar	59	64	57	54	58	62	56	52	52	50
Malawi	40	47	43	38	36	37	38	35	33	24
Mali	113	112	111	111	114	117	118	114	115	113
Mozambique	54	59	57	51	49	52	48	37	42	45
Niger	115	115	113	113	116	120	121	116	117	113
Ouganda	82	84	84	81	82	81	73	67	57	59
Rwanda	61	61	62	63	60	59	60	59	58	58
Sierra Leone	56	63	57	56	52	51	48	40	35	37
Tanzanie	59	66	63	57	54	56	53	49	43	44
États fragiles	86	94	87	81	84	83	83	78	76	74
Burundi	56	57	58	61	55	49	51	51	49	45
Comores	115	114	112	113	117	121	121	116	119	116
Congo, Rép. dém. du	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte d'Ivoire	115	115	113	112	115	119	119	113	114	111
Érythrée	49	45	52	51	49	47	49	50	50	52
Guinée	40	67	42	28	33	29	29	24	20	19
Guinée Bissau	117	116	116	115	118	120	120	116	116	114
Libéria	54	61	59	57	50	46	46	44	42	44
République centrafricaine	108	108	106	106	109	112	111	107	108	104
São Tomé-et-Principe	53	66	61	52	45	40	38	34	34	33
Togo	121	120	118	118	121	125	126	120	122	119
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Afrique subsaharienne²	72	77	75	73	70	66	63	62	59	58
<i>Médiane</i>	85	93	92	89	81	73	71	73	73	70
Hors Afrique du Sud et Nigéria	68	71	68	67	67	66	62	58	54	54
Pays importateurs de pétrole	80	87	85	81	76	69	67	68	64	61
Hors Afrique du Sud	76	80	78	76	74	72	67	63	58	57
Zone franc	114	113	112	112	115	119	119	114	116	113
UEMOA	115	115	113	113	116	120	121	116	118	115
CEMAC	113	112	111	111	114	118	118	113	114	110
CAE-5	76	77	77	76	75	75	70	66	59	61
CEDEAO	73	75	73	73	72	73	64	62	59	58
SADC	66	73	71	68	62	56	56	58	56	53
Union douanière d'Afrique australe	84	94	93	87	79	66	67	76	73	67
COMESA (pays membres d'AfSS)	75	77	77	77	75	72	66	61	54	54
IADM	76	79	77	76	74	73	67	62	57	56
Pays à régime de parité fixe classique	110	110	109	108	110	112	113	110	111	107
Pays sans régime de parité fixe classique	66	71	69	68	64	59	55	56	52	51
Afrique subsaharienne	72	77	75	73	70	66	63	62	59	58

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	15.6	39.1	20.4	6.8	6.6	5.1	6.1	5.0	5.4	5.4	6.7	7.5
Hors Nigéria	20.4	40.2	26.5	14.2	12.3	8.9	10.8	9.1	9.3	9.3	11.1	12.7
Angola	14.5	36.2	15.9	7.9	6.5	5.8	8.3	8.7	7.5	7.1	9.4	11.4
Cameroun	18.0	40.4	33.4	5.6	5.3	5.1	5.5	6.5	7.3	8.7	9.5	10.9
Congo, Rép. du	57.2	77.3	64.0	46.6	55.4	42.5	39.1	8.7	14.5	16.7	21.8	23.1
Gabon	30.3	48.5	38.3	32.3	24.5	8.3	10.0	9.6	9.0	9.6	11.6	14.8
Guinée équatoriale	3.1	7.6	3.7	2.0	1.3	0.8	5.9	5.9	8.7	8.1	6.0	3.5
Nigéria	12.3	38.4	16.4	2.1	2.4	2.2	2.3	2.2	2.3	2.4	3.3	3.7
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	27.0	34.2	27.6	28.6	25.1	19.4	24.1	25.1	25.1	27.2	26.0	24.7
Pays à revenu intermédiaire²	5.6	8.9	7.1	3.7	4.0	4.3	5.2	5.1	5.1	6.0	6.6	6.8
Hors Afrique du Sud	19.3	35.4	27.5	10.3	12.1	11.3	16.7	16.1	15.5	18.4	19.4	19.9
Afrique du Sud	2.0	2.3	2.0	1.9	1.8	1.9	1.8	2.0	2.0	2.1	2.2	2.1
Botswana	3.2	4.6	3.8	3.1	2.6	2.1	12.0	13.1	10.2	9.6	8.8	7.5
Cap-Vert	49.8	58.6	50.8	52.3	47.2	40.3	47.3	50.0	64.5	77.9	79.2	79.8
Ghana	24.0	44.3	36.5	10.7	14.5	14.1	19.4	19.4	18.5	21.7	24.1	25.2
Lesotho	49.2	57.8	52.2	53.5	41.7	41.0	39.6	32.9	31.5	35.7	37.1	36.5
Maurice	6.6	7.5	7.3	6.8	6.0	5.5	7.4	8.4	8.4	8.9	10.2	12.1
Namibie	4.7	5.1	4.4	4.5	5.1	4.3	4.9	4.4	6.2	8.3	7.9	7.9
Sénégal	28.4	46.3	40.2	18.5	19.0	18.1	26.7	25.8	23.8	31.9	33.0	33.4
Seychelles	29.3	33.0	35.3	22.2	24.8	31.2	29.8	24.7	24.6	26.6	28.9	31.6
Swaziland	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Zambie	39.2	114.4	57.5	5.0	10.3	8.6	12.3	10.8	10.9	13.9	14.3	14.0
Pays à faible revenu et États fragiles	50.9	71.4	62.5	49.6	37.9	33.3	32.7	27.6	27.9	24.7	24.6	24.6
Pays à faible revenu hors États fragiles	35.1	57.8	48.5	31.1	19.2	18.8	20.9	23.1	24.2	23.3	24.1	24.5
Bénin	22.2	33.8	37.2	11.6	12.7	15.6	16.2	18.1	16.5	17.6	17.7	18.1
Burkina Faso	28.5	43.5	38.6	20.9	19.8	19.5	23.1	24.0	22.8	25.1	25.4	25.5
Éthiopie ³	36.3	71.6	48.1	39.6	11.2	11.0	12.8	18.1	20.9	18.2	19.4	20.9
Gambie	84.1	113.7	111.5	115.7	42.0	37.8	40.6	39.1	43.0	43.6	41.7	39.6
Kenya	27.2	35.5	29.3	25.9	22.8	22.4	24.5	26.0	27.7	25.7	25.0	24.3
Madagascar	44.6	78.4	66.5	28.8	26.0	23.4	29.4	28.7	25.9	25.8	25.0	24.3
Malawi	53.8	112.6	107.2	16.9	15.8	16.6	15.9	16.0	16.2	22.8	26.2	24.3
Mali	31.1	48.5	48.5	19.9	18.1	20.5	22.1	26.7	26.7	28.6	27.7	28.3
Mozambique	54.2	77.5	70.7	45.5	40.8	36.6	41.6	42.3	35.5	32.8	33.7	34.6
Niger	31.3	58.9	51.6	15.8	16.0	14.1	19.9	16.9	15.7	20.0	34.3	35.6
Ouganda	32.9	55.1	44.9	41.3	11.4	12.0	13.6	14.8	17.5	17.6	21.0	24.6
Rwanda	36.8	80.2	58.3	15.6	15.3	14.4	14.0	13.8	15.8	18.4	19.2	19.2
Sierra Leone	72.3	120.4	107.8	83.9	24.8	24.6	28.6	30.9	42.1	33.3	29.9	27.4
Tanzanie	33.0	52.8	43.6	31.0	18.5	19.1	22.2	24.7	27.0	24.7	23.5	22.9
États fragiles	90.0	99.6	95.1	95.1	86.4	74.1	66.8	40.2	37.7	28.6	26.3	24.8
Burundi	119.8	151.0	130.4	115.2	108.2	94.2	21.6	22.5	20.2	19.7	19.7	18.6
Comores	74.2	86.8	67.7	73.4	79.4	63.7	53.1	47.9	41.3	41.0	13.1	12.3
Congo, Rép. dém. du	139.7	167.9	156.8	134.2	125.7	114.2	117.2	23.3	20.3	21.0	21.5	22.0
Côte d'Ivoire	54.7	61.8	55.4	59.2	53.7	43.6	40.6	39.0	40.9	24.5	20.0	16.7
Érythrée	58.9	54.0	62.5	58.0	58.0	61.9	49.1	45.8	35.8	29.1	25.1	22.7
Guinée	91.3	89.7	110.1	109.8	78.0	69.1	69.3	69.3	70.3	30.8	30.6	32.0
Guinée Bissau	164.6	195.4	179.2	176.8	149.0	122.7	127.8	18.8	16.2	18.0	16.6	14.9
Libéria	572.8	784.5	693.6	635.1	463.6	287.0	145.4	8.8	8.4	12.3	12.1	17.3
République centrafricaine	66.7	81.5	76.1	70.7	54.6	50.6	16.7	20.0	22.1	25.8	24.5	23.6
São Tomé-et-Principe	211.7	327.9	300.6	265.9	104.0	60.0	69.2	77.8	73.3	75.5	65.6	61.1
Togo	76.1	82.6	72.7	82.6	86.5	56.0	55.1	17.2	15.5	17.7	19.3	20.4
Zimbabwe ⁴	72.1	62.7	57.5	69.0	76.9	94.4	88.2	78.9	65.2	60.0	56.1	51.7
Afrique subsaharienne¹	18.2	30.8	22.8	14.2	12.1	11.0	12.2	9.8	9.9	9.9	10.9	11.3
Médiane	37.3	58.6	51.6	31.0	24.5	20.5	23.1	20.0	20.3	21.7	21.8	22.9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	35.0	55.4	44.8	30.2	24.2	20.5	22.8	19.3	18.9	18.2	19.2	19.8
Pays importateurs de pétrole	19.9	27.9	23.8	17.8	15.0	14.8	15.4	12.4	12.4	12.7	13.4	13.7
Hors Afrique du Sud	41.0	60.1	51.6	36.9	29.7	26.5	28.2	24.1	23.9	22.8	23.1	23.2
Zone franc	33.8	49.6	42.5	28.9	26.7	21.1	22.9	18.9	19.1	18.5	19.1	19.2
UEMOA	41.2	55.0	50.1	37.0	34.5	29.5	31.2	28.1	27.5	25.0	24.8	24.0
CEMAC	26.3	43.5	34.6	21.0	19.3	13.3	14.0	10.0	11.6	12.8	13.8	14.6
CAE-5	32.8	50.0	41.0	32.1	20.7	20.3	20.7	22.3	24.2	23.1	23.3	23.5
CEDEAO	24.5	48.9	32.2	15.5	14.2	11.7	13.5	10.7	10.9	9.9	10.9	11.2
SADC	11.6	17.2	13.6	9.5	8.6	8.9	10.0	7.4	7.1	7.5	8.3	8.7
Union douanière d'Afrique australe	2.4	2.8	2.4	2.3	2.1	2.2	2.5	2.6	2.6	2.8	2.9	2.7
COMESA (pays membres d'AfSS)	44.6	69.5	56.0	39.9	30.2	27.6	28.5	22.4	22.5	21.9	22.3	22.7
IADM	43.4	70.6	58.8	35.5	27.8	24.5	25.5	19.3	19.6	20.8	22.0	22.8
Pays à régime de parité fixe classique	32.7	47.1	40.6	28.5	26.3	21.1	22.8	19.0	19.2	19.0	19.4	19.5
Pays sans régime de parité fixe classique	14.8	27.0	18.8	10.9	8.8	8.5	9.5	7.6	7.7	7.9	8.9	9.4
Afrique subsaharienne	18.2	30.8	22.8	14.2	12.1	11.0	12.2	9.8	9.9	9.9	10.9	11.3

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS24. Termes de l'échange, marchandises
(Indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	132	105	126	134	139	155	123	139	156	160	157	154
Hors Nigéria	131	98	124	133	141	158	120	139	163	171	165	161
Angola	143	98	130	147	158	181	130	152	186	202	187	180
Cameroun	117	94	112	126	125	126	107	125	130	120	124	122
Congo, Rép. du	110	106	117	108	116	105	101	120	120	117	120	115
Gabon	131	95	117	132	142	170	122	144	182	171	180	173
Guinée équatoriale	138	115	144	129	126	175	139	127	142	158	157	156
Nigéria	133	109	127	136	138	153	128	140	153	155	154	151
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	147	100	138	145	161	191	134	195	223	247	245	267
Pays à revenu intermédiaire²	113	106	108	115	117	119	124	132	131	125	122	120
Hors Afrique du Sud	101	99	98	104	103	104	100	104	97	94	91	88
Afrique du Sud	116	108	111	118	121	124	132	141	143	135	133	131
Botswana	99	100	100	100	99	99	91	94	91	100	103	105
Cap-Vert	122	115	130	136	83	147	123	131	139	131	131	136
Ghana	79	93	85	77	74	67	67	61	45	42	38	35
Lesotho	65	74	64	64	62	60	54	51	51	55	52	57
Maurice	98	101	97	94	104	96	96	93	89	86	82	80
Namibie	107	96	104	109	114	112	119	143	157	149	145	143
Sénégal	106	100	97	104	96	131	125	121	126	128	135	135
Seychelles	82	94	84	80	79	73	81	75	70	70	71	71
Swaziland	84	99	89	76	75	80	91	82	67	57	51	52
Zambie	182	127	140	215	228	200	167	227	236	214	213	215
Pays à faible revenu et États fragiles	95	94	89	93	99	100	99	106	122	119	112	111
Pays à faible revenu hors États fragiles	83	81	78	81	86	88	86	93	102	100	92	91
Bénin	156	116	98	160	215	193	293	375	394	354	269	264
Burkina Faso	63	70	59	56	62	70	56	39	40	45	42	42
Éthiopie ³	46	45	43	44	46	51	37	48	67	63	47	44
Gambie	103	141	97	112	90	75	76	65	58	55	62	67
Kenya	84	87	84	87	84	78	96	102	101	97	91	92
Madagascar	142	102	105	108	191	205	153	144	148	147	147	147
Malawi	36	47	37	33	31	32	38	41	42	36	35	36
Mali	115	118	142	127	98	91	87	63	80	82	96	100
Mozambique	112	101	106	120	121	111	107	118	122	111	108	108
Niger	121	102	106	107	131	162	159	164	161	173	161	156
Ouganda	85	83	81	84	86	90	97	108	118	121	122	123
Rwanda	101	87	94	99	120	105	109	118	126	125	123	140
Sierra Leone	104	104	109	103	102	101	98	105	116	117	112	104
Tanzanie	55	57	51	51	55	60	66	69	70	72	74	73
États fragiles	119	124	108	116	124	121	124	133	171	165	162	164
Burundi	116	111	139	113	105	112	111	169	153	126	113	117
Comores	107	195	102	96	80	60	93	97	130	126	139	148
Congo, Rép. dém. du	643	530	435	675	843	732	592	709	616	534	512	531
Côte d'Ivoire	92	94	85	89	93	101	110	114	132	126	126	129
Érythrée	58	62	87	66	46	29	23	24	202	310	310	282
Guinée	46	79	45	34	39	31	32	29	20	20	19	18
Guinée-Bissau	83	105	95	68	80	67	67	80	114	80	75	75
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	61	68	67	63	58	47	62	59	60	61	63	64
São Tomé-et-Principe	47	52	64	53	40	28	32	37	29	44	34	37
Togo	69	83	75	58	60	70	69	66	66	69	67	66
Zimbabwe ⁴	81	84	78	77	80	84	99	105	104	101	103	104
Afrique subsaharienne¹	115	103	109	116	120	126	121	131	141	138	134	132
<i>Médiane</i>	98	99	97	100	96	99	98	105	120	117	113	115
Hors Afrique du Sud et Nigéria	106	97	100	106	111	116	107	117	130	130	124	122
Pays importateurs de pétrole	107	102	101	107	111	112	115	123	128	123	118	117
Hors Afrique du Sud	97	96	91	96	100	101	99	105	114	110	105	104
Zone franc	110	97	105	109	112	125	117	124	136	136	137	137
UEMOA	100	97	92	97	100	111	116	111	122	123	121	123
CEMAC	119	96	117	121	124	137	113	129	143	142	145	144
CAE-5	75	76	73	74	76	75	85	92	94	93	91	92
CEDEAO	117	105	113	118	119	130	119	125	132	132	129	127
SADC	120	108	112	121	127	131	130	142	148	144	140	139
Union douanière d'Afrique australe	115	107	110	116	119	121	129	137	139	132	130	128
COMESA (pays membres d'AFSS)	113	106	103	113	122	119	113	128	151	144	132	131
IADM	105	99	98	106	112	113	106	115	119	114	108	106
Pays à régime de parité fixe classique	107	97	104	107	109	120	114	121	145	145	145	145
Pays sans régime de parité fixe classique	117	105	111	118	122	128	122	133	140	138	133	130
Afrique subsaharienne	115	103	109	116	120	126	121	131	141	138	134	132

Voir sources et notes page 74.

Tableau AS25. Réserves*(Mois d'importations de biens et de services)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole¹	7.3	4.6	6.7	8.2	7.1	9.7	6.6	4.8	5.3	6.2	6.7	7.2
Hors Nigéria	3.6	1.7	2.6	4.0	3.8	5.8	5.1	4.9	5.8	6.2	6.5	6.4
Angola	3.1	1.1	2.4	3.9	3.1	5.1	4.6	5.4	6.6	6.9	7.1	7.1
Cameroun	3.7	2.3	2.3	3.4	4.4	5.9	6.8	4.9	4.5	4.4	3.3	2.0
Congo, Rép. du	4.4	0.5	2.3	4.9	4.7	9.6	6.9	6.4	8.7	7.9	12.7	11.5
Gabon	3.5	2.2	2.8	3.8	3.5	5.5	5.2	3.7	4.5	4.6	3.9	4.5
Guinée équatoriale	6.0	3.2	5.8	6.6	7.2	7.5	5.0	3.3	4.2	6.8	7.4	8.6
Nigéria	9.8	6.5	9.4	10.8	9.5	12.7	7.9	4.8	5.0	6.1	6.8	7.8
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tchad	2.2	1.1	0.8	2.2	2.9	4.1	1.6	1.5	2.3	2.6	2.6	2.8
Pays à revenu intermédiaire²	3.7	3.0	3.3	3.4	3.8	4.9	4.6	4.0	4.3	4.3	4.3	4.2
Hors Afrique du Sud	5.6	5.8	5.7	5.4	5.5	5.7	5.7	4.6	4.7	4.6	4.7	4.8
Afrique du Sud	3.1	2.3	2.6	2.8	3.3	4.6	4.2	3.8	4.2	4.2	4.1	4.0
Botswana	21.5	19.0	21.9	21.9	22.7	22.1	17.6	12.4	13.4	12.4	13.8	14.8
Cap-Vert	3.1	2.6	2.6	2.9	3.6	4.0	4.3	3.3	3.2	3.1	3.3	3.4
Ghana	2.4	2.9	2.5	2.5	1.9	1.9	2.9	2.9	3.0	2.8	2.9	3.0
Lesotho	4.7	3.6	3.6	4.2	5.8	6.5	5.3	3.9	3.6	4.0	4.9	5.4
Maurice	3.7	4.7	3.4	2.9	3.4	4.1	4.3	4.0	4.0	4.2	4.2	4.2
Namibie	2.0	1.5	1.3	1.5	2.4	3.2	4.4	3.2	3.2	2.9	2.7	2.6
Sénégal	3.5	4.4	3.5	3.0	2.8	3.6	4.9	3.8	3.6	3.9	3.8	3.7
Seychelles	0.7	0.5	0.7	1.2	0.4	0.7	2.0	2.1	2.3	2.5	2.5	2.6
Swaziland	2.5	1.7	1.3	1.8	4.2	3.8	4.4	3.3	2.6	3.5	3.2	2.8
Zambie	2.2	1.5	2.1	1.9	2.4	3.2	4.0	3.3	3.0	3.5	3.3	3.4
Pays à faible revenu et États fragiles	3.3	3.9	3.2	3.1	3.3	3.2	3.8	3.5	3.3	3.1	3.0	3.0
Pays à faible revenu hors États fragiles	3.9	4.7	3.8	3.7	3.8	3.6	4.1	3.6	3.4	3.3	3.1	3.2
Bénin	7.0	7.5	6.9	6.1	7.0	7.7	7.2	7.1	5.2	3.8	3.8	3.7
Burkina Faso	4.9	5.7	3.6	4.0	5.6	5.7	6.0	3.9	3.0	3.1	2.8	2.3
Éthiopie ³	2.2	4.1	2.3	1.7	1.9	1.1	2.2	2.5	2.8	1.7	1.7	1.8
Gambie	3.9	3.2	3.8	4.3	4.5	3.7	6.6	5.7	5.8	6.1	6.1	6.1
Kenya	2.9	2.7	2.6	2.9	3.2	3.0	3.4	3.2	2.9	3.7	3.4	4.0
Madagascar	2.5	2.9	2.5	2.0	2.1	3.0	4.2	3.8	4.0	3.5	3.6	3.7
Malawi	1.3	1.2	1.4	1.1	1.2	1.5	0.7	1.6	1.0	1.5	2.4	2.9
Mali	4.6	5.6	4.8	4.6	3.5	4.6	5.1	4.2	4.3	3.3	3.1	2.7
Mozambique	4.0	4.7	3.7	3.8	3.8	4.2	4.8	3.4	3.3	3.5	2.8	2.9
Niger	3.2	2.9	2.8	3.5	3.6	3.3	2.8	2.8	2.7	3.6	3.5	3.5
Ouganda	6.2	7.1	6.0	6.5	6.1	5.0	5.7	4.5	4.0	4.6	4.3	4.3
Rwanda	5.4	5.9	6.2	5.6	4.7	4.7	5.4	4.5	5.1	5.2	4.6	4.5
Sierra Leone	4.3	3.3	4.5	4.6	4.4	4.6	4.6	2.4	3.0	2.7	2.3	2.2
Tanzanie	4.8	6.5	4.7	4.1	4.5	4.2	4.5	4.1	3.3	3.4	3.4	3.5
États fragiles	1.9	2.1	1.6	1.8	1.9	2.2	3.0	3.1	3.0	2.6	2.6	2.5
Burundi	3.6	2.2	2.1	3.5	3.6	6.4	4.4	4.1	3.4	3.8	3.6	3.5
Comores	6.4	9.0	6.6	5.8	5.4	5.3	6.6	5.7	6.0	7.0	7.5	7.9
Congo, Rép. dém. du	0.4	0.9	0.4	0.3	0.2	0.1	1.2	1.3	1.4	1.6	1.7	1.8
Côte d'Ivoire	2.8	2.8	2.2	2.6	3.1	3.1	3.7	4.8	4.2	3.4	3.7	3.7
Érythrée	1.0	0.7	0.7	0.8	1.1	1.6	2.2	2.3	2.0	3.4	4.1	5.1
Guinée	0.5	0.7	0.5	0.4	0.3	0.6	2.3	1.1	2.9	2.4	1.5	1.6
Guinée-Bissau	5.3	5.6	5.5	4.6	5.3	5.6	7.6	5.6	10.1	6.6	5.8	5.8
Libéria	0.5	0.2	0.2	0.5	0.7	1.2	2.5	2.6	2.9	2.5	2.6	2.9
République centrafricaine	4.2	6.3	5.2	3.8	2.1	3.4	5.2	4.4	3.8	3.6	3.8	3.9
São Tomé-et-Principe	4.8	3.9	3.7	4.9	4.2	7.2	6.6	4.0	4.7	3.8	4.1	2.5
Togo	3.2	3.5	1.9	3.1	3.2	4.2	4.6	4.1	4.4	2.3	1.5	1.1
Zimbabwe ⁴	0.6	1.1	0.5	0.8	0.6	0.2	1.7	1.0	0.9	0.8	0.8	0.9
Afrique subsaharienne¹	4.8	3.6	4.2	4.9	4.9	6.4	5.1	4.2	4.5	4.7	4.9	5.1
<i>Médiane</i>	3.3	2.9	2.6	3.4	3.5	4.2	4.6	3.8	3.6	3.6	3.5	3.5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4.0	3.8	3.6	3.9	3.9	4.6	4.6	4.2	4.4	4.4	4.5	4.5
Pays importateurs de pétrole	3.5	3.3	3.2	3.3	3.6	4.3	4.3	3.8	3.9	3.8	3.7	3.8
Hors Afrique du Sud	4.1	4.5	4.0	3.9	4.0	4.0	4.3	3.8	3.5	3.3	3.4	3.6
Zone franc	4.0	3.3	3.1	3.8	4.2	5.4	5.2	4.3	4.4	4.4	4.5	4.3
UEMOA	3.8	4.3	3.4	3.5	3.8	4.2	4.8	4.4	4.0	3.5	3.4	3.3
CEMAC	4.0	2.1	2.8	4.0	4.5	6.4	5.6	4.2	4.9	5.2	5.6	5.2
CAE-5	4.3	5.0	4.2	4.2	4.3	4.0	4.4	3.9	3.4	3.9	3.7	3.9
CEDEAO	7.4	5.3	6.9	8.1	7.2	9.5	6.4	4.5	4.5	5.2	5.6	6.2
SADC	3.6	2.9	3.1	3.4	3.7	4.9	4.5	4.1	4.6	4.7	4.7	4.6
Union douanière d'Afrique australe	3.8	3.0	3.3	3.5	4.1	5.3	4.7	4.1	4.6	4.5	4.5	4.4
COMESA (pays membres d'AfSS)	2.8	3.2	2.6	2.6	2.8	2.7	3.3	3.0	2.9	3.0	2.9	3.1
IADM	3.5	3.9	3.3	3.3	3.4	3.8	4.3	3.7	3.7	3.4	3.4	3.3
Pays à régime de parité fixe classique	3.7	3.1	2.9	3.5	4.0	5.2	5.1	4.2	4.3	4.3	4.4	4.2
Pays sans régime de parité fixe classique	5.1	3.8	4.6	5.2	5.0	6.7	5.1	4.2	4.6	4.9	5.0	5.3
Afrique subsaharienne	4.8	3.6	4.2	4.9	4.9	6.4	5.1	4.2	4.4	4.7	4.8	5.0

Voir sources et notes page 74.

Bibliographie

- Adler, Gustavo, and Sebastián Sosa, 2013, “Debt Sustainability in Latin America: How Dependent on External Conditions?” IMF, mimeo (Washington: International Monetary Fund).
- Anayiotos, George C., and Hovhannes Toroyan, 2009, “Institutional Factors and Financial Sector Development: Evidence from Sub-Saharan Africa,” IMF Working Paper 09/258 (Washington: International Monetary Fund).
- Andrle, Michal, Andrew Berg, R. Armando Morales, Rafael Portillo, and Jan Vlcek, 2013, “Forecasting and Monetary Policy Analysis in Low-Income Countries: Food and Non-Food Inflation in Kenya,” IMF Working Paper 13/61 (Washington: International Monetary Fund).
- Arze del Granado, Javier, David Coady, and Robert Gillingham, 2010, “The Unequal Benefits of Fuel Subsidies: A Review of Evidence for Developing Countries,” IMF Working Paper 10/202 (Washington: International Monetary Fund).
- Baldacci, Emanuele, Iva Petrova, Nazim Belhocine, Gabriela Dobrescu, and Samah Mazraani, 2011, “Assessing Fiscal Stress,” IMF Working Paper 11/100 (Washington: International Monetary Fund).
- Banque des règlements internationaux (BRI), 2012, «*Rapport trimestriel de la BRI*» (Bâle : Suisse).
- Basdevant, Olivier, Chikako Baba, and Borislava Mircheva, 2011, “Restoring Sustainability in a Global Environment: Options for Swaziland,” African Departmental Paper 11/06 (Washington: International Monetary Fund).
- Basdevant, Olivier, Emily Forrest, and Borislava Mircheva, 2013, “Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland,” African Departmental Paper 13/01 (Washington: International Monetary Fund).
- Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev, 2009, “Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis,” IMF Staff Position Note SPN/09/10 (Washington: International Monetary Fund).
- Briceño-Garmendia, Cecilia, and Maria Shkaratan, 2011, “Power Tariffs: Caught between Cost Recovery and Affordability,” Policy Research Working Paper 5904 (Washington: World Bank).
- Calderón, César, and Klaus Schmidt-Hebbel, 2008, “What Drives the Choice of Money-Based Targets in the World?” Working Paper 479 (Chile: Central Bank of Chile).
- Calderón, César, 2009, “Infrastructure and Growth in Africa,” Policy Research Working Paper 4914 (Washington: World Bank).
- Cruces, Juan J., and Christoph Trebesch, 2011, “Sovereign Defaults: The Price of Haircuts,” CES Working Paper 3604 (Munich: Center for Economics Studies).
- Das, Udaibir S., Michael G. Papaioannou, and Magdalena Polan, 2008a, “Strategic Considerations for First-Time Sovereign Bond Issuers,” IMF Working Paper 08/261 (Washington: International Monetary Fund).
- , 2008b, “Debut Sovereign Bond Issues: Strategic Considerations and Determinants of Characteristics,” in *Debt Relief and Beyond: Lessons Learned and Challenges Ahead*, edited by Carlos A. Primo Braga and Dörte Dömeland, Chapter 13, p. 313–41 (Washington: World Bank).
- , 2011, “First-Time Sovereign Issuers: Considerations in Accessing International Capital Markets,” in *Sovereign Debt: From Safety to Default*, edited by Robert Kolb, Chapter 12, p. 111–18 (New York: John Wiley and Sons, Inc.).
- Das, Udaibir S., Michael G. Papaioannou, and Christoph Trebesch, 2012, “Sovereign Debt Restructurings 1950–2010: Literature Survey, Data, and Stylized Facts,” IMF Working Paper 12/203 (Washington: International Monetary Fund).
- Devarajan, Shantayanan, 2013, “Africa’s Statistical Tragedy,” *Review of Income and Wealth* (Washington: World Bank).
- Diouf, Mame Astou, and François Boutin-Dufresne, 2012, “Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges,” IMF Working Paper 12/249 (Washington: International Monetary Fund).

- Eberhard, Anton, Orvika Rosnes, Maria Shkaratan, and Haakon Vennemo, 2011, "Africa's Power Infrastructure: Investment, Integration, Efficiency" (Washington: World Bank).
- Fonds monétaire international, 2004a, *Global Financial Stability Report* (Washington, April).
- , 2004b, *Global Financial Stability Report* (Washington, September).
- , 2007, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- , 2010a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- , 2010b, "Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries" (Washington: International Monetary Fund). Disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/external/pp/longres.aspx?id=4419>.
- , 2011, "Managing Global Growth Risks and Commodity Price Shocks—Vulnerabilities and Policy Challenges for Low-Income Countries" (Washington: International Monetary Fund).
- et Banque mondiale, 2012a, "Revisiting the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries" (Washington: International Monetary Fund and World Bank).
- , 2012b, "Global Risks, Vulnerabilities, and Policy Challenges Facing Low-Income Countries" (Washington: International Monetary Fund).
- , 2012c, *Fiscal Monitor* (Washington, October).
- , 2012d, "Côte d'Ivoire: Second Review Under the Three-Year Arrangement Under the Extended Credit Facility, Request for Modification of Performance Criteria, and Financing Assurances Review," IMF Country Report No. 12/332 (Washington: International Monetary Fund).
- , 2012e, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2012f, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- , 2013a, "Energy Subsidy Reform: Lessons and Implications," IMF Joint Policy Paper (FAD/AFR/MCD) (Washington, April). Disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/fad/subsidies/index.htm>.
- , 2013b, à paraître, "Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons," IMF Departmental Paper (Washington: International Monetary Fund).
- , 2013c, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, avril).
- Foster, Vivien, and Cecilia Briceño-Garmendia, 2010, "Africa's Infrastructure: A Time for Transformation" (Washington: World Bank).
- Fox, Louise, and Alun Thomas, à paraître, "Employment in Sub-Saharan Africa—Present and Future" (Washington: International Monetary Fund and World Bank).
- Gueye, Cheikh A., and Amadou R. Sy, "Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?" IMF Working Paper 10/140 (Washington: International Monetary Fund).
- Heller, Peter S., 2005, "Understanding Fiscal Space," IMF Policy Discussion Paper No. 05/4 (Washington: International Monetary Fund).
- Jerven, Morten, 2013, *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do About It*, (Ithaca, NY: Cornell University Press).
- Mu, Yibin, Peter Phelps, and Janet G. Stotsky, 2013, "Bond Markets in Africa," IMF Working Paper 13/12 (Washington: International Monetary Fund).
- Pedras, Guilherme, 2012, "First-Time Issuance," Presentation at a Seminar of the IMF AFR Financial Systems Network (Washington: International Monetary Fund).
- Samarina, Anna, 2012, "Monetary Targeting and Financial System Characteristics: An Empirical Analysis," Research Report 12011—EEF, University of Groningen, Research Institute SOM (Systems, Organisations and Management) (Netherlands: University of Groningen).

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–13

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2013

Case Studies on Energy Subsidy Reform: Lessons and Implications

Document conjoint du Département des finances publiques, du Département Afrique et du Département Moyen-Orient et Asie centrale

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth
Coorey, Sharmini et Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa
Département Afrique

2009

Tanzania: The Story of an African Transition
Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland

Basdevant, Olivier, Emily Forrest et Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Switzerland
Basdevant, Olivier, Chikako Baba et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa
Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations
Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa
Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation
Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin
Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin
Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective
Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa
Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

*Spillover Effects and the East African Community:
Explaining the Slowdown and the Recovery*

Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

*Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African
Community Countries*

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet
et Mika Saito

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

12/13

*Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and
Macroeconomic Implications*

Papageorgiou, Chris et Nicola Spatafora

09/20

*The International Financial Crisis and Global Recession:
Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations*

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo,
Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16

*The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member
Countries and Policy Options*

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

*The Southern African Development Community's
Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance*

Burgess, Robert

09/10

*Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the
Impact of the Global Crisis*

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg,
Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski,
Martin Schindler, Antonio Spilimbergo,
Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

13/53

*The Quality of the Recent High-Growth Episode
in Sub-Saharan Africa*

Mlachila, Montfort et Marcelo Martinez

13/51

*Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional
Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?*

Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña,
Oral Williams et Tomasz A. Zawisza

13/39

*Monetary Transmission Mechanism in the East African
Community: An Empirical Investigation*

Davoodi, Hamid, Shiv Dixit et Gabor Pinter

13/34

*Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan
Africa*

Ahokossi, Calixte

13/32

*Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan
African Countries Successes, Failures, and Lessons*

Mæhle, Nils, Haimanot Teferra
et Armine Khachatryan

13/31

Inward and Outward Spillovers in the SACU Area

Canales Kriljenko, Jorge, Farayi Gwenhamo
et Saji Thomas

13/12

Bond Markets in Africa

Mu, Yibin, Peter Phelps et Janet Stotsky

12/290

*Inequalities and Growth in the Southern African Customs
Union (SACU) Region*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio
et Yorbol Yakhshilikov

12/280

*Striking an Appropriate Balance Among Public Investment,
Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde*

Mu, Yibin

12/272*The East African Community: Prospects for Sustained Growth*McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena
et Masafumi Yabara**12/249***Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges*

Diouf, Mame Astou et Francois Boutin-Dufresne

12/208*Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters*

Thomas, Alun

12/196*A Financial Conditions Index for South Africa*

Gumata, Nombulelo, Nir Klein et Eliphas Ndou

12/177*Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank*

Klein, Nir

12/160*Monetization in Low- and Middle-Income Countries*

McLoughlin, Cameron et Noriaki Kinoshita

12/148*The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa*Stotsky, Janet Gale, Manuk Ghazanchyan,
Olumuyiwa Adedeji et Nils O. Maehle**12/141***Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants*

Razafimahefa, Ivohasina Fizara

12/136*Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond*

Asonuma, Tamon, Xavier Debrun et Paul R. Masson

12/127*As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo*Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza,
Marshall Mills et Luis-Felipe Zanna**12/119***Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data*

Opoku-Afari, Maxwell et Shiv Dixit

12/108*Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants*Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava
et Luiz E. Oliveira**12/94***Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia*Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg,
Mai Dao et Rafael Portillo**12/93***Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)*

Basdevant, Olivier

12/92*Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look*

Klein, Nir

12/73*Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?*

Lonkeng Ngouana, Constant

12/32*Assessing Bank Competition within the East African Community*

Sanya, Sarah et Matthew Gaertner

12/20

*Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries:
A Case Study of Rwanda*

Sanya, Sarah, Wayne Mitchell
et Angelique Kantengwa

12/18

*Capital Market Integration: Progress Ahead of the East
African Community Monetary Union*

Yabara, Masafumi

12/7

*International Reserves in Low-Income Countries:
Have They Served as Buffers?*

Cripolti, Valerio et George Tsibouris

11/294

*Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle
Matter?*

Mohaddes, Kamiar et Oral Williams

11/281

*Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging
Markets in the 2000s*

Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne

11/280

How Costly Are Debt Crises?

Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka

11/275

*Monetary Policy Transmission in Ghana:
Does the Interest Rate Channel Work?*

Kovanen, Arto

11/274

Does Money Matter for Inflation in Ghana?

Kovanen, Arto

11/273

*On the Stability of Monetary Demand in Ghana:
A Bounds Testing Approach*

Dagher, Jihad et Arto Kovanen

11/268

*Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation:
Is There Dutch Disease in the CEMAC?*

Treviño, Juan Pedro

11/266

*The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana,
Lesotho, Namibia, and Swaziland*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava
Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier,
Susan Yang et Luis-Felipe Zanna

11/246

Do Remittances Reduce Aid Dependency?

Kpodar, Kangni et Maelan Le Goff

11/233

*Determinants of Non-oil Growth in the
CFA-Zone Oil Producing Countries: How do they Differ?*

Tabova, Alexandra et Carol L. Baker

11/232

Inflation Dynamics in the CEMAC Region

Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro
et Darlena Tartari

11/207

*External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan
African Countries*

Takebe, Misa et Robert C. York

11/205

The Cyclical Policy of Fiscal Policies in the CEMAC Region

Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba, and
Robert C. York

11/204

*South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and
Its Implications for Monetary Policy*

Klein, Nir

11/202

*Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact
of Food and Energy Price Increases*

Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer

11/198

*De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in
Sub-Saharan Africa*

Slavov, Slavi T.

11/196*Financial Deepening, Property Rights and Poverty:
Evidence from Sub-Saharan Africa*

Singh, Raju Jan et Yifei Huang

11/178*FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?*

Mlachila, Montfort et Misa Takebe

11/176*Determinants of Interest Rate Pass-Through:
Do Macroeconomic Conditions and Financial Market
Structure Matter?*

Gigineishvili, Nikoloz

11/174*The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region:
The Role of Accelerations and Decelerations*

Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila

11/172*Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa*

Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro

11/149*Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?*David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos
et Marshall Mills**11/104***Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?*

Aydin, Burcu

11/102*Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing
Policies in West African Countries*David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills
et Lorraine Ocampos**11/80***Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's
Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo

11/73*ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from
African Countries*

Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar

11/69*Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for
South Africa*Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl
Jooste**11/64***Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic
Approach to Food Commodity Prices*

Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59*Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in
WAEMU*

Fernandez Valdovinos, Carlos et Kerstin Gerling

11/57*Modeling Inflation in Chad*

Kinda, Tidiane

11/48*Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact:
Evidence from Survey Data*

Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke

11/40*Growth in Africa under Peace and Market Reforms*Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas
et Cheikh A. Gueye**11/20***Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's
Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi

11/9*Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real
Exchange Rate*

Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane

10/292*Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary
Policy Reform in the LA5 Countries*Canales Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome,
Ali Aliche et Ivan Luis de Oliveira Lima

10/269

Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire

Kireyev, Alexei

10/225

What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?

Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan

10/217

Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting

Aydin, Burcu

10/216

Cyclicality of Revenue and Structural Balances in South Africa

Aydin, Burcu

10/210

Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View

Quintyn, Marc et Geneviève Verdier

10/195

Islamic Banking: How Has It Diffused?

Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar

10/191

A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin

Samaké, Issouf

10/166

How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?

David, Antonio

10/162

Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies

Aydin, Burcu

10/148

Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks

Imam, Patrick A. et Rainer Koehler

10/140

Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?

Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy

10/136

Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa

Kablan, Sandrine

10/132

FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications

Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrière-Révil et Geneviève Verdier

10/118

The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach

Klein, Nir

10/115

Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU

Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries

Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries

Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?

Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development

Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

*Cyclical Patterns of Government Expenditures
in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors*

Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

*A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical
Assistance in National Accounts*

Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance across the CEMAC Region

Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe,
Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

*A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework
for Tanzania*

Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

*Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model:
An Application to Burkina Faso*

Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren
et Kofi Nouve

09/216

*Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances
in Sub-Saharan Africa*

Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

*São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and
Tax Revenue Potential*

Farhan, Nisreen

09/192

*The Gambia: Demand for Broad Money and Implications
for Monetary Policy Conduct*

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianavoa

09/180

*Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources,
Risks, and Policy Responses*

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

*Spillovers from the Rest of the World into
Sub-Saharan African Countries*

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148

*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence
from an Inflation Targeting Index*

Miao, Yanliang

09/146

*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and
Costs of Eurorization for Cape Verde*

Imam, Patrick A.

09/115

*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles
Initiative for Benin*

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114

*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial
Markets*

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh
et John Wakeman-Linn

09/113

*Financial Deepening in the CFA Franc Zone:
The Role of Institutions*

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107

*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate
Assessment*

Eyraud, Luc

09/98

Understanding Inflation Inertia in Angola

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75

Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37

Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36

The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti et Gonzalo Salinas

09/27

The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25

Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach

Eyraud, Luc

09/15

The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald et Liliane Schumacher

09/14

Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries

Chen, Chuling

09/11

How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance

Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, May 2013 (French)

